Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13263 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1987

Après l'accord sur l'élimination des missiles à moyenne portée

Une rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev aura lieu à l'automne

Dans la foulée

Les entretiens que le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères ont eus à Washington se sont conclus par un « accord de principe » sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires. Si quelques détails restent à régler, les deux superpuissances semblent en mesure d'organiser un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev (le troisième en deux ans), à Washington cette fois.

Ce qui est plus nouveau est l'empressement manifesté par les deux parties à concrétiser par d'autres gestes leur rapprochement, à régler dans la foulée d'autres problèmes en suspens. Ainsi de la décision annoncée jeudi de reprendre avant le 1er décembre les négociations sur les essais nucléaires : celles-ci étaient suspendues depuis l'invasion de l'Afghanistan il y a bientôt huit ans, et l'idée de procéder à des expériences « en commun » sur le territoire de l'autre laisse bien augurer des perspectives d'une sévère limitation – leur élimination totale n'est pas pour demain – des essais.

Il en va de même du désir manifesté par les deux camps de progresser vers un autre objectif tracé à Reykjavik : une réduction de 50 % des armements stratégiques à longue portée. M. Gorbatchev, qui parle de conclure un tel traité dès le premier semestre de l'an prochain, croit-il que l'obstacle posé par l'initiative américaine de défense stratégique (IDS) sera levé d'ici là ? Ou bien est-il prêt à ne plus subordonner un tel accord à la fin de la « guerre des étoiles », comme il l'a déjà fait pour les euromissiles ? On remarque en tout cas sa très grande discrétion sur l'IDS dans l'article-programme qu'il vient de publier à Moscou (« le Monde » du 18 septembre).

Cet article, qui semble être une mouture du discours que le secrétaire général aurait prononcé devant les Nations unies si un sommet soviéto-américain avait pu coïncider avec leur Assemblée générale, est plus « onusien » que bilatéral ; il se veut un catalogue des propositions inspirées par la « nouvelle pensée politique » en cours à Moscou et contient du bon et du moins bon. Dans la première catégorie, notons l'idée d'une posture plus « défensive » des *forces armées des Grands*, grâce notamment au retrait en profondeur des arsenaux stratégiques ; une volonté apparemment sincère de comparer de manière crédible les budgets militaires, et la suggestion inédite d'un arbitrage obligatoire pour tous, « à commencer par les membres permanents du Conseil de sécurité », de la Cour internationale de justice.

Pour un pays qui refusait systématiquement toute décision imposée et exigeait partout la règle de l'unanimité, le changement, s'il se confirme, est considérable. Il en va de même du tribunal international sur le terrorisme évoqué dans cet article.

Moins convaincants sont les appels à une multiplication tous azimuts des activités de l'ONU, à un « programme mondial de l'information » ressuscitant le « nouvel ordre » discuté naguère à l'UNESCO, ou encore à la création d'un « conseil de l'élite intellectuelle » et à d'autres « machins », comme aurait dit de Gaulle. M. Gorbatchev, qui s'inspire ici de Khrouchtchev, fait flèche de tout bois pour utiliser la meilleure image qu'il a su créer à l'étranger. Certaines de ses idées n'en feront pas moins leur chemin.

Les Etats-Unis et l'URSS sont parvenus à un accord de principe pour conclure un traité sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire (FNI) et une rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev aura lieu à l'automne 1987, a annoncé vendredi 18 septembre un communiqué soviéto-américain. Des progrès semblent avoir été réalisés à propos de la limitation des armes stratégiques, au cours des entretiens entre M. Shultz et M. Chevardnadze, qui se sont achevés le jeudi 17 septembre.

WASHINGTON
de notre correspondant

Au terme d'une longue journée d'entretiens qui avaient duré sept heures de plus que prévu, ni M. Shultz ni M. Chevardnadze n'avaient fait la moindre déclaration, et les porte-parole des deux ministres des affaires étrangères n'avaient guère été d'un plus grand secours, se contentant de laisser clairement transparaître leur optimisme.

L'heureux événement avait beau être attendu, il tombera à point nommé pour un président qui en a grand besoin pour réaffirmer son autorité. Mais le succès de M. Reagan aurait été plus complet si le Sénat ne venait pas de lui adresser un nouveau défi en adoptant, au moment précis où négociateurs américains et soviétiques se trouvaient face à face, un amendement qui revient à imposer à l'administration américaine une interprétation du traité ABM (sur les défenses antimissiles) conforme aux vœux des Soviétiques et limitant donc étroitement les possibilités d'expérimentation du programme d'initiative de défense stratégique (IDS).

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 5.)

Accusant le « lobby pro-immigré »

M. Le Pen estime être l'objet d'un « procès en sorcellerie »

M. Jean-Marie Le Pen a répondu le vendredi 18 septembre, devant les journalistes réunis à l'Assemblée nationale, aux remous provoqués par ses propos sur les chambres à gaz pendant la seconde guerre mondiale. Le président du Front national a accusé le « lobby pro-immigré, véritable syndicat anti-Le Pen », d'avoir organisé contre lui un « procès en sorcellerie ». Sur le fond, M. Le Pen a exprimé sa « condamnation » du « martyre du peuple juif d'Europe par les nazis ». (Lire page 28.)

« *On ne peut être chrétien et antisémite, chrétien et raciste* », a déclaré d'autre part dans un entretien accordé au *Monde*, Mgr Decourtray, archevêque de Lyon, qui doit être élu, debut novembre, président de la conférence épiscopale française.

Le racisme, la « *montée des haines et des violences verbales* », l'identité nationale, l'aggravation des inégalités et l'apparition d'une « *société duale* » seront quelques-uns des thèmes de la « *réflexion* » que l'épiscopat français entend proposer au pays avant l'élection présidentielle de 1988. Annonçant la publication d'un tel document, le cardinal Decourtray souhaite une simplification de l'organisation de l'Eglise de France. Il s'inquiète, d'autre part, des menaces que fait peser sur l'enseignement religieux la suppression du mercredi comme jour de congé scolaire.

Lire page 17
l'entretien avec Mgr Decourtray

Le président de la République sur TF1

François Mitterrand, autoportrait de l'artiste

Le président de la République a participé, le 17 septembre, à la première émission « Le monde en face » sur TF1.

« *Mesdames et messieurs, les hommes politiques sont comme vous* » : M. François Mitterrand, comme à regret, a détaché son regard de celui de Christine Ockrent, s'est tourné droit vers la caméra pour regarder son petit monde bien en face et dire aux Français que cette classe politique souvent méprisée leur ressemble. Elle est querelleuse, mais laborieuse, égoïste mais idéaliste. Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre, etc.

Permettre au chef de l'Etat d'exercer ainsi la charité chrétienne et, accessoirement, le pardon de toutes les offenses, c'était lui offrir un superbe cadeau. En 1965, lorsque M. Mitterrand, quarante-neuf ans, affrontait un vieux général adulé des Français, il était comme les autres. Mal rasé, regard en coin, il faisait même un peu peur. Les réalisateurs de l'émission diffusée jeudi soir par TF 1 ont opportunément sorti des archives les images de l'époque. En 1987, M. Mitterrand, à l'entendre, ne ressemble plus à qui que ce soit.

L'autoportrait qu'il dresse de lui-même et de sa fonction, qu'il peaufine avec soin à chaque prestation télévisée, le situe hors du commun. L'insistance avec laquelle il a défini son rôle – il s'y est repris à trois fois – était destinée à imposer cette conclusion. Il décide (politique étrangère, défense) ; il arbitre (chaque fois que l'unité nationale est menacée) ; il protège (les institutions et les plus faibles). Il ne guérit pas encore les écrouelles, tel un roi de France, mais quelques-uns ont fini par y croire. Le comte de Paris, chef de la Maison de France, n'en dit plus que du bien et appelle à un nouveau sacre.

M. Mitterrand n'est pas querelleur, laisse-t-il entendre. S'il cherche des poux dans la tête du gouvernement, c'est pour la bonne santé du pays. Pas égoïste pour un sou, il ne pense qu'à l'intérêt national. Bref, ayant atteint à la sagesse – « *peut-être* », nuance-t-il aussitôt, l'habile homme, – il préside et juge que, l'expérience aidant, il « *saura faire mieux* ». Que les « *candidats* » s'occupent donc « *de leur candidature* » !

Cette obstination dans l'autoportrait a une autre fonction, plus conjoncturelle, qui est de répondre non seulement à toutes les critiques émises par les adversaires et aux campagnes malignes qu'ils nourrissent, mais aussi aux maladresses de ses amis.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8 et les déclarations de M. Mitterrand pages 7 et 8.)

Le Monde

SPORTS

Golf : la poussée des greens

Les Français se sont mis au golf avec retard, mais avec passion. Les parcours ne sont plus assez nombreux pour satisfaire à la demande. Ce sport, traditionnellement réservé aux gentlemen fortunés, peut-il, à l'instar du tennis, se démocratiser ? Le nombre des amateurs a doublé en France en cinq ans. La Fédération française compte aujourd'hui 110 000 licenciés.

Page 16

SANS VISA

Abou-Dhabi : des arbres au pied des gratte-ciel

L'argent du pétrole ne sert pas qu'à acheter des armes ou des grands hôtels. L'émir Zayed d'Abou-Dhabi a su mettre les pétrodollars au service de l'écologie.

■ Escales. ■ Gastronomie. ■ Jeux.

Pages 11 à 15

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Au Courrier du Monde

RATIFICATION

Le Parlement français et la « bande d'Aozou »

Vous écrivez depuis plusieurs semaines que l'accord (ou traité) franco-italien de Rome du 7 janvier 1935 relatif à la « bande d'Aozou » n'a jamais été ratifié. En fait, les Chambres françaises de 1935 ont très massivement voté en faveur de ce traité.

Le gouvernement de l'époque (cabinet P.-E. Flandin, 8 novembre 1934-31 mai 1935) a communiqué au Parlement tous les instruments diplomatiques élaborés par Laval, ministre des affaires étrangères, et par Mussolini. Le texte relatif aux cessions françaises en Afrique (et notamment les 114 000 km2 au sud de la Libye avec Aozou et Guezenti) a été soumis précisément à la ratification du Parlement parce qu'il comportait une cession de territoire.

Rappelons pour une meilleure information historique que l'opinion parlementaire française paraît avoir été assez unanime à approuver l'accord malgré des discordances chez les communistes et quelques réserves chez les radicaux et les socialistes. Le traité de Rome fut ratifié par 570 voix contre 10 à la Chambre (première séance du 22 mars 1935) et par 295 voix contre 0 au Sénat (séance du 26 mars 1935).

Ajoutons que l'Angleterre en 1934 a concédé à la Libye italienne quelques territoires le long de la frontière égyptienne et que ces territoires (oasis de Sarra et portion du Djebel Ouenat) font partie de la Libye actuelle sans être contestés, semble-t-il, par l'Egypte d'aujourd'hui.

JACQUES BINOCHE,
maître de conférences d'histoire à l'université d'Orléans.

[La lettre de M. Binoche apporte une précision des plus intéressantes : les accords Mussolini-Laval n'eurent pas la relative « clandestinité » de négociations diplomatiques jamais ébruitées puisqu'ils furent en effet soumis aux Chambres françaises, et approuvés. Il faut cependant ajouter que, malgré ces votes, les accords ne sont jamais entrés en vigueur, faute d'échange de leurs instruments de ratification, un échange de lettres entre Etats qui précède la publication officielle des traités. Dans le complexe contexte diplomatique de l'époque, ce fut l'Italie qui dénonça cet accord à la fin de 1938. Il faut encore mentionner que la France et le « Royaume uni de Libye » ont signé le 10 août 1955 un *« traité d'amitié et de bon voisinage »* dont les ratifications ont été échangées le 20 février 1957 et qui a été publié au *Journal officiel* du 7 avril de la même année. Une annexe à l'article 3 de ce traité énumère la liste des actes internationaux en vigueur qui définissent les frontières de la Libye. L'accord Mussolini-Laval de 1935 ne figure pas dans cette liste. – M.K.]

RECTIFICATION

Le CAPES d'arabe est maintenu

Le Monde du 2 juillet a fait état d'un projet ministériel visant à suspendre, en 1988, le recrutement des professeurs d'arabe par le CAPES. L'information a été reprise par *le Monde* du 17 juillet.

Cette nouvelle n'avait pas échappé à l'attention de l'Institut du monde arabe, ni à celle d'autres institutions telles que l'Association française des arabisants (AFDA) et l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM) qui s'en étaient émues.

Le Haut Conseil de l'Institut du monde arabe, soutenu en cela par les associations citées plus haut, a décidé, le 2 juillet, d'adresser une note au ministre de l'éducation nationale, pour lui exprimer ses plus vives préoccupations. Le président de l'Institut était reçu le 16 juillet par M. Monory. Au cours de cet entretien, le ministre annonça que le recrutement annuel des professeurs d'arabe par les deux concours CAPES et agrégation serait maintenu.

Le programme de la session 1988 du CAPES externe d'arabe fut effectivement publié le 23 juillet 1987 par le *Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale*, n° 29.

PAUL CARTON,
président de l'Institut du monde arabe.

AMITIÉ

Ce qu'a dit M. Figueras

A la suite de notre enquête « Chronique du racisme ordinaire » (*le Monde* du 1er septembre), *M. André Figueras, écrivain, nous prie de publier les précisions suivantes :*

L'arrêt de relaxe rendu à mon profit par la cour d'appel de Paris, le 26 mars 1986, a été frappé de deux pourvois en cassation, l'un du procureur général, l'autre du MRAP et de la LICRA.

Par arrêt rendu le 3 juillet 1987 sous la présidence de M. Berthiau, la chambre criminelle de la Cour de cassation a déclaré nul le pourvoi du procureur, parce que tardif. Quant aux autres recours, elle les a rejetés au motif suivant : la Cour de cassation a été mise en demeure de s'assurer que les seules expressions retenues à l'encontre du prévenu n'avaient pas dépassé les limites du droit de libre expression, et qu'ainsi les juges d'appel ont pu dire que ce prévenu n'avait pas commis l'infraction qui lui était reprochée.

L'affaire étant ainsi mise en état définitif, il est donc loisible sans reproche de dire ce que j'ai dit.

[NDLR. – Dans un discours prononcé le 16 octobre 1983 à la Mutualité, durant la Journée d'amitié française, M. André Figueras avait dit notamment : *« Nous sommes sous l'œil des barbares », « les immigrés se reproduisent comme des lapins », « l'avènement d'un président musulman nous guette ».*]

SUGGESTION

Le tabac au prix fort

Le débat sur le tabagisme et les remèdes éventuels à y apporter, sans pour autant attenter au sacro-saint indice INSEE des prix à la consommation, me paraît appeler une suggestion : pour ma part, fumeur moyen (un paquet par jour), mais de longue date, je n'ai jamais pu m'arrêter de fumer. En revanche, je puis témoigner qu'il m'a été non seulement possible, mais facile, en changeant deux fois de marque, de passer progressivement de la Gauloise sans filtre (25 mg de goudrons, 1,5 mg de nicotine) à une marque très légère (6 mg de goudrons, 0,48 mg de nicotine), en y ajoutant le filtre du fume-cigarettes garni de cristaux de silicium, sans changement du nombre de cigarettes que je consomme quotidiennement. Le seul changement notable concerne le prix...

Instituer une taxation différentielle en fonction de la nocivité des cigarettes serait sans incidence sérieuse sur l'indice INSEE. En revanche, le tabagisme (dont on sait qu'il est d'abord un tic, une habitude ou un exutoire de nervosité avant d'être une drogue) en serait sensiblement freiné, du moins dans ses effets les plus nocifs. Du jour où la taxation serait cinq fois plus lourde pour les cigarettes, cinq fois plus nocives que les plus faibles, par exemple, il y aurait là une dissuasion efficace qui n'empêcherait ni la SEITA ni les buralistes de continuer à travailler.

PHILIPPE LANEYRIE
(Villars, Loire).

SOMMET

Franglofolies

Le sommet francophone qui vient d'avoir lieu à Québec doit nous donner l'occasion de réfléchir à l'état du français de France. En voici quelques illustrations recueillies au fil d'un voyage.

A l'aérodrome de Nantes, l'hôtesse appelle les passagers dont les cartes sont pourvues d'un *sticker*.

A la sortie de Roissy une immense pancarte invite le passant à visiter le *Business Park* de Paris-Nord.

Dans la capitale, un restaurant affiche un *brunch* tous les *week-ends*.

Transitant par Lyon Part-Dieu, je tue quelque attente en observant une salle de jeux où une foule d'adolescents est rivée sur une centaine d'écrans d'expression totalement anglaise.

A l'exposition Equip'Ville à Grenoble, le démonstrateur d'une grande marque de mobilier urbain explique que le charme de son produit est son aspect *clean*.

Participant ensuite à une réunion, j'y apprécie le savoir de brillants intervenants qui, très *cool*, *dispatchent* leurs *listings* au *top* niveau, *sponsorisant* ainsi *non stop* le *squeezage* de notre langue.

Si le comportement de nos concitoyens ne change pas, si la défense de notre langue ne devient pas un réflexe permanent, d'ici une ou deux générations le pôle de la francophonie sera ailleurs qu'en France, si francophonie il y a encore.

H. MÉLIN
(La Roche-sur-Yon, Vendée).

HOMMAGE

La mort de Jacques Meyer

Vous avez évoqué dans *le Monde* du 4 septembre, à l'occasion du décès de Jacques Meyer, sa formation de normalien, sa participation héroïque à la première guerre mondiale, son évasion de France en 1942 et le rôle important qu'il joua dans le développement de la radiodiffusion en France. Le portrait serait, sans doute, incomplet s'il n'était fait état de l'œuvre du mémorialiste et de sa contribution à l'histoire, à travers ses ouvrages sur la vie des soldats de la guerre de 1914-1918.

Jacques Meyer faisait partie, selon Maurice Genevoix, de ces « intellectuels » qui, ayant connu d'expérience personnelle les réalités de la guerre, ont ressenti, comme une poignante hantise, l'obligation de garder la mémoire de cette *« sorte d'âme collective, élémentaire, mais admirablement lucide, courageuse, à tout événement fraternel »*, qui animait les soldats du front.

« Témoin parmi les derniers témoins », Jacques Meyer a voulu, suivant ses propres mots, *« fixer pour l'avenir une image authentique »* des soldats de la guerre de 1914-1918, notamment des plus humbles, *« ceux qui n'ont pas coutume de se regarder vivre »*, mettant en évidence le lieu commun à tous : *« On ne devient soldat que quand on affronte le sacrifice de sa vie. »*

Cette obligation intérieure d'empêcher l'oubli, conduisit aussi Jacques Meyer à être, aussi, l'un des initiateurs du Mémorial de Verdun.

CLAUDE HALLOUIN
(Paris).

Quand « ça urge »...

Drames personnels ou actualité : l'urgence et la vitesse nous imposent une éthique de l'instant

par JACQUES BEAUCHARD (*)

ON nous a dit que nous étions en décadence et que la pensée noble, la recherche de sécurité, l'absence de morale, caractérisaient nos conduites. C'est possible. On admettra que notre énergie révolutionnaire s'est affaiblie, qu'il n'y a plus de grands récits pour guider nos luttes. Alors, sommes-nous condamnés à l'assoupissement dans l'ordinaire ? Adieu les idées, les grands projets, le sens de l'effort ! Ces litanies que l'on nous sert – avec ou sans les critiques de notre société – sont ringardes : elles annoncent, depuis des lustres, la fin d'une façon de voir et de faire, mais elles ignorent, question de point de vue, où ça bouge, ce qui craque, ce qui fait exigence et dispute, et finalement oblige et engage : je veux dire l'urgence (1) !

Le choc de l'irrémédiable

Par exemple, il n'y a pas un événement, une analyse de ce journal qui ne fasse place à l'urgence ; c'est-à-dire à l'immédiat d'un drame, d'une menace, d'un déséquilibre qui montre la rupture et l'intervention en cours, qui interroge la décision prise ou à prendre et questionne sur l'évitement ou la prévention du risque. L'actualité locale ou internationale montre d'abord ce qui fait suspense, émotion et scandale, ce qui fait peur, rumeur. Précisément, on décrit là les signes d'une cassure du temps, la proximité de l'irréversible, le choc de l'irrémédiable.

Tenez, pour mieux me faire comprendre, le soir en rentrant de l'école, mardi dernier, quatre gosses trouvent un avis d'huissier affiché à leur porte leur interdisant de rentrer chez eux : toutes leurs affaires ont été déposées dans les couloirs des caves, chacun s'est servi. Que faire ? Une voisine les recueille, mais ne peut les garder, elle appelle l'Action sanitaire et sociale. Pauvres mômes !

Leur mère était décédée en mars dernier, les parents buvaient, se tapaient dessus, l'enfer... Depuis la disparition de sa femme, leur père déraillait et ne s'occupait plus d'eux. Voilà nos quatre enfants dans les bras d'une voisine qui les remet à l'assistante sociale. Que faire ? A cette heure-là, tout le monde ferme, commence la bataille pour un hébergement d'urgence, surtout il faut du provisoire pour négocier la suite et tenter de les garder ensemble ou faire en sorte que la fratrie puisse se reformer : difficile, douloureux, sans délai. Voilà l'instant de l'urgence.

On bricole les fils du destin. Ça émeut, ça fait scandale, tous les gestes comptent : dédramatiser, calmer, faire taire le bruit, sans doute, mais reste qu'il faut trouver une solution à ce qui n'en a pas, d'où cette prégnance de l'événement : la moindre décision est lourde de conséquences et doit être affrontée. Simultanément, un procès s'ouvre, qui met en cause tous les acteurs, parents, office d'HLM, voisins, maire, service social, foyers. A ce moment du drame, un instant contient tous les autres et les détermine, il faut de la technique, du bon sens et du sang-froid, mais ce qui l'emporte c'est la conscience aiguë du mal qu'il faut éviter, bref agir vite pour stopper le malheur, à la fois arrêter l'enchaînement catastrophique et réparer la trame sociale, si possible !

On me dira qu'il s'agit d'un cas particulier, isolé, marginal, qu'on ne voit pas comment, à partir de là, il y aurait du nouveau dans notre société, comment cette affaire viendrait rompre l'ordinaire et faire sens ! Beaucoup, au contraire, y verront la preuve d'un dysfonctionnement de notre société, sans doute ! Mais l'urgence demeure à vivre et à comprendre : nous devinons l'originalité d'un temps qui exige subitement non plus de grands desseins, une action planifiée à long terme ou je ne sais quel discours, mais une initiative, un engagement, la plus grande vélocité, enfin une conviction morale : c'est par là que fait retour l'élan vital !

Autre exemple. On a vu la ville paralysée par la grève des transports, une masse de voyageurs battaient la semelle et vivaient comme un drame le temps perdu, bloqué. Tant de retard les mettait en situation d'urgence, tendus, en transe : colère et fête, tout devenait possible, inattendu. Il fallait sans délai retrouver la vitesse, la fluidité et la mobilité comme le bien le plus désirable. Les édiles tremblaient ; on sentait bien qu'il y avait là un seuil critique et une situation extrême à partir desquels il fallait tout réorganiser.

Inversion des attitudes

Plus communément, l'accident mobilise et remet tout en cause. Celui qui courait tout le jour, superactif, qui fumait cigarette sur cigarette, avec un agenda sans rendez-vous possible avant trois semaines, accepte à l'avance un accident cardiaque et par là même un bouleversement total. Préméditation ?

La panne, l'accident, met le temps devant soi : plus rien à faire, juste à penser, réfléchir, revenir en arrière, s'interroger. Inversion des attitudes, point de rebroussement ? L'arrêt accidentel impose un retour à soi, la survie prend des allures de miracle et pose la question de l'essentiel qu'il faut préserver. Reste le fonctionnement des services d'urgence.

Il faut voir un standard de SAMU, entendre sur les enregistrements magnétiques la succession des appels et rencontrer les équipes médicales mobiles, les médecins en tenue de combat, ambulances et hélicoptères à deux pas : ici tout s'accroche à l'événement et défie le temps. Centre nerveux, dans une cage de verre, le médecin régulateur, radiotéléphone, mémorise les détails, questionne, ordonne une intervention, suit l'action, traite parfois en simultané plusieurs urgences. Il oriente, négocie les admissions, nouveau suspense : manque de place, affaire trop compliquée, patient trop âgé ou trop jeune, mise en question du diagnostic, attente, avec l'urgence toujours sur les bras.

Au cœur de la ville et des trafics, service de pointe, superéquipement, disponibilité absolue, on lutte pour chaque seconde. Objectif : éviter le pire, sauver la vie et, bien sûr, mettre en œuvre tous les automatismes, comme à la guerre : stratégie d'intervention rapide exemplaire !

Des événements de la rue à ceux de la ville, l'urgence est un pivot du temps ; au centre de notre société, elle dicte une éthique de l'instant, de l'efficacité, de la vitesse. Elle secoue les passions, bouscule les institutions et les idéologies, dérange, s'empare des techniques, met à l'épreuve nos capacités d'initiatives. Et, ces dernières années, on a vu se multiplier les associations SOS, multiplication des détresses dira-t-on, ou bien, aussi, façon de voir et de faire au coup par coup, immédiatement, en se débarrassant des appareils trop lourds ? Ça n'empêche, l'urgence est aussi une ruse, une mode, un coup de force, un risque d'arbitraire. Pour autant, comme on dit aujourd'hui, elle est incontournable !

Ne faut-il pas des politiques qui, renouant avec l'origine antique, prendraient comme objet la prévention la plus rapide des menaces et non l'idéal d'une utopie libérale ou socialiste ? Cela vaut un débat.

(*) Professeur à l'université Paris-Val-de-Marne, sociologue.

(1) Un colloque sur l'urgence a lieu du 24 au 26 septembre au CHU Cochin (Port-Royal). Renseignements : Tél. : 43-54-13-92.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

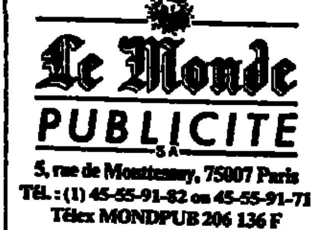
ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

هكذا من الأصل

Etranger

PHILIPPINES : la crise politique

Mme Aquino se sépare de ses principaux collaborateurs

La présidente Cory Aquino a nommé, le jeudi 17 septembre, M. Catalino Macaraig, un juriste et homme d'affaires âgé de cinquante-neuf ans, pour succéder à M. Joker Arroyo au poste important de secrétaire exécutif de la présidence, complétant ainsi le troisième remaniement de son gouvernement depuis son arrivée au pouvoir (*le Monde* du 18 septembre). Le seul membre de l'équipe gouvernementale initiale à demeurer en fonctions est le secrétaire au commerce, M. José Concepcion. Les milieux d'affaires s'inquiètent toutefois du départ, entériné à regret par Mme Aquino, de M. Jaime Ongpin, le secrétaire aux finances, dont la réputation de compétence s'étendait au monde financier international.

Seule face à l'armée

Mme Aquino sort affaiblie et isolée d'une crise de gouvernement qui ne devait être que l'affaire d'un week-end, mais qui a demandé une semaine pour être résolue. La composition de son nouveau cabinet témoigne de la désintégration de la coalition de forces qui l'avaient portée au pouvoir, et elle apparaît de plus en plus seule face aux militaires.

Le nouveau cabinet est composé de personnalités qui ne manquent sans doute pas de qualités, mais il apparaît « sans âme » : on peut se demander si un tel gouvernement de gestionnaires sera à même de répondre aux problèmes des Philippines et de mettre fin à la crise de pouvoir à laquelle est confrontée la présidente. Il est peu probable qu'il puisse résister aux pressions des militaires, si tant est que ceux-ci se contentent des concessions de Mme Aquino.

Avec le départ de M. Ongpin, ex-ministre des finances, Mme Aquino a perdu l'une des personnalités les plus efficaces de son gouvernement. Depuis plusieurs mois, ce technocrate, qui avait largement contribué à faire basculer le monde des affaires du côté de Mme Aquino en février 1986, voulait quitter un gouvernement qu'il jugeait inefficace. Quant à M. Salvador Laurel, qui demeure vice-président, il prépare visiblement la succession, pour le cas où Mme Aquino serait contrainte de jeter l'éponge, et cherche à apparaître comme une « solution de rechange » dans la fidélité à la « révolution de février 1986 ».

Le « petit président »

L'affaiblissement de Mme Aquino, qui a perdu, en dix-huit mois de pouvoir, ses conseillers des premiers jours (*notamment certains jésuites*), est confirmé par le départ de M. Arroyo. Le « petit président », celui qui agissait dans l'ombre de Mme Aquino, son *« Raspoutine »*, disait-on, a été la cible d'attaques, non seulement des militaires, qui l'accusent d'être procommuniste, mais aussi des milieux d'affaires (et de M. Ongpin en particulier) pour son inefficacité, de membres de l'Eglise (qui, en privé, dénoncent les indélicatesses auxquelles il se serait livré) et des propres membres de la famille de la présidente.

Une semaine avant la démission du cabinet, lors d'un des rituels « *conseils de famille* » du vendredi, Mme Aquino avait dû capituler devant les pressions de son entourage exigeant le départ de M. Arroyo.

L'ascendant de M. Arroyo sur la présidente est considérable. Défenseur de Nino Aquino lorsque ce dernier avait été arrêté par Marcos et que la famille était au ban de la société philippine, il a été au côté de Mme Aquino à tous les moments difficiles. A tort ou à raison, notamment à cause de son arrogance, on a *fait de lui* le responsable des erreurs et des atermoiements de la présidente. Son départ, auquel Mme Aquino ne s'était par résolue en novembre, complète la « purge » des éléments de gauche du cabinet exigée par les militaires. M. Arroyo rentrera-t-il par la « petite porte » comme M. Locsin, autre conseiller de la présidente, dont le départ était aussi exigé par les militaires, et qui devient un « conseiller extérieur » ? Même dans cette hypothèse, la présidente apparaît désormais bien vulnérable.

En butte aux pressions de l'armée, Mme Aquino doit s'apprêter à faire l'expérience d'une solitude qui risque de se traduire par une érosion progressive de son pouvoir.

PHILIPPE PONS.

● **AFGHANISTAN : Kaboul reconnaît l'existence de désertions.** — Le ministre de la défense de Kaboul, le général Mohammed Rafi, a souligné la nécessité de *« relever le moral et l'esprit de combat des soldats et officiers afghans »*, dans une interview publiée le jeudi 17 septembre par *l'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique. Selon le ministre, qui relève que *« malheureusement les désertions se poursuivent »*, les soldes des militaires ont été augmentées, y compris celles des cadets des écoles militaires et des réservistes. Un service d'approvisionnement en nourriture et produits alimentaires a aussi été créé spécialement à l'usage des militaires, avec l'aide de l'armée soviétique. — *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : selon un rapport officiel

Le principe de la ségrégation dans l'habitat doit être maintenu

JOHANNESBURG
correspondance

Les zones résidentielles d'Afrique du Sud continueront à être divisées en fonction de la race. L'abolition de la loi sur l'habitat séparé *(Group Areas Act)*, voire l'annonce d'une disparition graduelle de ce texte, symbole de l'apartheid, n'est pas à l'ordre du jour. Le rapport de deux cent cinquante pages rendu public, le jeudi 17 septembre, au Cap, par le conseil du président, un organisme consultatif, préconise le maintien du principe de l'habitat séparé, tout en proposant quelques modifications destinées à rendre son application plus « souple ».

Une suppression de la loi, c'est-à-dire le droit pour tout Sud-Africain d'habiter où bon lui semble, serait *« insupportable pour la majorité des Blancs »*, affirme le rapport. Nombre d'entre eux se déclarent en effet persuadés que l'arrivée dans leur quartier d'Indiens, de Métis ou de Noirs entraînerait une chute de la valeur de leur propriété ou se traduirait par des tensions et des incidents.

C'est à cette opposition totale de certains Blancs à toute mixité raciale que se référait M. Oosthuizen, président de la commission, au cours d'une conférence de presse lorsqu'il a parlé des *« peurs très réelles »* de certaines personnes, en général celles qui occupent le bas de l'échelle sociale.

Les changements prônés par le conseil sont donc placés sous le signe de la plus grande prudence, le principe étant qu'aucun changement ne doit se faire contre la volonté d'un groupe racial. Les autorités locales pourraient cependant ouvrir tel ou tel quartier à toutes les races, *« après consultation de tous les résidents »*. Le rapport ne dit pas si l'unanimité sera exigée.

Il est également préconisé de légaliser, *« là où ce peut être justifié »*, certaines zones dites *« grises »*, nom donné aux quartiers des grandes villes *« blanches »*, où des Indiens, des métis et des Noirs sont établis, en dépit de la loi. Le texte ne précise pas quand la légalisation de la présence de non-Blancs dans des quartiers blancs est *« justifiée »* et quand elle ne l'est pas.

Bien que le conseil du président soit un organisme composé de membres de tous les partis représentés au Parlement tricaméral (Blancs, Indiens et métis), le rapport est en fait pratiquement l'œuvre du seul parti gouvernemental, le Parti national (NP).

Les quatre partis restants se sont tous prononcés en termes vifs contre le rapport. Comme prévu, le Parti conservateur a protesté contre ce qu'il estime être une atteinte intolérable au statut de la minorité blanche.

Les trois autres (un Blanc, un Indien et un métis) ont réitéré leur condamnation de la ségrégation en matière résidentielle, exigeant l'abolition immédiate et totale d'une loi *« odieuse et immorale)* qui a *« semé la misère et l'amertume et prépare le terrain pour la révolution »*. — *(Intérim.)*

Proche-Orient

ISRAËL

Manifestations en Cisjordanie pour l'anniversaire des massacres de Sabra et de Chatila

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quelques jets de pierres, des barrages de pneus en feu çà et là, un drapeau palestinien hissé à la sauvette avant que l'armée ne disperse de très rares attroupements : en somme, pas grand-chose, mais c'est un peu devenu une affaire de principe, et, cette année encore, l'anniversaire des massacres commis dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila en 1982, au Liban, a donné lieu, jeudi 17 septembre, à des manifestations dans les territoires occupés.

A Jérusalem, trois quotidiens arabes n'ont pas été autorisés à être diffusés, faute d'avoir accepté de soumettre leurs éditoriaux à la censure. A Ramallah, un mot d'ordre de grève générale a été strictement observé : ni slogan ni tract, les commerçants étaient tranquillement installés devant leurs échoppes aux rideaux baissés.

A Hébron, de brefs accrochages ont opposé les étudiants du collège islamique aux forces de l'ordre ; ailleurs, la plupart des universités des territoires ont fermé.

Si elle a été peu spectaculaire, cette journée de commémoration n'en témoigne pas moins d'un certain regain de tension dans les territoires. Mardi dernier, un garçon de douze ans a été tué au camp de Palata, près de Naplouse, lors d'un affrontement avec des militaires. Deux jours plus tôt, une des personnalités palestiniennes les plus influentes de Jérusalem-Est, M. Fayçal Husseni, était condamné à six mois de détention administrative. Ce jeudi, un de ses principaux collaborateurs était à son tour placé en garde à vue.

Enfin, la semaine a été marquée par la démission du général Ephraïm Sneh, l'administrateur civil des territoires, un geste également révélateur d'un certain climat.

Le général Sneh — fils d'un des anciens chefs du PC israélien — occupait ce poste depuis deux ans et avait acquis la réputation d'un « libéral », celle d'un homme de dialogue, ayant su multiplier les contacts avec les Palestiniens. Il ne s'est pas expliqué sur sa décision. Mais, à en croire la presse israélienne, celle-ci aurait été motivée par une opposition croissante à la politique suivie par son supérieur, le « coordonnateur » des activités de l'administration dans les territoires, M. Schmuel Goren, un « *dur* ».

L'ultime pomme de discorde entre les deux hommes aurait été le projet Herodion, ce programme de forage d'une nappe d'eau souterraine près de Bethléem, qui risque de se faire aux dépens de puits utilisés par des fermiers arabes. Si le général Sneh a multiplié les initiatives dans les domaines économique et social, la politique de son supérieur s'est bornée à assurer *« un système de contrôle de la population des territoires »*. Selon la formule d'un commentateur du *Jerusalem Post*, qui résumait ainsi la *« philosophie »* du coordonnateur : *« Pour Schmuel Goren, tout Arabe est soit un collaborateur potentiel, soit un activiste de l'OLP. »*

ALAIN FRACHON.

Un Libanais accusé de terrorisme arrêté par le FBI en Méditerranée et conduit aux Etats-Unis

Un Libanais accusé d'avoir participé en 1985 au *détournement* d'un Boeing-727 jordanien a été inculpé, le jeudi 17 septembre, aux Etats-Unis, après avoir été attiré dans un guet-apens en Méditerranée par des agents du FBI (la sûreté fédérale américaine).

En mettant la main sur Fawaz Younes, musulman chiite de Beyrouth, les agents américains ont, pour la première fois, réussi à arrêter à l'étranger un homme recherché pour terrorisme et à le déférer devant la justice, a souligné le ministre américain de la justice, M. Edwin Meese, au cours d'une conférence de presse.

Fawaz Younes, vingt-huit ans, est, selon l'acte d'accusation, l'un des membres du commando chiite qui avait pris en otages sur l'aéroport de Beyrouth, les 11 et 12 juin 1985, les passagers du Boeing-727 des Royal Jordanian Airlines. Il a été intercepté dimanche matin par des agents du FBI sur une embarcation dans les eaux internationales en Méditerranée, a précisé M. Meese. Après cette opération, qui a bénéficié de l'aide de la marine américaine, le suspect a été transféré par avion militaire vers la base aérienne d'Andrews, près de Washington, où il est arrivé jeudi. Dans l'après-midi, Fawaz Younes, portant barbe, pantalon et chemise noirs, était présenté devant un juge fédéral de la capitale, au moment même où l'affaire était annoncée officiellement.

Accusé de *« prise d'otages, complot et destruction d'un avion »*, il s'est déclaré innocent avant d'être emmené vers un lieu de détention non précisé. Le suspect risque l'emprisonnement à vie. *« Employé à plein temps par la milice* [chiite] *Amal, il travaille pour* [son chef] *Nabih Berri »*, selon un responsable du ministère de la justice.

« C'est la première opération de ce genre, mais ce n'est certainement pas la dernière », a averti M. Meese. La législation américaine, notamment des lois de 1984 et 1986, permet de traduire en justice les preneurs d'otages agissant en dehors des Etats-Unis quand des Américains font partie des victimes, a souligné M. Meese. Quatre Américains se trouvaient à bord du Boeing détourné.

En une autre occasion, il y a deux ans, les Américains avaient déjà « intercepté » des preneurs d'otages au-dessus de la Méditerranée, mais avaient dû, alors, renoncer à les juger eux-mêmes et les avaient remis aux autorités italiennes. En octobre 1985, l'armée de l'air américaine avait intercepté un avion égyptien transportant les quatre auteurs palestiniens du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro*, à bord duquel un Américain avait été tué, et avait obligé l'appareil à se poser sur une base de l'OTAN en Sicile. Les Américains avaient ensuite remis les Palestiniens à la justice italienne. — *(AFP.)*

Protestations après la fermeture du bureau de l'OLP à Washington

La décision américaine, mardi dernier, de fermer le bureau d'information de l'OLP à Washington a suscité des protestations de la part des différentes organisations palestiniennes, ainsi qu'un commentaire critique de l'agence soviétique Tass, qui a accusé les Etats-Unis de *« poursuivre leur politique agressive anti-arabe »*.

Une politique, ajoute Tass, qui, *« avec l'attitude aventuriste et imprudente d'Israël, constitue l'obstacle-clé à une paix juste au Proche-Orient »*.

Le numéro deux du Fath (principale organisation au sein de l'OLP), Abou Iyad, a, pour sa part, estimé que la décision américaine était une *« victoire pour Israël »* et a rejeté les accusations de terrorisme portées contre la centrale palestinienne par Washington. Le porte-parole de l'OLP a, quant à lui, affirmé que cette initiative *« nuirait aux intérêts des Etats-Unis dans la région et à leur rôle dans la recherche de la paix »*, suivi en cela par les quatre organisations palestiniennes prosyriennes du Front de salut national palestinien (FSNP), qui ont accusé les Etats-Unis de *« légèreté »*.

L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a, d'autre part, appelé Washington à *« revoir sa décision »*, prise *« sous le pression du lobby sioniste aux Etats-Unis »*.

Le comité exécutif de l'OLP est réuni depuis mardi dernier à Bagdad. — *(AFP, Reuter.)*

● **Vingt tués ou blessés dans l'ALS au sud du Liban, selon la Résistance islamique.** — La Résistance islamique a affirmé avoir tué ou blessé vingt miliciens pro-israéliens de l'Armée du Liban sud *(ALS)* lors d'une opération, jeudi 17 septembre, dans la zone de sécurité établie par Israël au sud du Liban, et fait état d'un mort et d'un blessé dans ses rangs.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, la Résistance islamique, branche armée des intégristes chiites libanais pro-iraniens, affirme *« que ses combattants ont tendu jeudi après-midi une embuscade à une patrouille de l'ALS sur la route d'Arab-Salim - Kfar-Roummane »*, et précise que cette opération a été menée à l'occasion du cinquième anniversaire du massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila.

De son côté, la police libanaise a uniquement signalé de violents pilonnages israéliens d'Arab-Salim. - *(AFP, Reuter.)*

Nouvelles opérations militaires et nouvelles menaces dans le Golfe

Bombardements d'objectifs économiques, offensive terrestre, menaces de représailles : la guerre du Golfe a repris, jeudi 17 septembre, son rythme de croisière, deux jours après la fin de la mission dans la région de M. Javier Perez de Cuellar qui avait permis une pause de quelques jours.

Depuis mercredi 16 septembre — au lendemain du départ du secrétaire général de Bagdad, — l'Irak a déjà annoncé avoir attaqué deux pétroliers iraniens et bombardé plusieurs installations pétrolières en Iran, dont la principale, le terminal de l'île de Kharg. A la volonté affirmée de Bagdad de *« détruire les installations vitales utilisées par l'ennemi pour financer son effort de guerre et prolonger son agression »*, Téhéran a répondu par des menaces de représailles sur des centres industriels et militaires irakiens et a invité une fois de plus la population civile à évacuer les zones proches de ces objectifs. Les forces iraniennes ont en outre lancé une offensive dans le secteur central du front. Pour Téhéran, il s'agissait de *« représailles »* qui ont abouti à la mise hors de combat de *« nombreux »* soldats irakiens, tandis que Bagdad affirmait avoir repoussé cette offensive et avoir détruit *« le gros des forces iraniennes »*.

Mais c'est apparemment sur le plan diplomatique que l'Iran semble faire peser dans l'immédiat l'essentiel de ses efforts. Depuis le départ de M. Perez de Cuellar et alors que la menace de sanctions est toujours à l'ordre du jour, du moins chez les Occidentaux, la République islamique tient à faire savoir qu'elle n'est pas si isolée qu'on pourrait le croire. Téhéran a ainsi mis en valeur jeudi les résultats *« positifs »* des visites que viennent d'effectuer en Iran les ministres algérien et syrien des affaires étrangères, MM. Ahmed Taleb Ibrahimi et Farouk Al Charah. *« Les efforts des pays arabes progressistes, qui partagent les points de vue de l'Iran sur nombre de questions, aident à déjouer les tentatives visant à isoler la République islamique du monde arabe »*, a souligné la radio iranienne, qui a rendu un hommage appuyé à l'Algérie et à la Syrie, qui ont *« fait échouer, lors du conseil ministériel de la Ligue arabe en août dernier, les efforts visant à isoler l'Iran et à présenter la guerre irano-irakienne comme un conflit entre Arabes et Perses »*. Et ce, à trois jours d'une nouvelle réunion de la Ligue arabe à Tunis. — *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

Scepticisme après les déclarations lénifiantes du colonel Kadhafi

Les déclarations du colonel Kadhafi sur la *« fin »* du conflit tchado-libyen sont accueillies avec scepticisme à N'Djamena. Dans un discours diffusé jeudi 17 septembre par l'agence Jana, le chef de l'Etat libyen avait déclaré qu'il considérait la guerre comme terminée *« maintenant qu'ont été repoussés les mercenaires d'Aozou et que la Libye est dans ses frontières internationales »* (nos dernières éditions du 18 septembre).

« Ce n'est pas la première fois que Kadhafi dit n'importe quoi », a déclaré vendredi l'ambassadeur du Tchad en France, M. Ahmed Allam-Mi. Le diplomate souligne que l'allusion à Aozou confirme *« la politique d'annexion de la Libye, sa politique du fait accompli »*. Telle qu'elle est présentée la « paix » proposée par Tripoli implique en effet que N'Djamena renonce à ses revendications sur la bande d'Aozou, ce qui n'est nullement le cas.

Un diplomate tchadien a déclaré à Kinshasa que M. Hissène Habré *était prêt à rencontrer* le colonel Kadhafi dans le cadre de la réunion du comité *ad hoc* de l'OUA sur le conflit tchado-libyen, mais il a émis des doutes sur la présence du chef de l'Etat libyen à ces assises.

Selon le *Washington Post*, les Etats-Unis vont livrer des missiles Stinger au Tchad *« d'ici trente à quatre-vingt-dix jours »* et la France a été avertie de cette décision par Washington. Le gouvernement américain estimerait que le colonel Kadhafi cherche à profiter du cessez-le-feu pour préparer une nouvelle offensive, notamment en recrutant des mercenaires au Liban.

La Libye recruterait actuellement des miliciens druzes, selon une source proche des milices musulmanes *libanaises*. *Des responsables* du Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Walid Joumblatt distribueraient des formulaires d'engagement à leurs combattants volontaires pour aller se battre dans la bande d'Aozou.

La Libye aurait installé un centre de recrutement dans la ville d'Aïn-Zhalta, à 25 kilomètres au nord-est de Beyrouth, dans une région sous contrôle syrien.

Toujours de source proche des milices, on indique que Tripoli verserait à chaque officier une solde mensuelle de 1 000 dollars, les sous-officiers devant se contenter de 800 dollars et les simples combattants de 600 dollars. Le premier contingent de recrues druzes devrait gagner la Libye via Damas la semaine prochaine.

Europe

POLOGNE

Cinquante-huit objecteurs de conscience poursuivent une grève de la faim

Bydgoszcz *(AFP)*. – Une banderole accrochée au fronton de l'église Saint-André à Bydgoszcz, dans le nord de la Pologne, arbore le dessin d'une colombe dont les ailes déployées forment le V de la victoire.

Les policiers ont exigé que soit retiré un autre calicot sur lequel on lisait, en grosses lettres : *« Pour le droit au refus du service militaire. »* Depuis le dimanche 13 septembre, cinquante-huit objecteurs de conscience polonais poursuivent dans l'église de cette importante cité industrielle une grève de la faim d'une semaine pour attirer l'attention sur leurs revendications.

L'action a été déclenchée par les militants du mouvement interdit Liberté et paix (WIP), créé en 1985. Depuis l'intervention de la police, leur slogan est suspendu aux murs de la grande salle située sous la nef de l'église. Mercredi 16 septembre en fin d'après-midi, la salle est comble, en ébullition. Le visage très pâle, les traits tirés après quatre jours de jeûne, les pacifistes, qui viennent de toute la Pologne, ont invité les habitants de Bydgoszcz à venir débattre avec eux des problèmes qui les préoccupent. Plusieurs centaines de personnes sont présentes et participent activement à la discussion.

Tour à tour, les orateurs fustigent le *« lavage de cerveau »* auquel sont soumis, pendant deux ans, les soldats du contingent, la prestation de serment obligatoire qui fait référence à l'alliance indéfectible de l'armée polonaise à la *« grande sœur soviétique »*, l'impossibilité pour les partisans du WIP d'accéder au *« service civil »*, pourtant prévu par la législation polonaise. Leurs objectifs immédiats sont d'obtenir la libération de deux des leurs récemment condamnés à des peines de prison pour leur *« refus d'obéir aveuglément »*.

Plusieurs représentants du syndicat dissous Solidarité sont venus exprimer leur soutien. L'un des chefs historiques de l'opposition polonaise, M. Jacek Kuron, s'est lui aussi déplacé.

GRANDE-BRETAGNE

Le Parti libéral et les sociaux-démocrates vont entamer leur processus de fusion

LONDRES
de notre correspondant

Le congrès du Parti libéral britannique, réuni à Harrogate, a approuvé le jeudi 17 septembre, à une écrasante majorité, la fusion avec le Parti social-démocrate. Ce vote est un succès personnel pour le leader des libéraux, M. David Steel, qui devait prononcer vendredi le discours de clôture.

Les libéraux ont un don pour se compliquer la vie. Le processus de fusion qui a été adopté est un casse-tête assorti de clauses restrictives en tout genre. Une motion visant à faire élire par le Congrès une équipe de négociateurs totalement distincte de l'actuelle direction du parti n'a été repoussée jeudi que de justesse...

Le Parti libéral est traditionnellement le refuge de ceux qui refusent la discipline plus stricte des autres partis. Cela ne va pas rendre facile la tâche des onze négociateurs dirigés par M. Steel, qui devront, d'ici au mois de janvier, avoir défini les modalités concrètes de la fusion. Les sociaux-démocrates éliront leur propre équipe de négociateurs le lundi 21 septembre, et un scrutin final devrait avoir lieu dans chaque parti en février.

Le congrès de Harrogate a fait apparaître un désir réel et massif des libéraux de mêler leur destin à celui des sociaux-démocrates puisque la fusion a été approuvée par 998 voix contre 21. Mais l'ambiguïté demeure sur les questions de défense. M. Steel a pratiquement accepté l'idée que la Grande-Bretagne devrait garder à l'avenir une dissuasion nucléaire. Les militants pacifistes, nombreux dans les rangs libéraux, se disent indignés par ce qu'ils considèrent comme une concession aux sociaux-démocrates et presque un reniement.

Reste le problème du nom. M. Steel souhaite que la future formation s'appelle « Parti libéral démocrate ». Le vieux parti de Gladstone, Asquith et Lloyd George, fondé en 1830, devrait donc disparaître officiellement l'an prochain, mais les principes libéraux, qui se résument essentiellement à l'indépendance d'esprit proverbiale de chaque adhérent, ne sont pas en cause. *« On ne change pas le goût du whisky en changeant la forme de la bouteille »*, a déclaré, jeudi, un délégué sous les rires et les applaudissements de l'assistance.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Le rapport définitif sur le suicide de Rudolf Hess

Berlin-Ouest *(AFP.)*. – Un mois jour pour jour après la mort de Rudolf Hess, les quatre puissances alliées garantes du statut de Berlin (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) ont confirmé, le 17 septembre, dans un rapport définitif sur son décès, que l'ancien dauphin de Hitler s'est pendu à la prison de Spandau, le 17 août, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les Alliés, dans leur rapport, précisent que, le 17 août, Rudolf Hess *« s'est pendu au verrou de la fenêtre d'une petite maison du jardin de la prison en utilisant une rallonge électrique servant à alimenter une lampe de lecture »*. *« Des tentatives ont été faites pour le réanimer. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital militaire britannique où, après plusieurs tentatives de réanimation, il a été déclaré mort à 16 h 10 locales »*, ajoute le communiqué.

Le document affirme, en outre, qu'une *« note adressée à la famille Hess a été retrouvée dans sa poche »*. Elle commençait par les mots suivants : *« Merci aux directeurs d'adresser cette note à la maison. Ecrit quelques minutes avant ma mort. »*

Diplomatie

La succession de M. M'Bow à l'UNESCO

Paris soutiendra la candidature du général Yacoub-Khan, ministre pakistanais des affaires étrangères

Les milieux officiels français ont indiqué, jeudi 17 septembre, que la France soutiendrait la candidature de l'ancien général Sahabzada Yacoub-Khan, ministre pakistanais en exercice des affaires étrangères, à la succession de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le conseil exécutif de l'Organisation se prononcera en principe le 6 octobre.

Ce n'est pas sans états d'âme que certains responsables gouvernementaux français se sont *« résignés »* à appuyer le candidat pakistanais. Un slogan en forme de boutade courait ces dernières semaines les couloirs du palais de verre où siège l'UNESCO à Paris. *« Nous voulons un directeur général et non pas un général ! »*

Agé de soixante-sept ans, M. Yacoub-Khan est retiré de l'armée, mais il est ministre d'un régime militaire ayant envoyé à la mort en 1979 Ali Bhutto, premier ministre démocratiquement élu. Ajoutons que le gouvernement du général Zia Ul-Haq laisse appliquer à la lettre la loi islamique dont certaines dispositions pénales (flagellations, etc.) sont contraires à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les partisans de M. Yacoub-Khan font valoir qu'Islamabad est un allié de l'Occident et que l'élection du ministre pakistanais à la tête de l'UNESCO devrait, à tout le moins, préparer le terrain au retour de Washington et de Londres au sein de l'Organisation.

Enfin, l'ancien général, s'il a aussi contre lui, observent certains, un âge peu en rapport avec la tâche écrasante qui attend le nouveau directeur de l'UNESCO, dispose en revanche d'une longue expérience diplomatique, ayant notamment été ambassadeur de son pays à Moscou, à Washington et à Paris. En outre, il parle plusieurs langues, dont le français.

« Malgré ses handicaps, le général Yacoub-Khan est le moins mauvais des candidats officiels (1), encore qu'on puisse se demander si, dans quelques mois, on ne regrettera pas M. M'Bow », se prenait à dire ces jours derniers une personnalité proche de l'hôtel Matignon, où le choix a pourtant été opéré. L'Elysée s'y est rallié bon gré mal gré.

Les jeux, cependant, sont loin d'être faits. D'ici au 6 octobre, jour où le conseil exécutif de l'UNESCO doit voter, d'autres candidatures sérieuses pourraient être officialisées, par exemple celle du biochimiste espagnol Federico Mayor, appuyée par une partie de la communauté scientifique internationale, mais que le gouvernement socialiste de Madrid hésite encore à présenter, car il a été ministre de l'éducation du gouvernement centriste (*le Monde* du 16 septembre).

Il n'est pas du tout exclu, d'autre part, bien qu'officiellement il ne soit pas *« demandeur »*, que le nom de M. M'Bow soit avancé, *in extremis*, par certains membres africains du conseil exécutif.

La conférence générale de l'Organisation devra, en tout état de cause, avaliser le 7 novembre le vote du conseil exécutif.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il s'agit, outre M. Yacoub-Khan, de MM. Wichienbharoen (Thaïlande), Valverde (Equateur), Margan (Yougoslavie), Sa Machado (Portugal), Soedjatmoko (Indonésie), Todorov (Bulgarie), Mme Solomon (Trinité-et-Tobago), Mme Manalo (Philippines) a également été présentée par son pays qui l'a ensuite retirée de la course. La Mauritanie a retiré aussi son éphémère candidat, M. Ahmed Baba Miske. Quelque trente autres personnalités de divers pays sont également candidates mais, pour le moment sans soutien de leur gouvernement (*le Monde* du 20 mai).



Diplomatie

Les négociations sur le désarmement et la préparation du sommet Reagan-Gorbatchev

Essais nucléaires : des « expériences de vérification conjointes » sont prévues

MM. Shultz et Chevardnadze ont publié, le jeudi 17 septembre, un communiqué commun sur les essais nucléaires qui confirme l'engagement des deux parties d'améliorer les procédures de vérification des essais, notamment par un « échange de tests » : l'URSS ferait exploser quelques-uns de ses engins sur le polygone du Nevada, les Etats-Unis faisant de même au Kazakhstan soviétique. Le mois dernier, un porte-parole de l'état-major soviétique avait annoncé que Moscou était disposé à accepter un tel contrôle (*le Monde* du 2 septembre). Le communiqué commun déclare à ce sujet :

« Les parties américaine et soviétique sont tombées d'accord pour entamer avant le 1er décembre 1987 des négociations complètes et par étapes qui seront menées dans un seul forum.

» Dans ces négociations, les deux parties se mettront d'accord, dans un premier temps, sur des mesures de vérification efficaces qui rendront possible la ratification des traités américano-soviétiques dit « du seuil » de 1974 (*Peaceful Nuclear Explosions Treaty*) de 1976. Elles négocieront ensuite d'autres limitations intérimaires des essais nucléaires menant à l'objectif ultime d'un arrêt complet des essais nucléaires dans le cadre d'un processus de désarmement efficace.

» Ce processus aura pour but de chercher à parvenir en priorité – entre autres buts – à l'objectif d'une réduction des armes nucléaires et finalement à leur élimination.

» Pour parvenir à l'élaboration de mesures de vérification améliorées des traités américano-soviétiques de 1974 et 1976, les deux parties ont l'intention de mettre au point et de conduire des expériences de vérification conjointes sur les polygones de tir (de l'autre pays). Ces mesures de vérification seront utilisées – dans la mesure appropriée – dans d'autres accords de limitation des essais nucléaires qui pourraient être conclus ultérieurement. » – *(AFP.)*

Tirs soviétiques contre une patrouille américaine en Allemagne de l'Est

Un militaire américain de la patrouille de Potsdam a été légèrement blessé le jeudi 17 septembre par des soldats soviétiques alors que son véhicule circulait près de la petite ville de Neuruppin, en Allemagne de l'Est. Sept impacts de balle ont été relevés sur le véhicule, où se trouvaient deux membres du groupe de liaison américain de Berlin-Ouest.

Les circonstances précises de l'incident, révélé par le Pentagone jeudi soir à Washington, restent floues. Le gouvernement américain a immédiatement élevé une vive protestation contre « *cet acte inexcusable* ». « *Nous attendons des explications complètes des Soviétiques*, a déclaré le département à la défense, *nos hommes n'étaient pas dans une zone à accès réglementé. Il n'y a aucune excuse pour ce recours à une force meurtrière. Ils passaient, ils ont été interceptés. Cela ressemble à une embuscade.* »

Il y a deux ans, le 24 mars 1985, un officier américain, le commandant Arthur Nicholson, avait trouvé la mort au cours d'une patrouille identique alors qu'il observait à la jumelle des installations militaires soviétiques. A la suite de ce drame, qui avait provoqué une violente polémique entre Washington et Moscou, les deux capitales s'étaient mises d'accord sur des mesures pour éviter de nouveaux incidents. Les Soviétiques s'étaient en revanche refusés à fournir des excuses et à payer des compensations.

Instituées par un accord de 1947, les patrouilles de Potsdam sont officiellement chargées de faire la liaison entre les forces armées des quatre puissances qui ont occupé l'Allemagne après la guerre. Leur mission s'est peu à peu transformée en recherche de renseignement, étant entendu que certaines zones leur sont interdites d'accès.

Les incidents ont été fréquents, depuis la création, en Allemagne de l'Est, de l'ancienne zone d'occupation soviétique. Il y a trois ans, un militaire français avait été tué dans un accident provoqué par un camion militaire est-allemand.

● **Le Parlement européen demande la grâce de Mathias Rust.** – Le Parlement européen prie les responsables soviétiques de gracier *« pour des raisons humanitaires »* le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust, condamné à quatre ans de prison en URSS pour avoir atterri en mai dernier sur la place Rouge.

Dans une résolution adoptée le jeudi 17 septembre à Strasbourg, l'assemblée de la CEE reconnaît toutefois que le jeune Allemand *« a agi en violation de plusieurs lois internationales »* et que *« son vol a mis en danger des vies humaines »*. Sur proposition du groupe socialiste, la résolution, présentée initialement par les conservateurs, a été amendée dans un sens plus sévère pour le jeune Allemand. – *(AFP.)*

Le Vietnam a demandé l'établissement de relations diplomatiques avec la CEE

BRUXELLES (CEE)
de notre correspondant

Le porte-parole de la Commission européenne a confirmé, le 17 septembre, que le Vietnam demandait l'établissement de relations diplomatiques avec la CEE. Les instances communautaires ne devraient pas se prononcer avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Le Vietnam est le premier pays de l'organisation économique du bloc soviétique – le COMECON, qui regroupe les Etats socialistes de l'Europe de l'Est et Cuba, – à demander l'accréditation d'un ambassadeur auprès des Douze.

Les négociations entre la CEE et le COMECON pour une *« reconnaissance mutuelle »*, commencées en 1977 puis interrompues en 1980, ont repris en juillet 1985, mais, pour l'instant, elles n'ont pas abouti.

Sur le plan commercial, Bruxelles a conclu des arrangements dits « techniques » avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et la Pologne, sans pour autant que la Commission soit reconnue par les capitales des cinq pays communistes.

Au cours de ces dernières années, la CEE a accordé à plusieurs reprises des aides humanitaires au Vietnam. Au début de cette semaine, elle a consenti à Hanoï un prêt de 560 000 ECU (1 ECU = 6,90 F), pour subvenir aux besoins des populations sinistrées après le passage, en août dernier, du typhon Betty.

MARCEL SCOTTO.

M. Felipe Gonzalez réaffirme à Bonn son intérêt pour une défense européenne

A l'issue des discussions qu'il a eues à Bonn, à l'occasion du cinquième sommet hispano-allemand, le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, a confirmé le jeudi 17 septembre dans la capitale fédérale l'intérêt que porte Madrid à participer à la redéfinition d'un *« pilier européen de défense »*.

Le chef du gouvernement espagnol s'était déjà entretenu de la question en août dernier avec le président François Mitterrand à Latché, dans les Landes.

Au cours d'une conférence de presse, il s'est félicité des nouveaux projets militaires et stratégiques – tel celui d'une brigade commune – auxquels travaillent Paris et Bonn. Il a estimé que la signature d'un traité américano-soviétique sur la suppression des euromissiles (INF) d'Europe serait un *« tournant »* et devrait conduire à une *« nouvelle pensée »* stratégique, qui implique le renforcement du pilier européen de l'OTAN sans entraîner aucun retrait américain d'Europe.

M. Gonzalez a ajouté que Madrid tient même à participer à la définition de cette *« nouvelle pensée »*, mais qu'il est trop tôt pour savoir en quoi pourrait consister une participation espagnole concrète.

Les réformes de la CEE proposées par M. Jacques Delors ont été également examinées par les deux pays, qui doivent exercer chacun pendant six mois aux premiers semestres 1988 et 1989 la présidence tournante de la communauté. – *(AFP.)*

Les Deux Grands sont d'accord pour éliminer les missiles à moyenne portée

(Suite de la première page.)

MM. Shultz et Chevardnadze avaient passé l'essentiel de la journée de jeudi en tête à tête, faisant venir de temps à autre des experts et examinant les résultats auxquels avaient abouti les différents groupes de travail qui avaient reçu pour mission de faire avancer les choses. A mesure que les heures s'écoulaient, on apprenait successivement que les deux ministres s'étaient fait apporter des sandwiches, que leurs conférences de presse respectives étaient annulées, mais que, selon le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, « *les discussions étaient contructives et valaient la peine d'être poursuivies* ». Son homologue soviétique, M. Guerassimov, ajoutait avec un brin d'ironie : « *Il faut attendre un peu, l'histoire est en train de se faire.* »

Comme cela durait décidément bien longtemps, les deux porte-parole revenaient pour, selon l'expression du même Guennadi Guerassimov, donner « *un os à ronger* » à la presse. Un assez bel os, en vérité. Puisqu'il s'agissait d'annoncer qu'Américains et Soviétiques étaient tombés d'accord pour ouvrir le 1er décembre prochain des négociations sur l'arrêt complet des expériences nucléaires, négociations que Washington refusait depuis 1980. Pour que l'effet de la bonne nouvelle soit encore plus saisissant, les deux porte-parole ont lu chacun une moitié de communiqué.

Ils se gardèrent en revanche d'annoncer qu'en fin d'après-midi MM. Shultz et Chevardnadze s'étaient discrètement éclipsés pour se rendre à la Maison Blanche pour un entretien de trente-cinq minutes avec le président Reagan, qui venait de revenir de Philadelphie, où il avait participé aux cérémonies du bicentenaire de la Constitution des Etats-Unis. Selon toute vraisemblance, l'accord, à ce moment, était acquis, et il s'agissait de consulter le président sur la question de sa rencontre à venir avec M. Gorbatchev.

Concessions soviétiques

Si les grandes lignes d'un accord sur les missiles à portée intermédiaire ont pu être trouvées, c'est, selon des indications données de source américaine, parce que les Soviétiques ont fait d'assez substantielles concessions. Ils auraient en particulier – mais c'était attendu – cessé d'insister pour que les Pershing-1 A appartenant à l'Allemagne de l'Ouest soient mentionnés dans ce texte que les Etats-Unis veulent strictement bilatéral. De la même manière, ils auraient renoncé à exiger que les têtes américaines qui peuvent équiper ces missiles soient retirées d'Europe dans un délai d'un an. De même source, on indique que les Soviétiques ont accepté que toutes les ogives nucléaires américaines puissent rester en Europe aussi longtemps que les lanceurs correspondants n'auront pas été retirés, selon le calendrier agréé, ce qui pourrait prendre plusieurs années. Assez longtemps peut-être pour permettre, entre autres, aux fusées Pershing-1 A de terminer leur temps normal de service (qui doit s'achever en 1991) et, pour l'OTAN, de modifier son système de défense et « boucher les trous » laissés par le retrait des fusées à portée intermédiaire, qu'elles soient américaines ou ouest-allemandes. Déjà le Pentagone envisage d'affecter provisoirement des bombardiers B-52, qui ont vingt-cinq ans d'âge, à la défense de l'Europe, après les avoir équipés de missiles à têtes non nucléaires.

Cependant, la mise au point des procédures destinées à vérifier que les fusées concernées par l'accord FNI auront bien été retirées en temps voulu semble avoir été laborieuse. Et il n'est même pas certain que tout ait été réglé. Cela pourrait expliquer pourquoi seules les « grandes lignes » de l'accord ont été tracées.

Les armes stratégiques

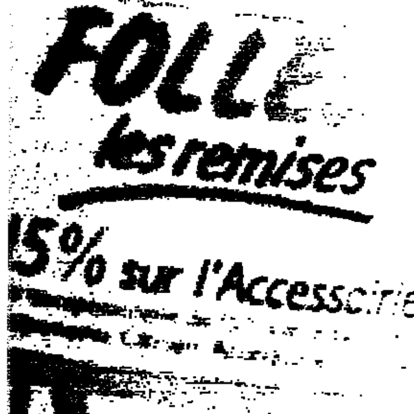
Au cours de ces trois journées d'entretiens, Américains et Soviétiques ont abordé l'ensemble des questions de contrôle des armements, c'est-à-dire également les armes chimiques et les armes stratégiques. Sur ce dernier point, les Soviétiques seraient venus avec des propositions nouvelles ; ils auraient notamment accepté que soient fixés non seulement le nombre total de vecteurs autorisés mais aussi des « *sous-limites* » pour les fusées, les bombardiers et les sous-marins, aucune composante de cette triade stratégique ne pouvant représenter plus de 60 % du total. Il s'agit là d'un point très important pour les Américains, puisque cela devrait aboutir à réduire l'importance relative des fusées terrestres de l'URSS, point fort de son système de défense.

Les négociateurs soviétiques auraient aussi fait preuve d'une souplesse nouvelle dans le domaine de l'expérimentation des armes spatiales. Toutefois, selon le *Washington Post*, les responsables américains ne seraient pas d'accord entre eux quant à l'intérêt réel des propositions soviétiques en ce domaine. Cela ne pourra que rendre encore un peu plus inconfortable la situation de l'administration Reagan sur l'IDS, dont elle a fait un cheval de bataille, mais un cheval de plus en plus étroitement entravé par le Sénat. Lorsque la Chambre haute a approuvé, jeudi, l'amendement qui impose à l'exécutif une interprétation très stricte du traité ABM de 1972, et donc l'empêche de mener comme il le souhaite ses expériences sur la « guerre des étoiles », il s'est trouvé huit sénateurs républicains pour se joindre à la majorité démocrate (en sens inverse, un seul démocrate a fait défection).

« *Quelle gifle lancée à nos négociateurs... Nous devrions avoir honte de nous !* », s'est écrié un sénateur républicain fidèle au président. Mais rien n'y a fait. M. Reagan peut encore opposer son veto à cet amendement, mais il lui faudrait pour cela bloquer l'ensemble du budget de la défense et s'engager dans une nouvelle bataille avec le Congrès, au lieu de savourer tranquillement le fruit de ses négociations avec Moscou.

Et puis le président va sans doute devoir compter, comme d'habitude, avec des récriminations venues d'un autre bord. Au Pentagone, on a apparemment très peu apprécié que les entretiens aient été menés pour l'essentiel en l'absence des représentants du ministère de la défense et que, dans les groupes de travail, les rares experts du Pentagone finalement conviés aient été priés de s'asseoir au fond de la salle, non à la table des négociations. Ce sont des détails de ce genre qui entretiennent l'amitié entre l'équipe de M. Shultz et celle du secrétaire à la défense, M. Weinberger...

JAN KRAUZE.



Amériques

ÉTATS-UNIS

Le pape n'a pas réussi à se faire entendre de la communauté homosexuelle

Le pape achevait, vendredi 18 septembre, à San-Francisco son bref séjour sur la côté ouest des Etats-Unis, et devait s'envoler aussitôt vers les grands lacs pour la dernière escale de ce deuxième voyage pastoral aux Etats-Unis : Detroit.

SAN-FRANCISCO
de notre envoyé spécial

Jean-Paul II prenant dans ses bras, embrassant et berçant un garçonnet de cinq ans atteint d'un SIDA en phase terminale à la mission Dolores, au cœur de San-Francisco tandis que l'extérieur quelque deux mille manifestants crient « *honte, honte, honte* », et « *pape, rentre chez toi* » : cette image contrastée demeurera sans doute l'une des plus fortes de ce trente-sixième voyage.

Les *gays* de San-Francisco attendaient naturellement Jean-Paul II en embuscade. La manifestation autorisée par la police dans un espace soigneusement délimité, situé à une centaine de mètres de l'entrée de la mission, comptait aussi la participation d'activistes juifs, de militants antinucléaires, de féministes, d'anciennes religieuses, d'athées proclamés, de gauchistes, de sympathisants de la cause amérindienne, ainsi que de curieux, venus sans excessive hostilité « *se payer la tête du pape* ».

Beaucoup arboraient une mitre en papier journal ; certains, des habits ecclésiastiques avec un détail bouffon. « *C'est un homme comme un autre, avec une robe* », proclamait une pancarte. Mais le sentiment émanant du noyau le plus actif était la haine plus que la dérision. « *Il est temps d'arrêter le renouveau de la bigoterie* », lisait-on sur un grand calicot.

Les organisations homosexuelles avaient de vifs griefs contre Jean-Paul II. Le principal était la lettre aux évêques, envoyée en novembre dernier par la Congrégation de la doctrine de la foi, dirigée par le cardinal Ratzinger, sur « *la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles* » – un document qui marquait un durcissement de la doctrine traditionnelle, en recommandant notamment de retirer tout appui ecclésial aux groupes *gays*, tant pour ce qui est de l'« *organisation d'offices religieux* » que de l'« *utilisation de locaux de l'Eglise* ». Ce qui visait directement le mouvement le plus structuré à l'échelle des Etats-Unis, le mouvement Dignity, qui regroupe les catholiques homosexuels.

Enfin, beaucoup reprochent au pape de n'avoir que trop attendu pour prononcer ses premiers mots à propos des victimes du SIDA : dans l'avion qui l'amenait de Rome à Miami, Jean-Paul II avait déclaré aux journalistes : « *J'ai de l'affection pour eux.* » Encore le propos complet était-il considéré comme teinté d'ambiguïté : « *L'Eglise fait tout ce qu'elle peut pour gérer la maladie et en prévenir le contexte moral* », avait-il précisé. Ce « *contexte moral* » est-il autre chose justement que l'homosexualité ? Interrogé sur le point de savoir si, comme l'avait récemment assuré le cardinal Siri, alors archevêque de Gênes, le SIDA était « *un châtiment de Dieu* », Jean-Paul II a simplement répondu dans l'avion : « *Que sait-on des intentions de Dieu ? C'est un mystère. Nous savons seulement qu'Il est justice, miséricorde et amour.* » Plus tard, a San-Francisco, il devait conclure son bref discours en disant : « *Dieu vous aime tous, sans distinction, sans limites... les vieillards... ceux d'entre vous qui sont malades, ceux qui souffrent du SIDA et du syndrome* (1) *lié au SIDA* ».

Jeudi matin, le pape avait fait une brève escale entre Los Angeles et San-Francisco, dans le diocèse de Monterrey pour célébrer une messe devant cent mille personnes à Lagunas-Secas.

Parmi les personnalités qui ont accueilli le pape à Monterrey figurait l'acteur Clint Eastwood, maire de la petite commune voisine de Carmel. Les télévisions s'en sont naturellement donné à cœur joie pour diffuser à travers l'Amérique l'image de cette rencontre entre le « macho » du Far-West et celui que d'aucuns surnomment ici déjà « *le shérif de la foi* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Aids Related Complex, ou ARC.

La course à l'investiture pour l'élection présidentielle

Joseph Biden le plagiaire Pat Robertson le « télévangéliste »...

WASHINGTON
de notre correspondant

La course à l'investiture pour l'élection présidentielle est à peine lancée que certains candidats trébuchent déjà. M. Gary Hart, l'un des rares démocrates vraiment connus, a dû renoncer, victime d'un week-end en trop bonne compagnie, et, s'il continue à s'empêtrer dans ses « *regrets* » de play-boy devenu moraliste, c'est seulement désormais pour ménager l'avenir. Et voici qu'un des « sept nains » encore en piste dans le camp démocrate, M. Joseph Biden, se trouve, lui aussi, en difficulté en raison d'une légèreté d'un autre genre.

Lui qui passe pour un orateur brillant est accusé de plagiat. On a commencé par s'apercevoir que l'émouvante tirade par laquelle il avait achevé un de ses discours, à la fin du mois dernier, n'était autre que le morceau de bravoure de la dernière campagne du leader travailliste britannique Neil Kinnock. Y compris une allusion à des ancêtres mineurs, dont, dans le cas de M. Biden, on ignorait jusque-là l'existence (son père vendait des voitures).

Il est apparu ensuite que le sénateur du Delaware était coutumier du fait et que certains temps forts de ses discours avaient déjà été entendus, mot pour mot, dans la bouche de Robert Kennedy, Hubert Humphrey, etc.

Les assistants du candidat ont d'abord expliqué que l'orateur « *oubliait* » parfois de citer ses sources. Que d'ailleurs c'était une pratique courante, un hommage au véritable auteur de ces paroles. Mais l'affaire commence à prendre un vilain tour : on accuse à présent le candidat d'avoir été sanctionné, il y a vingt et un ans de cela, pour des appropriations de même ordre lorsqu'il était étudiant en première année de droit.

Le sénateur a donné une conférence de presse pour se défendre, mais il s'est surtout enfoncé. Dressé sur ses ergots, il a répété qu'il s'était conduit comme un « *nigaud* », mais que cela n'enlevait rien à « *sa droiture et à ses autres qualités* ». Et d'ajouter hautement qu'il ne renoncerait pas : « *Je suis dans cette course pour y rester, je suis dans cette course pour gagner.* »

En attendant, M. Biden se trouve en fâcheuse posture au moment même où les feux de la rampe sont braqués sur lui. En tant que président de la commission judiciaire du Sénat, il est l'interlocuteur et, en fait, l'adversaire direct du juge Bork, ce magistrat nommé à la Cour suprême par le président Reagan et qui tente d'obtenir une difficile confirmation de sa nomination par le Sénat.

« Sous l'inspiration divine »

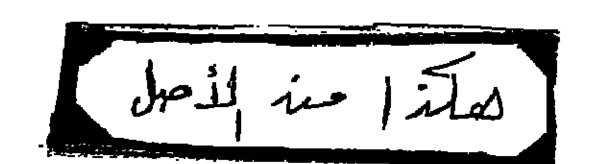
Les républicains connaissent des ennuis d'un autre ordre. Leur problème actuel a pour nom Marion Pat Robertson, un prédicateur baptiste qui exerce son talent à la télévision et vient de devancer tous les candidats « sérieux » au cours d'un vote d'essai dans l'Iowa et d'un test de procédure dans le Michigan. Ces deux résultats n'ont guère de valeur réelle et témoignent avant tout du sens de l'organisaion déployée par le candidat et son équipe. Mais, tout de même, qu'un simple « télévangéliste » dépasse par deux fois tous ses adversaires potentiels est inquiétant.

Le phénomène risque d'entraîner une surenchère dangereuse, car Pat Robertson se situe tout à fait à droite du Parti républicain et a le privilège d'agir « *sous l'inspiration divine* ». L'homme a le sens des affaires et beaucoup d'argent, mais on imagine mal qu'il puisse aller bien loin dans la course à la présidence. Pourtant, lui-même, se prend désormais au sérieux, affirme qu'il a reçu plus de trois millions de lettres de soutien et qu'il annoncera formellement sa candidature le 1er octobre.

Ses succès, même un peu factices, ne peuvent que sonner désagréablement aux oreilles du principal candidat républicain, qui est tout de même le vice-président des Etats-Unis. D'autant que M. George Bush n'est arrivé que troisième dans le vote de l'Iowa, devancé non seulement par Robertson, mais aussi par le sénateur Robert Dole, leader de la minorité républicaine au Sénat. M. Bush a pris l'avertissement très au sérieux, et il a déclaré que lui et son équipe avaient « *beaucoup de travail devant eux* ». Le vice-président reste malgré tout en tête dans les sondages et son expérience et ses fonctions devraient continuer à le servir.

Quant au sénateur Dole, il vient de recevoir un renfort précieux, celui de sa femme, qui a démissionné de ses fonctions de secrétaire aux transports pour se consacrer entièrement à la campagne de son mari. Mme Elizabeth Dole devrait se montrer fort efficace dans ce rôle, car elle sait attirer les foules et est considérée comme un très bon orateur. Seule femme du gouvernement, elle était en poste depuis quatre ans et a longtemps balancé avant de renoncer à un travail qui la « *passionnait* ». Avant de céder aux pressions, elle a même trouvé « *curieux* » qu'une épouse de candidat soit obligée de quitter son poste pour aider son mari alors que certains candidats eux-mêmes conservent leurs fonctions pendant la campagne. Une pierre dans le jardin de M. Bush et de quelques autres.

J. K.



Les déclarations du président de la République sur TF1

M. François Mitterrand a, jeudi soir 17 septembre, répondu pendant une heure quarante-cinq aux questions de Christine Ockrent sur TF1. Il a, à cette occasion, une nouvelle fois précisé qu'il n'a *« pas pris sa décision »* d'être ou de ne pas être de nouveau candidat à la présidence de la République. Il s'est surtout attaché à délimiter le cadre dans lequel s'exercent son autorité et ses décisions. Il est, a-t-il réaffirmé, *« un président qui décide »*.

Appelé à réagir à chaud sur les *« préoccupation des Français »* — terrorisme, racisme, SIDA et chômage — illustrées par des témoignages anonymes et de personnalités, le chef de l'Etat s'est placé sur le terrain de la morale en préconisant tolérance et solidarité. Ainsi, confronté à une jeune femme blessée, le 17 septembre 1986, dans l'attentat de la rue de Rennes, il a affirmé qu'il n'y a pas de *« raison d'Etat »* pour cacher la vérité aux Français sur les poseurs de bombes, refusant toutefois, *« pour ne pas nuire aux otages »*, de nommer les *« deux ou trois Etats qui ont encouragé, subventionné et entretenu le terrorisme »* en France.

Puis, face à un homme séropositif expliquant sa volonté de ne pas être tenu à l'écart de la société, M. Mitterrand a estimé qu'il faut éviter l'*« exclusion »* et les *« excès »* de certains pays, rendant hommage sur ce point à l'action du ministre de la santé, Mme Michèle Barzach.

Reconnaissant une nouvelle fois que personne ne détient la *« recette »* pour enrayer le chômage, M. Mitterrand s'est refusé à emboîter le pas des responsables socialistes qui accusent MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur d'avoir attribué à leurs amis politiques la direction des entreprises privatisées. *« Je ne veux pas me mêler de ces querelles »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Je ne pense pas à ce genre de polémiques pour l'instant* (...), *je me réserve. Vous verrez bien. »*

Après avoir dénoncé ceux qui *« pataugent »* dans l'exploitation d'affaires de toute sorte, le chef de l'Etat a apporté son entière confiance à M. Christian Prouteau, impliqué dans l'affaire dite des Irlandais de Vincennes.

A l'issue de cette émission, regardée par 19 % des foyers français selon un sondage de l'institut CSA publié par *le Parisien libéré*, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a jugé que M. Mitterrand *« sera contraint et forcé »* de se représenter. *« S'il n'est pas candidat, je veux bien qu'on me coupe la main »*, a ajouté M. Baudouin. Ce point de vue est partagé par 60 % des 1008 personnes interrogées jeudi soir entre 21 h 30 et 22 h 30 par CSA. Selon CSA, 83 % de ces personnes interrogées ont jugé bonne la prestation présidentielle.

De son côté, M. Raymond Barre, qui visite le Cantal et le Lot, a ironisé sur l'attitude *« œcuménique »* du chef de l'Etat, qui se pose en *« rassembleur, tout en rappelant dès qu'il le peut la confession à laquelle il appartient »*.

« Avec l'expérience, je saurais mieux faire »

Au cours de l'émission, M. François Mitterrand a traité, en réponse aux questions de Mme Christine Ockrent, les sujets suivants :

L'état de la cohabitation

« Vous aussi, vous venez de dire : « accrocs à la cohabitation », mais qu'est-ce que cela veut dire ? Cela n'a pas beaucoup de sens, parce que la cohabitation, est-ce que vous imaginez que c'est la vie rêvée ? (...). La cohabitation, c'est le fait que deux majorités populaires se sont successivement exprimées et de façon différente, l'une pour le président de la République, que je suis, l'autre pour la majorité parlementaire dont le gouvernement est l'expression. Voilà la réalité ; elle est donc forcément comme une sorte de dialectique permanente ; elle n'est pas facile à vivre. Alors « accrocs », cela veut dire quoi ?



(Dessin de Bas, paru dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 18 septembre.)

» *Si l'on était d'accord a priori*, ce ne serait même pas la peine de parler de cohabitation...

» (...) Pourquoi vivons-nous la cohabitation comme vous dites ? On la vit parce que c'est un devoir, et d'abord un devoir pour moi devant une situation naturellement conflictuelle, de faire passer quand il le faut, c'est-à-dire quand c'est important, l'intérêt général, et d'éviter une crise inutile aux Français. Voilà...

» (...) Il faut que les Français sachent, à propos de ce que vous appelez les accrocs de la cohabitation, ce que représente le président de la République, ce qu'il doit être pour bien situer les rapports des valeurs... Qu'est-ce que vous voulez, il faut quand même s'habituer à traiter chacun avec équité. Quand les gens s'opposent, moi je dis *convictions contre convictions, oui, mais* sectarisme contre sectarisme, non, et je suis là pour essayer de modérer les élans, ce que je fais, croyez-le, de part et d'autre...

» Qu'est-ce que la cohabitation ? Je suppose que vous ne voulez pas d'un président ectoplasme, eh bien, moi non plus... Je crois vraiment que la France a besoin d'un président qui préside dans les domaines qui sont les siens... C'est ce que j'ai dit au camp de Caylus l'année dernière devant les militaires quand j'ai défini quelle était la ligne stratégique de notre défense pour notre sécurité...

« Un président qui décide »

» (...) La France a besoin d'un président qui décide en matière de politique étrangère, la position de la France dans le monde, et en matière de défense : notre armée, notre sécurité, notamment. Il y a d'autres choses, mais je ne veux pas être trop long.

» Deuxièmement, elle a besoin d'un président qui, sur d'autres questions, chaque fois que l'unité nationale apparaît comme ébréchée ou menacée, arbitre entre les intérêts concurrents.

» Et puis, elle a aussi besoin, dans le même personne, d'un président qui préserve les institutions et qui protège les plus faibles, qui exprime, disons, son avis, son conseil.

C'est ce que j'ai fait hier au conseil des ministres, c'est ce que je fais en toute occasion — pas souvent — qui me paraît indispensable pour la conduite de la France.

» Il faut que les Français comprennent ce rôle du président...

» De toutes manières, c'est une bonne chose que le gouvernement soit pleinement responsable des actes du gouvernement, que le président soit responsable de ce que je viens de dire, et que le Parlement retrouve une large part de l'autorité qu'il devait avoir dans la confection, l'élaboration et le vote de la loi. Alors, chaque chose sera en place et cela marchera mieux.

» Donc, là-dessus, il n'y a pas de difficulté. J'essaye simplement de faire comprendre que, lorsque j'interviens à propos d'un budget, sur un sujet qui paraît non pas mineur — c'est capital, — mais enfin un peu étranger à mes fonctions, il est normal que je dise au gouvernement ce que je dis aux Français : attention d'éviter tout ce qui peut atteindre l'unité nationale.

» Le président de la République doit exprimer son avis, doit conseiller, doit préserver les intérêts des Français. C'est ce que je disais pour commencer : un président qui décide en certaines matières, un président qui arbitre chaque fois que l'unité nationale risque d'être mise en péril, et un président qui préserve, un président qui protège. J'essaierai de donner les meilleurs conseils possibles au gouvernement quel qu'il soit...

Candidature : « Je ne connais pas ma décision »

» Je suis — je l'ai répété si souvent *que j'ai peur de lasser l'attention* — président de la République. Je ne me place pas en situation de candidat. Si j'avais envie d'être candidat, il y a une époque électorale, une époque électorale officielle ; elle est très brève, c'est quelques semaines. Mais je trouve tout à fait déplorable que pendant des mois on règle la marche du pays autour de campagnes électorales qui, souvent, adoptent un ton qui ne me paraît pas recommandable. Moi, je ne veux pas me mettre dans cette situation ; je veux dire : *laissez donc les candidats* s'occuper de leur candidature...

» (...) Tous les candidats sont toujours en situation difficile ; ceux du Parti socialiste comme les autres, les autres comme ceux du Parti socialiste. Vous croyez que c'est agréable ici et là d'être plusieurs pour prétendre à la même fonction, *avec des mérites que l'on croit supérieurs* ? (...) Ce n'est pas facile, c'est certain, et je leur souhaite bon courage. Mais ils font un travail qui n'est pas le mien. Et moi je fais un travail qui n'est pas le leur. Je ne sais pas pourquoi les milieux politiques se sont mis dans la tête qu'il vaudrait mieux pour eux que je ne sois pas candidat ! Alors, cette espèce de crainte qu'ils ont les porte constamment à me coller aux semelles et à observer chaque millimètre que *je fais ici ou là, dans telle* ou telle direction.

» (...) Est-ce que j'agirais autrement parce que l'expérience de bientôt sept ans aura marqué ma vie ? Oui, sûrement. Je crois que je saurais mieux faire. (...) Est-ce qu'il faut s'occuper longtemps des affaires politiques ? J'ai trouvé l'autre jour un livre de Plutarque, dont le titre, dans la traduction d'Amyot, dit — vous savez, c'est la façon qu'avaient les vieux Grecs : *Si l'homme d'âge se doit encore entremettre et mêler des affaires publiques.* C'est le titre... Est-ce que les personnes âgées doivent encore se mêler des affaires publiques ? Et il apporte la réponse, lui, Plutarque... Il dit : oui. Vous savez quelle est la *raison qu'il invoque dès le point* de départ ? Il dit : parce qu'on n'a jamais vu l'âge transformer une abeille en bourdon...

» Quant à mon choix personnel, comment voulez-vous que je puisse désirer, pour des années encore, continuer une vie certes très remplie, *une vie passionnante qui est* la mienne comme premier représentant de la France, comment voulez-vous qu'en face de l'âge qui vient, des soucis que cela donne, des aspirations qui sont les miennes, comment voulez-vous que je considère cela comme un idéal absolu ? Oui, j'aime beaucoup vivre en ma compagnie — ce n'est pas qu'elle soit... Mais, enfin, essayer de mieux comprendre ma relation avec les autres et avec la vie, avec l'explication même de la vie, que je trouverais pas, pas plus que personne, mais dont j'aimerais me rapprocher... Oui, j'aimerais cela. Pour ça, il faut *du temps, il faut de l'unité de vie, et* la vie politique ne permet pas cette unité de vie.

» Alors, je vous dis là quelle serait ma préférence, mais je ne vous ai pas dit quel serait mon choix. J'ai cité il y a quelque temps — cela a été repris — ce mot merveilleux d'un *président de la République*, italienne je crois, auquel on posait la question, et qui a dit : *« La meilleure partie de moi-même me conseille de ne pas le faire... mais c'est l'autre qui l'emportera ! »* (...) Je veux simplement vous dire que mon souhait, mon envie, mon désir, n'est pas d'être candidat, mais je ne donnerai à personne l'avantage ou la facilité de dire, au mois de septembre 1987, ce que sera ma décision en 1988.

» J'ajoute que, par rapport au pays, je dois jusqu'à l'échéance accomplir ma tâche. Rien ne doit venir la compliquer, ni la diminuer dans l'esprit des Français. *Je dois* pouvoir rester le président de tous. Et naturellement une candidature de quelque type qu'elle soit, en tout cas prolongée, ne pourrait que nuire à cette façon de faire.

» Donc, n'attendez rien de moi. J'en suis navré parce que cela me plairait de vous faire des confidences, mais je n'en ferai pas. Je connais mon désir, mon désir n'est pas de rester président de la République. *Je ne connais pas ma décision* parce que cela dépendra de ce que je jugerai être l'intérêt du pays et dans quelle mesure cela me concerne. »

Les « affaires »

« Je n'ai jamais hésité à prendre part au combat d'idées, au combat *politique*. Je n'ai pas, *quelquefois*, ménagé mes adversaires, c'est vrai. Mais jamais sur les personnes. Laissez ceux qui en ont le goût, ceux dont c'est la nature, ceux qui vivent là-dedans, ceux qui aiment patauger... laissez-les faire. »

Interrogé sur l'affaire des Irlandais de Vincennes et l'inculpation de M. Christian Prouteau, il déclare : « Je n'ai pas donné le feu vert. J'ai donné un élan décisif à quelque chose qui était complètement enrayé (...) M. Chalandon m'a demandé rendez-vous. *C'est le garde* des sceaux, M. Chalandon. M. Chalandon est venu me voir. Bien entendu, je l'ai reçu. Il m'a dit : « Eh bien voilà, je suis ennuyé, cela fait plusieurs mois que le juge d'instruction me demande l'inculpation du lieutenant-colonel Prouteau pour cette affaire dite des *Irlandais de* Vincennes, qui date de 1982, parce qu'un officier de gendarmerie l'accuse de lui avoir donné des avis... etc (...) Alors moi, je ne sais pas quoi faire ; cela fait plusieurs mois que je ne réponds pas, que je ne dis pas au parquet d'envoyer les réquisitions... »

» Je lui ai dit : « Monsieur le Garde des sceaux, je ne comprends absolument pas ce que vous dites là ! Votre devoir est de laisser le juge d'instruction faire ce qu'il a envie de faire ; et il ne doit y avoir aucun frein de la part du pouvoir exécutif, ce n'est pas son rôle. S'il sortait de ce rôle-là, il commettrait une faute *majeure. » Je n'ai pas dit :* « Inculpez le lieutenant-colonel Prouteau. » J'ai dit : « Laissez le juge d'instruction agir à sa guise ; et s'il estime qu'il faut inculper, à ce moment-là vous devez demander au parquet ses réquisitions, et le lieutenant-colonel Prouteau sera inculpé. »

» Cela dit, je suis obligé de vous dire que j'ai la plus grande estime, que j'aime beaucoup le colonel Prouteau, qui est mon collaborateur et qui le reste, que j'ai pleine confiance en lui. Songez que c'est quand même un homme extraordinaire ! Vous savez combien d'otages de toutes sortes, de caractère terroriste *ou simplement criminel*, il a délivrés ? Quelque 450. C'est lui qui a fondé le GIGN, qui est une troupe d'élite qui nous est enviée dans le monde entier. Il en a été le chef avant d'être mon collaborateur (...) Vous savez, faire confiance au colonel Prouteau, c'est facile. M. Giscard d'Estaing lui a décerné la *Légion d'honneur à titre exceptionnel*, en raison de ses grands mérites ; M. Chirac a tenu à lui tresser, lui aussi, des lauriers mérités. Cet homme a été blessé en plein visage à plusieurs reprises parce qu'il était le premier à lutter contre les terroristes (...)

» Il y a une personne qui est, elle, déjà inculpée, et qui essaye de s'abriter derrière — à tort ou à raison, je n'ai pas à en juger — le colonel Prouteau, en l'accusant. Il y a une personne qui accuse le colonel *Prouteau de lui avoir donné un mauvais conseil* (...) Les Français, ils apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau, qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire. Je l'estime désintéressé et je fais confiance à son courage et à son sens de la vérité. » (...)

Terrorisme

Une des victimes de l'attentat commis le 17 septembre 1985 à Paris intervient dans le débat. M. Mitterrand déclare :

« Si le gouvernement (...) sait qui a tué, qui a voulu tuer, il le dira. *Mais c'est une recherche difficile.* On peut, certes, déjà à peu près circonscrire les lieux. Vous savez bien les lieux où il y a des organisations terroristes et aussi quels Etats les soutiennent, quels sont les Etats qui les dirigent, qui les gouvernent. Puisque c'est une guerre, il faut employer les moyens de la *guerre*, (...) à *condition d'être sûr de* savoir aussi exactement que possible, et de ne pas condamner des gens qui, à leur tour, seraient innocents (...)

» Parlons clairement. Les criminels, dans un temps, on a dit : « C'est l'OLP. » On ne le dit plus plus pour l'instant, par rapport aux problèmes qui nous frappent, nous. On a dit : « Ce sont les groupes Hezbollah, ils portent des noms différents, Jihad islamique (...) » Ces criminels totalement méprisables, il faut les détruire, c'est sûr, mais ils ne sont pas toujours à notre portée, ils ont des otages. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a des Etats qui ont prêté la *main. On parle d'un sujet difficile* parce qu'il y a des Français qui sont détenus actuellement, et dont le sort dépend de ceux que je pourrais désigner, du moins sur lesquels se portent ma pensée et mon soupçon. (...) Je dis simplement que les Etats, on les connaît, vous les connaissez, l'opinion les connaît. Il y deux ou trois Etats qui ont encouragé, subventionné, entretenu le terrorisme. Ces Etats-là doivent être tenus en lisière et doivent être dénoncés en tant que tels. Je n'en dirai pas davantage pour ne pas nuire aux Français et aux autres qui sont, à l'heure actuelle, menacés de mort. » (...)

« Les problèmes intérieurs ne pèsent aucunement là-dessus, répond M. Mitterrand à une question sur le lien entre le calendrier politique et les négociations. Il faut que les dirigeants français soient assez patriotes pour être vraiment à l'abri de ce genre de dénonciation et de suspicion. Chacun doit faire son devoir clairement. Moi, je ne soupçonne personne de s'adonner à des manœuvres de ce genre, et s'il en est, s'il devait y en avoir, alors, ils devaient être livrés au mépris public, c'est *évident* (...)

» Tous les gouvernements que j'ai connus peuvent se targuer d'avoir vraiment lutté et obtenu des résultats *contre le terrorisme. Ce* gouvernement comme les autres. Il y a des hommes énergiques qui s'en occupent et qui ont beaucoup de constance dans leur action, mais j'en ai connu d'autres. Moi, personnellement, je n'accepterais pas qu'il y ait une sorte de monopole dans la défense de la France, ni par celui-ci, par celui-là, ni ne m'en prévaudrais au bénéfice de ceux qui seraient plus proches de moi ; ce n'est pas juste.»

Racisme

Le chef de l'Etat constate : « Il y a une réalité raciste en France. Elle n'est pas dominante. Elle touche tout de même une fraction de la population. On peut incriminer ce que l'on voudra, mais c'est souvent l'ignorance (...), les difficultés de la vie quotidienne *[qui l'expliquent]*. A partir de là, le devoir de tous ceux qui peuvent conduire l'opinion, ceux qui dirigent des Eglises, des sociétés de pensée, des sociétés philosophiques (...) et les partis politiques doivent veiller, non seulement à ne pas mettre de l'huile sur le feu, à ne pas aggraver cette propension naturelle, à attribuer toujours à d'autres la cause de ses propres difficultés. C'est tellement facile ! Ils sont noirs, ils sont jaunes, ils sont ceci, ils sont cela... Généralement, ce sont des gens qui vivent durement, des prolétaires. On les voit traîner dans les

(Lire la suite page 8.)

Le comte de Paris pour la réélection de M. Mitterrand

Le comte de Paris *« souhaite »* que M. François Mitterrand sollicite un nouveau mandat présidentiel et qu'il soit réélu car, affirme-t-il, *« quatorze ans, cela donne le temps de faire... »*. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *l'Express* daté 18-24 septembre, le comte de Paris, qui ne peut dire *« que du bien du chef de l'Etat »*, estime que *« plus l'élection approche, plus sa position d'arbitre en dehors de la mêlée prend de l'importance »*. S'il éprouve, en outre, *« beaucoup de sympathie »* pour M. Jacques Chirac, qu'il qualifie de *« battant »*, le descendant de Louis-Philippe remarque cependant que *« l'enthousiasme ne suffit peut-être pas pour être un homme d'Etat »*.

Du bon usage d'un supergendarme

Un président de la République ne se renie pas. Il a accordé sa confiance, il la maintient. C'est du moins la philosophie de M. Mitterrand, *jamais démentie quand ses* proches devaient faire face à l'adversité. Il l'avait déjà montré, en septembre 1985, lors de la démission de M. Charles Hernu, au terme — provisoire ? — de l'affaire Greenpeace. *« A l'heure de l'épreuve, je suis, comme toujours, votre ami »*, avait-il alors écrit au ministre de la défense qui, récemment, dans *le Nouvel Observateur* du 28 août, a pourtant explicitement reconnu, au détour d'une phrase, sa responsabilité dans l'attentat contre le mouvement écologiste : « Rainbow-Warrior *est une action d'Etat que j'ai menée. »*

Aujourd'hui, M. Mitterrand se proclame l'ami, presque le frère d'armes, de M. Christian Prouteau, l'ancien chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), le tireur d'élite au sourire désarmant, l'homme de terrain devenu, depuis juillet 1982, homme de cabinet à l'Elysée, conseiller technique avec le titre de préfet, octroyé en 1985. *« M. Prouteau, qui travaille, déjà, vous le savez, à mes côtés »*, avait simplement dit, le 18 août 1982, en pleine vague *d'attentats, le président de la République* pour présenter celui qu'il venait de nommer à la tête d'une *« mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme »*.

Hélas ! la cellule antiterroriste de l'Elysée, ainsi qu'on devait rapidement la baptiser, butait, dix jours *plus tard, le 28 août, sur les « Irlandais de Vincennes »*. Maintenant que le parquet demande, bien tardivement, des comptes à M. Prouteau, accusé par le commandant Jean-Michel Beau d'avoir *« suborné des témoins »*, en clair, incité des gendarmes à mentir au juge d'instruction, M. Mitterrand annonce qu'il défendra bec et ongles cet *« homme extraordinaire »*, *« désintéressé »*, *« le prototype de ce que notre armée peut produire »*.

Pourtant, à l'Elysée, personne ne cache que la création de la cellule fut une erreur, un maladroit mélange des genres entre police et politique, aggravé par les méthodes d'investigation très particulières de l'adjoint d'alors de M. Prouteau, le fougueux capitaine Paul Barril. On dit même *que, après l'annonce, au début de* l'été, d'inévitables réquisitions d'inculpation, un conseiller aurait demandé au président de *« lâcher »* le super-gendarme, qui est loin d'être socialiste.

M. Mitterrand, outre son refus de se dédire, a décidé de jouer plus finement. Si la cellule n'a guère *apporté que des déboires* à l'Elysée, M. Prouteau, aujourd'hui, sera très utile. Parole contre parole, Prouteau contre Beau, il saura se défendre, assure-t-on, et, sur fond d'odyssée militaire, retourner l'avantage en faveur de la présidence. *« Comme le colonel North pour Reagan »*, ajoutent certains. Ce qui n'est pas forcément un compliment, l'exemple américain étant celui de la séduction par le mensonge au nom de la raison d'Etat. *« Laissez-les faire »* : la phrase de M. Mitterrand, en cette période de scandales tous azimuts, résonne comme un avertissement.

E. P.

M. PIERRE MAUROY

Invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Pierre Mauroy, député socialiste du Nord, maire de Lille, président de la Fédération mondiale des villes jumelées, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 20 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien premier ministre répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Les déclarations du président de la République sur TF1

(Suite de la page 7.)

rues quand ils sont chômeurs. Naturellement, c'est facile à exploiter. Le premier devoir des politiques, et des autres, c'est non seulement de ne pas faciliter cette propension d'un certain nombre de nos compatriotes, mais aussi, renversant la vapeur, de leur dire, de leur apprendre, de leur expliquer que c'est une erreur fondamentale. Toute l'histoire de France s'est faite de races et d'espèces tout à fait différentes. »

Pour M. Mitterrand, les immigrés apportant leur travail, « doivent recevoir la protection des lois qui protègent tout travailleur dans la vie sociale, dans la vie quotidienne ». *Après avoir relevé qu'Harlem Désir,* « exemple de générosité, d'ouverture de cœur et d'intelligence de la situation », « *qui* » parle beaucoup mieux de la France que bien des Français d'*[origine]*, comme on dit, qui en parlent aujourd'hui », *il estime que le report de la réforme du code de la nationalité est une bonne chose. Il ajoute :* « Le code de la nationalité était au fond une mauvaise idée dans la façon dont il a été abordé. Tout de suite, des éléments de propagande se sont déchaînés. Il y a quelques mois, on disait : c'est nécessaire ; et puis aujourd'hui, cela l'est déjà beaucoup moins. En politique, les choses sont comme cela. »

M. Le Pen

Après avoir estimé qu'il n'existe pas de procédure permettant la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen, M. Mitterrand indique :

« Je désapprouve évidemment très simplement, sans hausser le ton, mais vraiment avec ma conviction personnelle, je désapprouve totalement les propos de cette sorte, qui n'ont pas de sens utile par rapport au service de la France, mais qui, en même temps, ne peuvent qu'aigrir des relations déjà compliquées. »

Favorable à l'idée de M. Charles Pasqua, de faire de la contestation des crimes nazis un délit, car, dit-il, « le souvenir doit durer surtout », *le président de la République conteste que la proportionnelle ait fait acquérir à l'extrême droite, sa légitimité. Il déclare :* « dans l'Europe entière, la proportionnelle est la règle, sauf en Grande-Bretagne et chez nous. (...) Ils ont affaire souvent à des mouvements d'extrême droite (...) La réalité, c'est que ce n'est pas le modèle électoral qui fait les choses. Après tout, il y a quelques années, il y avait le mode de scrutin majoritaire à Dreux, on ne parlait pas encore de tout cela. Il fallait abattre un maire socialiste, une jeune femme de grand talent. A ce moment-là, il faut le reconnaître, tous les éléments, disons conservateurs, se sont ligués avec les premiers éléments du Front national sur un thème raciste pour dire : à Dreux, il y a trop de Noirs, de Maliens, il y a trop d'Arabes, de ceci, trop de cela... En réalité – c'est une affaire que j'ai suivie de près, il y avait quelque 9100 ou 9200 immigrés à Dreux et, depuis 1981, il n'y en avait guère que 100 de plus ; le problème était donc très ancien, mais jamais les partis de progrès, les partis de gauche, ne s'étaient servis de ce détestable argument. Alors, pour abattre cette liste socialiste, on s'est associé au Front national de M. Le Pen, et on a développé une campagne raciste, et on a gagné les élections municipales. Après cela, on a un peu baissé le ton, mais on avait empoché le bénéfice du racisme larvé. La responsabilité est très lourde de la part des partis et des mouvements qui ont, disons, pactisé avec ce Front et qui continuent de *[le faire]*. »

Interrogé sur les accords entre majorité et Front national dans les régions, il répond : « Lorsque j'entends M. Le Pen s'exprimer de la manière que vous savez, qui vraiment n'est pas acceptable, qui est détestable, qui doit être rejetée, mais quand on apprend que en même temps, dans la région Ile-de-France, un accord majoritaire est en train de se faire avec le parti de M. Le Pen en payant le prix de la manière suivante : l'entrée de ce parti-là dans les conseils d'administration des lycées et des collèges, c'est-à-dire que là où on apprend l'histoire, par combinaison, comme cela, pour avoir une majorité, on compose bien plus gravement. Avec quoi ? Avec tout ce qui doit être rejeté, tout ce qui doit être refusé, tout ce qui nuit au corps social de la France. »

SIDA

« Ce qu'a fait Mme Barzach sur ce terrain-là correspond exactement à ma propre pensée. Je pense qu'elle a su rester, exactement, là où il fallait rester. A la fois bien entendu veiller à ce que cela ne se propage pas, dans la mesure où on le peut, et surtout organiser les moyens de prémunir, de prévoir, de guérir. Je pense qu'il ne faut pas, à partir de là, tomber dans les excès que l'on peut regretter en Bavière ou dans certains Etats des Etats-Unis d'Amérique. (...) »

Les hommes politiques

Au terme d'une série de témoignages sur le rejet, par les Français, de la classe politique, M. Mitterrand se tourne vers la caméra et déclare : « Mesdames et Messieurs, les hommes politiques sont comme vous. Ils ont leurs défauts, ils laissent trop parler la querelle, ils défendent trop leur intérêt en oubliant l'intérêt général. En même temps, ils ont des vertus, ils aiment leur pays, il y en a qui travaillent beaucoup, ils se passionnent pour les questions qu'ils traitent et ils ont un idéal. Ils sont comme vous. Bien ? Mal ? A vous de juger. »

Chômage

« A partir de 1973-1974 il a constamment monté (...), avec deux phases pendant lesquelles il y a eu stagnation : sous le gouvernement de M. Fabius et actuellement, où l'on aperçoit (...) un moment d'hésitation du chômage, dû sans doute aux mesures de ce qu'on appelle le traitement social du chômage et, je l'espère, à un certain réveil du traitement économique (...).

» On est assez d'accord pour estimer que la France n'a pas réagi assez tôt, et quand je dis la France, c'est nous tous. La France n'a pas réagi assez tôt pour s'adapter à la révolution industrielle qui a entraîné le Japon, les Etats-Unis d'Amérique, parfois l'Allemagne à produire des marchandises nouvelles, selon des normes nouvelles, alors que les nôtres n'étaient plus compétitives. Voilà, nous sommes partis trop tard. Est-ce qu'on peut rattraper ? On peut rattraper si on le veut, mais bien entendu, c'est difficile. (...)

Privatisations

Interrogé sur les déclarations de M. Barre, le 4 septembre à Hourtin (Gironde), sur les « quadrillages », « verrouillages » *et l'*« argent » *qu'il accuse le RPR d'utiliser dans la politique économique actuelle, M. Mitterrand répond, à propos des privatisations :* « M. Barre a dû dire là quelque chose de judicieux. Il n'a qu'à continuer. »

M. Mitterrand indique qu'il ne participe pas, « pour l'instant », *aux polémiques sur ce que certains socialistes appellent* « la chiraquisation de l'économie » (...) *Cela m'intéresse ; je suis un citoyen comme les autres, mais dans ma fonction de président de la République, j'estime devoir laisser aux hommes politiques qui sont au Parlement, qui exercent un magistère dans l'opinion publique, le soin de s'exprimer sur ce point. Je n'ai pas à me mêler de ces querelles. Bien entendu, comme je n'ai pas signé l'ordonnance qui devait hâter le moment où il y aurait ces privatisations, vous devez bien penser que je ne suis pas très favorable, non pas à toutes les privatisations – il y en a qui pouvaient se comprendre – mais au système général (...). Je me réserve : oui, je verrai bien...*

Autoportrait de l'artiste

(Suite de la première page.)

Il ne sera pas dit que le chef de l'Etat se laissera enfermer dans un « *placard* » où l'on s'empresserait de l'oublier jusqu'en mai 1988, contrairement à ce que cherche, une nouvelle fois, le premier ministre. Il ne sera pas dit qu'il est désormais ravalé au rang des candidats ordinaires, déchéance que les mêmes cherchent à lui imposer. Il ne sera pas dit qu'il a passé l'âge – « *l'âge qui vient* », dit-il, comme pour bien marquer que le temps de s'en aller n'est peut-être pas venu – et que l'abeille de Plutarque, gonflée par les ans, s'est muée en bourdon (1). Il ne sera pas dit qu'il n'est qu'un « *papa-poule* » chasseur des gnomes et autres farfadets qui hantent les cauchemars des petits enfants. Il ne sera pas dit qu'il n'est qu'un arbitre respecté mais sans grande consistance, vision que nourrissent certains socialistes. Il ne sera pas dit qu'il a passé son socialisme au détachant, selon l'éternelle accusation des communistes.

On trouve de tout dans le Mitterrand de cette fin de septennat. Il est paternel et bénisseur : Mme Barzach est « *sage* » dans sa lutte contre le SIDA : tous les gouvernements (de droite et de gauche) se conduisent excellemment quand il s'agit de lutter contre le terrorisme ; MM. Fabius et Chirac, chacun à son tour et de la même manière (traitement social), ont obtenu des résultats contre la montée du chômage. Il est dur pour l'ouvrier qui gouverne, et annonce qu'il pourrait bien l'être encore plus : M. Barre est « *judicieux* » lorsqu'il s'en prend aux « *verrouillages* », aux « *quadrillages* » et à l'« *argent* » de MM. Chirac et Balladur ; la droite s'est associée au Front national pour conduire, à Dreux, aux élections municipales de 1983, une campagne « *raciste* ». Il rend la justice : les Canaques sont mal traités en Nouvelle-Calédonie. Il défend ses collaborateurs : le lieutenant-colonel Prouteau, inculpé dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, mérite « *la plus grande estime* ».

Bref, M. Mitterrand ferait, pour mai 1988 un président épatant.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Il est arrivé à M. Mitterrand, en privé, de comparer M. Chirac à un « *bourdon* » se cogne contre les vitres.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

QUE la société contemporaine soit une société de spectacle, c'est une affaire entendue. Il faudra bientôt remarquer ceux qui ne se font pas remarquer.

On ne compte plus les ouvrages décrivant un phénomène qui en vient à caractériser les nations industrielles sans épargner les pays en retard sur leur temps. Mais en notant cette cocasserie que les livres qui analysent, en général pour le déplorer, ce phénomène doivent, eux aussi, sacrifier au spectacle pour se faire connaître. C'est, entre autres, l'ambiguïté de l'émission « Apostrophes » – et de ceux qui en font le siège.

Il était illusoire d'espérer s'en tenir là et que la course ralentirait son train. Le spectacle devient exhibition, parfois au sens clinique du terme. Le vieux débat entre l'être et le paraître a cessé faute d'un combattant, l'être ayant sombré corps et biens, encore plus profond que le *Titanic*.

C'est un truisme de rappeler que, pour ce péché capital, le rôle de la pomme revient à la télévision et à ce qui est devenu son sous-produit (sur le terrain de l'information ou de ce qui en tient lieu), la photographie.

Mais c'est la première nommée qui est la tentation suprême. Qui en a goûté une fois devient plus « accro » que le plus opiomane des vieux coloniaux. Il n'est que de voir ce qui arrive à ceux qui sont rejetés de ce paradis.

Comment, aussi, résister au plaisir de s'entendre dire et redire : « Je vous ai vu à la télévision », de s'adresser d'un seul coup à plus d'auditeurs que Racine n'eut jamais de lecteurs, de récupérer son vestiaire sans devoir présenter son numéro, ou encore d'être assuré que jamais, au grand jamais, on n'aura à subir l'humiliante procédure d'une vérification d'identité ? A moins, naturellement, d'être un journaliste venu en Nouvelle-Calédonie « couvrir » le référendum et d'avoir eu le malheur de déplaire aux parachutistes.

Si la télévision, contre laquelle il est en fait particulièrement vain de gémir, n'avait que cette conséquence, ce ne serait que demi-mal. Il y avait avant elle des vaniteux et des hommes éperdus de leurs propres mérites. Il a même pu se trouver que ladite télévision, encore que la règle ne soit pas celle-là, réduise au contraire certains à ce qu'ils sont. C'est dire...

Jusqu'au moment où l'ordre des choses bascule. Ce moment est arrivé. Ses lois triomphent. La presse ne doit plus rendre compte de ce qui s'est passé. Il doit se passer quelque chose pour que la presse en rende compte. Et, s'il ne se passe rien, on veille à ce qu'il se passe quelque chose.

La remarque n'est pas des plus neuves. Elle est même d'une banalité à pleurer. Raison de plus pour se rebeller encore contre l'évolution des choses. Fût-ce au prix d'un combat perdu d'avance, en tout cas durablement perdu.

La conséquence la plus avérée et donc la plus affligeante de ce renversement, c'est la mort de l'acte gratuit. Non pas celui que Gide a (vainement) prétendu peindre dans *les Caves du Vatican*, mais celui que marque le désintéressement.

⁂

IL n'est désormais de beau geste que révélé, le bon mouvement n'a de prix que s'il passe au « 20 heures ». A défaut, il faudra bien se contenter du « 13 heures », et, si vraiment la malchance persiste et que les attachés de presse sont décidément nuls, se rabattre sur la radio, à moins que, touchant le fond du drame et de la catastrophe, seuls les journaux imprimés se fassent l'écho de l'événement. Encore heureux s'ils ne l'accompagnent pas d'un commentaire désobligeant.

Où donc sont passées les délices du bienfait secret, de la bonne action qui n'a de fin qu'en elle-même ? L'une et l'autre ne seraient-ils pas davantage portés au crédit de leurs auteurs s'ils n'étaient que fortuitement connus ?

Mais non ! Le « geste » est un capital qui doit rendre des intérêts. Vite et beaucoup. C'est la règle du profit appliquée aux élans du cœur. A supposer qu'il s'agisse toujours d'élans et non de calculs, la pente logique pourtant.

Le pli est tellement pris de faire connaître, et surtout de faire voir, le beau geste et le beau mouvement qu'on finira par croire que tout ce que les hommes publics ne nous montrent pas est du domaine de l'inavouable.

Des exemples ? Il n'en est que trop. La droite et la gauche, hélas jumelles dans ce travers, en fournissent un lot égal. La France et l'étranger pareillement.

Sans même s'attarder sur la personne de M. Reagan et ce qui lui a valu d'abord d'être élu, puis de rester tant bien que mal populaire, est-ce qu'il ne paraît pas vaguement attentatoire à la dignité pontificale que le pape parade dans des stades de base-ball coiffé de chapeaux de plumes, bientôt revête – pourquoi pas ? – on ne sait quelle tenue folklorique parce que ce serait de nature à accroître le nombre des fidèles ?

Gratuit

L'austère Polonais qui gouverne l'Eglise est peu regardant sur les moyens de rétablir son influence. Quand même, le pape, ça fait bizarre de le voir copier Billy Graham.

⁂

SUR un mode nettement plus mineur, voyez Mme Barzach, la repêchée du gouvernement Chirac, appelée *in extremis* au rang des ministres pour, à elle seule, représenter les femmes à la petite réunion du mercredi matin, l'intouchable Mme Barzach, qui rêve de supplanter Simone Veil dans sa fonction de Madone des sondages – *elle* est allée si loin dans la fabrication de son autoportrait qu'elle semble bien s'être laissé piéger.

Ainsi que l'a récemment expliqué *le Canard enchaîné*, elle n'a rien trouvé de mieux que de simuler avant ce jour-là une rentrée des classes afin que sa photographie en mère de famille soit publiée en « une » d'un quotidien le matin même où cette rentrée a réellement eu lieu.

Etait-ce bien malin ? Que voulait-elle montrer ? Qu'elle était bonne mère ? Personne ne la supposait marâtre. Aucune rumeur ne courait disant qu'elle battait ses enfants comme plâtre. Quand cessera-t-on de rameuter des photographes pour exhiber sa simplicité ?

Car, il faut bien s'en convaincre, s'il est une expression à rayer de nos papiers, c'est bien ce « surpris par notre photographe » qui jadis accompagnait rituellement le cliché tant soit peu inattendu d'un homme public.

Tout cela est révolu. Les « instantanés » se mettent maintenant en scène au terme de longues réunions préparatoires. La spontanéité vaut ce qu'en disait Zazie.

Certes, le métier d'homme public n'y prédispose pas. Non plus qu'à la discrétion. Mais le tact ? Mais le bon goût ? Prête-t-il serment d'y renoncer l'homme qui veut faire métier de gouverner ses semblables ?

M. Barre aime Thucydide. C'est bien. C'est très bien. Et aussi Racine. Surtout Racine, c'est bon Racine, coco ! Et aussi Baudelaire, qui devait faire hurler d'horreur les arrière-grands-parents de M. Barre. Et aussi Machin. Et aussi Truc. Parfait.

Mais, par pitié, pourquoi faut-il que ce plaisir gratuit et nécessairement secret (dire « solitaire » ne serait pas convenable) soit éprouvé, analysé, disséqué, *démontré* laborieusement avec le secours de millions de témoins censés encourager le champion ?

En quoi M. Barre – et, bientôt, paraît-il, M. Rocard (vite ! Le Pen !) – se grandit-il en tentant un exercice qui est sans portée pour ses partisans et fait ricaner ses adversaires ?

⁂

AH oui ! Entre les deux, morne mais essentiel, il y a le marais. N'est-ce pas lui, à chaque scrutin, qui décide de tout, fait triompher un parti ou ruine ses ambitions, qui n'est rien tout au long de l'année et tout le scrutin venu ?

Au point que les électeurs constants dans leurs choix finissent pas n'avoir plus aucune importance. Qu'ils soient de droite ou de gauche. Seules comptent les girouettes qui changent d'élu de leur cœur à chaque consultation.

Ils ont beau ne représenter qu'une faible part du corps électoral, parce qu'ils sont inconstants, ils pèsent plus lourd qu'un électeur fidèle à ses convictions. Parce qu'ils sont inconstants, ils aiment ce qui brille, ce qui les divertit, qu'on fasse la roue devant eux. Ils sont les grands responsables de cette politique de l'exhibition que la télévision favorise et permet. Même si les pirouettes et les tours de passe-passe dont on les abreuve ne jouent finalement aucun rôle dans leurs décisions.

Il faut cependant séduire le marais, retenir son attention, empêcher qu'il n'aille s'intéresser à la pantomime du voisin, faire mieux que lui, toujours plus haut, toujours plus fort, toujours plus clinquant, en un mot l'étonner. Pour cela, jouer perpétuellement à contre-pied. Ainsi l'économiste se peint aux couleurs du lettré, le lettré nous étourdit de chiffres, l'officier de réserve troque son treillis contre un *jean* et son téléphone de campagne contre un baladeur diffusant du Madonna. Aïe ! Aïe ! Aïe !

Croit-on une seconde que ce marais, parce qu'il est versatile par nature, est *ipso facto* composé d'imbéciles et qu'il va se prononcer pour M. Barre au nom de sa bibliothèque, pour M. Chirac grâce à sa discothèque ou pour M. Mitterrand parce qu'il relisait voilà deux ans les Rougon-Macquart au petit déjeuner ?

M. Mitterrand, le voilà bien le coupable ! Cet homme de Gutenberg qui est parvenu à la première marche du pouvoir. C'est malin. Maintenant, tous ceux qui rêvent de lui succéder croient qu'il faut, pour cela, lire Flaubert plutôt que Montesquieu.

Alors, quelqu'un d'aussi malin que M. Barre tient pour obligé d'avoir, lui aussi, une image, une « dimension » littéraire. Comme jadis M. Giscard d'Estaing crut se prémunir contre M. Mitterrand en affichant sa passion pour Maupassant. On ne peut pas dire que cela lui ait porté chance. Cela avait sonné faux. Et s'il est une chose que les électeurs aiment peu, c'est ce qui sent le faux et l'apprêté. M. Barre s'était jusqu'à présent gardé de cela. Il en a tiré de grands profits. Songerait-il à les gaspiller en voulant en faire trop ?

Les journées parlementaires du RPR

Haro sur le « candidat Mitterrand »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Les parlementaires RPR, réunis à Bordeaux en journées d'étude, depuis le jeudi 17 septembre, attendaient sans impatience et sans fièvre le discours de clôture que M. Chirac devait prononcer devant eux vendredi après-midi, à peine débarqué du Concorde de Nouméa. Pour eux, en effet, aucun doute n'existe : le président du RPR sera candidat à l'Elysée et ils le soutiendront sans aucun état d'âme. M. Messmer l'a dit sans ambages, et M. Chaban-Delmas – qui, pour la première fois depuis 1974, co-présidait une instance du RPR – l'a approuvé.

Les parlementaires chiraquiens avaient été renforcés dans la nécessité de leur cohésion et dans leur volonté de soutenir une campagne offensive par la réaction de M. Mitterrand à l'exposé de M. Balladur devant le conseil des ministres de la veille. Selon eux, le président de la République s'est comporté comme un candidat socialiste en puissance. « *Il s'est démasqué lui-même* », a estimé M. Philippe Séguin. Enfin, dans la soirée de jeudi, les quelques parlementaires et ministres qui ont pu voir le président de la République à la télévision se sont dit persuadés qu'il serait candidat l'année prochaine, ou tout au moins qu'il tenait à en accréditer l'idée. Dès lors, aucune retenue n'est plus concevable de la part des élus chiraquiens pour critiquer la politique conduite par les socialistes de 1981 à 1986, à l'initiative, sous l'autorité et avec la caution réaffirmée aujourd'hui de M. Mitterrand.

Pour le RPR, ce n'est donc pas M. Balladur qui a fait de la provocation, mais M. Mitterrand qui a réhabilité la gestion socialiste de l'économie et annoncé implicitement son intention de revenir à celle-ci si le sort des urnes lui est favorable. M. Toubon lui-même a attribué à M. Mitterrand la responsabilité d'avoir ouvert « *de manière caricaturale* » et prématurée la campagne électorale, et d'avoir contrevenu à sa fonction.

En revanche, les élus RPR ne semblent pas du tout préoccupés par les retombées des déclarations de M. Le Pen. Tout au plus, quelques-uns spéculent-ils sur la réduction de l'audience du président du Front national auprès, notamment, des élus locaux ou des milieux d'anciens combattants. Mais aucun orateur n'a répondu à la demande des socialistes de cesser leurs relations avec les élus du Front national dans certaines régions. Seul, M. Messmer a souligné, comme pour se démarquer de l'extrême droite, qu'« *aucun député extérieur à notre majorité n'a accordé sa confiance au gouvernement* ».

Une ambiance bien différente

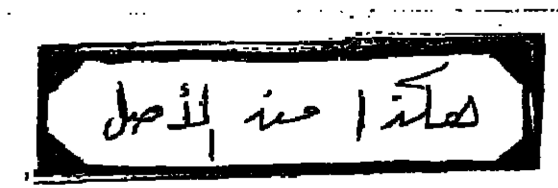
L'ambiance des journées parlementaires de Bordeaux est en tout cas bien différente de celle d'Epinal il y a un an. La tribune avait alors été accaparée par les ministres et par des orateurs sûrs, afin d'éviter tout dérapage, toute mise en cause de la récente cohabitation et toute critique trop acerbe envers les alliés UDF et notamment barristes.

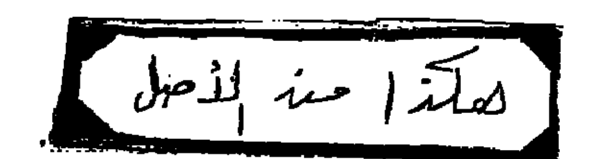
Ces craintes n'existent plus aujourd'hui, chacun a exalté l'union de la majorité, et les députés de base ont pu largement s'exprimer dans trois « ateliers 1988-1992 » en dialoguant avec des personnalités extérieures au RPR.

Toutefois, l'aspect technique des sujets n'a pas empêché que la politique générale reprenne ses droits. A travers l'intervention de M. Toubon qui a accusé les socialistes de pratiquer une « *falsification d'une exceptionnelle ampleur* », M. Balladur a encore accentué ce qu'il considère comme un contraste entre la politique du gouvernement actuel et celle de son prédécesseur. En considérant comme nuls et non avenus les reproches de M. Mitterrand, en opposant aux critiques de M. Joxe une « *sereine indifférence* », Balladur a agité le spectre d'un retour à la politique socialiste d'avant 1986 si un président de gauche devait être élu l'année prochaine. Le ministre d'Etat, en quelque sorte, persiste et signe.

Mais au total, les chiraquiens semblent flattés d'être devenus la cible privilégiée des socialistes et le terrain de chasse jusqu'alors convoité de l'extrême droite. Ils trouvent la preuve, dans cette convergence des attaques, qu'ils constituent l'adversaire principal et le plus menaçant, notamment pour le chef de l'Etat. La fiction de « *non-campagne* » électorale a donc volé en éclats à Bordeaux, et ceux qui se trouvaient aux journées parlementaires jugeaient qu'à l'Elysée il en avait été de même.

ANDRÉ PASSERON.





Politique

La préparation d'un nouveau statut pour la Nouvelle-Calédonie

« Si l'on perpétue les inégalités de type colonial cela risque d'être dramatique »

affirme le chef de l'Etat

Au cours de l'émission de TF 1, « La France en face », jeudi soir 17 septembre, M. François Mitterrand a observé qu'en Nouvelle-Calédonie *« il y a des groupes à base ethnique qui s'opposent (...) et depuis longtemps, depuis quelque cent trentre-quatre ans, avec des crises multiples, dont certaines violentes »*. *« C'est souvent très dramatique »*, a-t-il dit avant d'ajouter : *« Il faut pourtant se mettre dans la tête que les Néo-Calédoniens de souche européenne ne vivront pas sans les Canaques et que les Canaques ne vivront pas sans les Néo-Calédoniens de souche européenne (...), il faut qu'ils vivent ensemble. »*

Après avoir jugé *« un peu secondaire »* le fait de savoir si le nouveau statut du territoire devrait être soumis au Parlement avant ou après l'élection présidentielle, le chef de l'Etat a expliqué : *« J'ai déjà dit au premier ministre et je lui dirai de nouveau lorsque je le verrai, très bientôt, que référendum ou pas, tant qu'il y aura un partage des terres et de la richesse à ce point inéquitable, injuste, que mille cinq cents Européens de souche européenne posséderont plus du double de la superficie attribuée à 35 000 Canaques, 6 hectares en moyenne d'un côté — en réalité, c'est plutôt 1 hectare à 2 hectares aux canaques, 260 hectares en moyenne de l'autre, et les meilleurs, tant que trois cent huit Européens et 58 sociétés européennes aussi posséderont 45 % également des terres attribuées, avec une moyenne de 650 hectares et, de l'aute côté, qu'est-ce qu'il y a ? Tant que sur deux milles huit cents fonctionnaires en Nouvelle-Calédonie, pris là sur place — il y a quelques fonctionnaires d'Etat, bien entendu, — il n'y aura que quatre vingt-seize Canaques, et à quel rang ! Tant que sur mille six cents instituteurs et professeurs en Nouvelle-Calédonie — primaire et secondaire — il n'y aura que quarante-quatre canaques et 13 % d'élèves canaques pour 66 % d'élèves européens, alors qu'il y a 62 000 canaques et cinquante quatre mille Européens (...). Tant que cela sera comme cela, la Nouvelle-Calédonie vivra dans une situation de type colonial, et ce qu'il ne faut pas, c'est qu'un statut d'autonomie interne vienne cristalliser cette situation, qu'il y ait en somme une sorte de chasse gardée pour ceux qui sont depuis longtemps les chasseurs.*

» Alors, c'est un problème de fond déterminant. L'autonomie interne, c'est une très belle perspective, je l'ai moi-même défendue, je la défendrai, le cas échéant. Les derniers statuts — il y en a eu beaucoup — étaient d'autonomie interne. il y a un statut d'autonomie interne en Polynésie, à Tahiti ; j'avais moi-même, il y a plus de trente ans, proposé un statut d'autonomie interne pour la Tunisie. »

Pour le président de la République, *« un statut qui laisse les Néo-Calédoniens dans leur situation présente, face à face, cela risque d'être dramatique si l'on perpétue les inégalités profondes de type colonial. » « Il faut donc s'attaquer à ce problème en même temps que l'on s'attaque aux institutions dites d'autonomie interne »*, a-t-il ajouté avant d'affirmer que ce dossier constitue *« un enjeu qui a valeur nationale »*.

M. Tjibaou oppose une fin de non-recevoir au premier ministre

NOUMÉA
de notre correspondant

Lorsque M. Jacques Chirac, au pied de la passerelle du Concorde, s'est précipité vers lui pour lui glisser : *« Ça me fait très plaisir de vous saluer pour les raisons que vous imaginez »*, le général Michel Franceschi, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie, s'est empourpré d'un trait, l'œil humide. Et avec lui tout le monde vacillait de bonheur, le jeudi 17 septembre, à l'aéroport de la Tontouta. Tout ce que le territoire compte d'officiels, d'élus, de responsables et de dirigeants s'ébrouait autour du premier ministre, qui distribuait en retour accolades et embrassades.

Quoi de plus normal que pareilles effusions ? N'étaient-ce pas là les retrouvailles d'amis ? *« Merci, Jacques »*, avait écrit le député RPR, M. Jacques Lafleur, le matin, dans le journal local, rendant ainsi hommage aux *« promesses tenues »* du gouvernement et implicitement à ce voyage éclair qui confortera l'assise locale du Rassemblement pour la Calédonie dans la République. Mais le parti anti-indépendantiste n'avait-il pas droit légitimement, à une bonne dose de gratitude ministérielle ? *« Je me suis laissé dire,* confiait M. Lafleur dans son « billet », *« que Jacques Chirac et Bernard Pons venaient pour nous dire, eux aussi, merci de ne pas les avoir déçus dimanche dernier. »*

Les Calédoniens, c'est sûr, viennent d'écrire un chapitre plutôt souriant de *« l'état de la France »* que le premier ministre défendra en mai 1988.

Et cela mérite reconnaissance.

« Journalistes, poussez-vous, on ne voit rien, poussez-vous ! » Comme toujours, la presse gâche le plaisir. La foule qui trépigne ne veut rien manquer du spectacle de M. Chirac, raide et solennel, qui passe en revue les sections du régiment d'infanterie de marine du Pacifique (RIMAP) au son de la *Marche de l'empire*, avec en arrière-plan, le profil du Concorde.

M. Chirac ne sortira pas indemne de cette foule dégoulinante de tricolore sous le soleil de ce printemps austral qui lui tend mille bras. Il en émergera les joues grimées de bleu, de blanc et de rouge qu'un mouchoir hâtivement tendu par un collaborateur ne parviendra pas à effacer totalement.

Le répit sera de courte durée. Au moment où le premier ministre s'engouffre dans un hélicoptère Puma, vingt-cinq mille personnes rassemblées sur la place des Cocotiers à Nouméa trompent leur impatience en écoutant l'hymne composé par Jean-Max Méfret, le chanteur de la droite nationale, par ailleurs journaliste : *« Il y a des hommes ils veulent nous chasser d'où nous sommes ! »*

C'est aujourd'hui jour de congé : administrations, entreprises et commerces ont fermé leurs portes. Les tout premiers rangs ont été réservés aux sections mélanésiennes du RPCR arrivées de brousse et des îles Loyauté par cars et charters entiers. Quand M. Chirac jaillit sur l'estrade, la foule s'époumone dans une lourde ovation jusqu'à l'essoufflement. Elle ponctuera chaque phrase du discours de rafales d'applaudissements. *« Si d'aventure certains étaient tentés de refuser la main que le gouvernement leur tend, je leur adresse cet avertissement solennel... »*, dit le premier ministre. Soudain, le drapeau de Kanaky est déployé le long d'une vitre — éclairée d'un spot — au septième étage de l'immeuble surplombant la place des Cocotiers. Le service d'ordre du RPCR entre rapidement en effervescence devant ce fanion rebelle qui nargue la grand-messe « loyaliste ». Pour éviter une intrusion musclée dans les locaux de cet étage de la tour où siègent les régions FLNKS, la police locale s'empresse de couper le compteur électrique, et les couleurs de Kanaky s'éteignent dans la nuit nouméenne sous les acclamations soulagées du public que tant d'insolence avait franchement indisposé.

« Le dialogue avec le bâton »

Vendredi matin, au siège du FLNKS, on riait encore de la bonne blague. Mais, bon joueur, M. Jean-Marie Tjibaou président du mouvement indépendantiste, reconnaissait que le *« show du premier ministre »* avait été *« un succès »*, même si *« maintenant, il reste le problème calédonien »*. Ce discours, M. Tjibaou le qualifie d'*« appel au dialogue avec le bâton »*. *« On n'a pas évolué*, dit-il. *C'est le discours colonial par excellence avec toujours les mêmes stéréotypes. »* M. Tjibaou oppose une fin de non-recevoir au futur projet de statut : *« Vos autonomies ne nous concernent plus. »* Réagissant à l'intervention du président de la République sur le dossier calédonien, le président du FLNKS ajoute : *« C'est peut-être le débat des Français entre eux, mais nous, nous tenons nos propos à partir de notre vécu. On ne va pas chercher chez Mitterrand notre discours. »*

Un peu plus tard, M. Lafleur estime, lui, que *« M. Mitterrand a définitivement choisi le camp du FLNKS. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

Deux lectures de Rousseau

JAMAIS M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac n'étaient apparus si éloignés l'un de l'autre sur les voies à suivre pour sortir du casse-tête calédonien.

Leur confrontation indirecte par télévision interposée a montré deux conceptions différentes du pouvoir, et peut-être même de la pratique de la démocratie : la morale contre le droit, l'esprit d'équité contre la souveraineté de la loi, le devoir de justice contre la force de la légitimité...

D'un côté, un premier ministre sûr de lui et rendu un brin dominateur par l'incontestable onction donnée à ses convictions, le 13 septembre, par le suffrage universel. La majorité de la population calédonienne s'est prononcée librement et sans ambiguïté pour son maintien au sein de la République française ; le gouvernement doit donc doter le territoire d'institutions nouvelles qui répondent à ses aspirations.

La minorité doit se plier à la loi de la majorité si elle veut que celle-ci la respecte. Même si les Canaques restent pour la plupart fidèles aux thèses indépendantistes, ils sont priés d'accepter le verdict des urnes. Et gare à eux si d'aventure ils renouaient avec la violence pour s'opposer à la volonté des 57,17 % d'électeurs partisans de la Nouvelle-Calédonie française.

M. Chirac paraît ne pas douter que le FLNKS finira par venir à résipiscence et n'aura d'autre possibilité, quoi qu'en disent ses chefs, que de participer aux nouvelles institutions sous peine de perdre tous ses acquis régionaux. Il devra s'incliner, *de gré ou de force*. Le gouvernement avait déjà les moyens de le maîtriser, surtout depuis le déploiement de l'armée dans la brousse ; il s'estimera, au besoin, fondé à en user.

Les appels de M. Chirac à la réconciliation raisonnée des Calédoniens, réaffirmés dans les mêmes termes que lors de sa précédente visite dans le territoire, en août 1986, ne sauraient faire l'objet de suspicion. Ils n'en recouvrent pas moins une attitude de fermeture vis-à-vis des adversaires des positions conservatrices du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, le parti dominant.

Il est significatif, à cet égard, que le premier ministre s'en remette à son ministre des DOM-TOM pour l'ouverture du dialogue sur la mise au point du nouveau statut d'autonomie interne, alors qu'il sait très bien que la rupture entre M. Bernard Pons et M. Jean-Marie Tjibaou est consommée depuis longtemps.

Principe contre principe

De l'autre côté, un président de la République qui nie toute valeur clarificatrice au référendum du 13 septembre, qui met une nouvelle fois le gouvernement en garde contre le risque — *« dramatique »* — de voir une énième réforme institutionnelle *« cristalliser »* une situation jugée *« coloniale »*, et qui répète que la seule solution, en Nouvelle-Calédonie, passe par la réduction des inégalités dont les Canaques sont, depuis cent trente-quatre ans, les principales victimes.

Au risque de paraître, pour sa part, au dire de son premier ministre, *« contester le principe même du suffrage universel »* et *« encourager les minorités à recourir à la violence »*.

A l'appui de son discours sur le bon usage de la démocratie, et de ses règles *« qui interdisent à un petit nombre d'imposer sa volonté à la majorité du peuple »*, M. Chirac avait cité Jean-Jacques Rousseau : *« Le citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui. La volonté constante de tous les membres de l'Etat est la volonté générale : c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres. »*

M. Mitterrand ne fait pas la même lecture du *« Contrat social »*. Sa caution aux revendications économiques, sociales et culturelles des Canaques fait écho à ce qu'il disait déjà, il y a deux ans, au sujet du même dossier sur la *« force injuste »* que peuvent présenter certaine lois. Son nouvel avertissement renvoie à une autre réflexion de Rousseau : *C'est parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir »*, étant entendu que *« sous les mauvais gouvernements cette égalité n'est qu'apparente et illusoire : elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère et le riche dans son usurpation... »*.

Dommage que ni l'un ni l'autre n'ait profité de l'occasion pour rappeler, au passage, au moment où le gouvernement envisage de donner encore plus de pouvoirs à ses partisans locaux, un troisième principe fondamental, souligné par Rousseau et tant d'autres, du bon fonctionnement de la démocratie, en Nouvelle-Calédonie et ailleurs : celui de la vertu, tant il est vrai — c'est bien connu — que les institutions ne valent jamais que ce que valent les hommes qui les font fonctionner.

ALAIN ROLLAT.

Le congrès des présidents de conseils généraux

Les « patrons » des départements de la majorité plaident en faveur des pouvoirs... des préfets

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

Il est au moins un domaine dans lequel l'alternance de mars 1986 n'a pas eu pour effet une remise en cause de ce que la gauche avait mis en place : celui de la décentralisation. Mieux même, M. Charles Pasqua n'a pas craint d'affirmer devant le cinquante-huitième congrès de l'assemblée des présidents de conseils généraux, organisé du 15 au 17 septembre à Périgueux (Dordogne) : *« Nous avons, ensemble, progressé dans la réussite des réformes de décentralisation. »* Pour le ministre de l'intérieur ; *« Rien ni personne ne peut mettre en doute la volonté du gouvernement de poursuivre la décentralisation ; rien ni personne ne peut valablement contredire les preuves concrètes que nous avons données de cette volonté et les moyens et les méthodes que nous avons mis à son service. »*

Que le bilan des cinq premières années de la décentralisation soit *« positif »*, comme le dit M. René Salvi (UDF-CDS), président de l'assemblée des présidents de conseils généraux, sénateur du Val-d'Oise, nul ne le conteste. Pas plus que ne souffre de discussion le fait que du chemin reste à parcourir. M. Salvi, d'ailleurs, s'inquiète des *« oppositions feutrées ou habiles »* que ce processus suscite dans *« certains secteurs de l'administration qui ont quelque difficulté à admettre la primauté du suffrage universel et les nouvelles compétences des nouveaux responsables »* et de L' *« alourdissement de procédures déjà pesantes et complexes »*. Le remède — aussi paradoxal que cela puisse paraître venant des nouveaux « patrons » des départements — passe par *« un large et conséquent mouvement de déconcentration en direction des préfets »*, qui, ajoute M. Salvi, doivent disposer de *« larges et nets pouvoirs »*. Sur ce point, M. Pasqua s'engage à ce que le gouvernement poursuive sa politique de déconcentration.

Les présidents de conseils généraux, qui ont consacré leurs débats à plusieurs thèmes (l'action des départements en faveur des communes rurales, dans les activités de tourisme ou encore le premier bilan de la réorganisation des DDE), ont aussi d'autres préoccupations : les finances et la fonction publique territoriale. Côté finances, ils s'inquiètent et comme le prédit tout en nuance leur président : *« Il n'est pas certain que l'objectif d'une pression fiscale contenue puisse être facilement atteint à l'avenir. »*

Le raisonnement est simple : en diminuant les prélèvements obligatoires, l'Etat sera conduit à donner moins aux collectivités locales, lesquelles n'auront d'autre choix que d'augmenter sa propre pression fiscale. M. Pasqua s'est voulu rassurant en promettant une évolution *« en 1988 aussi satisfaisante qu'en 1987 »*, avec une augmentation de 4,73 % pour la DGF, la DGD et la dotation spéciale « instituteurs », et de 3,4 % pour la DGE, la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges. Le *« contrat moral »* passé par le gouvernement, avec les collectivités locales est donc, affirme-t-il, *« respecté »*.

Quant à la fonction publique territoriale, M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, a tenu à préciser le calendrier d'application de la loi du 13 juillet dernier : pour la formation des personnels, le Conseil d'Etat doit examiner dans quelques jours un décret autorisant les élections — en novembre — des représentants des différentes collectivités au conseil d'administration du centre national de formation ; pour la définition des statuts particuliers des fonctionnaires territoriaux, M. Galland prévoit de proposer les textes concernant la filière administrative, puis technique, sanitaire et sociale, culturelle et sportive.

Reste que les socialistes sont toujours opposés à cette réforme de la fonction publique territoriale. M. Bernard Deroster, président socialiste du conseil général du Nord, y voit deux effets *« néfastes »* : la démotivation des fonctionnaires territoriaux et les conditions de création d'*« une situation de politisation »* des collectivités territoriales. Globalement, les socialistes considèrent que ce texte fait partie de ceux qui révèlent la volonté de remettre en cause la décentralisation, réforme irréversible qui *« n'est pas gagnée et peut être perdue »*.

Pour autant, les élus socialistes ont obtenu satisfaction : c'est à l'unanimité qu'a été votée une motion de soutien à l'un des leurs, M. Léon Eeckhoute. Ce dernier, sénateur de la Haute-Garonne, avait pris l'initiative d'envoyer aux élèves de son département un cahier de textes. L'inspection d'académie en avait ensuite interdit la distribution (*le Monde* du 10 septembre).

Les présidents de conseils se sont entendu confirmer par M. Pasqua le report de la date des élections cantonales. *« Pour éviter les inconvénients de la concurrence »* entre scrutin présidentiel et scrutin cantonal le gouvernement proposera, a indiqué le ministre de l'intérieur, au Parlement *« de repousser à octobre 1988 l'expiration du mandat des conseillers généraux élus en 1982 »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Politique

Après les propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz.

Le MRAP lance une campagne auprès des élus pour qu'ils refusent leur parrainage au président du Front national

M. Raymond Barre s'est déclaré, le jeudi 17 septembre, *« stupéfait »* par les propos de M. Jean-Marie Le Pen, selon lesquels l'extermination des juifs dans les chambres à gaz des camps de concentration nazis est un *« point de détail »*. *« Je souhaite que personne n'oublie ce qui s'est passé pendant cette période,* a dit M. Barre. *C'est loin d'être un détail. »*

Pour M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, président du Parti radical, M. Le Pen *« est un néo-fasciste »*. Dans un entretien publié, vendredi, par *le Courrier de l'Ouest*, M. Rossinot affirme : *« Ceux qui pensaient que le président du Front national était banalisable se sont trompés, car son idéologie n'a pas évolué. Sous le vernis vient d'apparaître, brutalement, la dure réalité de l'extrémiste* (...). *Nous sommes là tout à fait en dehors des limites de l'épure républicaine. »* Pour Mme Nicole Cathala (RPR), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. Le Pen *« n'obtiendra pas les cinq cents signatures d'élus nécessaires, pour postuler à la présidence de la République »*. *« Sa carrière politique,* a-t-elle ajouté, *me semble devoir tourner court. »*

D'ailleurs, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a lancé une campagne auprès des élus habilités à parrainer un candidat à la présidence de la République, afin qu'ils refusent leur signature à M. Le Pen. *« S'ils la donnaient, un opprobre indélébile les frapperait »*, estime le MRAP.

M. Pierre Mauroy s'est prononcé pour *« une campagne anti-pollution »* contre M. Le Pen et le Front national, *« à tous les étages de la République » :* communes, départements et régions. Président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), M. Mauroy a précisé, au cours d'une conférence de presse, que dans la région Nord-Pas-de-Calais, où ils sont majoritaires, les socialistes *« sont décidés à ne pas permettre aux conseillers du Front national d'exercer une fonction, ce qui serait indigne, dans les conseils d'administration des lycées, s'ils se déclaraient solidaires des propos de M. Le Pen »*. M. Mauroy a demandé au président de la région Ile-de-France, M. Michel Giraud (RPR), de confirmer ou de démentir l'existence d'un accord prévoyant que le RPR céderait au Front national des sièges de représentants dans les lycées, en échange d'un soutien au projet de budget 1988 de la région.

M. Michel Giraud a précisé, vendredi 18 septembre, qu'il n'avait *« jamais eu la volonté de conclure un accord avec un seul groupe politique »*. Jusqu'à présent, les représentants du conseil régional dans les conseils d'administration des lycées n'étaient choisis que parmi les membres de la majorité relative (RPR-UDF) du conseil. Répondant à une question d'une élue socialiste le 30 juin dernier, M. Giraud avait précisé que les conseils d'administration des lycées seraient désormais ouverts aux représentants de tous les groupes qui auraient voté à la fois le programme d'équipement scolaire de la région et son budget scolaire. Or le programme exceptionnel pour les lycées a été voté le 30 juin par les groupes RPR, UDF et Front national. M. Giraud a indiqué vendredi que la mise en œuvre de l'engagement pris à ce sujet avec tous les groupes du conseil régional *« supposait un contexte de respect et de sérénité »* et que les récentes déclarations de M. Le Pen suscitaient de sa part *« une interrogation profonde »*.

M. Michel Rocard s'est déclaré, à Nancy, surpris de la *« surprise de certains »*. *« Il se trouve que j'ai fait la connaissance de Jean-Marie Le Pen il y a trente-six ans, à la faculté de droit, et je ne l'ai jamais vu changer depuis,* a dit M. Rocard. *Il était déjà un ardent défenseur des thèses nazies. »* A Charleville-Mézières, les deux associations de déportés des Ardennes, la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) et l'Association des déportés, internés et familles de déportés (ADIF), ont déposé une gerbe devant le monument aux morts, afin d'*« élever une protestation indignée »* et de dénoncer *« l'imposture et l'infamie »* que représentent les propos de M. Le Pen.

Le débat, cité dans *le Monde* du 18 septembre, entre le « curé » de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupée par des intégristes, à Paris, et un prêtre du quatorzième arrondissement de la capitale, le 15 septembre sur la Cinq, a fait l'objet d'une page « dossier » dans *le Figaro* du 17 septembre. Les propos de l'abbé Laguérie, le prêtre intégriste, y sont reproduits dans une version expurgée qui élimine, entre autres, son affirmation du caractère *« scientifique »* des thèses niant le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Enfin, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, député de ce parti, a affirmé à Metz, lors d'une conférence de presse, que *« la campagne actuellement menée contre Jean-Marie Le Pen aura un effet boomerang, plus fort que les politiciens ne peuvent l'imaginer »*. Le *Times* de Londres n'en estime pas moins que M. Le Pen devrait s'abstenir de paraître au congrès conservateur, à Blackpool, le mois prochain.

Cinq mille manifestants contre l'oubli

« Il y a un dicton juif qui dit : « Il faut donner une sépulture aux morts. » Aujourd'hui, pour six millions de juifs réduits en cendres pendant la guerre, la seule sépulture qui existe, c'est notre mémoire... » La vraie signification de la manifestation organisée, le jeudi 17 septembre en fin d'après-midi, par l'Union de étudiants juifs de France (UEJF) se trouvait dans ces quelques mots de son président, M. Marc Bitton. Cinq mille personnes (trois mille selon la police, vingt mille selon les organisateurs), venues *« réclamer la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen »*, après les propos tenus par ce dernier sur les chambres à gaz au « Grand Jury RTL-*le Monde* », ont témoigné de leur révolte et de leur refus de l'oubli.

De nombreuses organisations avaient appelé à manifester : le Parti communiste, avec, à la tête de sa délégation M. André Lajoinie : le Parti socialiste, avec MM. Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Jack Lang ; la Jeunesse communiste, proposant d'échanger le leader noir emprisonné en Afrique du Sud, M. Nelson Mandela, contre M. Le Pen; la Ligue communiste révolutionnaire, le Comité national d'action laïque, le SNES, l'UNEF-ID, la Fédération des juifs de France, Renouveau juif, le Mouvement des juifs libéraux, SOS-Racisme, la LICRA, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme.

A ces organisations s'étaient jointes des personnalités, comme le chanteur Enrico Macias, Mme Beate Klarsfeld, MM. Bernard-Henri Lévy, Robert-André Vivien, député (RPR). De Strasbourg, où elle siégeait au Parlement européen, Mme Simone Veil avait envoyé un message de solidarité.

Refus de toute alliance avec le président du Front national ou avec ses partisans; *« démasquage »*, tardif mais bien réel, du *« vrai »* Le Pen ; volonté de le combattre partout et sans relâche, pour ne pas laisser s'installer le silence : par-delà leur religion, *« il faut que tous les hommes de bonne volonté se lèvent devant la bête immonde, qui redresse à nouveau la tête »*, a déclaré M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, président de la LICRA. Pour M. Bitton, *« aujourd'hui, il n'y a plus qu'un sac, dans lequel Le Pen nous jette tous »*.

La LICRA et l'UEJF se retrouveront, avec plusieurs associations d'anciens déportés, pour assigner en référé M. Le Pen devant le tribunal de Nanterre *(le Monde* du 18 septembre). Enfin, l'unanimité s'est faite, aussi, pour soutenir la proposition de l'UEJF de créer une « haute autorité morale », chargée de surveiller le déroulement de la prochaine campagne présidentielle.

Cette unité ne doit pas faire oublier, comme le rappelait M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, que *« la tâche ne sera pas facile »*. Il suffisait pour s'en convaincre de regarder les nombreux petits groupes restés longtemps après l'ordre de dispersion à discuter avec passion sur les mille et une raisons de la montée des idées de M. Le Pen.

X. H.

M. Edgar Faure peut-il rester au Sénat (suite) ?

M. Edgar Faure, président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française depuis le mois de mars dernier, peut-il demeurer simultanément sénateur du Doubs jusqu'au terme normal de son mandat (septembre 1989) ?

La question avait déjà été posée dans ces colonnes (*le Monde* du 13 mars). L'ancien président du conseil avait lui-même répondu de la manière la plus catégorique : oui (*le Monde* du 14 mars).

Alors que M. Faure occupe ses nouvelles fonctions depuis six mois, voici l'interrogation relancée avec insistance. Devant le Conseil constitutionnel, cette fois.

Un électeur du Doubs a, en effet, saisi le 1er septembre, le Conseil constitutionnel d'une requête tendant à constater qu'*« il doit être fait application à M. le président Edgar Faure, à dater du 5 septembre 1987, des conséquences découlant de l'article L-O 144 du code électoral »*. Ces dispositions sont claires : *« Les personnes chargées par le gouvernement d'une mission temporaire peuvent cumuler l'exercice de cette mission pendant une durée n'excédant pas six mois. »* Et une autre disposition du code électoral applique aux sénateurs les mêmes règles.

M. Faure a toujours soutenu qu'il n'exerce pas une mission *stricto sensu* mais préside *« un organisme collectif »*, échappant ainsi au couperet.

Est-ce évident ? Le cas de M. Edgar Faure soulève deux séries de problèmes. Il existe, semble-t-il, s'agissant des sénateurs, une situation de vide juridique quant à la procédure pour trancher un doute ou un litige sur ce point. Telle est du moins l'argumentation développée dans la requête au Conseil constitutionnel. Si l'on veut, d'autre part, prendre pour critère d'appréciation les éventuelles rémunérations de M. Faure à la tête de la mission 89, on n'est guère plus avancé. L'ancien président du conseil ne reçoit vraisemblablement aucun salaire. Mais non moins probablement, il est défrayé à due concurrence des dépenses (voyages, etc) que nécessite l'accomplissement de sa tâche.

Il s'agit, en tout état de cause, d'un joli devoir de rentrée pour le Conseil constitutionnel.

M. K.

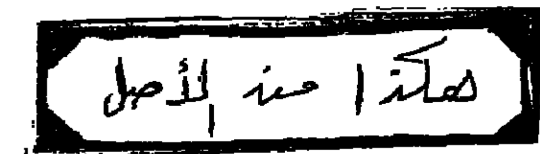
Mouvement préfectoral

M. Léon Saint-Prix, préfet, commissaire de la République de la Corrèze, est nommé préfet, commissaire de la République du Vaucluse, en remplacement de M. Jean Keller, nommé préfet hors cadre.

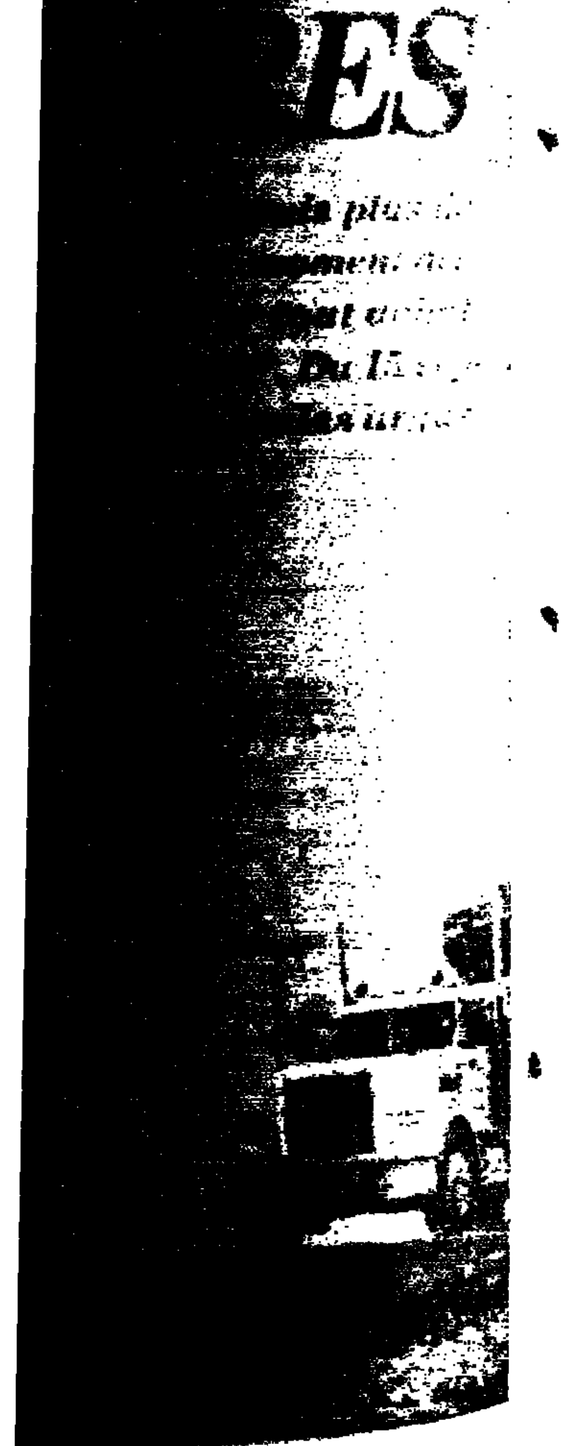
[Né le 20 novembre 1930 à New-York (Etats-Unis), M. Saint-Prix, ancien élève de l'ENA, est nommé chef de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées en 1962. Sous-préfet de Bar-sur-Aube (Aube) en 1964, il devient secrétaire général de l'Ariège en 1966, puis de l'Aude en 1970. En 1975, il est nommé sous-préfet de Morlaix (Finistère), puis de Brive (Corrèze) en 1979. Secrétaire général du Val-de-Marne en 1982, il était préfet, commissaire de la République de la Corrèze depuis le 8 mars 1985.]

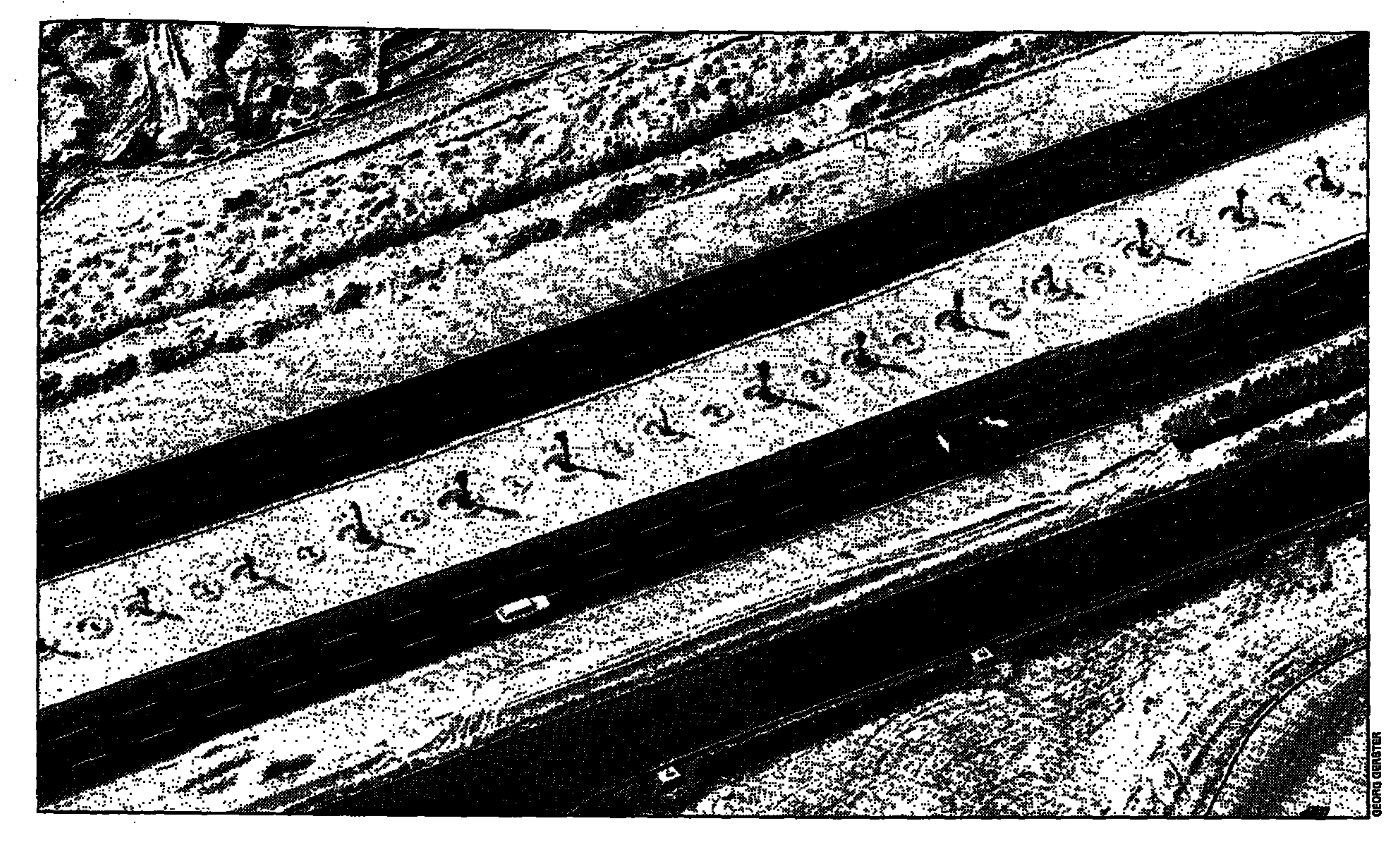
M. Paul Masseron, directeur général des services départementaux de la Corrèze, est nommé préfet, commissaire de la République de ce département, en remplacement de M. Léon Saint-Prix, nommé préfet du Vaucluse.

[Né le 3 avril 1950, à Landerneau (Finistère), M. Paul Masseron, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, est nommé, en juin 1976, administrateur de la Ville de Paris, affecté à la direction de l'urbanisme et du logement de la préfecture de Paris. Chef du bureau de la rénovation urbaine en août, il est chargé de mission au cabinet du préfet de Paris en septembre 1976. Après avoir occupé les fonctions de secrétaire général de la préfecture de Paris de mars à août 1977, il demeure sous-préfet d'Ussel (Corrèze) jusqu'en 1981. Chargé de mission auprès du secrétaire général de la Ville de Paris, il est nommé, en avril 1983, secrétaire général du Conseil de Paris. Sous-directeur (en 1984) puis directeur de la commune de Paris en mars 1985, il était directeur général des services départementaux de la Corrèze depuis mai 1985.]



هكذا في الأصل





GEORG GERSTER

En vingt ans, sous l'action de l'émir Zayed, l'or noir a, d'un village de pêcheurs, fait surgir à Abou-Dhabi une muraille de gratte-ciel les pieds dans les arbres.

L'émir à la main verte

Le Monde
SANS VISA

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

SANS doute, afin d'excuser *le peu de goût des* Français pour la géographie, pourrait-on dire que cela confère du mystère à leurs voyages, même en terres banales... Parfois, cependant, la confusion est telle qu'il faut donner quelques « instructions » aux partants, ainsi ceux qui s'aventurent dans les eaux hyalines mais incertaines du « Golfe ».

Devra-t-on appeler la Méditerranée « la Mer » si, un jour, quelque dictateur arabophone décrète qu'on ne doit plus la désigner que par le nom de « Blanche » (1), le sien dans sa langue ? Les Etats occidentaux s'empresseront peut-être alors, dans leur esprit pour ne mécontenter personne, de retirer toute appellation propre au *Mare Nostrum*.

C'est ce qu'ils ont fait en tout cas pour le golfe Persique, *Sinus Persicus* de toute antiquité, qu'ils ne nomment plus que « le Golfe » depuis l'ère pétrolière, où les Arabes ont voulu attribuer leur nom à cette étroite mer.

La « neutralité » sémantique des Euro-Américains n'a naturellement satisfait personne, particulièrement les Iraniens, qui ont beau *jeu de relever que le* « caprice » de leurs vis-à-vis de la rive ouest en est vraiment un puisque l'une des plus vastes baies de la Méditerranée, celle d'Alexandrie d'Egypte, arbore déjà de longue date le nom des Arabes.

Comme il suffit quelquefois de perdre une maille pour que file tout le tricot, cette reculade sur un mot a peut-être été le signal dans la région de retraits politiques autrement conséquents. Le mal étant fait, tâchons au moins d'y voir clair sur la terre ferme du rivage arabique, afin d'éviter l'habituelle « salade d'émirats ».

Les Emirats, dites-vous ? Mais lesquels, ceux qui sont « arabes » et « unis », bien que *parfois en* bisbille ? Ou d'autres, tout aussi arabes *mais pas forcément* opposés bien que non unifiés ? Il *existe en* effet, du côté arabe du golfe Persique, une théorie de principautés, bouchant partiellement la vue sur mer au Royaume d'Arabie saoudite.

Ce sont, de haut en bas, les Emirats de Koweït, Bahreïn (le seul à être insulaire) et Qatar, *tous indépendants* les uns des autres, puis les Emirats arabes unis, et enfin le Sultanat d'Oman. Les Emirats arabes unis, plus couramment baptisés « les Emirats » (comme les Québécois disent « les Etats » pour les Etats-Unis) étaient naguère connus en Europe sous le vocable de « Côte de la Trêve » *(Trucial Coast)* et jadis sous celui, moins aimable, de « *Côte des Pirates* ».

Les principautés littorales la composant furent longtemps en chicane entre elles, même lorsque la Grande-Bretagne eut patiemment, de 1835 à 1892, imposé son « protectorat » à la région côtière. Sentant venir à la fois le repli de l'*Union Jack et les appétits saou*diens, deux des émirs, Zayed d'Abou-Dhabi et Rachid de Dubaï, se rencontrèrent en 1968, jetant les bases d'une « fédération » dont la version actuelle, indépendante depuis 1971, comporte sept petites royautés héréditaires : Abou-Dhabi, Dubaï, Charjah, Ajman, Oum-el-Qowaïn, Ras-el-Khaïma et Foudjeïra. Sans vouloir compliquer les choses, ajoutons que quatre d'entre elles ont un territoire discontinu (*voir la carte)* et rappelons que, au tout début, Bahreïn et Qatar firent mine de s'agréger aux Emirats-arabes unis puis préférèrent vivre seuls leur vie.

Nous nous contenterons aujourd'hui de braquer notre plume sur Abou-Dhabi, la plus considérable des principautés composant les Emirats arabes unis, puisqu'elle recouvre les sept dixièmes *des quelque* 80 000 kilomètres carrés de la fédération. Elle est aussi, grâce à sa production pétrolière (cinquante millions de tonnes par an), non seulement le pays le plus riche du golfe Persique, mais aussi du monde entier, avec un revenu *per capita* double de celui du Français.

EDDIE ADAMS/COSMOS-CONTACT

Soutane blanche et complets gris

Il est vrai qu'Abou-Dhabi — capitale et reste du territoire confondus, tous deux portant le *même nom — ne compte* guère, même si les statistiques officielles ne le claironnent pas sur les toits, que... soixante mille citoyens de plein exercice sur quelque six cent soixante-dix mille habitants, dont quatre cent cinquante mille à Abou-Dhabi-Ville et cent mille dans l'oasis d'El-Aïn.

Il faut donc s'estimer heureux quand on peut rencontrer un Abou-Dhabien pur sucre. Comme, en général, les femmes ne sont pas de mœurs très sorteuses, ou alors après avoir posé sur leur visage un loup bleu nuit qui n'annonce, en aucune façon, des apartés à la carnaval de Venise, il faut généralement se contenter de jeunes ministres encore tout amidonnés d'Angleterre ou de Nouvelle-Angleterre, ou de brasseurs d'affaires comme on en est gratifié de par la Terre *entière, mis à part qu'ici ils* préfèrent la « soutane » blanche au complet gris souris.

Mais l'Orient réserve toujours *des surprises, et il ne faut pas* écarter l'hypothèse d'une rencon*tre (en demandant son chemin, si* possible en arabe et de voiture à voiture) avec, par exemple, un père de famille jovial qui en tirerait la conclusion que les Français sont des gens sans foi ni loi si vous refusiez de venir prendre un verre chez lui. Et, attention, pas un verre de thé, mais de bourbon ou de bourgogne ! Histoire de vous montrer qu'à Abou-Dhabi on n'est pas bégueule *« comme chez les autres »* — entendez, avec le coup *de menton qui convient*, les « frères » saoudiens, qui embêtent tous les gouvernements de la contrée avec leurs pressions diplomatiques pour qu'on bannisse l'alcool, ségrègue encore plus rigoureusement les sexes et applique à la lettre les châtiments pénaux islamiques.

« Ils s'imaginent que ce sera un antidote contre le virus iranien ! », lancera votre homme en se tapant sur les cuisses. Mais, d'autorité, il mettra aussitôt sur la triple moquette des sujets de conversation moins sensibles. Car les bonnes gens du golfe Persique n'aiment guère parler politique par les temps qui courent. De même votre Abou-Dhabien ne mentionnera même pas qu'il est marié ; mais il se fera un devoir de vous présenter ses enfants : *fillettes avec de gros nœuds à leurs tresses et qui se dépêchent d'être* effrontées avant de rentrer dans le *rang des jeunes personnes* à marier ; garçonnets aux paupières baissées car papa est pour eux toujours aussi impressionnant que le Père éternel, et jamais plus tard ils n'oseront même fumer devant lui.

Rue des cinquante nations

Une fois sa postérité renvoyée apprendre ses leçons au fond de la maison, l'hôte vous expliquera ses affaires qui, pour neuf dixièmes des chefs de famille aboudhabiens, consistent à parrainer *une, dix ou cent firmes ou travail*leurs étrangers et à empocher la dîme — pouvant aller jusqu'à la moitié des bénéfices — très légalement procurée par ce sponsorat. Et si l'un de ces « protégés » vient à être défaillant dans ses versements ou à se mettre en tête de s'installer dans l'Emirat à son propre compte ? *« Oh ! rien à craindre, j'ai dans mon coffre les passeports de ces messieurs ! »*

Dehors, la rue, toute aux immigrés affichant langues, profils ou habits de pas moins de cinquante nations, appartient donc à un peuple sans papiers. Cela ne lui ôte rien, à vrai dire, de son ardeur à vivre et commercer. Sans nul doute faut-il mettre également dans la balance l'absence d'impôts pour quiconque. Les artères couvertes d'Abou-Dhabi, que l'on n'ose plus nommer *« souks » tant elles sont ripoli*nées, néonisées, disciplinées, forment l'un des emporiums de la planète avec son or indien de contrebande (mais si pur), ses machines à coudre allemandes, ses sous-vêtements français, et jusqu'à des régimes de bananes *« amenés directement par avion de Panama »*, précise le primeuriste égyptien.

Ses clients peuvent être des compatriotes employés par départements entiers à la banque voisine, des jeunes ménages libanais venus, faute de mieux, préparer *l'après-guerre dans la restaura*tion, ou des Marocains faisant merveille dans l'hôtellerie, ou comme gardes du palais émiral, sans parler des professeurs du fameux lycée franco-arabe Louis-Massignon (2) qui attendrissent tout le monde en faisant leurs courses mari et femme, bras dessus, bras dessous.

En revanche, robustes portefaix pathans du Pakistan, maigrissimes employés de maison hindous, Afghans avec leur bonnet sur l'œil à la Clouet vont par essaims de célibataires car ils ne gagnent pas assez pour être autorisés par l'administration aboudhabienne à faire entrer leur famille. A quelques centaines de mètres de ces groupes assez pitoyables, cela n'empêche pas le romancier Michel Tournier de *faire larmoyer toute une assis*tance huppée sur la triste condition des immigrés en France...

(Lire la suite page 12.)

(1) L'intitulé complet de la Méditerranée en arabe est *El-Bahr el-abiod el-mitawasset* (la mer Blanche-Moyenne)

(2) Du nom du grand orientaliste français disparu en 1962.

L'émir à la main verte

(Suite de la page 11.)

La bonne société arabe d'Abou-Dhabi ne fraie guère, on l'a vu. D'ailleurs elle n'en aurait pas le temps, dévorée qu'elle est par les affaires, les voyages et la construction. Pour obtenir une juste idée de l'ampleur du troisième phénomène, il suffit de faire le tour en bateau de la grande île où, comme Montréal, est bâtie la ville d'Abou-Dhabi.

Dans le miroir bleu piscine du Golfe, les villas des richards du naphte n'en reviennent pas de la tête qu'elles se voient, et il y a de quoi : soutien-gorge géant sous lequel vit le chef du protocole princier, ruches gigantesques où les reines ne butinent qu'à l'intérieur, nefs naviguant sur le gazon le plus coûteux du monde, fausses pagodes avec des visières en vraies tuiles vernissées du Maroc, coupoles cachant des citernes pour les bains des gynécées, clochetons recouvrant des batteries anti-aériennes, palais façon Chine, Andalousie, Inde ou Provence et jusqu'à des colonnades maritimes de fer peint en blanc, sans doute reflet déformé des débarcadères ottomans du Bosphore. *« O Saisons, ô châteaux »* (de James Bond orientaux).

Et comment ne pas s'extasier aussi devant les mosquées ? Si les Emirats arabes unis sont faibles à cause de l'imperfection humaine, *« ils trouvent leur force en Dieu »*, ainsi que le rappelle, d'ailleurs discrètement, un slogan du régime. Dès lors, chaque milliardaire, chaque prince et naturellement le gouvernement ont fait assaut d'architecture dévote. Minarets à franges ou à bulbes, à jours ou compacts, dorés ou bleu bébé, de toutes les hauteurs et de tous les verts (islam, Nil, espérance) ont poussé par touffes, éblouissants de peinture fraîche à midi, illuminés *a giorno* à minuit.

A peine visible sur la corniche, entre deux tours de béton, la petite église catholique Saint-Joseph ne portait ombrage à personne, mais elle avait le tort de se trouver sur le passage d'importants visiteurs saoudiens qui, n'admettant pas chez eux de temples non musulmans, n'ont eu de cesse, il y a quelques années, d'obtenir d'Abou-Dhabi que le sanctuaire fût démoli. L'émir Zayed a en contrepartie donné un terrain un peu à l'écart des grandes voies pour y reconstruire l'église.

Le prince d'Abou-Dhabi, appelé encore cheikh ou émir, est un caractère à part. Souverain héréditaire depuis 1966 de l'Emirat et président de la fédération à sept, élu par ses pairs, il est le plus doux des autocrates, le plus écolo des chefs d'Etat.

Ce n'est pas de lui qu'on pourrait écrire : *« Pour un musulman, l'expression « Mère Nature » est intraduisible. Le musulman n'est pas écologiste. L'islam est implanté dans des régions où la nature se montre le plus souvent hostile à l'homme. Son idéal est le monde artificiel : la ville, l'irrigation, la jardin qu'il introduit dans la maison sous forme de tapis. La poésie islamique ne décrit pas des paysages vierges, mais les fleurs du jardin » (3)*.

Certes, de la bourgade de pêcheurs sans eau ni électricité, ni voirie qu'était il y a un quart de siècle « l'Homme à la gazelle » – c'est le sens d'Abou-Dhabi, – Zayed a laissé faire une sorte de Toronto dont le lac Ontario serait la mer arabo-persique, et au reste il n'est pas interdit de trouver quelque implacable beauté à cette muraille de gratte-ciel, à ces gerbes de banques en verre, à ces palaces maharadjiens.

Mais la vraie originalité du cheikh-émir a été dans sa ténacité à investir des millions, des milliards, dans la verdure et le dessalement de l'eau de mer ou les forages aquatiques en un pays où il ne pleut guère que deux ou trois fois l'an.

Qui a vu Abou-Dhabi il y a seulement dix ans encore et la revoit aujourd'hui ne reconnaît pratiquement plus rien tant ont proliféré les promenades sous bois, les corniches complantées, les potagers offrant *« de la fraise de luxe à l'humble radis »* et jusqu'à des manières de prairies. Dans la seule cité d'Abou-Dhabi, plus de mille deux cents hectares de sable ont disparu sous le vert bien gras des arbres et gazons en bonne santé ; et les plantations continuent. Jaloux, l'émir Jaber du Koweït vient de lancer un programme de boisement sur 270 kilomètres de long...

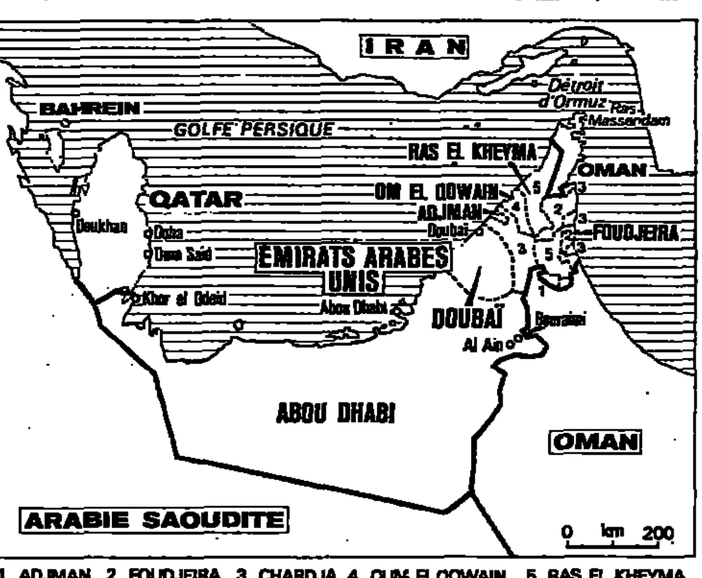
Zayed ne l'avait pas attendu pour donner de l'ombre au désert : sur la route saharienne Abou-Dhabi-El-Aïn, on ne peut déjà plus lire les publicités incitant à consommer des *« poulets islamiques »* tant les frondaisons de lauriers-roses, palmiers, eucalyptus et épineux ont prospéré le long du macadam.

Si le pétrole (et donc l'eau) continue, si quelque Spartacus yéménite ou pakistanais ne vient pas un grand soir réduire en cendre tout l'édifice, si Dieu prête vie à Zayed, qui n'est plus très jeune et dont l'héritier présomptif paraît rien moins qu'avoir la main verte, la pluviométrie de la principauté finira peut-être même un jour par se montrer moins avare.

Déjà les arbres de l'émir, tel le crottin des chevaux d'Attila qui amena les moineaux jusqu'en Gaule, ont attiré à Abou-Dhabi des oiseaux jamais vus là auparavant. Ce n'est rien et pourtant ça change tout.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(3) Extrait de *Christianisme et religions du monde*, de Hans Küng et Joseph van Ess, Le Seuil, 1986, cité par Mohamed Allal Sinaceur in *Courrier de l'UNESCO*, juillet 1987.



1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OUM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA



PH. CHARLIAT

Carnet de route

Que fire ?

Il existe un guide Nagel consacré aux *Emirats arabes du Golfe (Koweït, Bahreïn, Qatar, Fédération des Emirats unis)* et un Que sais-je ? de Jean-Jacques Tur, intitulé *les Emirats du golfe arabe* ; mais c'est dans le livre de Gabriel Dardaud et Jean et Simonne Lacouture, *les Emirats mirages* (Seuil, 1975), que l'on trouvera les meilleurs développements historiques sur les principautés arabes du golfe Persique, en particulier Abou-Dhabi.

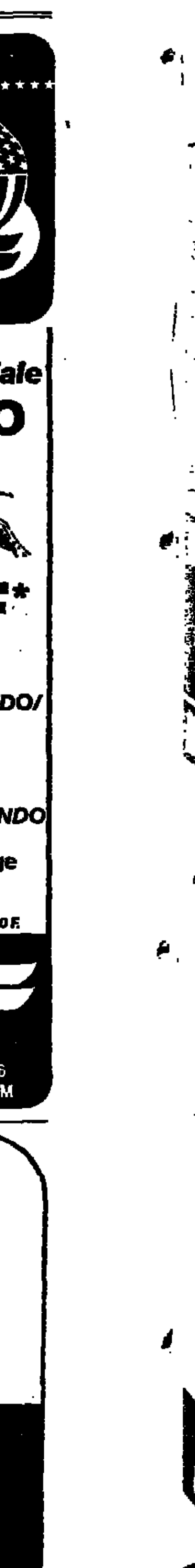
Le ministère de l'information et de la culture des Emirats arabes unis publie, de temps à autre, en français (par exemple en novembre 1986) des études illustrées présentant, notamment, les réalisations menées à bien dans la principauté depuis trois lustres, grâce à l'argent du pétrole.

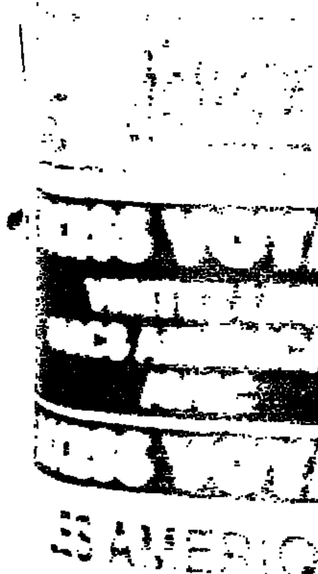
Les récits d'Henri de Monfreid demeurent enfin pratiquement sans égal pour restituer la vie en mer Rouge au temps des pêcheurs de perle, avant le jaillissement de l'or noir, tandis que *les Sept Piliers de la sagesse* de Lawrence d'Arabie restent un ouvrage sans rival pour lever, au moins, un coin du voile sur l'âme bédouine, que tout compte fait n'ont guère altéré les pétrodollars.

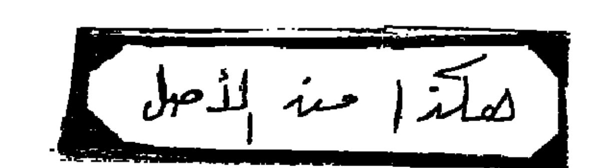
Quand y aller ?

La seconde partie de l'automne et tout l'hiver constituent la saison idéale pour profiter du sable ensoleillé d'Abou-Dhabi, sur la côte ou au désert. La capitale des Emirats arabes unis, où la chaîne française Méridien est implantée, possède des hôtels parmi les plus luxueux du monde. Dans l'intérieur, l'oasis El-Aïn est également équipée pour bien recevoir les voyageurs.

Abou-Dhabi, ses plages, ses frondaisons, ses souks regorgeant de marchandises japonaises ou pakistanaises et son arrière-pays saharien, sont désormais au programme de Jet Tours avec Air France.







L'Amazonie en 4×4

Un exploit ? Peut-être. Une première ? Certainement. Sept mille kilomètres de route et de piste, à travers le Brésil, pour relier, en trois semaines, Rio de Janeiro, reine du carnaval, à Manaus, capitale de l'Amazonie. Du Pain de Sucre aux lianes et aux fougères géantes. De la magie noire à l'enfer vert. En parcourant les hauts plateaux du Minas Gerais et le Mato Grosso avec un coup de chapeau au passage à Brasilia.

A la manière des grandes expéditions d'autrefois, il s'agit d'un raid d'une cinquantaine de véhicules tout terrain (Fiat Panda 4×4) appuyé sur une organisation destinée à conjurer tout risque majeur (voitures reliées par radio et assistance de médecins et de mécaniciens). Au terme du voyage, une navigation de trois jours sur l'Amazone est prévue. Ce raid est organisé par Go Voyages (22, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 45-22-08-50, et dans les agences de voyages), du 13 décembre au 2 janvier. Le salaire de la sueur ? 29 900 F par personne, de Paris à Paris, essence en sus.



JEAN-MARC ZAORSKI

Férias de l'hémisphère Sud

Les passionnés de corridas ont pris l'habitude de fréquenter le sud de la France et l'Espagne voisine. Mais l'hiver venu, le rideau tombe et les voilà condamnés à vivre avec des souvenirs. Où sont les toréros l'hiver, et dès l'automne ? En Amérique latine. Spécialiste de cette destination, UNICLAM (63 rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : 43-29-12-36) a noté les dates des temporadas qui, dès novembre, commencent dans les « plazas » surchauffées du Pérou, du Venezuela, de la Colombie, du Mexique et de l'Equateur, et propose, par la même occasion, de découvrir ces pays.

Trois formules sont proposées : vols secs à des prix attractifs, circuits organisés, ou les « mano en la mano » qui permettent d'établir son propre itinéraire avec l'aide du voyagiste. A partir de 8 000 F par personne (huit participants maximum), par exemple, pour quinze jours au Mexique, avion, transport et hébergement compris. Parmi les premiers circuits programmés : un voyage en Colombie (à partir de 10 800 F, du 26 décembre au 5 janvier) à l'occasion des férias de Cartagena et de Cali, et une découverte de l'Equateur (à partir de 9 500 F) pour assister, fin novembre, à la féria de Quito.

Lucia June Anderson et Vienne

A l'heure où l'on déplore la rareté des grandes voix, celles-ci déplacent les foules. Justement appréciées des mélomanes, Hildegard Behrens et June Anderson constituent un motif suffisant pour participer à deux week-ends lyriques organisés par La Fugue (32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 43-59-10-14), agence spécialisée dans les voyages musicaux.

Hildegard Behrens sera Léonore dans *Fidelio* de Beethoven, le 2 octobre à l'Opéra de Vienne. Le lendemain, on pourra écouter Ruggero Raimondi et Agnès Baltsa dans *l'Italienne à Alger*, de Rossini, sous la direction de Claudio Abbado, avec mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle.

June Anderson interprétera le rôle-titre de *Lucia de Lammermoor, de Donizetti*, le 30 octobre, tandis que, le 31, *le Vaisseau fantôme*, de



BERNAND

Richard Wagner, réunira Mechtilda Gessendorf, Robert Schunk et Théo Adam sous la direction de Peter Schneider.

Pour chaque week-end, le forfait comprend le transport aérien Paris-Vienne-Paris (départ le vendredi vers 11 h par vol Air France, retour le dimanche sur le vol Austrian Airlines de 18 h 15), l'hébergement en chambre double, les deux représentations à l'Opéra (places de 1re catégorie) et les assurances. Le prix varie avec la catégorie de l'hôtel : 7 100 F au Bristol (4 étoiles luxe), 5 840 F à l'hôtel Europa (4 étoiles) et 5 700 F à la pension Neuer Markt (4 étoiles). Moyennant *un supplément, on pourra* assister à une « reprise » de la célèbre Ecole espagnole d'équitation, le samedi matin ou le dimanche matin, ou à une messe avec les Petits Chanteurs de Vienne dans la chapelle de la Hofburg suivie de la visite des appartements impériaux.



MARTINE VOYEUX

Automne romain

Rome, c'est déjà l'Afrique. On oublie parfois que Rome est une capitale européenne si méridionale qu'il est bon de laisser passer l'été avant de s'y rendre. Parmi les formules qui concilient *prix de groupe (en avion* de préférence) et liberté individuelle, le catalogue Nouvelles Frontières (87, boulevard de Grenelle, Paris-15e ; tél. : 45-68-70-00, et dans les agences de voyages) propose un vol charter à 790 F l'aller-retour (+ 50 F pour les transferts), à partir du 29 octobre. Départ et retour les jeudis ou les dimanches, ce qui permet d'organiser un week-end.

Une chambre double coûte de 120 F par personne et par nuit dans une catégorie simple mais agréable (Hôtel delle Muse) à 220 F en première catégorie (Hôtel Nazionale), soit de 720 F à 1 320 F pour deux personnes et trois nuits. On peut aussi louer une voiture pour 740 F (trois jours) et tenter, après avoir arpenté le Forum, dîné tard sur le campo dei Fiori et visité *toutes les églises, une excursion* dans la campagne romaine.

JEUX

échecs

N° 1246

LA MENACE PERPÉTUELLE

(Tournoi Ohra, Amsterdam, 1987)

Blancs : CHANDLER
Noirs : TIMMAN

Défense française.

1. é4	é6	28. dxé5	fxé5
2. d4	d5	29. f6!	d4! (l)
3. Cç3	Fb4	30. çxd4	éxd4
4. é5	b6 (a)	31. Ff4	Fd6
5. a3 (b)	Ff8 (c)	32. Fxd6	Dxd6
6. Cf3	Dd7 (d)	33. Cf5!! (m)	Dxf6 (n)
7. Fb5! (é)	ç6	34. Té6	Dh8 (o)
8. Fa4	Fa6	35. Cd6+	Ra6
9. Cé2	Fb5 (f)	36. Cf7 (p)	Dg7
10. Fb3	ç5	37. Cxd8	Txd8
11. ç3	Cç6	38. h4! (q)	Cb3
12. 0-0	Cg-é7	39. Cé5 (r)	Cxé5
13. Té1	0-0-0	40. T6xé5	Dç7 (s)
14. Fç2!	Cg6	41. Df4! (t)	Dç8
15. Cg3 (g)	Rb7	42. Ff5! (u)	Fd7
16. h4	h6	43. h5+	Ra5 (v)
17. h5	Cg-é7	44. Fç2! (w)	Fxh5
18. Fé3! (h)	ç4	45. a4!! (x)	Rxa4
19. Ch4	Tg8	46. Dd2! (y)	ç3
20. Dg4!	Ca5	47. Fxb3+	Rb4 (z)
21. f4 (i)	f5	48. Da2	Da6 (aa)
22. éxf6	gxf6	49. Db1!	Fç4
23. Fg6!	Dd6	50. Fç2+	Ra3
24. f5 (j)	é5	51. Da1+	Fa2 (ab)
25. Té2	Cé-ç6	52. Tb1 (aç)	Dç4
26. Cf3	Fa4	53. Té-b1 (ad)	abandon.
27. Ta-é1	dç7 (k)		

NOTES

a) Evitant la réponse principale, 4...,ç5, les Noirs choisissent un système assez lent et quelque peu artificiel, expérimenté vers 1930, qui a bénéficié des améliorations de nombreux grands maîtres, de Petrossian à Korchnoï, Portisch, Vaganian, Seirawan, Gulko, Psahis, et, finalement, est devenu une des défenses les plus prisées du « système Nimzovitch ». 4..., Dd7 n'est souvent qu'une interversion de coups dans ce système. Par exemple, 4..., Dd7 ; 5. Dg4, f5 ; 6. Dg3, b6 (Ljuboevic-Seirawan, Tilburg, 1983, et Sax-Seirawan, Niksic, 1983).

b) Ou 5. Dg4, Ff8 ; 6. Fg5, Dd7 ; 7. f4, Cç6 ; 8. Cf3 (Timman-Portisch, Bugojno, 1986) ou 8. 0-0-0 (Lputjan-Psahis, Sotchi, 1985).

c) Un retrait dans l'esprit du système défensif mais 5..., F×ç3+ est jouable : 6. b×ç3, Dd7 ; *a)* 7. a4, Fa6 ; 8. F×a6, C×a6 ; 9. Dg4, f5 ; 10. é×f6, C×f6 ; 11. Dé2, Cb8 ; 12. Cf3, Cç6 ; 13. 0-0, Cé4 ; 14. Dd3, 0-0 ; 15. ç4, Tf5! avec égalité (Campora-Rogers, Nice, 1985). *b)* 7. h4, ç5 ; 8. h5, f5 ; 9. h6, g6 ; 10. a4, Fa6 ; 11. a5, F×f1 ; 12. R×f1, b5 ; 13. Cé2, Cç6 ; 14. Dd2, Tb8 ; 15. d×ç5, Cg-é7 ; 16. Cd4, 0-0 ; 17. Th4, a6 ; 18. Dé1, Tf7 ; 19. Fg5 avec avantage aux Blancs (Nunn-Levitt, Londres, 1985).

d) On peut se demander si ce développement de la D est bien nécessaire dès lors que le Cf3 empêche le passage de la D blanche sur l'aile-R, mais Vaganian et bien d'autres, en 1986, ont joué à plusieurs reprises de cette manière.

é) Une idée de Chandler qui s'oppose à l'échange des F de couleurs blanches et prévoit le regroupement Fa4 - Cé2 - ç3 et Fç2. On a tenté ici 7. Ff4 ; 7. Fé2 ; 7. Fd3 ; 7. Fé3 et, enfin, comme dans la partie Hellers-Vaganian d'Amsterdam, 1986 : 7. h4, Cé7 ; 8. h5, h6 ; 9. Fd3, Cb-ç6 ; 10. Cé2, Fb7 ; 11. Cf4!

f) Dans une très belle partie contre Vaganian, à Dubai, en 1986, Chandler gagna rapidement après 9...,h5 ; 10. 0-0, Ch6 ; 11. Té1, Fé7 ; 12. ç3, g6 ; 13. Cf4, Cf5 ; 14. Ch3!, Fb5 ; 15. Fç2, ç5 ; 16. Fg5, Cç6 ; 17. Ff6!, F×f6 ; 18. é×f6, Dd8 ; 19. d×ç5, b×ç5 ; 20. Cf4, D×f6 ; 21. D×d5, Tç8 ; 22. D×ç5, a6 ; 23. a4, Cç-é7 ; 24. Cd5!!, abandon.

g) Un combat positionnel intense commence, les Blancs opérant sur l'aile-R, les Noirs cherchant à prendre le contrôle de l'aile-D.

h) Forçant les Noirs à se décider.

i) Menace 22. f5.

j) Les Blancs attaquent sans cesse.

k) Malgré leurs pions centraux, les Noirs éprouvent de grandes difficultés à regrouper efficacement leurs troupes.

l) Il n'est pas possible d'attendre plus longtemps et de permettre aux Blancs de poursuivre par Cf5-C×h6 ; cependant, la contre-attaque des Noirs va ouvrir la colonne é aux T ennemies et mettre en évidence la vulnérabilité du R mal défendu par des forces désorganisées (Fa4-Ca5).

m) 33. Té6 semble également fort ; cependant, le don du pion f6 éloignera la D noire du combat.

n) Si 33..., Dç5 ; 34. Té5!, C×é5 ; 35. T×é5, Dç7 ; 36. Té7 suivi de C×d4.

o) A examiner est 34..., Df8 ; 35. Cd6+ (et non 35. C×d4, C×d4 ; 36. C×d4, Dç5), Ra6! (et non 35..., T×d6 ; 36. Té8! menaçant 37. Dç8 mat) avec une position peu claire. Cependant, après 34..., Df8 les Blancs répondent 35. Té8! si 35..., T×é8 ; 36. T×é8 avec gain ; si 35..., Dç5 ; 36. T×g8, T×g8 ; 37. C×h6, Td8 ; 38. Cf7, d3+ ; 39. Rh1 avec avantage aux Blancs.

p) Gagnant la qualité.

q) Au moment opportun : si 38..., ç×b3? ; 39. Fd3+ gagnant la D.

r) Menaçant sans cesse.

s) Le pion ç4 doit être défendu : si 40...,d4 ; 41. D×ç4+.

t) Menaçant toujours la D par 42. Ta5+, Rb7 ; 43. T×a7+.

u) Et à nouveau.

v) Si 43..., Rb7? ; 44. Fé4+, Rb8 ; 45. Tç5+.

w) Menaçant 45. F×b3 et 46. D×d4.

x) Le sacrifice du troisième pion est décisif.

y) Menaçant mat par 47. Ta1.

z) Si 47..., R×b3 ; 48. Tb1+, Rç4 (ou 48..., Ra4 ; 49. Da2 mat ou 48..., Ra3 ; 49. Té×b5, ç×d2 ; 50. Ta1 mat) ; 49. Da2+, Rd3 ; 50. Dé2 mat.

aa) Que faire ? Si 48...,d3 ; 49. Té1-é4+.

ab) Si 51..., Rb4 ; 52. Tb1 mat.

aç) Menace 53. Tb3+.

ad) Maintenant la menace 54. Tb3+ est imparable ainsi que le mat.

Solution de l'étude n° 1245
D. Petrov, 1936.

(*Blancs* : Rg4, Té6, Cç6, Pb6, f5. Noirs : Rd7, Tç5, Cd8, Pç7, d4, é4, f6.)

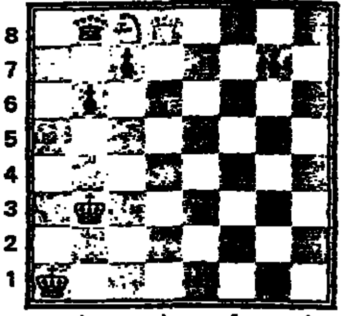
1. Té7+, Rd6 (si 1..., R×ç6 ; b×ç7) ; 2. b×ç7, C×ç6 (avec la défense, en cas de 3. ç8=D, 3..., Cé5+ et 4...,T×ç8) : 3. ç8=C+!, Rd5 ; 4. Cb6+, Rd6 ; 5. Td7+, Ré5 ; 6. Td5+!!, T×d5 ; 7. Cç4 mat.

Rappelons, dans le même esprit, l'étude de B. Sacharov (« Trud », 1935). Blancs : Rç4, Df1, Cd8, Ch3, Pé6. Noirs : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pa6, f5, g7). Solution : 1. Dh1+, Ré5 ; Da1+, Ré4 (si 2..., Rd6 ; 3. Da3+, Rç7 ; 4. Dé7+, Rb6 ; 5. Db7+) ; 3. Cg5+!, D×g5 ; 4. Cf7!, Dh4! ; 5. é7, D×é7 ; 6. Dé5+!!, D×é5 ; 7. Cg5 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
N° 1246

D. PETROV (1947)



BLANCS (4) : Ra1, Dd8, Fb4, Cç8.

NOIRS (5) : Rb3, Db8, Pb6, ç7, g7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1244

LE GRAND ART

Le grand art ne consiste pas seulement à bien jouer avec le mort, mais aussi en défense comme dans cette donne dont les acteurs, aux deux tables, sont membres de l'équipe de France qui a joué au récent championnat d'Europe de Brighton. La donne provient d'un grand tournoi à Amsterdam.

♠ R 7 4
♡ A
♢ A D 8 5 3
♣ R D 8 2

♠ D 9 6 5 2
♡ 10 6
♢ 9 6 2
♣ A 7 4

N / O E / S

♠ A V 10
♡ 9 5 3
♢ R V 7
♣ V 9 6 3

♠ 8 3
♡ R D V 8 7 4 2
♢ 10 4
♣ 10 5

Nord était donneur et les deux camps vulnérables.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Lebel	Y...	Soulet
–	1 ♢	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant fait la même entame d'un petit Pique, *comment Philippe Soulet* a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Voici comment Soulet a expliqué sa ligne de jeu : « Je savais que Ouest, à cause de mon annonce de 3 Cœurs, n'aurait pas pris le risque d'attaquer *sous* l'As de Pique. Il ne servait donc à rien de mettre le Roi, qui pouvait m'être utile ultérieurement. Est prit avec le 10 de Pique et il contre-attaqua atout. Je fis l'As sec et, pour que Ouest ne puisse prendre la main, je jouai mon précieux Roi de Pique... » Est prit et il continua Pique coupé par Soulet, qui donna trois coups d'atout en prenant soin de *défausser trois Carreaux* du mort ; puis il joua le 5 de Trèfle, Ouest fournit un Petit Trèfle (pour ne pas libérer le mariage) et la Dame de Trèfle fit la levée. La position était la suivante :

♢ A D ♣ R 8 2
♠ D ♢ 9 6 ♣ A 7 ——— ♢ R V ♣ V 9 6
♡ 8 7 ♢ 10 4 ♣ 10

La main étant au mort, il semblait que Soulet était condamné à perdre un Carreau et un trèfle, mais *Soulet rejoua le 2 de Trèfle du mort.* Est mit le Valet pour que le 10 ne se fasse pas, mais il dut continuer Trèfle afin de ne pas se jeter dans la fourchette à Carreau. Alors Soulet coupa et, l'As étant tombé, il ne restait plus qu'à monter au mort grâce à l'As de Carreau pour faire le Roi de Trèfle affranchi...

A l'autre table, le déclarant chuta sur la même entame à Pique, car il mit le Roi pris par l'As de Pique. Alors en Est Chemla, pour éclairer son partenaire sur la contre-attaque à Carreau, rejoua le 10 de Pique. Perron (Ouest), qui comprit que Sud n'avait pas le Valet de Pique, prit avec la Dame Pique pour faire la défense mortelle à Carreau !

La relève

Contrairement aux Italiens, qui ne semblent pas avoir de nouveaux champions aussi solides que les anciens, la relève en France pourra bien s'effectuer, car nous disposons de plusieurs jeunes champions. Un des plus connus est Christian Desrousseaux, le fils de Gérard Desrousseaux, qui a été plusieurs fois champion d'Europe. Voici un chelem que Christian a réussi à dix-sept ans au cours d'un tournoi à Grenoble en 1982.

♠ R 9
♡ A R V 7 3
♢ A 10 8 5 4
♣ 3

♠ D V 7 3
♡ –
♢ D 9 7 6
♣ D 10 9 8 7

N / O E / S

♠ 10 6 4 2
♡ D 10 9 5 4
♢ –
♣ V 6 5 2

♠ A 8 5
♡ 8 6 2
♢ R V 3 2
♣ A R 4

Ann : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Pennec	Y...	Desrous.
Passe	1 ♡	passe	2 ♣
Passe	2 ♢	passe	2 ♠
Passe	3 ♢	passe	4 SA
Passe	5 ♡	passe	6 SA...

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau (car les autres attaques semblaient plus mauvaises), le déclarant prit avec le Valet de Carreau et il tira le Roi de Cœur sur lequel Ouest défausse un Trèfle. Ayant découvert ainsi les deux chicanes rouges, *comment Christian Desrousseaux en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Les annonces ayant montré en Nord un bicolore d'au moins dix cartes rouges, Sud aurait déclaré le chelem à Carreau en tournoi par quatre ou en partie libre, mais, *en tournoi par paires*, il valait mieux prendre le risque de jouer 6 SA.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 276

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Dans notre chronique *Le grand bond en arrière* du 16 mai dernier, nous en étions restés à la fin du primaire. Le trias, première époque du secondaire, est la période du GYPSE et du BASALTE, roche volcanique qui contient parfois de l'OLIVINE** ou PÉRIDOT****, pierre semi-précieuse ; du calcaire à ENTROQUES*, formé d'ENCRINES ou CRINOIDES, animaux marins ; de l'AMMONITE, coquille en corne de bélier.

Au jurassique apparaissent PORPHYRE et OOLITHE (ou OOLITE), concrétion de la taille d'un œuf de poisson ; des schistes MICACÉS, c'est-à-dire contenant du mica ; des invertébrés, tel le POLYPIER ; des poissons, comme l'ANOURE*** ; des dinosaures et quelques mammifères, ancêtres de nos ÉCHIDNÉS* OVIPARES**. A l'époque CRÉTACÉE, c'est-à-dire CRAYEUSE, il y a des phénomènes d'EMERSION*. C'est la période de roches comme le FLYSCH, formation sédimentaire détritique ; le TUF, d'où dérive le TUFEAU ou TUFFEAU ; la craie MARNEUSE* ; la GAIZE, formée de débris d'éponge ; le LIGNITE, roche combustible ; le CIPOLIN, marbre dont les veines rappellent la coupe de l'oignon. Les ammonites cèdent la place aux RUDISTES*, fossiles de mollusques BIVALVES*. Comme vous n'êtes plus en vacances, nous vous laissons le soin de trouver les anagrammes de certains mots ci-dessus, signalées par des astérisques (solutions en fin d'article).

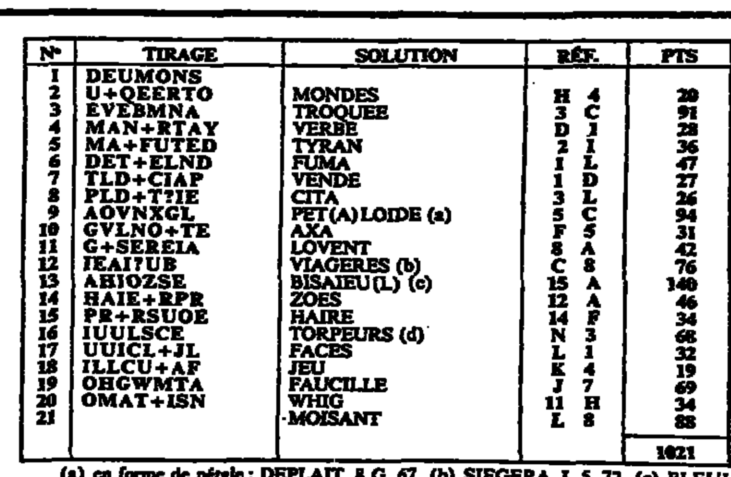
Festival de Vars-les-Claux (Alpes du Sud)
Paires, 1e manche
26 janvier 1987

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.



N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DEUMONS			
2	U+QEERTO	MONDES	H 4	20
3	EVEBMNA	TROQUEE	3 C	91
4	MAN+RTAY	VERBE	D 1	28
5	MA+FUTED	TYRAN	2 I	36
6	DET+ELND	FUMA	I L	47
7	TLD+CIAP	VENDE	1 D	27
8	PLD+T?IE	CITA	3 L	26
9	AOVNXGL	PET(A)LOIDE (a)	5 C	94
10	GVLNO+TE	AXA	F 5	31
11	G+SEREIA	LOVENT	8 A	42
12	IEAI?UB	VIAGERES (b)	C 8	76
13	AHIOZSE	BISAIEU(L) (c)	15 A	140
14	HAIE+RPR	ZOES	12 A	46
15	PR+RSUOE	HAIRE	14 F	34
16	IUULSCE	TORPEURS (d)	N 3	68
17	UUICL+JL	FACES	L 1	32
18	ILLCU+AF	JEU	K 4	19
19	OHGWMTA	FAUCILLE	J 7	69
20	OMAT+ISN	WHIG	11 H	34
21		-MOISANT	L 8	88
				1021

(a) en forme de pétale ; DEPLAIT, 8 G, 67. (b) SIEGERA, L 5, 72. (c) BLEUI(R)A I 7, 59 ; sur le R de VIAGERES, RUBE(F)IAI, EBRUI(T)AI ou REBI(Q)UAI, 60. (d) SPORULER, A 3, 63.

● Solution des anagrammes. VIOLINE INVIOLE – TORPIDE, TRIPODE PROTIDE DIOPTRE – TRONQUEES – ENROUA RENOUA NOUERA – DENICHES – PAVOISER VAPORISE – MINOREES – ENUMERAS – SURDITES – VIVABLES.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

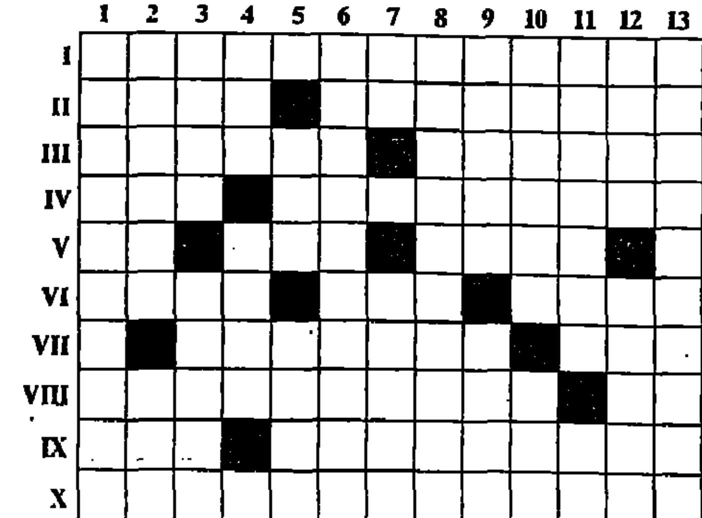
N° 475

Horizontalement

I. Liquide nos maux. – II. Il a eu des hauts et des bas. Reliefs. – III. Punira. Bien reçus. – IV. Vieille mère. Augmente. – V. Se répète pour l'histoire. Fit disparaître. Se remplit. – VI. Réformateur. Rejoue. Dit des histoires. – VII. Chante de tête. Singe. – VIII. Fit sa demande. S'entend sur la Canebière. – IX. En Suisse. Pour une catégorie. – X. Mes pièges ?

Verticalement

1. Avant qu'on puisse la lever, il lui faut une purge. – 2. Canot. De toute façon, font le mur. – 3. Mesure. Précèdent les écluses, en partant d'en bas. – 4. Grand chef. Pris du courage. – 5. Très regardant. N'importe comment, font courir les mâles. – 6. Sa fréquentation manque de charme. – 7. Dit un peu d'indignation. Il n'y a pas de quoi terminer un casoar! – 8. Après, il faut retrouver le Nord. – 9. Dit du mal. Très polytonal! – 10. On y recueillit de l'eau. Oiseau d'Amérique. – 11. Elles ont encore leurs fervents. Dans l'air. – 12. Reine. Voir traiter son œuvre ainsi doit porter un coup à l'auteur. – 13. Font les importants.



SOLUTION DU N° 474

Horizontalement

I. Hors concours. – II. Apitoyé. Brut. – III. Rivetages. Se. – IV. Lui. Etoles. – V. Emet. Scarole. – VI. Rad. In vivo. – VII. Drapera. Anet. – VIII. Eh! Imanats. – IX. Suc. Ortni. Up. – X. Immolée. Ocre. – XI. Renaissances.

Verticalement

1. Harlem Désir. – 2. Opium. Rhume. – 3. Riviera. Cmn. – Ste. Tapi. Oa. – 5. Coté. Démoli. – 6. Oyats. Rares. – 7. Négociantes. – 8. Elan. An. – 9. Observation. – 10. Ur. Soins. CC. – 11. rus. Lve. Ure. – 12. Stéréotypes.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 475

Horizontalement

1. ACEIRTTU (+ 1). – 2. BELNOZ. – 3. AINNOTTU. – 4. AEEINSUX. – 5. EEELMZ. – 6. ADEILOX. – 7. AACERST (+ 3). – 8. EEENTTT (+ 1). – 9. ACEILTZ. – 10. ACEIQU (+ 1). – 11. BCIIMORU. – 12. CDEEOSU (+ 1). – 13. ACEIMRS (+ 4). – 14. EEIIMNRS (+ 1). – 15. AINOTUV. – 16. AEERSST. – 17. HILMTUU.

Verticalement

18. ABCELOT. – 19. DEIIMOS (+ 1). – 20. ACEINRS (+ 6). – 21. ADEILRX. – 22. AIOQRTU (+ 2). – 23. EEIRSTV (+ 9). – 24. EIRRSUU. – 25. DEENNOSU. – 26. CEEINPST (+ 1). – 27. EEENSV. – 28. ACCEINOS. – 29. AAABBMR. – 30. BHIMSTU. – 31. AGILNTU (+ 2). – 32. AIIINT. – 33. EEIMNOZ. – 34. AAIMSZ.

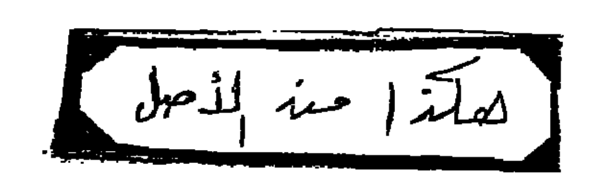
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 474

1. PROMPTE. – 2. REMPLI (EMPLIR). – 3. RACIAUX. – 4. ODYSSEE. – 5. ANAMNESE, renseignements recueillis par un médecin. – 6. RUGUEUSE. – 7. IDOINE. – 8. DRAGUEE (GRADUEE). – 9. EFENDIS, titre turc. – 10. ANISEES (AINESSE). – 11. ESSEULE. – 12. ANTIHALO. – 13. COUTAT. – 14. NASEAUX. – 15. REMORQUA. – 16. ABACAS, bananier. – 17. TOGOLAIS. – 18. TASSEES. – 19. CITERNE (CINTREE, CRETINE, ECRIENT). – 20. PETARDS (DEPARTS). – 21. CABARET. – 22. RAINUREE. – 23. OURAGANS. – 24. TUAMES (MUATES). – 25. IDIOTS. – 26. PRENEUSE. – 27. URANIQUE. – 28. ECOSSE. – 29. AEROSTAT. – 30. RUSSIFIE. – 31. EXSUDES. – 32. POULBOT. – 33. ONEREUX. – 34. PIERIDE, papillon. – 35. ANISERA. – 36. IMPIES. – 37. STRESSE (TRESSES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

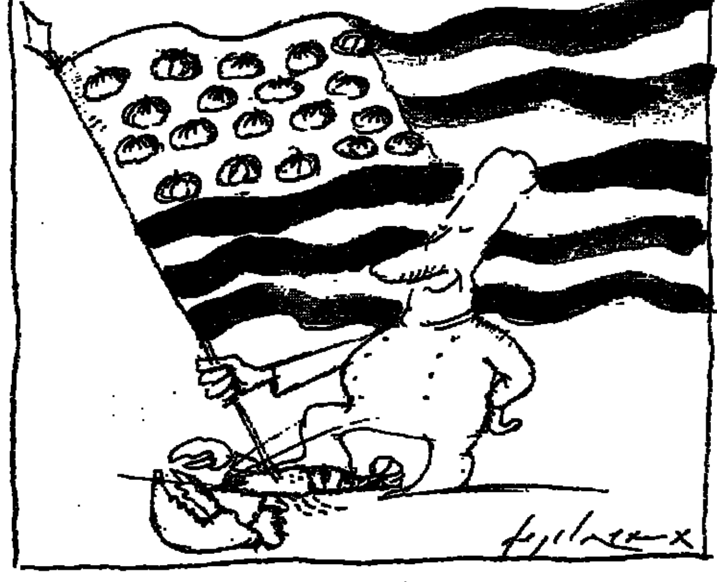


LA TABLE

Le homard des Américains

UN bon cuisinier de Bormes-les-Mimosas, M. Guy Gedda, dans sa *Table d'un Provençal*, explique gravement que le homard à l'américaine tire son nom de la sauce tomatée du même nom et, par conséquent, est un plat d'origine provençale.

C'est à la fois vrai et faux. Faux, en tout cas par ses explications. Certes, on peut admettre ce patriotisme gustatif qui pousse M. Gedda à nous donner dans son ouvrage la recette – à l'ail ! – de la brandade nîmoise, qui est languedocienne et n'en comporte point. Mais à propos du homard à l'américaine, il faut dire que l'auteur, après bien d'autres, s'emmêle un peu les fourchettes ! D'abord il nous dit que c'est la sauce tomatée qui, *partant* des origines américaines de ce fruit, a donné son nom à l'apprêt. Alors que, depuis son arrivée en Provence, au seizième siècle, jamais la tomate n'a donné ce nom à sa sauce. Ensuite, réfutant l'origine – incontestable, on va le voir – de ce plat né à Paris au restaurant Noël Peter's, il en veut pour preuve que la scène eut lieu entre 1875 et 1900, alors qu'Alexandre Dumas, en son dictionnaire de cuisine, donne déjà une recette de homard à l'américaine.



Or, ainsi que je l'ai raconté dans *la Vie parisienne* (édit. Perrin), c'est en 1860 que Pierre Fraisse, revenu des États-Unis, ouvrit, au 24 du passage des Princes, le restaurant qui allait porter en enseigne son prénom anglicisé, et non entre 1875 et 1900, comme le croit M. Gedda. A *cette date de 1860*, et *depuis* 1853, rue de l'Echelle, le restaurateur Bonnefoy servait un homard dans sa sauce tomatée. Mais, ainsi que le note Joseph Favre dans son *Dictionnaire universel de cuisine*, il s'agissait d'un homard préalablement poché. Une étude de P. Lahaye, de la Chambre syndicale des cuisiniers de Paris, précise même que Bonnefoy aurait servi ce homard... « à la Bonnefoy », aux Tuileries, à Napoléon III.

On remarquera en passant que, tant dans *le Cuisinier Durand* (1837) que dans *la Cuisinière provençale* (J.-P. Reboul, 1900), *il n'est question de sauce à l'américaine*. Et si ce dernier donne une recette de langouste à l'américaine (en Méditerranée le homard est rare pour ne pas dire rarissime) on notera que son livre est paru en 1900, alors que, depuis 1879, Peter's était devenu Noël Peter's, Pierre Fraisse, ayant cédé son établissement à un M. Noël.

Venons-en maintenant à l'anecdote. C'est donc un peu après 1860 que Pierre Fraisse reçut, un soir, tardivement, un groupe d'Américains pressés. Ils voulaient du homard. Fraisse avait, bien entendu, préparé à l'avance, sa sauce provençale à la tomate, dont il possédait d'autant plus le secret qu'il était natif de Sète et en savait les mérites. Servir le homard commandé grillé ? C'était bien banal. Le pocher pour en faire un homard « à la Bonnefoy » ? Le temps manquait. Fraisse eut l'inspiration de tronçonner l'animal et d'en jeter les morceaux tout crus dans l'huile d'olive. La sauce par-dessus, et hop ! Les convives se régalèrent.

« Comment appelez-vous ce plat, chef ?

– Heu... C'est un homard à l'américaine », répliqua Pierre-Peter, pris de court, dans la langue de ses clients.

En 1950, *un très vieux Parisien*, M. Garrigues, qui avait été l'ami de Pierre Fraisse vers les années 1900 (quadragénaire, ce dernier vivait alors, avec sa femme, rue Germain-Pilon) rapporta l'anecdote qu'il tenait de la bouche même du restaurateur retraité, dans une lettre à Curnonsky, qui me la communiqua.

Mais la sauce en effet était bien connue des Provençaux, et dès 1859, à ses débuts au restaurant Favre, à Nice, Escoffier servait une langouste à la provençale. A l'américaine, donc, n'est pas le nom de la sauce comme le croit M. Gedda, mais indique le procédé de préparation du homard qui, selon la formule, *« demande à être découpé vivant »*. Un peu plus tard, Achille Ozanne, chef de cuisine du roi de Grèce et poète à ses heures, a donné, en vers, la recette de Pierre Fraisse :

Prenez un beau homard, puis, [sur sa carapace
Posez une main ferme, [et quelques sauts qu'il fasse,
Sans plus vous attendrir à des [regrets amers,
Découpez tout vivant ce cardinal [des mers...

Suit le procédé de préparation de la recette *« à faire damner un saint »*, et cette conclusion :

Car plus d'une beauté rigide,
Au tête-à-tête familier
Succombe après ce plat perfide
En cabinet particulier.

LA REYNIÈRE.

ENSEIGNE

Tours aux fourneaux

SOPHIE et Jean Bardet viennent d'ouvrir les portes de leur château tourangeau. *C'est un* événement dans le petit monde des grands chefs. Jamais, en effet, un couple de restaurateurs ne s'était lancé seul et aussi loin dans une telle *aventure. Jamais non plus on* n'avait vu entrer aussi vite sur la scène dorée des maîtres-queux français un personnage à ce point différent. Car c'est une bien étrange et bien croustillante histoire que celle du couple Bardet. Un joli conte moral et gustatif où les fées ont pris le costume trois-pièces des chroniqueurs gastronomiques.

Au commencement – en *Charente dans les années 40* – il y eut un père meunier et une maman femme de ménage. Scolarité rapide, sans discipline et sans espoirs, puis apprentissage en salle et en cuisine. Ce fut, pour tout dire, un *cursus* sans toque ni prestige, un de ces tours extérieurs qui vous condamnent à la brasserie à perpétuité. Il y eut ensuite quelques balades hasardeuses à Nantes et à Londres avant un parachutage sur Châteauroux. C'est là que le miracle devait – enfin – s'accomplir.

Poussé, encouragé par Sophie, son épouse, Jean Bardet *s'engagea à petits pas sur* les sentiers de la création culinaire. Mais plus fidèle à la pêche, à la chasse et aux merveilleux vins de Loire qu'à ses fourneaux, un restaurateur de Châteauroux pouvait-il raisonnablement, dans les années 70, espérer sortir du rang ? L'épouse se fit alors menaçante. On vit le paysan berrichon gagner Paris et écouter Senderens. Celui qui n'était pas encore le pape que l'on sait réussit à convertir Bardet en quarante-huit heures.

Retour à Châteauroux, ascèse, première création : *l'homme partait à la recherche* de lui-même. Le public, lui, ne suivait pas. Il fallut un banquier gastronome et quelques solides amitiés pour que le couple, avec *plusieurs centaines de milliers* de francs de découvert, ne dépose pas son bilan. Vint alors le coup de plume du destin. *« C'était un lundi de Pentecôte,* raconte Jean Bardet. *Il n'y avait personne en salle. Un journaliste, Claude Lebey, entre. J'avais tellement honte alors que j'ai failli refuser de le servir. Il fit quelques lignes sur nous dans* l'Express. *Je n'en suis pas encore revenu. »*

Bardet était à découvrir. Gault et Millau cherchaient des découvertes. La maison de Châteauroux eut sa première toque en 1981, la quatrième en 1985. Michelin, dans la foulée, accorda ses étoiles.

Les chroniqueurs gastronomiques français et américains prirent alors le chemin qui mène à la préfecture de l'Indre. Tous *vantèrent une maison au* charme indéfinissable, une cuisine nouvelle et inventive, tout à fait hors du commun et à bien des égards véritablement émouvante.

On se bousculait à Châteauroux, on s'émerveille déjà à Tours où les Bardet possèdent depuis peu, dans le centre de la ville, une belle demeure Second Empire, entourée d'un parc de *3 hectares. Cette opération* financière de taille s'est faite avec la Caisse d'épargne de Vierzon et – le fait aujourd'hui est remarquable – sans le soutien d'aucun sponsor venu des *spiritueux* ou de l'*industrie agro*-alimentaire.

Encensé comme jamais, inventif en diable, celui qui est entré par effraction dans la cour des grands saura-t-il encore demain faire face à l'adversité ? *« Tout s'écroulera peut-être un jour,* confie-t-il aujourd'hui en souriant, *qu'importe, j'ai depuis toujours l'impression de vivre une énorme farce. »*

JEAN-YVES NAU.

Le Monde

SPORTS

GOLF : le trophée Lancôme

La poussée drue des greens

Démonstration confidentielle devenue l'une des plus prestigieuses compétitions du Vieux Continent, le trophée Lancôme, disputé jusqu'au dimanche 20 septembre à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), est l'illustration de l'essor du golf en France ces dernières années. A l'issue du premier tour, le jeudi 17 septembre, le Zimbabwéen Tony Johnstone et l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer se partageaient la première place devant le Gallois Woosnam.

LE bar du dix-neuvième trou, vous connaissez ? Ambiance club-house pour fin de parcours, c'est l'aboutissement convivial de toute partie de golf. On y partage, autour d'un verre, des souvenirs en langage codé. Le plaisir d'un drive monumental au départ du 1. Le birdie réussi grâce à un long putt sur le green du 10. Ou encore une calamiteuse sortie de bunker en fin de carte.

Désormais, ce jargon parle. Il n'est plus l'apanage d'une secte dont les temples avaient pour noms La Boulie et Saint-Nom-la-Bretèche. Le Lancôme est télévisé, comme la plupart des grand-messes du golf international, et l'audience de Severiano Ballesteros n'est plus ridicule. Avec retard, la France est entrée en religion golfique. Le nouveau culte s'insinue partout, dans la mode du prêt-à-porter, dans la création publicitaire. Le look golf est vendeur ; d'autant plus que ce loisir, naguère réservé aux vieux gentlemen, bénéficie d'une image rafraîchie : les Français se sont mis à le pratiquer comme un sport.

La Fédération française de golf n'en finit pas de compter ses ouailles. *« Il y avait 108 000 licenciés au 31 juillet, mais la barre des 110 000 doit être franchie aujourd'hui »*, estime-t-on à la FFG. Il n'y avait que 97 000 golfeurs recensés à la fin de 1986. Ils devraient être 126 000 à la fin de l'année et 200 000 en 1990.

Cet accroissement annuel de 30 % bénéficie d'un effet de loupe à travers les médias. Mais il n'a rien d'un raz de marée. Un détail significatif : les revues spécialisées, pourtant nourries à la publicité de luxe sur papier glacé, ne s'arrachent pas dans les kiosques. La plus ancienne et la plus vendue, *Golf européen*, ne dépasse pas 30 000 exemplaires par mois. *France Golf* tire à 20 000 ; *Golf Magazine*, l'organe de la FFG, à 10 000 environ. Parmi les nouveaux titres, *Greens* s'est implanté mais *Swing* a rapidement disparu. Bref, l'émergence du golf tient plus à un phénomène d'image qu'à un réel mouvement de masse.

Malgré le doublement de leur nombre en cinq ans, les golfeurs français ne sont qu'une poignée, comparés aux 750 000 pratiquants suédois. La Grande-Bretagne en compte près de 3 millions, le Japon 13 millions et les Etats-Unis plus de 20 millions. Face aux rangs serrés des tennismen (1,2 million de licenciés en France) et des skieurs (4 millions de pratiquants), ils ne représentent qu'un marché étroit, sur lequel pourtant on se précipite. Le SISEL (salon professionnel des articles de sport et de loisirs), qui vient de s'achever à Paris, comptait 75 exposants de produits de golf contre 65 en 1986. Et une firme comme Salomon, leader mondial pour les fixations de ski, ne vient-elle pas d'annoncer son intention de devenir le numéro un mondial du golf dans dix ans ? En 1987, cette activité représente 7 % du chiffre d'affaires de la société savoyarde.

Simple mode ou phénomène de société durable ? Le débat n'est pas tranché. Pour une entreprise, le choix économique est sans conséquence lorsqu'il s'agit de parrainer une compétition ou de louer une *« tente d'hospitalité »* à l'intention de ses clients un jour de tournoi. En revanche, les investissements pour la création de nouvelles infrastructures sont lourds. Les investisseurs et les collectivités locales s'y lancent néanmoins dans une belle euphorie.

Multiplier les terrains

Si l'on considère qu'un parcours ne peut pas accueillir plus de 250 personnes dans la même journée, l'arithmétique est simple : il faut multiplier les terrains de golf là où se trouve la clientèle potentielle, c'est-à-dire à proximité des grandes agglomérations et dans les régions touristiques. Regroupant 40 % des golfeurs français, l'Ile-de-France dispose déjà de 23 golfs, à peu près déserts pendant la semaine, mais saturés le week-end. 15 autres sont en cours de travaux, et les projets ne manquent pas, notamment dans le département des Yvelines, qui devrait à lui seul accueillir la moitié des nouvelles réalisations.

En France, 196 golfs sont d'ores et déjà ouverts. 94 sont en chantier (41 golfs privés, 29 golfs publics et 24 de financement privé mais ouverts au public). Selon les estimations de la FFG, c'est encore insuffisant pour répondre aux besoins. Les responsables du développement à la fédération ont recensé 86 projets *« dignes de figurer dans nos listes »* sur les 500 plus ou moins farfelus répartis dans l'Hexagone.

Le golf est aujourd'hui considéré comme un produit d'appel dans les régions touristiques. Les stations de sports d'hiver ont entrepris d'araser les rochers trop saillants pour arrondir leurs fins d'exercice. Après les Arcs, la station de Flaine, pionnière des stages de tennis en altitude dans les années 70, a ouvert cet été un parcours à 1 920 mètres. La Plagne et Courchevel vont suivre.

A plus d'1 million de francs le trou, l'investissement devrait être dissuasif. Mais rien n'arrête la ruée vers l'or vert. La moindre commune rurale veut son 9 trous. A Villefort (Lozère), un village de 800 habitants, ce sont les moutons qui tondent bénévolement les greens. Au diable la taille réglementaire à 3 millimètres de Saint-Nom-la-Bretèche, les parcours rustiques ont leur charme ! A La Chapelle-en-Vercors (Drôme), un professeur d'éducation physique et un agriculteur ont retroussé leurs manches pour ouvrir sur 10 hectares, et pour 60 000 francs, un *« parcours sauvage »* qui a accueilli 2 000 joueurs pendant l'été.



L'Espagnol Severiano Ballesteros, vainqueur ex aequo avec l'Allemand Bernhard Langer, l'an dernier, à l'issue d'un play-off interrompu par la nuit, réussira-t-il ce week-end lors du dix-huitième trophée Lancôme ?

Le béton vert

Mais foin du système D, un golf d'un standing correct coûte cher : jusqu'à 30 millions de francs sans compter les frais d'entretien (dix à quinze salariés). Pour financer un tel équipement, les communes partent à la chasse aux subventions. Bien que canalisées par la FFG, les aides au titre du « Plan vert », décidé en 1981, et de l'opération « 100 golfs pour 100 000 golfeurs », lancée en 1985, n'ont pas empêché une joyeuse anarchie de s'installer. La région Poitou-Charentes a été la première à mettre en place, l'an dernier, un plan de région pluriannuel concernant les golfs publics à vocation touristique, afin de discipliner les initiatives locales. L'idée a été reprise par les Pays de la Loire et la Bretagne.

Cette « golfite » aiguë qui a saisi les élus locaux atteint son paroxysme dans le département du Var. Sous l'impulsion de M. Maurice Arreckx, président du conseil général, converti au golf par l'acteur Sean Connery, ce ne sont pas moins de soixante projets qui, en attente ou en cours de réalisation, monopolisent l'attention des amateurs de golf et les appétits des spéculateurs sur ce que d'aucuns appellent déjà le « béton vert ».

En lançant sa politique de « golf expansion », M. Arreckx a été clair : *« Il est impensable qu'un investisseur crée un tel équipement touristique sans avoir l'assurance d'une rentabilité. Donc un golf, c'est au minimum 35 000 mètres carrés de surface plancher hors œuvre. »* Message bien reçu par les promoteurs. Tous les projets sont flanqués d'hôtels ou de résidences secondaires. On estime à mille quatre cents le nombre de logements accompagnant chaque golf.

D'un équilibre financier difficile, les « golfs secs » sont rares. Moyennant une révision du POS (plan d'occupation des sols), ils sont de plus en plus souvent accompagnés d'une opération immobilière. « *Le risque*, souligne M. Jacques Stévenin, du bureau de la planification à la direction de l'architecture et de l'urbanisme, *c'est que le golf ne soit plus que le prétexte, le budget promotionnel de l'opération immobilière.* » Ce danger est également souligné par M. Joseph Comby, de l'Association pour le développement des études foncières : *« Un golf peut débloquer des autorisations de construction en milieu naturel. Si le promoteur arrive avec un projet de lotissement ordinaire, il se heurte au refus du conseil municipal. En revanche, un projet de golf, ses perspectives de taxes professionnelles, d'une douzaine d'emplois et de retombées touristiques, permettent un déblocage du POS. »*

Sans jeter la pierre à quiconque, ces spécialistes déplorent que certains projets découlent plus d'une opportunité économique (un grand terrain d'un seul tenant à vendre et la volonté d'une commune de se développer) que d'une logique d'aménagement du territoire. La situation est parfaitement illustrée par la construction d'un 18 trous autour du lac de Lourdes (Hautes-Pyrénées). Face à la contestation violente des chasseurs spoliés de leur terrain favori, M. François Abadie, sénateur, maire, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, plaide l'opportunité de doter sa ville d'un complexe touristique sans investissement. Grâce à une simple révision du POS. *« On est venu me faire un cadeau de 1 milliard de centimes. Si vous étiez maire, l'auriez-vous refusé, même s'il doit gêner quelques chasseurs ? »*

Pour les nombreux maires qui sont ainsi sollicités par des investisseurs, le cadeau pourrait s'avérer empoisonné si la folie du golf n'était que passagère. Les communes se retrouveraient alors avec un équipement coûteux et inutile à gérer.

Après les friches agricoles et les friches industrielles, elles devraient résorber les friches golfiques, tandis que les vrais mordus continueraient de regarder le Lancôme à la télévision, à swinguer au prix fort dans les clubs privés et à passer leurs vacances sur les links écossais.

Illusoire à cause de la nature même de ce loisir dévoreur d'espace, de temps et d'argent, la démocratisation ne dépassera jamais une élite élargie. Aucun golf français, même le plus prestigieux, n'étant classé parmi les trente meilleurs parcours du monde, il est vain de compter sur le déferlement de touristes japonais ou américains. C'est pourquoi la FFG, soucieuse de contrôler le développement sans se bercer d'illusions, s'efforce d'enraciner le phénomène dans les mentalités françaises. En favorisant l'accès des joueurs de moins de vingt et un ans dans les clubs (gratuité) et en introduisant la pratique du golf dans les établissements scolaires. Classique !

JEAN-JACQUES BOZONNET
avec Claude Francillon (Isère), Jean-Jacques Rollat (Hautes-Pyrénées), José Lengini (Var).

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Meeting Herculis 87. – Samedi 19 septembre, à Monaco (Canal +, samedi 17 h 15).

Automobilisme

Grand Prix du Portugal de formule 1. – Dimanche 20 septembre, à Estoril (Canal +, à 15 h 15).

Basket-ball

Championnats de France. – 1er tour, nationales 1-A et B. Samedi 19 septembre.

Cyclisme

Tour de la CEE. – Jusqu'au dimanche 20 septembre.

Football

Championnat de France. – (11e journée). Samedi 19 septembre.

Golf

Trophée Lancôme. – Jusqu'au dimanche 20 septembre, à Saint-Nom-la-Bretèche (A 2, samedi à partir de 15 h, et Canal +, dimanche à 14 h).

Gymnastique

Championnat du monde de gymnastique rythmique et sportive. – Jusqu'au dimanche 20 septembre, à Varna (Bulgarie).

Motocyclisme

Championnat du monde d'endurance. – Bol d'or. Samedi 19 septembre au Castellet (Var) (FR 3, samedi à 19 h et dimanche de 14 h 50 à 17 h).

Ski nautique

Championnats du monde. – Jusqu'au dimanche 20 septembre, à Thorps (Grande-Bretagne).

Surf

Championnats d'Europe. – Jusqu'au dimanche 27 septembre, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Sports équestres

Coupe du monde de dressage. – CDIW de Boulogne-Billancourt au parc de Boulogne. Jusqu'au dimanche 20 septembre.

Tennis

Championnats de France. – Jusqu'au dimanche 20 septembre, à Nancy.

BASKET-BALL : championnat de France

Des clubs plus sélects

Le championnat de France de basket-ball commence samedi 19 septembre. Une compétition nouvelle formule où s'affronteront des clubs professionnels. Ancien trésorier de la Fédération, Jean Bayle-Lespiteau est devenu le président du Comité des clubs de haut niveau, une ligue dont il explique la création et les objectifs.

« Le basket français franchit un pas décisif vers le professionnalisme ?

– Entendons-nous bien sur ce thème. L'objectif premier du comité est de *« professionnaliser »* le basket de haut niveau, c'est certain. Pour nous, cela signifie que les clubs doivent être dirigés par des gens compétents et que l'organisation du championnat nécessite une grande rigueur. Actuellement le budget d'un club se situe, en moyenne, autour de 5 millions de francs. L'importance de cette somme explique que ces véritables petites entreprises ne peuvent plus être gérées comme des patronages. Les problèmes de droit du travail, de comptabilité prévisionnelle, de présentation de budget fonot maintenant partie des tâches des responsables de club au même titre que la détection des jeunes ou la recherche de nouveaux joueurs.

– Ce sont des directives que vous imposez aux clubs ?

– Absolument pas. Cette réforme est le résultat d'un long travail mené depuis cinq ou six ans entre des représentants des clubs et des membres de la Fédération. Nous avons évoqué pendant plusieurs années tous les problèmes du haut niveau avant de nous décider à mettre en place une structure paritaire chargée de préparer une évolution du championnat. C'est avec l'accord des présidents de club que nous avons créé en mai dernier le Comité des clubs de haut niveau.

» Une simple modification des statuts de la fédération nous a permis d'ajouter ce Comité à la liste des organes décentralisés de la FFBB. Concrètement cette association de type loi de 1901 est au sein de la Fédération mais demeure indépendante juridiquement et financièrement.

– Mais c'est vous-même, représentant de la Fédération, qui en êtes le président ?

– Lors de l'assemblée générale, les trente-deux présidents des clubs de nationale 1A et 1B, les représentants des arbitres, des entraîneurs, des joueurs, six membres de la Fédération et des personnalités indépendantes ont élu un bureau de onze membres. C'est ce bureau qui m'a porté à la présidence. Les responsables des clubs ont sans doute souhaité que ce ne soit pas l'un des leurs qui assume cette fonction afin de respecter une stricte neutralité.

» Mais l'important n'est pas le président. Ce sont plutôt les commissions qui se sont mises au travail pour préparer et assurer la bonne marche du Comité. L'une examine les problèmes financiers, l'autre, animée par des professeurs de droit et des avocats, se penche sur les aspects juridiques, la troisième avec l'aide du meilleur arbitre national s'intéresse aux questions techniques. En somme c'est une autogestion du basket de haut niveau, différent du basket de masse, que nous tentons de mettre en place.

– Pour quels objectifs ?

– Professionnaliser, rendre plus crédibles les clubs, comme je l'expliquais précédemment, et aussi promouvoir, développer et améliorer l'audience du basket. La campagne d'Orthez, la saison *passée, a popularisé notre sport.* A nous de poursuivre dans cette voie pour gagner de nouveaux spectateurs, susciter de nouvelles vocations chez les jeunes. Le Comité a passé un accord avec la société ISL Marketing pour mieux se faire connaître. Il a aussi signé un contrat avec la chaîne de télévision Antenne 2, qui assurera la retransmission de quinze matches du championnat.

» A l'image de la ligue italienne de basket ou des Espagnols, nous souhaitons que le championnat de France devienne une épreuve passionnante et rigoureuse.

– Avec une formule toujours un peu compliquée ?

– Prévue au moins pour trois saisons, la nouvelle formule de championnat comporte deux phases. A partir du samedi 19 septembre les clubs se rencontrent en match aller et retour. A l'issue de ces trente rencontres et en fonction du classement obtenu, ont lieu des matches aller et retour pour les huitièmes de finale, et des décisions au meilleur des trois rencontres, pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Ce système oblige les clubs à être bien classés dès la première phase, donc l'intérêt du championnat devrait être soutenu toute la saison. Nous avons pensé aux spectateurs, qui il faut le souligner, sont souvent nombreux et ainsi participent au financement des clubs.

– Des spectateurs qui admireront beaucoup de vedettes américaines ?

– Le problème des joueurs étrangers, essentiellement américains, voilà un dossier dont s'occupe la commission juridique. Les naturalisations abusives ne doivent pas devenir la règle. Une nouvelle mesure entre en vigueur cette année : chaque club ne peut présenter que trois joueurs non sélectionnables en équipe de France, c'est-à-dire étrangers ou naturalisés depuis moins de trois ans. Dès l'an prochain nous réduirons ce nombre de joueurs à deux. Il ne s'agit pas de fermer la porte aux basketteurs d'autres continents, mais, rétablir un équilibre entre des clubs brillant en Coupe d'Europe et une équipe de France aux résultats... L'exemple du football est là pour nous montrer qu'une équipe de France gagnante dynamise le sport. Nous constatons actuellement que l'inverse peut aussi détourner les spectateurs des stades. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

CYCLISME : tour de la CEE

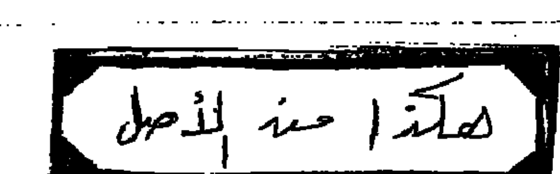
Madiot aux couleurs de l'Europe

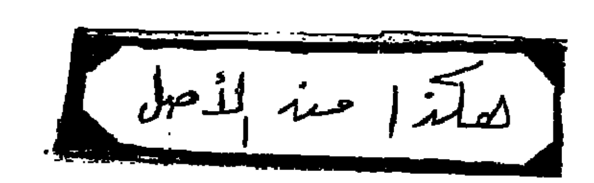
MARC MADIOT est de toute évidence l'un des coureurs les plus doués de sa génération, l'un des plus séduisants aussi. Vainqueur de Paris-Roubaix, comme Louison Bobet et Bernard Hinault, une épreuve qu'il avait déjà remportée chez les amateurs, il a conquis cette année le titre de champion de France sur route, après avoir gagné un championnat de France de cyclo-cross. Mais il s'était contenté d'une performance modeste dans le Tour en se classant quarante-septième, à plus d'une heure trois quarts de Stephen Roche. Il faut préciser que sa qualité s'exprime davantage dans les classiques que dans les courses par étapes.

Pourtant, cet Angevin de vingt-huit ans paraît en mesure d'ajouter enfin une compétition longue durée à son palmarès. Il porte en effet le maillot de leader du Tour de la Communauté européenne (ex-Tour de l'Avenir) qui se termine dimanche 20 septembre. Servi par sa condition physique et son expérience, il devrait conserver l'initiative jusqu'au bout et obtenir un succès somme toute mérité, succès qu'il n'envisageait pas au départ de Rome : ses rapports avec son directeur sportif Cyrille Guimard se sont dégradés, et s'il défend encore les couleurs du groupe Système U, il changera de cap l'an prochain, de même que son frère Yvon, pour rejoindre Jean-François Bernard, au sein de l'équipe Toshiba.

Marc Madiot n'évoluait donc pas dans un climat idéal. Cependant, sa supériorité athlétique lui a permis de faire face à la situation. Ce professionnel aguerri a affronté une opposition limitée, à la tête de laquelle se trouvent deux amateurs français, Laurent Bezault et Yves Bonnamour, deux révélations, incontestablement.

J. A.





Un entretien avec le cardinal Decourtray

« On ne peut pas être chrétien et antisémite »

nous déclare l'archevêque de Lyon

« Vous êtes l'un des évêques les plus proches de la communauté juive de France. Constatez-vous aujourd'hui un regain d'antisémitisme ?

– Je m'interroge moi-même. Trois cents jeunes gens ont défilé à Lyon le jour de la fête de Jeanne-d'Arc, crâne rasé, brassard et croix gammée sur la chemise brune. C'est un phénomène très minoritaire mais dangereux et symptomatique du *malentendu qui existe* aujourd'hui.

» Je m'explique. Le courant antisémite a des racines profondes en France et j'ai peine à relire encore les écrits d'un Drumont, d'un Rebatet ou d'un Maurras. *Souvenez-vous* de Maurras lançant ses imprécations contre les quatre grandes forces qui, disait-il, minent la nation : les juifs, les francs-maçons, les protestants et ceux qu'il appelait les métèques.

» Mais l'événement d'Auschwitz est au-delà de tout ce qui peut se *penser, s'écrire, se dire* et même s'imaginer. Que de manière idéologique, scientifique, voire industrielle, on ait pu éliminer des millions d'êtres humains – dont au moins un million d'enfants, – c'est *une réalité* que, malgré l'abondance des témoignages, certains n'arrivent pas encore – ou se refusent – à croire. Et que, dans ce contexte, un courant politique traditionnel de l'histoire de France moderne resurgisse, je me l'explique, mais j'en suis profondé*ment meurtri*.

– Ceux qui nient l'existence des chambres à gaz sont-ils des antisémites ?

– Pas forcément, mais de fait ils se conduisent comme tels. On ne peut pas séparer les chambres à gaz de tout le reste. Elles étaient, si j'ose dire, l'expression raffinée d'une horreur globale, le symbole le plus expressif du crime auquel se sont livrés les nazis. Distinguer les chambres à gaz du génocide ou dire qu'elles ne sont qu'un *« point de détail »* de la deuxième guerre mondiale est un *non-sens historique*. Cela prouve qu'on n'a rien compris ou plutôt qu'on refuse scandaleusement de comprendre.

– Faut-il rapprocher les propos récents de M. Le Pen d'attitudes racistes auxquelles on assiste aujourd'hui ?

– On ne peut pas mettre sur le même plan l'antisémisme, qui est *une donnée spécifique de l'histoire* et de la philosophie, et le racisme quotidien, qui comporte plusieurs degrés. Il y a d'abord le ras-le-bol, devant le bruit fait, par exemple, la nuit par un voisin musulman pendant le ramadan ; puis le refus plus explicite de l'autre, de l'étranger : ce racisme cumulé à la crise économique, à la peur du chômage et des atteintes à l'identité nationale a créé un grand courant de « national-populisme » qui a la traduction électorale que l'on connaît.

» Il y a enfin le racisme plus profond et plus pervers, qui se manifeste dans l'opposition à une race, qui conduit parfois à des ratonades, et dont l'antisémitisme est la figure la plus achevée : il est beaucoup plus limité, mais il existe bel et bien dans ce courant politique dont je viens de parler.

– Qu'attendez-vous du document promis par le Vatican sur *l'Holocauste* ?

– Beaucoup. Au concile déjà, l'Eglise catholique avait changé complètement son regard sur les juifs. Elle a officiellement et nettement désavoué toute attitude d'antisémitisme passée et présente. On ne peut être chrétien et antisémite. On ne peut être chrétien et raciste.

» A présent, il faut aller plus loin. Je *souhaite* qu'un grand nombre d'historiens, de théologiens, de philosophes soient associés à ce document annoncé qui, pour moi, consistera à regarder en face le drame de la *choah*. En face et, ai-je envie d'ajouter, jusqu'au bout. Au-delà de l'émotion forte, simple et légitime, c'est, en effet, ce « juqu'au terme » qui m'intéresse, d'un point de vue philosophique, moral et même métaphysique. Car s'interroger sur la *choah*, c'est s'interroger sur l'homme, capable d'anéantir et d'avilir l'homme. Et ici, tous les hommes, pas seulement les juifs et les chrétiens, sont concernés.

» Pour *moi chrétien, existe en* même temps une réalité, qui dépasse le mal et l'horreur absolue qu'a été la *choah*, c'est l'Amour tel qu'il s'est manifesté sur la croix. C'est sur cet événement que repose mon espérance qui, comme disait Bernanos, est *« au-delà de mon désespoir »*.

– Faut-il s'attendre à une prise de position des évêques de France avant l'élection présidentielle de 1988 ?

– Oui, mais sûrement pas comme à d'autres époques sous forme d'appels à « voter bien » ou « voter utile »... Très vraisemblablement, l'assemblée plénière des évêques, qui aura lieu au début du mois *de novembre à Lourdes*, sera amenée à préparer une réflexion de fond, qui sera ensuite proposée aux Français, sur quelques points qui nous paraissent décisifs dans le contexte de la *société* française aujourd'hui.

– Lesquels ?

– En particulier le thème de l'identité nationale, dont il serait utile de découvrir la véritable richesse ; puis la *lente mais insistante* apparition d'une société duale, où les plus démunis socialement, intellectuellement semblent de manière irrémédiable écartés, selon *une évolution que l'on tend à considérer* comme fatale. Un chrétien ne peut pas accepter ce fatalisme. Je citerai encore la montée des haines, des caricatures, des violences verbales, raciales et de toutes sortes...

» Les évêques voudraient enfin réexprimer leur attachement à cette valeur bien française, et chrétienne d'origine, qu'est la laïcité. Je ne parle pas, bien sûr, de ce laïcisme fortement coloré du positivisme et du militantisme anticlérical que *nous avons connu dans le passé*. Cette dernière notion est morte en juin 1984 avec la grande manifestation en faveur de la liberté de l'école. Ce que nous souhaitons, c'est la garantie d'une laïcité définie par André Latreille et Joseph Vialatoux, deux grands intellectuels lyonnais, comme *« l'expression juridique de la liberté de l'acte de foi »*.

– *Pensez-vous sérieusement que* cette conception de la laïcité soit menacée aujourd'hui en France ?

– Sur quelques points, je répondrai oui, fermement et tranquillement. Ce n'est pas seulement pour l'épanouissement de la foi des enfants, mais aussi au nom de la laïcité et même de l'identité nationale dont je parlais, que les évêques de France réclament aujourd'hui le respect de la loi sur l'enseignement religieux. Car l'enjeu est aussi national et culturel. Il y a des valeurs dans la société et une richesse dans la *culture française qui sont intrinsèquement* liées à la connaissance et à la mémoire de faits religieux.

– Mais y a-t-il si grand péril à reporter du mercredi au samedi le jour de l'enseignement religieux des enfants ?

– Mettre le catéchisme le samedi, c'est le tuer. Les chiffres sont éloquents. La chute de la pratique du catéchisme reporté au premier jour du week-end va de 20 % à 30 %. On ne peut pas demander aux parents, encore moins aux enfants, un acte héroïque que personne ne songe à exiger par exemple pour l'enseignement des mathématiques ou d'une langue étrangère. Près de la moitié des enfants du primaire fréquentent le catéchisme catholique, sans parler de ceux des autres confessions, qui partagent aussi nos inquiétudes.

» Ce n'est donc pas seulement la responsabilité des parents qui est engagée. Celle du gouvernement l'est tout autant : oui ou non, va-t-il se résigner à ce que disparaissent de la culture de ce pays la connaissance *et la mémoire religieuses* ? A ce que des polytechniciens par exemple continuent de tout ignorer de la fondation de la cathédrale de Chartres ou des *Pensées* de Pascal ? A cause d'un laïcisme étroit, qui exclurait la



religion de la culture, il se produit en France une montée de l'ignorance religieuse qu'on ne trouve pas dans d'autres pays voisins, je pense en particulier à l'Allemagne.

» *Le cardinal Lustiger a proposé* d'allonger l'année scolaire, en libérant à la fois le mercredi et le samedi. Cette solution a été critiquée, mais elle a au moins le mérite d'exister. Si elle ne peut pas être appliquée comme telle, je souhaite au moins qu'elle soit débattue avec le sérieux qu'elle mérite.

– Et si l'épiscopat, qui a déjà introduit deux recours devant le tribunal administratif, échouait dans ses efforts, irait-il jusqu'à descendre dans la rue comme pour la liberté scolaire ?

– Nous sommes résolus et nous irions, en effet, jusqu'à la bataille. Mais rassurez-vous, ce serait une bataille paisible. Je n'aime pas la rue. Je lui préfère un dialogue avec des gens raisonnables. Alors pourquoi ne pas créer une commission des sages ?

– Approuvez-vous celle qui vient de se mettre au travail sur le code de la nationalité, dont vous avez défendu le maintien dans sa forme actuelle ?

– Je suis très heureux de cette initiative, ainsi que du choix des personnalités qui seront entendues par la commission. Le code de la nationalité est sans doute à réformer sur quelques points, mais arrivera-t-on à s'écouter, à se comprendre pour aboutir à un nouveau texte ? Je crois que, dégagés des échéances électorales, nous pouvons sortir du climat passionnel qui a faussé jusqu'ici l'interprétation de la moindre proposition. Pour ma part, je suis favorable à *toutes les améliorations du* code qui permettraient d'aller dans le sens d'une meilleure insertion des immigrés et de leurs enfants.

– A quoi attribuez-vous ce regain de l'activité de l'Eglise, que l'on voit présente, de l'immigration à la procréatique, du SIDA à l'économie, dans tous les secteurs de la vie en société, alors qu'autrefois son domaine était plus restreint : la charité, l'école, etc ?

– La place de l'Eglise dans la société est effectivement en train de changer, et il y a un paradoxe qui ne cesse pas de m'étonner. Il est vrai que ses forces et son influence ont décru et, dans le même temps, il existe une demande d'interventions *de l'Eglise sur tous les grands sujets* de société.

» La fin du cléricalisme a sans doute délivré les Français de la peur que pouvait inspirer une certaine puissance de l'Eglise. Apparaissant plus humble et plus vulnérable, elle devient en même temps plus *humaine et attrayante*. De même, si le nombre des pratiquants a chuté, le sentiment d'appartenance au catholicisme – tous les sondages le prouvent – n'a pas vraiment diminué. On ne peut pas, enfin, exclure la force du message développé par certains témoins de la foi.

– Dans un mois environ, vous allez être élu président de la conférence épiscopale. A défaut d'avoir déjà un programme, quelle est votre première préoccupation pour l'Eglise de France, dont vous allez devenir le « patron » ?

– Pour être président de la conférence des évêques, il faut être élu à ce poste et l'accepter. Je ne sais pas si je serai élu et si je l'accepterai. Je peux seulement vous dire que mon inquiétude majeure pour l'avenir, ce serait l'oubli de l'essentiel, au profit de l'organisation et de *l'urgence. L'essentiel pour moi*, cela veut dire l'expression de la foi dans la société moderne, l'activité des chrétiens dans les lieux dont l'Eglise paraît si éloignée, ceux de la culture, des milieux ouvriers, scientifiques, médicaux ou artistiques.

– N'est-ce pas le fonctionnement de l'Eglise que vous semblez ici mettre en cause ?

– *Nous avons une super*-organisation, mais elle remonte déjà à une vingtaine d'années et il me semble nécessaire de l'adapter. Je pense que nous devons simplifier, alléger le système de nos comités et commissions. Les services sont nécessaires. Ils sont comme des canaux, mais, si au travers de ces canaux ne passe pas une eau vive, alors ils risquent de s'ensabler.

– Pensez-vous que Mgr Lefebvre consacrera un évêque, provoquant ainsi la cassure définitive avec Rome ?

– Tout est possible. Ce serait dans la logique de tout ce qu'il a dit et fait depuis dix ans. Mais ce serait une catastrophe. Je n'ai pas envie de voir ainsi une partie de mes frères s'enfoncer dans le schisme, et je ne désespère pas de l'unité, même si, à vue humaine, elle paraît compromise.

– Une dernière question *d'actualité : que vous inspire la* campagne contre le tabagisme qui vient d'être lancée ?

– Qu'on ne fume plus dans les écoles, j'appuie à fond le vœu de *Mme Barzach ! Moi, je suis un phénomène* : j'ai attrapé un cancer des cordes vocales sans être fumeur, mais c'est l'exception qui confirme la règle. Le tabac est une faute *contre la santé du pays. Je dois vous* confesser pourtant que j'ai mauvaise grâce à entonner ce couplet anti-tabac, alors que plusieurs de mes chers frères évêques fument comme des sapeurs... »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ
et HENRI TINCQ.

L'interdiction de fumer dans les établissements scolaires

Mme Alliot-Marie estime qu'on ne réglera pas le problème du tabagisme par décret

Peut-on interdire par décret le tabagisme dans les établissements scolaires ? L'annonce par Mme Michèle Barzach, ministre (RPR) de la santé, d'un prochain *renforcement des mesures réglementaires* interdisant le tabac (*le Monde* du 17 septembre) laisse sceptique Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat chargée de l'enseignement, elle aussi RPR. Mme Alliot-Marie, qui participait jeudi aux Journées parlementaires de son parti à Bordeaux, nous a déclaré : *« Il est indispensable de lutter efficacement contre le tabagisme des enfants, et je l'ai rappelé l'an dernier dans le plan de protection. Ce n'est pas un décret qui réglera le problème du tabagisme à l'école. D'abord parce qu'un décret est un texte rigide et long à mettre en œuvre, alors que les mesures peuvent être prises plus rapidement et plus souplement dans les textes déjà existants et au sein des instances où siègent enseignants, parents et élèves. Ensuite, parce qu'un décret apparaît obligatoirement coercitif pour des adolescents et qu'il est moins efficace que des actions de conviction et de prévention. Le ministre de l'éducation nationale a d'ailleurs mis en œuvre des expériences dont les premiers résultats sont très encourageants. »*

Les autres pays européens ont-ils plus de résultats – et plus de fermeté – dans la lutte contre le tabagisme dans les établissements scolaires ?

● En Grande-Bretagne, il est totalement interdit de fumer dans les écoles et les lycées, pour les élèves comme pour leurs enseignants, indique-t-on à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris. Des règlements intérieurs, dans chaque établissement, tolèrent uniquement le tabac dans les salles des professeurs, à l'abri des regards des élèves.

● En Allemagne, la législation en la matière, comme pour tout ce qui relève du domaine culturel, se décide au niveau des Etats et de chaque établissement. En règle générale, les règlements semblent assez souples. S'il est naturellement interdit de fumer dans les salles de cours, on tolère les cigarettes au moment des récréations pour les élèves des trois dernières classes du lycée et pour les enseignants. Un système voisin de celui que l'on connaît aujourd'hui en France. Toutefois, une loi anti-tabac est actuellement discutée au Bundestag.

● En Italie, la législation interdit, en principe, de fumer dans tous *les lieux publics depuis quelques* années. Cependant, il semble qu'il soit difficile de faire respecter cette interdiction dans les salles de professeurs.

● En Espagne, si, en principe, ni élèves ni professeurs ne sont autorisés à fumer, on reconnaît, au lycée espagnol à Paris, que quelques entorses au règlement sont constatées entre les cours.

Quelles que soient les réglementations à l'étranger comme en France (*le Monde* du 18 septembre), on ne se fait pas trop d'illusions sur l'efficacité de simples mesures d'interdiction, surtout en ce qui concerne les locaux réservés aux professeurs. Par*tout on souligne l'importance d'associer* aux règlements une information et une éducation sur la nocivité du tabac.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de l'UEFA

Les malheurs d'Auxerre

En match aller du premier *tour de la Coupe de l'UEFA*, l'AJ Auxerre a été battue, le jeudi 17 septembre à Athènes, par Panathinaikos (2 à 0).

Les malheurs d'Auxerre ont commencé à la 9e minute. Un ballon repoussé par le gardien Bruno Mar*tini ricoche sur* le tibia de Claude Barret, capitaine courageux mais malchanceux, auteur du premier but, contre son camp. *Puis* Pascal Plancque, de retour après une longue indisponibilité, se blessait à nouveau au tendon d'Achille sur une action anodine.

Jeunes, *inexpérimentés et un brin* naïfs, les Auxerrois commençaient à se refaire un moral lorsque Vlaxos les assomma d'un second but (51e). Comble de déveine, Eric Cantona, écarté des terrains depuis trois semaines par une blessure, s'est trouvé à court de ressources pour transformer les deux occasions de but auxerroises en fin de rencontre. A la 85e minute, l'avant-centre bourguignon échoua seul face au gardien grec, et pendant les arrêts de jeu, il « vendangea » une balle immanquable devant le but grand ouvert.

Pour Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre, la récolte n'est que retardée au 30 septembre, pour le match retour. Il croit encore aux chances de son équipe à condition, précise-t-il en forme d'invite, *« que toute la Bourgogne se donne rendez-vous au stade de l'Abbé-Deschamps »*.

● **Nouveaux incidents au stade de Bordeaux.** – Un nouvel incident a opposé M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux, aux deux envoyés spéciaux de *l'Equipe*, à l'issue du match de Coupe d'Europe contre le Dynamo de Berlin, mercredi 16 septembre. Apercevant Michel Naït-Challal, qui attendait les joueurs bordelais dans la cour des vestiaires, M. Bez a demandé à deux membres du service d'ordre du club de l'expulser, en disant : *« Virez-moi cette salope ! »* L'intervention brutale a incité des policiers en tenue à s'interposer. Un autre journaliste, Erik Bielderman, qui assistait à la scène depuis la salle de presse et manifestait son indignation, s'est vu lui aussi expulser sans ménagement.

REPÈRES

Pollution chimique

Des tonnes de pyralène clandestin

Alors que l'usine de Saint-Vulbas, dans l'Ain, commence la destruction des deux cent soixante-dix fûts de pyralène découverts en Seine-et-Marne, *les accidents dus à ce produit* et les découvertes de stocks clandestins se multiplient. Ainsi, huit personnes, dont trois sapeurs-pompiers, ont été intoxiquées par des émanations *résultant d'une fuite de pyralène* qui s'est produite à Trappes (Yvelines) sous le transformateur d'un concessionnaire automobile. A Audincourt (Doubs), les services de la protection *civile* ont découvert le dépôt de pyralène clandestin le plus *important* jamais identifié en France : 37 tonnes du produit entreposées en toute illégalité dans la cour d'une entreprise *spécialisée* dans la vente et la réparation de transformateurs. Enfin, à *Chevigny, près de Nancy* (Meurthe-et-Moselle), un *promeneur* a trouvé dans une carrière de sable *quarante-huit bidons contenant du* toluène, solvant toxique et fort inflammable. Les fûts, dont certains fuyaient, avaient été déposés clandestinement il y a une semaine.

SIDA

Dépistage pour les étudiants occidentaux de Moscou

Près de la moitié des cent douze étudiants britanniques qui sont arrivés en Union soviétique pour l'année universitaire ont subi des tests de dépistage du SIDA, a *annoncé* le 16 septembre l'ambassade britannique à Moscou. Ces étudiants sont apparemment les premiers citoyens d'un pays non africain à être soumis à ce test rendu obligatoire *par un décret signé* le 25 août. Plus de trente étrangers séropositifs ont, à ce jour, été expulsés d'URSS. D'autre part, on apprend que les étudiants britanniques et américains de *l'Institut Pouchkine de Moscou* subiront un test de dépistage dans les prochains jours. *(AFP, AP.)*

Espace

Les satellites d'Ariane en orbite

La réussite du tir de la fusée européenne Ariane, mercredi 16 septembre, a été *complétée* le lendemain par celle du passage en orbite géostationnaire des deux satellites qu'elle avait emportés.

D'autre part, un satellite chinois, lancé le 9 septembre, a été renvoyé vers le sol et récupéré le jeudi 17. *L'Agence Chine nouvelle indique qu'il* a été mis en orbite par une version nouvelle du lanceur Longue Marche 2 et qu'il était porteur de trente-quatre expériences scientifiques. Il est probable *qu'il avait aussi*, comme plusieurs satellites chinois ramenés au sol après un vol très bref, une mission de reconnaissance militaire.



Société

Une semaine ordinaire de police judiciaire

Derrière le miroir, 36, quai des Orfèvres

Un preneur d'otage, un « voleur aux Camel », un monte-en-l'air obsédé par Electricité de France, un funambule qui a raté sa vocation, les quatre probablement en un seul homme. Une femme découpée en morceaux, un saxophoniste supposé mais assassin avéré. Un règlement de comptes au bar Le Perroquet, suivi d'une fusillade dans un appartement à Créteil. Des « FAUCON » bien mystérieux..., le tout fait une semaine ordinaire du 36, quai des Orfèvres, siège central de la police judiciaire parisienne.

L'actualité forcée de la PJ — ici, celle du début de cette semaine — ressemble inévitablement à un inventaire à la Prévert. Décor : des bureaux vieillots que reconnaîtrait encore, malgré quelques coups de pinceau et quelques meubles neufs, Georges Simenon, qui y traînait, il y a plus d'un demi-siècle, ses calepins de reporter. A l'intérieur, une poésie inconsciente, trouble et ambiguë, celle des hommes qui peuvent regarder derrière le miroir, qui voient tout ce que nous ne voulons pas voir, l'envers des villes.

La presse, le plus souvent, ne traite que l'activité la plus spectaculaire et la plus apparente. Une prise d'otages, par exemple. La course médiatique qui a accompagné celle du lundi 14 septembre, à Paris, dans une agence du Crédit lyonnais (*le Monde* du 16 septembre) a surpris les policiers eux-mêmes, voire choqué certains d'entre eux. Adjoint de M. Pierre Touraine, directeur de la PJ parisienne, M. Jean-Pierre Sanguy refuse de s'étendre sur ses longs dialogues avec le malfaiteur, un homme *« bien sapé »* mais, à l'évidence, sorti de lui-même, déséquilibré, en colère contre le monde et la vie. Les temps ont changé : le vedettariat n'est plus guère en vogue au « 36 ».

La consigne était de ne pas tirer, d'éviter tout carnage qui aurait mis en péril la vie des deux femmes otages. Quatre policiers de la brigade de répression du banditisme, sous les ordres du commissaire Jean-Marc Bloch, placés durant cinq heures d'affilée en face de l'homme qui brandissait un 357 Magnum, l'ont respectée. On a donc gagné du temps, isolé la ligne téléphonique indûment occupée par diverses radios, recherché dans les archives, les anciens « sommiers », baptisés aujourd'hui SATI, le profil, le passé et la personnalité du preneur d'otages. Messadh Sid Ahmed, *alias* Ouerdane Mohamed, *alias* Safi Youcef, Safi Ali, Bensaïd Ahmed, Saadi Ali, un habitué, connu pour divers vols, usurpations d'identité, faux et usage de faux.

Mais, surtout, un instable, pas un *« malfrat »* du milieu organisé qui aurait pu entendre le simple langage du rapport de forces. Un magistrat devait ainsi, durant l'attente, le reconnaître comme l'homme qui, menacé d'expulsion, avait carrément grimpé sur le toit de la préfecture de police en juin dernier.

Enfin, à 20 h 35, le trafic radio annonce qu'il est maîtrisé. Son attention ayant été distraite par les hommes de la BRB, il avait laissé les deux otages s'enfuir par un escalier, derrière lui. Mais il devait les suivre, l'arme à la main. En haut, trois policiers de la BRB et de la Brigade de recherche et d'intervention. Instinctivement, le premier tire, l'homme riposte, deux autres policiers répliquent. Mohamed Ouerdane est touché d'une balle à l'aine, mais ses jours ne sont pas en danger. Ses interrogatoires, à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, ont d'ailleurs déjà commencé.

Car la prise d'otages n'est que le préambule. Une synthèse criminelle du 1er septembre avait en effet dressé l'étonnant portrait-robot d'un monte-en-l'air original : vingt-sept cambriolages de nuit durant le seul mois d'août dans les quartiers du centre de Paris, par effraction ou escalade. Un homme solitaire qui signait *« son passage en détruisant le compteur électrique et en abandonnant le plus souvent, bien en évidence, des cigarettes de marque Camel ou des pièces et billets provenant de précédents vols »*. Or Ouerdane fume des Camel : il en a même réclamé, durant la prise d'otages, aux policiers qui ne se sont pas fait prier.

« C'est le boulot »

L'enquête ne fait que commencer. Mais la conviction policière est faite : traces de chaussures de sport, indices matériels divers, il s'agit bien de l'*« homme aux Camel »*. Commentaire au « 36 » : *« Le vrai travail de PJ, c'est ce que nous appelons l'habillage. Aller d'un fait à un autre, c'est le boulot. Il faut aller au-delà du quotidien, ne pas se laisser envahir. Pour nous ce qui compte, c'est le multidélinquant, pas l'occasionnel. »*

Pourtant, l'actualité est là qui bouscule. Le lendemain de la prise d'otages, la PJ a élucidé un meurtre vieux de deux mois : le 11 septembre — enfin ! — des habitants d'un immeuble du onzième arrondissement remarquent des émanations pestilentielles venant du sous-sol. Dans des sacs-poubelles, la voirie trouve un corps de femmes mutilé par quarante coups de couteaux. Travail de routine : enquête de voisinage, sonner à toutes les portes de l'immeuble et trouver ainsi Philippe Monnier, trente-quatre ans; le locataire du quatrième, qui devait rapidement avouer dans les bureaux de la brigade criminelle. Une triste histoire de marge et de galère, une dispute avec cette amie d'occasion qui voulait aller garder des moutons en Auvergne, le soir du 14 juillet, les libations en sus. Un coup de couteau qui en a appelé d'autres...

Le même jour, mardi 15 septembre, des coups de feu sont tirés, au petit matin, devant un bar du premier arrondissement, Le Perroquet. Une voiture est signalée, des renseignements sont obtenus, on croit à un règlement de comptes entre proxénètes, et c'est ainsi que quatre fonctionnaires de la deuxième division de police judiciaire arrivent, en enquête de flagrant délit, chez Gérard Hubert, dans un appartement de Créteil (Val-de-Marne), le matin du 16 septembre. Il est à peine habillé. Attaché par une menotte à un tuyau de chauffage central pendant que commence la perquisition, qui permet de découvrir une première arme, il a le temps d'en sortir une seconde de son pantalon. Il tire à tout va : trois policiers sont blessés, le quatrième riposte et tue l'homme *« tranquille »*, selon ses voisins, mais chez qui l'on retrouvera une carabine, un 22 long rifle, des cagoules, 16 000 F en liquide.

A l'évidence, une telle conclusion n'enthousiasme pas les vieux routiers de la PJ. Ils auraient préféré remonter au-delà, élucider d'autres hold-up. Comme ils aimeraient savoir qui se cache derrière les Fractions anarchistes unifiées contre l'ordre national (FAUCON) qui, imitant maladroitement le sigle d'Action directe, envoient ces jours-ci des menaces de mort à diverses personnalités.

EDWY PLENEL.

En Aquitaine

Arrestation de plusieurs trafiquants de fausse monnaie et de faux papiers

BIARRITZ
de notre correspondant

Considéré comme le « parrain du milieu de la côte basque », M. Jean Breuilh, cinquante-cinq ans, a été interpellé, mercredi 16 septembre, à son domicile d'Ustaritz (Pyrénées-Atlantiques), par les enquêteurs de l'antenne de la police judiciaire de Bayonne. Il est soupçonné d'avoir participé à un trafic de faux dollars et de faux documents administratifs, qui a donné lieu à plusieurs autres interpellations ces derniers jours en Aquitaine.

L'affaire a commencé au début de la semaine, par la découverte de faux billets de 100 dollars échangés dans des banques et commerces de Saint-Jean-de-Luz. Les billets verts — on parle de plusieurs milliers de coupures — avaient été fabriqués par l'imprimerie Parme-Presse, installée dans les locaux désaffectés d'une ancienne usine, non loin de l'aéroport de Biarritz. Quatre personnes y travaillaient : M. Jean Derez, son fils Christian, M. Christian Mendiboure, plusieurs fois condamné pour délits mineurs, et M. Serge Saint-Rémy, tous anciens ouvriers typographes. En plus des faux dollars, l'imprimerie produisait de fausses cartes d'identité et de faux permis de conduire français et espagnols. Les quatre « imprimeurs » ont été écroués.

Quelques jours avant l'opération de police, le matériel d'imprimerie avait été déménagé : il a été retrouvé sur le port de Bordeaux, à l'intérieur d'un conteneur en partance pour les Antilles. C'est à partir de cette découverte que les enquêteurs ont été amenés à interpeller M. Jean Breuilh. Celui-ci, dont l'épouse a également été placée en garde à vue, a déjà été l'objet de plusieurs condamnations : six ans de prison en 1962 pour tentative de meurtre sur deux consommateurs d'un établissement de nuit, dont il était le propriétaire ; sept ans en 1971 pour transport de 50 kg d'héroïne, et un an de prison en 1983 pour le vol de tableaux de maîtres et d'objets de valeur.

PH. E.

Lourdeurs administratives et notes de frais

Un fonctionnaire de l'éducation surveillée en conseil de discipline

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES) de la région parisienne appelle ses membres à faire grève le 2 octobre prochain, jour où un éducateur parisien, M. Arnaud Nicoladze, comparaîtra devant le conseil de discipline pour répondre d'irrégularités financières.

« Quand j'ai appris cette histoire, mon sang n'a fait qu'un tour. Les faits sont graves, il s'agit de faux en écriture et d'escroquerie. J'aurais même pu demander des poursuites pénales. »

Mme Michèle Giannotti, directrice de l'éducation surveillée, se montre sans indulgence à l'égard de M. Arnaud Nicoladze, trente-deux ans, éducateur à l'institution spécialisée Commerce-Croix-Nivert, à Paris.

Que lui reproche-t-on ? D'une part, d'avoir contrefait en juin 1986 la signature de son supérieur pour se faire rembourser des frais de déplacement de 3.263,75 F et, d'autre part, d'avoir produit, en août 1986, une facture d'essence de 320,04 F pour sa voiture personnelle et non pour celle de l'administration.

Sans états d'âme, l'éducateur incriminé expose les faits. Parti en juin 1986, en compagnie d'une assistante sociale, chercher dans le Gard et l'Hérault des familles d'accueil pour des toxicomanes, il ne peut se permettre, dit-il en substance, avec un salaire net de 6 800 F d'attendre longtemps sans qu'on lui rembourse des frais qu'il a avancés et qui représentent la moitié de ce salaire. Son supérieur étant en vacances à son retour, il a donc imité sa signature. Quant à la facture d'essence, elle était destinée à remplacer un justificatif manquant.

Dans son rapport sur l'affaire, le directeur départemental de l'éducation surveillée, M. Jacques Levacher, a estimé qu'*« il ne semble pas possible d'accuser M. Nicoladze d'utilisation frauduleuse de fonds publics à des fins personnelles »*. Ce n'est pas l'avis de la direction de l'éducation surveillée *« outrée »* que *« des gens qui s'occupent de mineurs en difficulté »* aient de tels comportements. Pour autant, on rejette l'idée qu'il puisse s'agir d'une pratique fréquente que les éducateurs, eux, justifient par les lourdeurs administratives.

En poste depuis dix ans, M. Arnaud Nicoladze fait l'objet de notations élogieuses. Mais curieusement son dossier comporte aussi une fiche des renseignements généraux transmise en septembre 1977 par la préfecture de police dans laquelle il est présenté comme *« un militant gauchiste, meneur de l'agitation lycéenne contre la loi Debré au lycée Montaigne en mars et avril 1973 »* et qu'il *« faisait partie des manifestants qui ont envahi les locaux de la chambre de commerce d'Espagne en septembre 1975 »*.

Cet élément est-il de nature à éclairer un conseil de discipline sur la personnalité d'un homme par ailleurs membre du bureau du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), et qui fut l'un des meneurs du mouvement des éducateurs au printemps dernier ?

Après avoir relevé de ses fonctions M. Yves Douchin, délégué régional de l'Ile-de-France (*le Monde* du 12 septembre), la direction de l'éducation surveillée confirme sa volonté de mettre de l'ordre dans sa maison. Les sanctions contre M. Nicoladze peuvent aller du blâme à la radiation.

AGATHE LOGEART.

A Nanterre

Le tribunal se déclare incompétent pour juger un ancien maire

La onzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) s'est déclarée incompétente, jeudi 17 septembre, pour juger M. Jacques Le Dauphin, ancien maire (PC) de Châtillon, renvoyé devant lui pour *« violation de domicile par un fonctionnaire ou un agent de la force publique »*.

La procédure avait été engagée par l'Office interdépartementale d'HLM, qui reprochait à M. Le Dauphin d'avoir requis, en novembre 1980, un logement pour une famille de sa commune alors qu'un bail avait déjà été signé entre l'Office et un autre locataire.

C'est la chambre d'accusation, s'agissant d'un magistrat municipal alors en exercice, qui avait renvoyé M. Le Dauphin devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Cette dernière juridiction, présidée par M. Gérard Rémy, a suivi les conclusions développées par l'avocat de M. Jacques Le Dauphin, Me Frédéric Veil, qui avait fait valoir que le tribunal n'était pas compétent pour juger un élu municipal pour des faits accomplis dans le cadre de ses fonctions.

EN BREF

● **Joux-la-Ville (Yonne), commune candidate à la construction d'un centre de détention.** — Au cas où le tribunal administratif de Dijon, actuellement saisi, annulerait la délibération du conseil municipal de Précy-le-Sec (Yonne), qui adopta, par six voix contre cinq, le projet de construction d'un centre de détention — projet contesté par les habitants du village (*le Monde* du 9 septembre), — la commune voisine de Joux-la-Ville a proposé sa candidature, après un vote favorable du conseil municipal. Cette commune envisage d'acheter un terain situé à environ un kilomètre du site retenu jusqu'à présent. Au cas où cette candidature serait retenue, le conseil municipal de Joux-la-Ville proposerait la création d'un syndicat intercommunal à Précy-le-Sec. D'autres communes extérieures au département ont, elles aussi, fait connaître leur candidature, le cas échéant.

● **Inculpation d'un policier à Pointe-à-Pitre.** — Un policier du commissariat central de Pointre-à-Pitre a été inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* par M. Michel Lévy, juge d'instruction, chargé du dossier concernant la mort d'un ressortissant de l'île de la Dominique, Joseph Cliff, vingt-cinq ans, abattu de quatre balles lors d'un contrôle de police, dimanche 13 septembre (*le Monde* du 16 septembre).

Ce policier, dont l'identité n'a pas été communiquée et qui appartient à la brigade de surveillance nocturne, est l'auteur des quatre coups de feu. Il avait fait usage de son arme, selon ses dires, pour venir au secours d'un de ses collègues agressé et projeté à terre par la victime, un Dominicain en situation irrégulière à la Guadeloupe. M. Michel Lévy a confié l'enquête aux spécialistes de l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

● **Mise en liberté de M. Jean-Luc Schwartz.** — Inculpé de vol de documents et écroué le 8 septembre, M. Jean-Luc Schwartz, ancien chef de cabinet de M. Claude Huriet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle et sénateur CDS, a été mis en liberté sous contrôle judiciaire par M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé de l'affaire (*le Monde* du 10 septembre).

● **RECTIFICATIF.** — Ce sont des peines de prison ferme et non avec sursis qui ont été prononcées, par le tribunal puis par la cour d'appel d'Angers, contre M. Denis Thibault, l'employeur de M. Serge Cadeau, pour les treize années de servage subies par ce dernier (*le Monde* du 17 septembre).

Communication

La production française au creux de la vague

Comment ne pas être frappé du contraste ! Alors que l'activité « jeux et variétés » de la Société française de production (SFP) connaît un véritable boom — ses responsables tablent sur une croissance de 20 %, celle du département « fiction » chute dans des proportions impressionnantes : 350 millions de francs de chiffre d'affaires cette année, contre 500 l'an dernier.

Un véritable effondrement dont la concurrence n'a pas bénéficié. *« Ce que la SFP a perdu, le privé ne l'a pas gagné »*, constate le président de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels, M. Roland Gritti. Malgré les discours officiels, le *« mieux-disant culturel »*, les engagements pris par les chaînes devant la CNCL, la fiction française est au creux de la vague.

Une situation transitoire ? M. François Léotard le croit, qui annoncait récemment, pour 1988, un accroissement de 70 % des investissements français dans la création audiovisuelle (*le Monde* du 1er septembre). Les producteurs, eux, l'espèrent. *« Pour discuter... nous discutons »*, soupirent plusieurs « grands » de la profession. *« Mais pas un seul contrat n'a encore été signé avec les chaînes privées. »* Faux, rétorque-t-on à TF 1, où l'on affirme avoir confirmé 230 heures de fiction prévues par la direction précédente, et lancé pas moins de 126 heures de nouveaux projets. La Cinq et M 6, elles, n'en sont encore qu'à leurs premiers pas et la chaîne de M. Robert Hersant vient tout juste de mettre en place sa « cellule production ». Difficile, donc, de préjuger de sa politique de fiction.

Les producteurs en sont bien conscients. *« Mais attention*, prévient M. Gritti, *nous serons particulièrement attentifs au respect des cahiers des charges par les chaînes privées. Nous prenons au mot M. Léotard quand il affirme que les engagements pris par les repreneurs ne sont pas négociables. Mais quand il évoque quelques jours plus tard, la nécessité d'accepter une certaine souplesse, c'est inacceptable ! »* (*le Monde* du 15 septembre).

Reste le secteur public. *« Notre meilleure garantie de survie »*, concède sous le sceau de l'anonymat, un producteur privé pourtant bien en cour rue de Valois. Paradoxal ? Pas vraiment. Antenne 2 est apparue, ces derniers temps, comme un pôle de stabilité aux yeux d'une profession malmenée par l'incessante redistribution des cartes audiovisuelles. Quant à la SEPT, la future chaîne culturelle, elle, a passé un volume de commandes non négligeable, même si nombre de celles-ci l'ont été avec les centres régionaux de FR 3.

Aussi, tout en déplorant que les 10 % du produit de la vente de TF 1 promis à la création, n'aient pas été directement versés au compte de soutien aux industries de programmes, les producteurs sont-ils particulièrement attentifs aux mesures annoncées par M. Léotard en faveur du secteur public. Les dotations en capital — 200 millions de francs pour A 2, 100 pour FR 3 en deux fois sur 1988 et 1989 — ont ainsi été plutôt bien accueillies, parce qu'elles sont strictement réservées à la production de fictions et seront facilement contrôlées par la tutelle. Les autres dotations aux « programmes » sont considérées avec plus de circonspection, car elles pourront tout autant servir à payer les films (de plus en plus coûteux) ou les droits des retransmissions sportives.

« Le drame vient de ce que votre dépendance à l'égard des chaînes s'accroît », affirme M. Gritti, qui déplore que la part du cinéma dans le compte de soutien aux industries de programmes soit de plus en plus grande au détriment de la télévision. Un glissement qui compense le désengagement de l'Etat.

PIERRE-ANGEL GAY.

POINT DE VUE

Le ministre de la culture est-il un poète ?

par Claude QUEMY
Secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT.

LA réalité a souvent du mal à entrer dans le moule des dogmes, fussent-ils libéraux. M. François Léotard en fait l'illustration dans l'interview qu'il vient de donner au *Monde* (numéro du 15 septembre). Il nous avait déjà habitués à prendre quelques distances avec la vérité. Aujourd'hui, le procédé devient système.

Ainsi, prenant le relais de M. Mougeotte, il indique que TF 1 privée a engagé ces derniers mois la production de plus de fiction française que TF 1 chaîne publique ne l'avait fait en deux ans. Cela signifierait donc plus de 320,30 heures. Non seulement c'est impossible, mais cela est démenti par la direction de la chaîne elle-même : dans le cadre des négociations sur le volume de production avec le Syndicat français des artistes et interprètes, elle a proposé le renouvellement pur et simple de l'ancien accord pour 1987, c'est-à-dire 155 heures.

Le ministre parle de quasi-monopole de la SFP. Une fois de plus, les chiffres démentent une telle assertion. En 1986 (les commandes obligatoires des chaînes de service public existaient encore), sur 475,26 heures de production, la SFP n'en effectuait que 146,53 heures. Pour les années 86-87, si l'on inclut la Sept, le compte de soutien s'élevait à 1 220 MF, seulement 94 MF sont allés à des productions SFP.

La 5, selon le ministre, ne bénéficierait d'aucune priorité mais à Aix-en-Provence, par exemple, l'installation des émtteurs de la 5 et de la 6 compromet la diffusion de FR 3 pour un million de téléspectateurs qui seront invités à changer de canal et peut-être même à acheter une nouvelle antenne. Pour mieux gérer ce type de dossier, M. Berlusconi a obtenu de la Direction de TDF que les plans de fréquence régionaux soient remis à ses ingénieurs.

Mais la chaîne de M. Hersant est également favorisée pour ce qui est de l'achat des programmes. La rémunération des artistes-interprètes se situe à hauteur de 25 % du cachet initial, en cas de rediffusion d'une production publique ou privée par une chaîne publique. A travers un artifice juridique, elle n'est plus que d'environ 1.,50 % lorsque c'est la 5 qui rediffuse. Il en est de même pour les réalisateurs.

Le gouvernement aurait renoncé à privatiser une deuxième chaîne de service public par réalisme. Mais, même si ce n'est pas de manière ouverte, le processus est pourtant engagé à FR 3. Pour preuve la récente déclaration de son PDG, M. Han : *« FR 3 a déjà mis en place une stratégie d'ouverture qui se révèle payante : coproductions avec des partenaires privés, politique d'achats, prestations de moyens privés, constituent des sources de programmes importantes. Il s'agit d'un changement des méthodes de travail, mais aussi plus profondément des mentalités et de la culture d'entreprise. »*

Les conséquences ne se font pas attendre : le 30 juillet, on annonçait au conseil d'administration que FR 3 serait désormais une chaîne de diffusion. Le 11 septembre, les douze directeurs régionaux étaient informés de la suppression des activités de production dans neuf régions, seules Lille, Lyon et Marseille étant maintenues dans un premier temps. Ces décisions interviennent après les cent licenciements imposés par le ministère.

Quant à la liberté des journalistes et au fait que le système audiovisuel serait déconnecté du pouvoir politique, il ne semble pas utile d'insister longuement sur la succession de mutations arbitraires en Corse, ni sur les récentes nominations dans les conseils d'administration de « spécialistes » dont la compétence et l'indépendance ont été largement reconnues à travers les postes qu'ils ont occupés à la direction du RPR ou par leur appartenance à la « famille Hersant ».

Devant une telle imagination, on pourrait penser que M. François Léotard est un poète. Mais ce serait ignorer la réalité de ses objectifs. Quatre groupes français servent d'accroche pour une stratégie d'encerclement audiovisuel de notre pays : les 3H (Hersant-Hachette-Havas) et Bouygues. Deux groupes financiers pilotent ce remodelage, Suez et Paribas au profit de trois groupes multimédias européens, la Finivest (Berlusconi), Pergamon Médias (Maxwell père et fils) et la CLT derrière laquelle le groupe Bruxelles Lambert représente les intérêts de Murdoch.

Tel est le vrai visage d'une politique qui se traduit par la suppression des 90 millions de francs du budget du cinéma et la baisse de fréquentation des salles de 18,8 % pour le seul premier trimestre de l'année. En même temps, la chute de la production télévisuelle est brutale, elle peut être mesurée à la régression de l'emploi dont sont victimes les artistes interprètes, les réalisateurs et les techniciens intermittents. Nos professions ne resteront pas les bras balants devant une telle situation.

CINÉMA

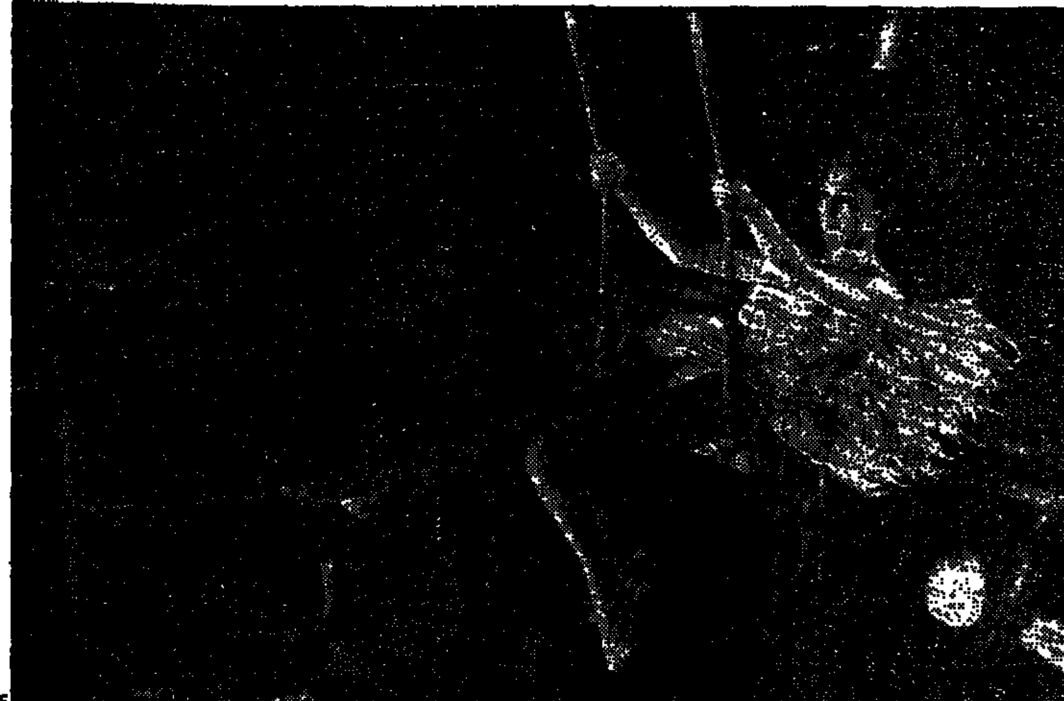
« Les Ailes du désir », de Wim Wenders

Un ange amoureux

Dans le ciel au-dessus de Berlin – c'est le titre original du film de Wenders, – deux anges veillent sur la ville. Damiel (Bruno Ganz) et Cassiel (Otto Sander) ont-ils des ailes ? Ce n'est pas sûr.

Ils portent des vêtements banals de cadres un peu fauchés, se tiennent au sommet des immeubles, des statues les plus haut perchées, mais leur apparence n'a rien d'extraordinaire. Leur nature angélique nous est dévoilée *de l'intérieur* : dès les premières images de ce long métrage de deux heures et six minutes, un des plus magiques envols qu'un spectateur de cinéma puisse connaître, nous sommes en apesanteur, entre les nuées, nous traversons les murs, nous sommes invisibles comme les anges et comme eux doués d'entendre ce que pensent les humains, leur plaintes et leurs peines, *de pénétrer toutes leurs pensées.*

Cette longue promenade des anges dans Berlin, en noir et blanc, est une merveille de légèreté et d'émotion, de déséquilibre sans cesse contenu, rattrapé – qui justifie amplement le prix de la mise en scène obtenu par Wenders à Cannes, – où le son est aussi admirablement contrôlé que la lumière d'Henri Alekan.



Les anges ne vieillissent pas, sont éternels, n'ont jamais faim, ni chaud, ni froid. Ils sont gentiment attentifs à la douleur des vivants, donnent à l'occasion un coup de main à celui qui, dans le métro, n'a plus d'espoir, à l'*enfant seul* qui boude à l'écart des autres, au blessé qui reprend ses esprits sur la chaussée, à la femme enceinte dont le bébé étouffe, au vieux monsieur (Curt Bois) qui s'inquiète d'être le dernier conteur d'une époque qui disparaîtra avec lui. Ils ne réussissent pas toujours. Un suicidaire échappe à leur surveillance, à leur immense compassion. Mais c'est *la* vie, les anges le savent, ils sont plutôt blasés, insensibles. A vrai dire, ils s'enquiquinent un peu là-haut.

Fort heureusement, selon Wenders, rien n'est jamais vraiment fixé ni perdu, c'est une des leçons optimistes de ce film amoureux, sûrement un tournant dans la vie de son auteur, et dans son œuvre : Damiel découvre qu'il n'est pas si indifférent que cela aux charmes d'une jolie trapéziste de cirque, Marion (Solveig Dommartin). Du coup, le monde et l'image prennent des couleurs. Mais quelle femme aimerait *un ange* ?

C'est là que Peter Falk, venu à Berlin tourner un épisode de Columbo, joue un rôle décisif et plein d'humour : devant une baraque à frites, il parle à l'impalpable Damiel (*« Je sais que tu es là, je ne te vois pas, mais je le sens »*), lui explique la beauté du monde terrestre, sa saveur, et lui tend la main *« compañero... »* ; lui aussi a été un ange, mais depuis trente ans il y a renoncé et s'en félicite chaque jour, même s'il y a la mort au bout du compte.

La question des anges a toujours intrigué les hommes, et le sujet n'est pas *facile à traiter sans ridicule.* Wenders n'a pas pris le parti de la comédie mais de la poésie, lente, pénétrante, splendide, du lyrisme et de la passion. On apprend ainsi deux ou trois choses simples mais indispensables. Qu'il faut vivre et se laisser *aller au fleuve du temps*, que le prix de cette vie est justement de savoir qu'elle vous quittera. Que si le désir « donne des ailes » parfois, il ne peut naître que chez ceux qui n'en ont plus, anges déchus comme nous, se souvenant du ciel, certes, mais les pieds sur terre.

MICHEL BRAUDEAU.

Otto Sander

Celui qui restait au ciel

Otto Sander est l'ange qui, contrairement à Bruno Ganz, ne veut pas devenir humain. Il est, avec Bruno Ganz, l'un des plus grands comédiens de la scène allemande.

Les deux anges de Wim Wenders qui se posent sur terre sont deux visiteurs passagers du *monde cinématographique*. Bruno Ganz et Otto Sander viennent du théâtre, et du plus prestigieux non seulement de Berlin et d'Allemagne, mais d'Europe, et peut-être du monde occidental : la Schaubühne. Ils ont souvent été partenaires et se *connaissent bien*. S'estiment sans jalousie : chacun dans son genre est immense.

Otto Sander est venu en France pour présenter l'autre film qu'il interprète, *Richard et Cosima*. Mais, bien entendu, c'est sur celui de Wim Wenders qu'il a été interviewé. Nous avons préféré lui demander de parler de lui, moins connu chez nous que Bruno Ganz, parce qu'il a moins tourné. Et s'il a moins tourné, c'est qu'il est resté plus longtemps dans la troupe de la Schaubühne, ce qui lui laissait peu de loisirs, juste celui de paraître en *guest star* dans des films dont, pour beaucoup, il préfère oublier le titre.

Il est né à Hanovre, a été élevé à Cassel, a étudié le théâtre à l'université de Munich. Il pensait devenir metteur en scène et voulait absolument savoir ce que c'est qu'un comédien. Il a pris des cours, et comme on lui a fait remarquer qu'il était vraiment très bon, il a continué. La carrière des acteurs était plutôt privilégiée dans les années 60-70 en Allemagne.

Tout naturellement, Otto Sander est arrivé à Berlin, c'est le parcours normal. Il a participé à la fondation de la Schaubühne, dirigée par Peter Stein – en principe l'organisation était celle d'un collectif démocratique, mais *« seulement sur le papier »*, dit-il. Il a joué le répertoire : *Peer Gynt, la Tragédie optimiste, la Mère, la Cagnotte*, les pièces de Botho Strauss et celles de Peter Handke. Il appartient à cette grande famille – même si Peter Handke est autrichien – qui a fait régner Berlin sur la scène européenne. *« A présent*, dit-il, *Botho Strauss est très attaqué, et aussi Peter Handke, et Wim Wenders ; l'intelligentsia de gauche leur reproche de s'éloigner des thèmes politiques. »*

Une réussite trop complète

Otto Sander a également travaillé avec Bob Wilson dans l'un de ses spectacles les plus forts, le premier *DDD* – inspiré par l'image de Rudolf Hesse, mais de façon tellement détournée que ça n'avait pas d'importance. Dans un tableau fulgurant, Otto Sander dansait seul pendant une bonne vingtaine de minutes. Le gaillard rouquin, nerveux, se transformait en elfe noir vulnérable, en infatigable poupée. Il était magnifique et bouleversant. Il va retrouver Bob Wilson pour son prochain spectacle. Titre provisoire : *la Forêt*, qui sera d'abord un film.

Qu'est-ce qui fait courir Otto Sander ? Une réussite trop complète. Quand on est acteur vedette de la Schaubühne, on ne peut pas monter plus haut sur la scène allemande. Soit on s'installe, mais on s'encroûte et on n'est plus acteur vedette, soit on va chercher ailleurs. Donc, Otto Sander pense qu'il est en mesure de ne plus attendre les propositions mais de proposer. De mettre lui-même en scène des gens comme Curt Bois – le vieux conteur des *Ailes du désir*. Un acteur prodigieux, qui a dû partir aux Etats-Unis à l'arrivée des nazis. Son sort là-bas ressemble à celui de Dalio, il a tourné plus de quarante films sans arriver à sortir du lot...

« Il faut le voir dans le Malade imaginaire *ou* le Misanthrope. *Il est fantastique. Très drôle, avec du courage et du panache. Il en faut pour faire le comique ! Rien n'est plus dangereux. Rien n'est plus difficile : le comique n'existe pas sans la force de l'anarchie. Et quoi faire en un temps où on est taxé d'anarchisme dès qu'on traverse la rue au feu rouge ? »*.

Après l'activité incessante de la Schaubühne, le théâtre free-lance ne peut pas suffire à l'énergie d'Otto Sanders. Il a acheté les droits cinématographiques de deux romans – *Des belles histoires, de bons personnages*. Et comme il a fait neuf ans de latin et six ans de grec, il apprend le français, parce qu'il pense que le cinéma allemand est moins intéressant que le nôtre.

COLETTE GODARD.

« Chant sur l'état d'être enfant »

Ce poème de Peter Handke accompagne le film de Wim Wenders et revient à plusieurs reprises, comme un leitmotiv, sur des timbres et des tonalités différents. En voici la traduction :

Lorsque l'enfant était enfant,
il allait les bras ballants,
voulait que le ruisseau soit une rivière,
la rivière un fleuve, et cette mare la mer.
Lorsque l'enfant était enfant, il ne savait point qu'il [fut enfant,
pour lui tout avait une âme et toutes les âmes ne [faisaient qu'une.
Il pouvait voir l'horizon sans avoir envie de s'y [réfugier,

il était incapable de se hâter,
ni de penser sur ordre.
Il s'est souvent affreusement ennuyé
et ne savait pas attendre,
ratait le bon moment pour saluer
et ne priait que du bout des lèvres.
Lorsque l'enfant était enfant,
il n'avait aucune opinion sur quoi que ce soit,
n'avait aucune habitude,
s'asseyait souvent en tailleur,
démarrait au pied levé
avait un épi dans les cheveux
et ne faisait point la grimace pour la photo.

Lorsque l'enfant était enfant,
c'était le temps pour lui des questions :
Pourquoi je suis, pourquoi pas toi ?
Pourquoi suis-je ici, pourquoi pas là ?
Quand commença le temps, et où finit l'espace ?
Ce que je vois, et entends et sens,
n'est-il pas seulement l'illusion d'un monde avant [le monde ?
La vie sous le soleil n'est-elle pas seulement [un rêve ?
Le mal existe-t-il vraiment, ainsi que des gens méchants par nature ?
Comment se fait-il que moi, qui suis,
avant que je fusse, ne fus pas ?
Et qu'une fois devenu moi,
celui que je suis,
je ne serai plus celui-que-je-suis ?

PETER HANDKE.

Au Centre Georges-Pompidou

Cendrars et ses peintres

« Parcours », affirme le papier que l'on distribue au visiteur au Centre Pompidou en guise de viatique. « Jeu de piste » serait plus juste.

L'exposition Cendrars et ses peintres au Centre Pompidou propose un jeu de piste de salle en salle, de passage à passage. A chaque station, quelques œuvres et quelques textes de Cendrars illustrent un épisode, Cendrars et les cubistes, Cendrars et les Delaunay, Cendrars et les surréalistes.

Les premiers, sur lesquels l'auteur de *Moravagine* n'écrivit qu'après la guerre, ne lui inspiraient guère que distance et méfiance, à l'exception d'un seul : Fernand Léger. Sympathie d'athlètes, sympathie d'artistes convaincus *qu'ils doivent être* modernes et que la modernité exige le culte de la mécanique et de la vitesse : les deux hommes se ressemblaient, et l'on ne s'étonne pas que, longtemps après s'être désintéressé des beaux-arts, Cendrars discutât encore avec le peintre des chantiers et des engrenages. Ils pouvaient se souvenir avoir collaboré à un film et à un ballet, *la Création du Monde*, sur une musique de Milhaud. Des esquisses de Léger, que l'on avait peu vues jusqu'ici, témoignent de l'étroitesse de leur entente.

Le même amour de la modernité rapprocha Cendrars du couple Delaunay, le temps de concevoir avec Sonia un livre « simultané », *la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.*

Cet hommage express, bref, syncopé, un rien chaotique, comme l'est souvent la littérature de Cendrars elle-même, s'achève sur une curiosité : deux peintures à l'huile exécutées par l'écrivain vers 1913, au moment où il se sentait le plus proche de ses peintres.

PHILIPPE DAGEN.

★ Centre Pompidou, Musée national d'art moderne ; jusqu'au 14 décembre.

Des sons rares pour musique électro-acoustique

Parmi les diverses manifestations organisées par le Centre Pompidou autour de la personnalité et de l'œuvre de Blaise Cendrars, à l'occasion du centenaire de sa naissance, l'ACIC (Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs) propose une série de concerts de musique électro-acoustique et instrumentale.

Pour la première soirée, le 16 septembre, Nicole Lachartre a pris la responsabilité de donner l'exemple, en composant un *concert-spectacle – l'Eubage, aux antipodes de l'unité* – d'après le récit d'un voyage cosmique imaginaire. De larges fragments du texte, lus par Jean Gillibert, étaient ponctués, prolongés et parfois accompagnés par de brèves compositions électro-acoustiques et des jeux de lumière sur des groupes d'objets présentés sur scène et plus ou moins directement liés aux évocations du récit.

Partie des bords de l'océan, suggéré par le cri des mouettes, le bruit des vagues mais aussi du temps terrestre : sonnerie et tic-tac d'une vieille horloge, la musique entraîne l'auditeur dans un univers de glissements diaphanes, intersidéraux, avec, à un certain moment, l'intervention flûtée d'un harmonica de verre, comme le souvenir du monde quitté. Le texte joue avec un plaisir évident sur les associations musicales et, parfois incongrues, de mots ou d'expressions.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts : *la Vie des saints au bar des hôtels*, spectacle musical de Pierre Boeswillwald, samedi 19 septembre à 20 h 30 et dimanche 20 septembre à 16 heures. Musique instrumentale par l'Atelier-Musique de Ville-d'Avray (œuvres de Danielle Sevrette, Jean-Louis Petit, Karel Goeivaerts, Antoine Tisné...) Lundi 21 septembre à 20 h 30, dans la grande salle du Centre Pompidou.

Culture

THÉATRE

« Capitaine Fracasse », au Théâtre de Paris

Le chef de troupe

Marcel Maréchal présente au Théâtre de Paris, depuis le 15 septembre, Capitaine Fracasse, *l'adaptation du roman de Théophile Gautier, qu'il a lui-même écrite et mise en scène et qu'il avait créée à Marseille la saison dernière. La pièce fait la part belle à la vie de tous les jours des comédiens en voyage, et aux combats à l'épée, très violents et spectaculaires, des amoureux de la jeune première Isabelle. L'acteur Michel Robin, qui interprète le chef de la troupe, répond à quelques questions.*

— *Fracasse*, dans le roman de Gautier comme dans la pièce de Maréchal, c'est un voyage de comédiens, leurs aventures. Et vous, vous jouez le chef de la troupe ?

— Oui. Il s'appelle « le professeur ».

— *Fracasse*, c'est du temps de Molière ?

— C'est sous Louis XIII. Mais cela rappelle les voyages de Molière dans les provinces.

— Vos comédiens jouent des farces comme faisait Molière ?

— Ah ! mais Molière jouait plutôt des tragédies, à ses débuts, en tournée... Les seigneurs invitaient les comédiens, dans leur château, et ils voulaient entendre les pièces que l'on jouait alors à Paris, dont ils entendaient parler...

— Vous n'aviez aucun précédent, aucun souvenir, pour inventer votre « professeur » ? Ces petites troupes ambulantes, cela n'existe plus.

— Ah si ! Il n'y a pas si longtemps, c'était au début des années 60, j'ai vu un soir, devant les murs d'Aigues-Mortes, des comédiens qui ressemblaient tout à fait à ceux de *Fracasse* ils avaient le même chariot, qui s'ouvrait pour faire une estrade, ils étaient grimés et costumés comme nous... Il y avait cinq ou six bancs, des places payantes ils étaient presque vides. Et, derrière, pas mal de gens, debout. Pendant toute la pièce, les comédiens qui n'étaient pas alors en scène circulaient avec des sébilles, pour quêter, en faisant bien sonner les sous dans la sébille ; il y avait du vent, on n'entendait pas trop les acteurs, et cela avait beaucoup de poésie, c'était émouvant. La pièce, je ne me rappelle pas bien, mais j'ai retenu l'annonce, à la fin : *« Demain, nous jouerons* le Sergent Michel, *en superbes costumes napoléoniens ! »*

« Une autre fois, dans un tout petit village des environs de Cluny, une troupe ambulante jouait *la Porteuse de pain*. Ceux-là avaient plusieurs roulottes, anciennes, très belles, et leur théâtre était toute une architecture, en bois ; il leur fallait deux jours pour la monter, alors, dans chaque village, ils restaient trois semaines. Une pièce différente chaque soir. C'était moins émouvant qu'à Aigues-Mortes, moins bien joué. Après le spectacle, le directeur m'a dit : *« C'est surtout que je ne trouve plus d'acteurs, parce que nous avons soixante pièces au répertoire et, aujourd'hui, très peu d'acteurs savent les apprendre ; ils n'ont plus la même mémoire. »*

« J'étais le cancre »

— Dans *Fracasse*, votre « professeur » est responsable de la gestion...

— Oui, les comédiens doivent manger, trouver où dormir, ne pas crever de faim, de froid, quand même... Et puis, arranger les bisbilles dans la troupe... Les amours... Dans *Fracasse*, il y a une jeune actrice, Isabelle, la fille d'une actrice plus âgée, que je prends un peu sous ma protection... comme si elle était ma fille... J'ai pu aimer sa mère, autrefois... Là, ça rappelle assez Molière...

— Quand vous étiez petit garçon, vous songiez au théâtre ?

— Je n'en ai aucun souvenir. J'ai une tante, elle n'est plus jeune, parfois elle lève sa tête de son livre de Teilhard de Chardin (elle ne lit que ça), elle me regarde, elle me dit : *« Quand tu avais huit ans, je t'ai vu jouer la comédie, tu étais très bien. »* Moi, je n'en ai aucun souvenir. Mon enfance, je me rappelle très bien avoir redoublé ma onzième, avoir triplé ma troisième, triplé la première année du bachot, doublé la première année de droit ; j'étais vraiment le cancre absolu, et c'est à vingt-six ans, bon à rien, que je me suis dit : « Il ne me reste qu'à être acteur. »...

— Acteur à Aigues-Mortes ?

— Pourquoi pas ?... J'ai joué sous chapiteau, dans un petit village comme Ars, dans l'île de Ré... C'était *Caligula*, de Camus... Je vous quitte, je vais rater le début...

— Ça commence comment ?

— Mal. Nous poussons nos chariots, la nuit, et survient l'orage, un véritable déluge... Nous apercevons une demeure, aucune lumière aux fenêtres... J'envoie quelqu'un cogner le marteau de la porte... »

Propos recueillis par
par MICHEL COURNOT.

NOTES

Un monument pour le troisième millénaire

L'association France-Japon organise un concours d'architecture et d'ingénierie en vue de l'étude et de la réalisation d'un « monument de la communication » qui sera érigé dans la baie d'un grand port japonais, sur une île artificielle. Cette construction, destinée à célébrer le troisième millénaire, symbolisera le lien entre l'Europe occidentale et l'Asie extrême-orientale.

Le concours est ouvert aux créateurs de toutes disciplines résidant en France. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 1987, les projets devront être rendus par les concurrents pour le 20 décembre. La remise des prix aura lieu à Monte-Carlo le 5 février 1988.

★ Concours Le Symbole France-Japon, 4, avenue de l'Europe, 94366 Bry-sur-Marne, Cedex. Tél. : 48-75-87-14.

L'Orchestre de Lille au Festival de France

Patronné par la Ville de Paris et présidé par Marcel Landowski, qui en fut l'instigateur, le Festival de France présente, d'ici au 9 octobre, huit des grands orchestres de nos régions.

Pour ouvrir le Festival de France, l'Orchestre de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, avait préparé un cocktail savoureux, jeudi salle Pleyel. On ne résistait pas au charme de *l'Ode à la musique* de Chabrier, où les femmes du chœur régional Nord-Pas-de-Calais, autour de la voix lumineuse de Margaret Marshall, répétaient inlassablement leurs invocations à la *« musique adorable »*.

La *Rhapsodie espagnole* exhalait ensuite ses parfums pénétrants, tandis que le *Concerto pour la main gauche* du même Ravel, par François-René Duchâble, aurait dû revêtir un caractète plus impérieux.

Avec son superbe orchestre, d'une rare cohésion, Jean-Claude Casadesus donnait toute sa mesure dans la création mondiale de *Tracées*, œuvre commandée à Yannis Xenakis. C'est, en quelque cinq minutes, un formidable paysage cosmique qui débute comme une tempête en mer, où l'on croirait entendre des chœurs préhistoriques ou voir passer des hordes de bêtes sauvages, dans une forme rigoureuse.

Et le concert s'achevait par l'ouragan de lumière du *Gloria* de Poulenc, où la voix jubilante de Margaret Marshall, les chœurs et l'orchestre rivalisaient d'enthousiasme. Un chef-d'œuvre trop rarement joué, qui nous ramenait à l'*« adorable musique »* célébrée par Chabrier.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert retransmis en direct par France-Musique.

5e conférence des ministres européens de la culture

Vers la fin de l'Etat-providence

Les ministres européens responsables des affaires culturelles, réunis depuis mardi 15 à Sintra (Portugal), sous l'égide du Conseil de l'Europe, pour leur 5e conférence, ont entre leurs mains une enquête réalisée par un inspecteur général des finances : Jacques de Chalendar. Toutes les formes de mécénat pratiquées en Europe y sont analysées. Conclusion de ce volume de près de quatre cents pages : il n'est plus concevable de laisser au seul Etat-providence le soin d'une action culturelle visant le plus grand nombre.

La température est étouffante au Portugal. Depuis le 15 septembre, les représentants de vingt-trois pays — dont quinze ministres — transpirent sous les plafonds ornés de cygnes du palais royal de Sintra. Le Conseil de l'Europe les a rassemblés ici pour débattre d'un sujet inépuisable : « L'économie et le financement de la culture ». Les deux premières journées ont donc été jalonnées de discours innombrables, ponctués de remerciements rituels et ornés de majuscules à tous les paragraphes. Le travail se fait plutôt en coulisse lors des réunions informelles.

Au centre du débat : le mécénat. La plupart des pays européens semblent avancer dans la même direction en dépit de législations et de traditions différentes. C'est ce que souligne le rapport Chalendar, l'une des pièces maîtresses de la réunion de Sintra, édité grâce à une subvention du ministère français de la culture. *« La part du mécénat est très inégale selon les pays*, rappelle son auteur. *En France, avec 400 millions de francs, elle ne représente que 0,5 % du budget du ministère de la culture. Mais cette part est aujourd'hui condamnée, comme partout ailleurs, à croître. Tout simplement parce que les efforts des Etats ne peuvent se développer à l'infini. L'entretien du patrimoine est par exemple chaque jour plus onéreux. Aussi, depuis une dizaine d'années, assiste-t-on en Europe à une montée en puissance de ce type d'interventions. »*

Et c'est un fait, depuis une décennie : la plupart des démocraties européennes ont adopté une législation destinée à les favoriser. Même la Suède social-démocrate, traditionnellement hostile à ce mode de financement — la charte de 1974 appelait à *« lutter contre les effets négatifs de l'esprit mercantile dans le domaine de la culture »*, — semble s'orienter vers une attitude plus souple en dépit des déclarations de son représentant Goran Lofdahl, qui a estimé, à Sintra, que *« l'augmentation du parrainage privé dans le domaine de l'art conduit au déclin de la qualité artistique et à la perte de la liberté d'expression »*.

En République fédérale, où les groupes industriels se gardaient bien de faire connaître les actions de mécénat qu'ils entreprenaient, tant l'hostilité était grande dans les milieux artistiques et intellectuels à l'égard de l'intervention de l'entreprise dans le domaine culturel, la situation a beaucoup changé. L'époque où Jack Lang, qui avait annoncé, l'un des premiers, le mariage de l'art et de l'économie, se faisait clouer au pilori par une partie de la presse d'outre-Rhin semble révolue. Au Portugal, la loi votée en 1986 manifeste clairement la volonté d'encourager le mécénat. Il faut dire que la Fondation Gubelkian, née en 1953, est un cas quasi unique en Europe. L'ensemble de ses dépenses culturelles représente 27 % du budget de la culture au Portugal. En 1984, elle a distribué plus de 8 milliards d'escudos (350 millions de francs) pour les activités qu'elle gère ou qu'elle subventionne. Elle entretien à Lisbonne un musée d'art moderne, un auditorium polyvalent, une bibliothèque de vingt mille volumes, des galeries pour des expositions temporaires et des salles de conférences, une compagnie de ballet contemporain et un orchestre. En Espagne, ce sont les banques qui ont pris la tête du mécénat culturel appuyé par le ministre socialiste de la culture, Javier Solana.

Le parrainage en Italie

Mais c'est en Italie que le développement du parrainage privé est le plus impressionnant. Le patrimoine italien — chacun le sait — est considérable. Son entretien a longtemps été négligé, il appelle donc aujourd'hui un gros effort de rénovation. La responsabilité des affaires culturelles dépend, dans ce pays, de trois administrations différentes, souvent vétustes, compliquées et tatillonnes. Aussi assiste-t-on à un foisonnement d'initiatives privées, encouragées par l'Etat, depuis une dizaine d'années. Beaucoup de chefs d'entreprise estiment d'ailleurs que la publicité traditionnelle a fait son temps, et que les retombées d'une campagne de promotion liée à une opération de mécénat culturel sont beaucoup plus rentables pour eux.

Il est aussi certain que le fantasme du mécène de la Renaissance doit trotter dans la tête de certains dirigeants un peu mégalomanes. D'autres agissent, disent-ils, pour rehausser l'image de marque de leur pays, dégradée par les « années de plomb », le terrorisme qui a sévi naguère. Olivetti édite au Japon une revue — *Spazio* — dédiée à l'art et à la culture italienne. Elle organise des expositions. Ainsi « Le Corbusier » à Venise contribue à la restauration de monuments : les fresques de Masaccio, à Florence. Le budget culturel de cette firme a été de 3 milliards de lires en 1986. Autant que la Montedison ou la compagnie Alitalia, qui a participé à la restauration de la fontaine Trevi à Rome.

Les incitations fiscales se multiplient et sont parfois fort anciennes. L'Institut bancaire de San Paolo, de Turin, l'un des plus vieux d'Italie, doit légalement affecter une partie de ses bénéfices à des œuvres sociales ou culturelles. Ses projets à moyen terme sont particulièrement impressionnants. Il doit, en effet, rénover le Musée égyptien de Turin (bâtiment et collection) : 3 milliards de lires. Acquérir et restaurer à Milan un palais pour le musée Brera, coût : 7 milliards de lires. Participer à la restauration du cloître et de l'église San-Fruttuoso (1,5 milliard de lires) et à celle de la basilique Superga, près de Turin (1,8 milliard de lires). En outre, il doit acquérir et restaurer un bâtiment du dix-huitième siècle, à Bergame, pour y installer un centre d'études des maladies rares dépendant de l'Institut de recherches Mario-Negri. Enfin, la banque a créé en son sein une fondation pour la culture, les arts et la science, déjà dotée de 15 milliards de lires. Le catalogue des entreprises qui subventionnent un festival ou un monument s'allonge chaque jour. *« Mais il est facile de promouvoir l'acquis, le noble, l'installé au détriment du plus récent, de la création pure*, note Jacques de Chalendar. *L'argent privé a tendance à voler au-devant de la victoire. Il ne se substituera pas à celui de l'Etat dans les domaines les plus pauvres, les plus fragiles, il est un complément pour l'aider dans des tâches de plus en plus lourdes. »*

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Le Mécénat en Europe*, par Jacques de Chalendar et Guy de Brébisson. La Documentation française. 368 pages. 280 francs.

Un Loto européen pour les grands projets

LISBONNE
de notre correspondant

« Pour une fois, dans des réunions de ce genre, les responsables gouvernementaux ont fait preuve d'un grand pragmatisme : ils se sont prononcés en faveur d'actions concrètes tout en évitant la création de nouvelles structures, de nouvelles commissions spécialisées, de nouveaux groupes de travail qui, dans la pratique, conduisent exclusivement à l'augmentation de la bureaucratie. » M. José-Vidal Beneyto, directeur du Conseil de l'Europe pour l'éducation et la culture, tirait ainsi les conclusions de la cinquième conférence des ministres européens responsables des affaires culturelles, qui s'est tenue à Sintra du mardi 15 au jeudi 17 septembre. Pour illustrer son propos, il a donné deux exemples : l'idée avancée par la Grèce de créer un Loto européen destiné à financer des projets culturels à l'échelle du Vieux Continent et le souci d'intégrer le projet français de création d'un fonds multinational pour la production audiovisuelle, vieux de cinq ans, dans les structures déjà existantes au sein du Conseil de l'Europe.

La nécessité de valoriser ce fonds et de l'élargir à d'autres participants a été soulignée avec insistance par M. François Léotard. L'intervention du ministre français de la culture lors de la première journée de travail devait d'ailleurs susciter l'intérêt de plusieurs délégations.

Le thème central de cette cinquième conférence était pourtant l'analyse des différentes modalités de financement de la politique culturelle. Quel rôle le financement privé doit-il jouer dans ce domaine ? A ce sujet, les opinions étaient partagées. Des pays comme la France, le Portugal, l'Italie misent avec enthousiasme sur l'encouragement du mécénat (voir ci-contre), tandis que d'autres tels le Luxembourg, la Suède et l'Irlande semblent plus réticents. Aussi le communiqué final de la conférence aborde-t-il la question avec beaucoup de prudence, en soulignant que le financement privé de la culture ne peut faire oublier *« les obligations et les responsabilités des pouvoirs publics »*.

JOSÉ REBELO.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AUTRES HORIZONS, Montparnasse (43-22-77-30), 21 h 15.

GENOUSIE, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30.

BRÉVIAIRE D'AMOUR, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

ALLER-RETOUR, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

LA MENTEUSE, Petit Marigny (42-56-20-74), 21 h.

HAMLET, Moderne (48-74-16-82), 20 h 30.

THE GREAT HUNGER, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

CRIME ET CHATIMENT, Hall Montorgueil (42-96-04-06), 20 h 30.

L'HURLUBERLU, Palais-Royal (42-97-59-81), 20 h 30.

LES LIBERTINS, Ivry, Théâtre (46-70-21-55), 21 h.

LE SALON, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h 30.

L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON, Palais des sports (48-28-40-10), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h, Dim. 14 h 30 : Le Dialogue des carmélites.

THÉATRE-FRANÇAIS (40-15-00-15) : 20 h30 : les Femmes savantes.

THÉATRE MONTPARNASSE (43-22-77-30), 21 h 15 : Autres horizons.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32). *18 h 30 :* Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma/Vidéo : cycle « Le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : 13 h, Paradis pour tous, de C. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, *de R. Rossi ; 19 h, Maths Topics : statis*tiques, Réal. BBC. Vidéo/Musique 13 h, Giselle, d'A. Adam ; 16 h, la Bohème, de Puccini ; 19 h, Intermezzo de R. Strauss.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : récital Barbara.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée...moi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

16 h, Mon gosse de père, de L. Mathot ; 19 h, On murmure dans la ville, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.) ; l'Affaire Ciceron, de J.L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

15 h, Picadilly, de E. André Dupont ; 17 h 15, Fiancées en folie, de B. Keaton ; 19 h, Two Flags West, de R. Wise.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Cinéma brésilien

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

14 h 30, le Dieu noir et le diable blond, de G. Rocha ; 17 h 30, A Dama do Lotaçao, de N. d'Almeida ; 20 h 30, O Homem do Pau Brasil, de J. Pedro de Andrade.

Vendredi 18 septembre

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : *Républic* Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, *12e (43-43-04-67)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96)*.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20)*. – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : *Saint-Ambroise, 11e* (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) : Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e *(43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint₁ Charles, *15e (45-79-33-00) ; Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14)*.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) : Cinoches St-Germain, *6e (46-33-10-82)*.

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : *Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A. v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Mont*parnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) H. s.p.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). *V.f. : Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

*37°2 LE MATIN (Fr.) : Bienvenue Mont*parnasse, 15e (45-44-25-02).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-*Bois, 5e (43-37-57-47)*.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AILES DU DÉSIR. Film allemand de W. Wenders, v.o. : Impérial 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHAMP D'HONNEUR. Film français de J.-P. Denis : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'HOMME VOILÉ. Film français de Maroun Bagdadi : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

RITA, SUZY ET BOB... AUSSI. (*) Film britannique de A. Clarke, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE ASSAULT. Film hollandais de F. Rademaker, v.o. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TUER N'EST PAS JOUER. Film britannique de J. Glen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME. Film suisse de A. Tanner : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

« Picasso et l'hôtel Salé », 12 h 30, dans la cour (*Christine Merle*).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes, histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, angle de l'avenue de la Liberté et de l'avenue de Paris) (P.-Y. Jaslet).

« Les jardins du Trocadéro », 10 h 30, esplanade du Trocadéro, côté théâtre de Chaillot (Paris, côté jardin).

« Les primitifs italiens, Napoléon et *son oncle, le cardinal Fesh* », 12 heures et 15 heures, Louvre, pavillon de Flore, quai des Tuileries (M. Adda).

« Promenade à travers le Marais-Nord », 15 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce).

« Les chefs-d'œuvre du musée d'Orsay », *11 heures, 1*, rue de *Belle*chasse, entrée des groupes (E. Romann).

« Ancien Pérou, vie pouvoir et mort », 14 h 30, caisse du Musée de l'homme, place du Trocadéro (hauts Lieux et découvertes).

« *Le musée d'Orsay », 10 h 15*, 1, rue de *Bellechasse*, près du rhinocéros (Paris livre d'histoire).

« Les salons du ministère de finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« La Cour des comptes », 10 h 30, *13, rue Cambon (ARS)*.

« Le naturalisme », 13 heures, musée d'Orsay (Mme Caneri).

« Passages, galeries et jardins du Palais-Royal », 15 heures, métro Louvre, sortie (Résurrection du passé).

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (G. Botteau).

« L'art du dix-huitième siècle au musée Cognacq-Jay », 15 h 30, boulevard des Capucines (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

« Méditation et prière », 15 heures, 1, rue des Prouvaires (Natya).

« La vie de Mlle Lenormand, la célèbre voyante de l'impératrice Joséphine », *par Natya, 15 heures, 1, rue des* Prouvaires (rens. : 46-28-34-81).

« Sommes-nous soumis à un destin ? », 15 heures, CNES, salle de l'Espace, 2, place Maurice-Quentin (rens. : 48-57-71-05).

« L'Espagne musulmane et l'art *musulman », 14 h 30 ; « La Thaï*lande », 16 h 30 ; « La Crête et la Grèce », 18 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg (Rencontre des peuples, M. Brumfeld).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

« *De l'évasion de Latude à l'exécution* du duc d'Enghien, les prisonniers célèbres du donjon de Vincennes », 15 heures, entrée proncipale du château (Paris et son histoire).

« L'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la Couronne », 10 h 30, 2, rue Royale, pièce d'identité (Monuments historiques).

« Le vieux village de Belleville », 15 heures, métro Place-des-Fêtes, sortie Crimée (G. Botteau).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, métro Louvre, *sortie* (Résurrection du passé).

« Primitifs italiens », 15 heures, pavillon de Flore, musée d'Ajaccio (Mme Caneri).

« Les artistes peintres et sculpteurs du cimetière Montmartre », 14 h 45, avenue Rachel (V. de Langlade).

« *Moulins et vieux village de Mont*martre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci au Louvre », 11 heures, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« *Hôtels et jardins du Marais* », 15 heures et 17 heures, grille du musée Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Le musée Camondo et son ensemble dix-huitième », 15 heures, 63, rue de Monceau (*Tourisme culturel*).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 11 heures, devant la porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 10 h 30, entrée du musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« La forteresse de Vincennes », 14 h 30, métro Château-de-Vincennes, sortie (La France et son passé).

« Un moulin d'autrefois et les tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 15 h 15, 3, boulevard Edgar-Quinet (*Simone Barbier*).

« Evocation de Clemenceau en sa maison », 15 heures, 8, rue Franklin (Anne Ferrand).

« La Conciergerie de Philipppe le Bel aux heures sombres de la Terreur », 11 heures, à l'angle du quai de l'Horloge et *du boulevard du Palais (D. Bouchard)*.

« Notre-Dame, témoin de l'évangile *des Templiers », 15 heures, sortie métro* Cité (Isabelle Hauller).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 18 septembre

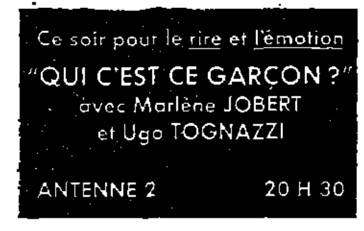
TF 1

20.30 Variétés : « Match » 2000 au Zénith. Emission de Bernard Tapie,



à l'occasion du 2000e numéro de *Paris-Match*. **22.30 Série : Drôle d'Occupation.** D'Alain Boutet. 2. Un mouton est passé. **23.45 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand. **0.00 Journal. 0.50 Boxe** (en différé du Madison Square Garden). Christophe Tiozzo-Tim Knight.

A 2



20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi (2e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Dominique Gros *(le Sein dévoilé)*, Alain Minc *(la Machine égalitaire)*, François Nourissier *(En avant, calme et droit)*, Anne Walter *(les Relations d'incertitude)*, Frédérique Rollet *(le Guide pratique de la morphopsychologie)*. **22.55 Journal. 23.00 Ciné-club : le Faucon maltais** ■■■ Film américain de John Huston (1941). Avec Humphrey Bogart, Mary Astor, Gladys George.



FR 3

20.35 Série : Opération Open. Le grand chaos. **21.30 Magazine : Thalassa.** L'Admiral's Cup. **22.20 Journal. 22.35 Documentaire : La pub mode d'emploi.** 2. Quand la pub fait tilt et flop. **23.30 Musiques, musique.** Récital Maria Callas.

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : F comme Fairbanks ■■ Film français de Maurice Dugowson (1975). Avec Patrick Dewaere, Miou-Miou, John Berry. **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : le Monde selon Garp** ■ Film américain de George Roy Hill (1982). Avec Robin Williams. **1.15 Cinéma : Le Sexe qui parle.** Film français (classé X) de Frédéric Lansac (1975). **2.35 Cinéma : Conversation secrète** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1973). Avec Gene Hackman, John Cazale, Frederic Forrest (v.o.). **4.25 Cinéma : Le monstre est vivant.** ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan. **5.50 Magazine : Picnic TV. 6.20 Série : Mr Gun.**

LA 5

20.30 Variétés : 10/10. Emission de Patrick Sabatier. Avec Gérard Blanc, Eddy Mitchell, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu... **22.15 Loto sportif : Foot vos jeux. 22.30 Série : L'inspecteur Derrick. 23.35 Magazine : Bains de minuit. 1.05 Série : La cinquième dimension. 1.30 Les cinq dernières minutes. 2.45 Série : Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. (3e épisode). **22.10 Journal et météo. ▶ 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr Lucky. **23.45 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat : Etats-Unis, France : Deux histoires, deux révolutions. **21.30 Musique : Black and Blue. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 décembre 1983 au grand auditorium). Quatuor à cordes en ut majeur op. 54 no 2 de Haydn ; Quatuor à cordes en fa mineur op. 95 de Beethoven ; Quatuor à cordes en ré mineur D 810, op. posthume de Schubert, par le Quatuor Amadeus. **22.20 Premières loges.** Simone Couderc. Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; Les Huguenots, de Meyerbeer ; Orphée et Eurydice, de Gluck ; Carmen, de Bizet. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'Orchestre NBC.

Samedi 19 septembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Au sommaire : Iran, un terroriste en fuite ; Offshore, le dernier reportage de Bernard Giroux. **13.50 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.55 Série : Matt Houston.** Une façon de mourir très romanesque. **14.55 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. La chienne de Charles Aznavour ; Les coquines de M. Moretto. **18.30 Série : Agence tous risques.** Le jugement dernier. **19.20 Série : Marc et Sophie.** Avec Gérard Rinaldi, Julie Arnold, Daniel Gélin, Claude Gensac. 3. Bobards à bâbord. **20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : Et ta sœur.** Pièce de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues, mise en scène de Robert Manuel. Avec Evelyne Dassas, Angelo Bardi, Nelly Vignon. **22.40 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Un pont doré (le pont de l'île de Ré). **0.30 Journal. 0.45 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Magazine de l'expression rock.

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : V. 15.00 Les Jeux du stade.** Athlétisme, gymnastique, ski nautique, golf. **17.00 Magazine : Les carnets de l'aventure.** Entre ciel et mer. **17.30 Feuilleton : Les amours romantiques.** La duchesse de Langeais (2e partie). **18.30 Magazine : Entre chien et loup.** D'Alain Bougrain-Dubourg. **19.10 INC.** Droits des parents à l'école. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Spécial Annie Cordy. Avec Charles Aznavour, Michel Leeb, André Lamy, Francis Perrin. **22.15 Elysées 13-87 : Un théâtre renaît ce soir.** Emission d'Eve Ruggieri (retransmise en stéréo sur France-Musique), en hommage au Théâtre des Champs-Elysées. **23.40 Journal. 23.55 Les enfants du rock.** Quincy Jones, vu par Stevie Wonder, Ray Charles, Sidney Poitier, Les Double Six, Katia et Marielle Labèque, John McLaughlin, Henri Salvador, Jane Fonda. **0.40 22, la nuit.** Emission présentée par Roger Zabel. Les grands événements artistiques de la saison 1986-1987.

FR 3

14.00 Espace 3 : Cadres et entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Sodecome. 16.30 Espace 3 : A travers champs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Les géants de la musique. Cycle Gidon Kremer, violoniste. Ouverture tragique op. 81 ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. **18.00 Portrait : Les enjeux du tapis vert** (rediff.). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeux : La classe. 20.35 Disney Channel.** Dessins animés : Mickey mécano ; La machine volante ; Donald pâtissier ; La minute Disney : Bernard et Bianca ; et à 20.55, un épisode de Texas John Slaughter. **22.00 Magazine : Le divan.** Invitée : Maria Pacôme. **22.15 Journal. 22.45 Magazine : Chrono. 23.45 Magazine : Montagne. 0.15 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Captain Nice. 15.45 Série : Batman. 16.15 Documentaire : Les animaux du soleil. 16.40 Cabou cadin. 17.15 Athlétisme. Critérium de l'heure en direct de Monaco. **18.30 Flash d'informations. 18.31 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. 20.30 Téléfilm : Manaus connection. ▶ 22.05 Documentaire : Norma Jean, dite Marilyn Monroe.** D'André Romus et Marcia Lerner. **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Breeders.** Film américain de Tim Kincaid (1983). Avec Teresa Farley, Lance Lewman, Francis Raines. *Des jeunes filles violées par un monstre deviennent à leur tour des créatures féroces et agressives. On ne sait rien de plus de ce film d'horreur plutôt sanglant.* **0.20 Cinéma : WUSA** ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1969). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Anthony Perkins, Laurence Harvey (v.o.). **2.10 Cinéma : Le monstre est vivant** ■ Film américain de Larry Cohen (1973). Avec John Ryan, Sharon Farrell, Andrew Duggan. **3.40 Cinéma : le Monde selon Garp** ■ Film américain de George Roy Hill (1982). Avec Robin Williams, Mary Beth Hurt, Glenn Close. **5.50 Série : Rawhide.**

LA 5

13.30 Série : Mission impossible. 14.25 Série : Superminds. 15.15 Série : Shérif fais-moi peur. 16.10 Série : La cinquième dimension. 16.40 Dessins animés : Le magicien d'Oz ; à 17.10, Les Schtroumpfs ; à 17.40, Emi magique. **18.05 Série : Cosmos 1999. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Série : Drôle de vie. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Catherine Lara. **22.30 Sport : Télématches. 23.30 Football.** L'équipe de France : Coupe du monde 1982. **0.45 La cinquième dimension. 1.15 Série : Mission impossible. 2.10 Les cinq dernières minutes.**

M 6

13.15 Série : Addams Family. 13.45 25 images-seconde. 14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint. 15.30 Série : Aventures dans les îles. 16.20 Magazine : Danarama. 17.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire 3e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie. 21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal et météo. 22.25 Série : Clair de lune. 23.15 Sexy clip. 23.45 Magazine : Danarama** (rediff.). **0.25 25 images seconde. 0.40 Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Obsolène, de Georges-Olivier Chateaureynaud. **22.10 Démarches. 22.30 Musique : Au temps d'Elisabeth Ire et de Jacques Ier.** Ensemble Julian Bream (concert enregistré le 5 septembre à la cathédrale Saint-Paul).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Pénélope, de Fauré. **22.20 Concert** (retransmis en simultané sur A 2). Soirée pour la réouverture du Théâtre des Champs-Elysées. Œuvres de Dukas, Berlioz, Poulenc, Debussy, Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. **0.00 Musique de chambre.** Les écoles de Berlin 1920-1935.

Audience TV du 17 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38.8	Santa Barbara 17.0	Bon mot d'A2 4.8	19-20 5.3	Mythofolies 2.1	Porte magique 6.9	Oncle Bill 2.7
19 h 45	48.9	Roue fortune 23.9	Journal 6.4	19-20 4.3	Nulle part 4.3	5, rue Théâtre 7.4	Daktari 2.7
20 h 16	61.2	Journal 27.7	Foot. Europe 14.4	La classe 8.5	Nulle part 2.1	Journal 4.3	Daktari 3.7
20 h 55	61.2	France face 17.0	Football 11.7	Meurtres à N.-Y. 14.4	Au-delà réel 4.8	Acte d'amour 8.5	Implacable 5.9
22 h 08	59.6	Columbo 17.0	Football 11.2	Meurtres à N.-Y. 14.4	Au-delà réel 3.7	Acte d'amour 9.0	Les espions 4.8
22 h 44	28.2	Columbo 13.8	Edit. spéciale 6.9	Océaniques 1.6	Convers. secrète 0.5	Capit. Furillo 4.3	Les espions 1.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 20 septembre

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés, sketches ; à 9.45, Pas de pitié pour les croissants. **10.00 Série : Tarzan.** A vos ordres mon général. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. L'oasis d'Apo. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Poker. **14.15 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, T'es pas cap !, jeu de Gérard Louvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Longchamp ; à 16.00, A la folie..., émission de Patrick Poivre d'Arvor. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Le fourbe. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec Jean-Pierre Darras, Marthe Villalonga, Paul Préboist, Frank Fernandel. (2e épisode.) **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Alain Touraine, sociologue. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Police sur la ville** ■ Film américain de Don Siegel (1968). Avec Richard Widmark, Henry Fonda, Inger Stevens, Harry Guardino. *A New-York, un inspecteur de police est chargé de traquer un assassin. Il a des problèmes dans sa vie personnelle. Film d'action et portrait psychologique et social ; vision d'une société dissolue. A voir pour Richard Widmark.* **22.20 Sport dimanche soir. 23.10 Tennis :** finale messieurs du National à Nancy. **0.40 Journal.**

A 2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 A Bible ouverte : Quand le Chofar raconte. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Rungis. **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. **13.00 Journal. 13.20 La lorgnette.** De Jacques Martin. **14.00 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Yves Duteil, Mint Juleps, Jean Schultheis, l'orchestre Colonne. **15.20 Série : L'homme qui tombe à pic.** Linge sale. **16.15 L'école des fans.** Invité : Yves Duteil. **17.00 Thé tango. 17.30 Série : Les brigades du Tigre.** L'homme à la casquette. **18.30 Stade 2.** Automobile, golf, gymnastique, football, rugby, athlétisme, ski nautique, tennis, basket, cyclisme, moto. **19.30 Série : Maguy.** Chambre accouchée. **20.00 Journal. 20.30 Série : Les cinq dernières minutes.** L'amiral aux pieds nus, téléfilm de Claude Loursais. Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Hubert Deschamps. *Le commissaire Cabrol enquête après la mort d'un ancien officier de marine qui avait longtemps séjourné en Indochine.* **22.05 Cérémonie à la mémoire des déportés. 22.45 Chefs-d'œuvre en péril. 23.15 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.35 Journal. 0.05 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

8.00 Moto : Bol d'or. En direct du Castellet. **8.30 Amuse 3.** Zorro ; Winnie l'ourson ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget. **10.00 Documentaire : L'écologie buissonnière. 11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales. 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Michel Giraud. **14.30 Expression directe.** UDF-FEN. **14.50 Magazine : Podium.** Moto-nautisme sur la Garonne ; Coupe Renault 5 ; moto-cross à Equencourt ; moto : Bol d'or du Castellet ; hippisme. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne** (rediff.). **17.35 Amuse 3.** La famille Duloch ; Il était une fois la vie ; Boumbo ; Les petits malins ; Signé Cats's Eyes. **19.00 Feuilleton : Tendre est la nuit.** D'après F. Scott Fitzgerald (2e épisode). **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : ciné, moto, chansons.** A l'occasion du Bol d'or. Avec The Strangers, Little Boy Story. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Juarez** ■■ Film américain de William Dieterle (1939). Avec Paul Muni, Bette Davis, Brian Aherne, Claude Rains, John Garfield. *De 1864 à 1867 au Mexique, la lutte de Benito Juarez, ancien président de la République, contre l'empereur Maximilien de Habsbourg, que Napoléon III a imposé au pays. Reconstitution historique empreinte de romanesque et où passe, à la veille de la deuxième guerre mondiale, un message politique contemporain. Paul Muni est formidable mais le réalisateur s'est intéressé au malheur du couple sacrifié. Bette Davis, en impératrice Charlotte, est tout à fait étonnante.* **0.25 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 8.05 Cinéma : Robin des Bois ■ Dessin animé américain de Wolfgang Reitherman (1973). Avec les voix de Dominique Paturel, Pierre Tornade, Roger Carel. **9.25 Cinéma : Au-delà du réel** ■ Film américain de Ken Russell (1980). Avec William Hurt, Blair Brown, Bob Balaban, Charles Haid. **11.05 Cinéma : le Complexe du kangourou** ■■ Film français de Pierre Jolivet (1986). Avec Roland Giraud, Clémentine Célarié, Zabou, Stéphane Freiss. **12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. A3.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz. 14.00 Golf.** Dernière journée du Trophée Lancôme de Saint-Nom-la-Bretêche. **15.15 Formule 1.** Grand prix du Portugal. **17.15 Golf** (suite). **18.00 Cinéma : Pied plat sur le Nil** □ Film italien de Steno (1979). Avec Bud Spencer, Baldwyn Dakile, Cinzia Monreale, Vincenzo Cannavale. *Un commissaire bagarreur, flanqué de son adjoint qui se prend pour un « privé », enquête, jusqu'en Egypte, sur deux enlèvements. Une comédie totalement bâclée, inepte.* **19.45 Flash d'informations. 19.50 Ça cartoon. 20.30 Cinéma : New-York, New-York** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1977). Avec Liza Minnelli, Robert De Niro, Lionel Stander, Barry Primus, Mary Kay Place. *Un saxophoniste et une chanteuse qui se sont rencontrés à New-York, le soir de la victoire contre le Japon, s'aiment, se marient, puis sont séparés par leur vie professionnelle. Drame musical assez proche d'un « film noir » par son étude de l'autodestruction dans le monde artistique, et son aspect désenchanté. Une réalisation quelque peu fantasmagorique, de grands acteurs.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Lily aime-moi** ■■ Film français de Maurice Dugowson (1974). Avec Rufus, Jean-Michel Folon, Patrick Dewaere, Zouzou, Roger Blin. **0.25 Cinéma : I love you** ■ Film franco-italien de Marco Ferreri (1986). Avec Christophe Lambert, Eddy Mitchell, Flora Barillaro, Agnès Soral. *Un jeune homme tombe amoureux fou d'un porte-clés en forme de visage féminin dont les lèvres rouges disent « I love you » quand on siffle. Une fable sociale bien décevante par la répétition des situations et des effets. Le comportement névrotique du personnage de Christophe Lambert gêne parfois.* **2.05 Documentaire : Norma Jean, dite Marilyn Monroe.**

LA 5

7.10 Dessin animé : Cathy la petite fermière. **8.00 Dessin animé :** Robotech. **8.25 Dessin animé :** Princesse Sarah. **9.45 Dessin animé :** Le magicien d'Oz. **10.15 Série : Drôle de vie. 10.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 11.40 Série : Wonder Woman. 12.30 Feuilleton : Sacré génération.** (1er épisode.) **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000. 14.20 Dimanche 5.** Un après-midi animé par Guillaume Durand et Childéric. **15.15 Face à France.** Invités : Jane Birkin, Alain Souchon, le général Bigeard. **16.45 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** (Spécial Iran.) **18.45 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier. Autour du film spirale de Christopher Franck. **19.10 Série : Kojak. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Tora, Tora, Tora** ■ Film américain de Richard Fleischer (1970). Avec Martin Balsam, S. Yamamura, Joseph Cotten. *La mise au point, par les Japonais, de l'attaque de la flotte américaine basée à Pearl-Harbour en 1941. La reconstitution de cette attaque. Film de guerre très spectaculaire peu fait, bien sûr, pour le petit écran. Les séquences japonaises ont été mises en scène par des équipes japonaises, avec des acteurs japonais.* **23.00 Série : Maigret. 0.20 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : Les évasions célèbres. 2.10 Série : Salut champion.**

M 6

9.00 Clip des clips. 9.05 Variétés : Album d'images (rediff.). **9.30 Série : Daktari** (rediff.) **10.20 Hit hit hit hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. 11.45 Dessins animés : Graffi'6. 12.30 Journal et météo. 12.45 Henri Guillemin raconte...** L'affaire Dreyfus (1re partie). **13.15 Série : Addams Family. 13.45 Jeu : Fan de... 14.50 Hit hit hit hourra ! 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Les privés ne meurent jamais.** (rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le bon sens. **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari** (rediff.). **20.24 Six minutes d'informations. ▶ 20.30 Cinéma : Le cave se rebiffe** □ Film français de Gilles Grangier (1961). Avec Jean Gabin, Martine Carol, Ginette Leclerc. *Des truands parisiens, préparant un trafic de faux billets hollandais, font appel à un vieux caïd retiré des affaires. Les grosses ficelles d'une comédie argotique et policière inspirée d'Albert Simonin. Ce film a traîné partout à la télévision depuis des années.* **22.15 Série : Drôles de dames. 23.05 Journal et météo. 23.20 Henri Guillemin raconte...** L'affaire Dreyfus (2e partie). **23.50 Carrefour des musiques. 0.40 25 images/seconde. 0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Robert Flaherty. **22.30 Musique.** Soirées catalanes au Studium de musique contemporaine de Toulouse.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 12 et 13 septembre à Berlin) : Cinq Epigraphes, de Trojahn ; Symphonie concertante pour hautbois, basson, violon, violoncelle et orchestre en si bémol majeur de Haydn ; Psaume 23 pour chœur et orchestre. Symphonie no 2 en si bémol majeur op. 14 de Zemlinsky, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin et le chœur Ernst Senff, dir. Riccardo Chailly. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : Gagaku-Bugaku. **1.00 Poissons d'or.**

Pour écouter France-Musique sur la bande FM : Avignon 93,22 MHz ; Bordeaux 93,50, Brest 89,40, Caen 95,60, Clermont-Ferrand 95,50, Grenoble 91,80 et 95,50 (ville), Lille 88,70, Limoges 97,50, Lyon 92,40 et 98 (ville), Marseille 94,20, Metz 89,70, Montpellier 92,90, Mulhouse 91,60, Nancy 91,70, Nice 92,20 et 94,40, Orléans 90,70, Paris 91,70, Reims 89,20, Rennes 89,90, Rouen 92, Strasbourg 95, Toulouse 91,70 et 93,10 (ville).

Informations « services »

PHILATÉLIE

L'Institut Pasteur

En juin 1887, un décret du Conseil d'Etat déclarait d'utilité publique la construction de l'Institut Pasteur. Son inauguration par le président Sadi-Carnot eut lieu le 4 novembre de l'année suivante. Pour célébrer ce centenaire, la poste émet, lundi 5 octobre, un timbre à 2,20 F.

En juillet 1885, un jeune malade alsacien atteint de la rage, Joseph Meister, est présenté au laboratoire de Louis Pasteur, rue d'Ulm à Paris. Le cas est désespéré. Tentant le tout pour le tout, Pasteur pratique sur lui la première vaccination antirabique jamais tentée sur un homme. Et le jeune Joseph est sauvé.

Mais la vaccination antirabique n'est pas, loin de là, le seul titre de gloire de Pasteur. Il est aussi à l'origine de l'asepsie et de la stérilisation. Il s'intéressa également à d'autres maladies telles que la septicémie, la fièvre puerpérale et la gangrène et étudia les méthodes de conservation du vin, la fabrication du vinaigre et la fermentation de la bière.

Aujourd'hui, l'Institut Pasteur, dont huit chercheurs ont été récompensés par le prix Nobel, poursuit sa lutte contre les maladies infectieuses : cancer, hépatite, SIDA, etc.

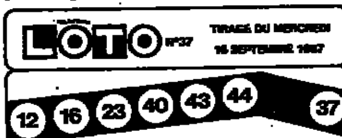
Le timbre, au format de 26 × 40 mm (nº PTT 1987-37), a été dessiné par Yvette Michaux et gravé en taille-douce par Jean Pheulpin. Il est tiré en feuilles de cinquante.

La poste émet, le même jour, un « entier » se présentant sous forme d'une carte postale comportant, imprimée au recto, la vignette à 2,20 F Institut Pasteur et, au verso, l'espace réservé à la correspondance. Cette carte, vendue 2,60 F, sera disponible à partir du 5 octobre dans l'ensemble des cent quatre-vingt-dix « points philatélie » et, par correspondance, au service philatélique des P et T, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

★ La mise en vente anticipée du timbre aura lieu, le 3 octobre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à l'Institut Pasteur, 28, rue du Docteur-Roux, Paris 15ᵉ ; à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris 1ᵉʳ, de 8 heures à 12 heures ; au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris 7ᵉ, de 10 heures à 17 heures ; au musée de la Poste, 34, boulevard de Vangirard, Paris 15ᵉ.

La mise en vente anticipée de l'entier aura lieu, le 3 octobre à Paris, aux mêmes endroits que le timbre ; et les 3 et 4 octobre, à Argenteuil (Val-d'Oise) au Challenge Pasteur, salle des fêtes Jean-Vilar, boulevard Héloïse. Ce challenge est une compétition réservée aux jeunes philatélistes de quatorze à vingt et un ans qui se présentent sous les couleurs de leur région. Le bureau temporaire sera doté d'un cachet à date spécial sans mention « premier jour ».

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS Nº	4	2 047 490,00 F
5 BONS Nº + COMPLÉMENTAIRE	63	70 325,00 F
5 BONS Nº	1 416	10 045,00 F
4 BONS Nº	96 778	150,00 F
3 BONS Nº	2 088 847	10,00 F

En filigrane

● **Les nouveaux carnets** (*suite*). — Nous avons annoncé (*le Monde* du 22 août) l'apparition des nouveaux carnets à 22 F à couverture « jaune PTT ». Pressentant qu'ils n'auraient qu'une existence éphémère, nous avions conseillé aux philatélistes de ne pas tarder à se les procurer...

Ces carnets n'auront duré que l'espace de la livraison mensuelle d'août puisque leurs successeurs commencent à apparaître à quelques guichets. Les couvertures, toujours « jaune PTT », portent maintenant au verso les tarifs des lettres urgentes et non urgentes de 20 g, 50 g et 100 g. *Le Monde des philatélistes* d'octobre donnera les détails concernant ces carnets.

● **Monaco en Corée du Nord.** — La famille princière monégasque apparaît pour la première fois sur un timbre-poste étranger. La très socialiste Corée du Nord vient en effet d'émettre une série de six timbres consacrés au Festival international du cirque à Monaco, dont elle a remporté le Clown d'or à trois reprises. On peut également voir le prince Rainier III remettre un trophée aux vainqueurs sur une autre valeur.

● **Expositions.** — La Société philatélique de Picardie célèbre le huit cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'abbaye du Gard de Picquigny, le dimanche 20 septembre, avec bureau de poste temporaire (renseignements et souvenirs philatéliques : M. Ligny, Musée postal de Picardie, 39, rue Gaudissart, 80000 Amiens).

L'Amicale philatélique de Sélestat (Bas-Rhin) organise, les 26 et 27 septembre, une exposition et une bourse philatélique à la salle Sainte-Barbe, à Sélestat, pour son quarante-cinquième anniversaire (informations : L. Ineich, 11, rue F. Meyer, 67600 Sélestat. Tél. : 88-92-34-29).

Landrecies (Nord) accueille, le dimanche 27 septembre, au centre socioculturel sa sixième grande bourse des collectionneurs (renseignements : Centre social et culturel, BP 22, rue Maurice-Leblond, 59550 Landrecies. Tél. : 27-84-73-95).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 19 septembre

ILE-DE-FRANCE

Versailles, Chevau-Légers, 10 heures et 14 heures : vins.

Pontoise, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, tableaux.

Dimanche 20 septembre

Versailles, Chevau-Légers, 14 h : tableaux modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : archéologie d'Extrême-Orient ; **Etampes**, 14 h : mobilier, bijoux, tableaux ; **Argenteuil**, 14 heures : vin.

PLUS LOIN

Samedi 19 septembre

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : timbres ; 15 h 30 : monnaies ; 16 h 30 : cartes postales, livres ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : bibliophilie ; **Bolbec**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Issoudun**, 14 h 15 : mobilier, armes ; **Nîmes**, 14 h 30 : appareils photographiques ; **Marseille** (Castellane), 10 heures et 14 h 30 : bibliophilie.

Dimanche 20 septembre

Vitry-le-François, 14 heures, art populaire, tabacologie ; **Châteaudun**, 14 h 30 : mobilier, bibelots, orfèvrerie ; **Evreux**, 14 h 30 : automobiles de colletion ; **Bayeux**, 14 heures : linge, dentelle ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : bibliophilie ; **Laigles**, 14 heures : mobilier rustique, argenterie, bijoux ; **Salmaise** (Côte-d'Or), 11 heures et 14 heures : mobilier d'une propriété ; **Romans**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Autun**, 14 h 30 : archéologie d'Extrême-Orient ; **Belfort**, 10 heures et 14 h 15 : vins.

FOIRES ET SALONS

Paris, porte d'Orléans, bois de Vincennes (parc floral), **Bourg-en-Bresse, Arles, Luzarches** (dimanche seulement) et **Erquery** (Oise) dimanche seulement.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 septembre 1987 :

UN DÉCRET

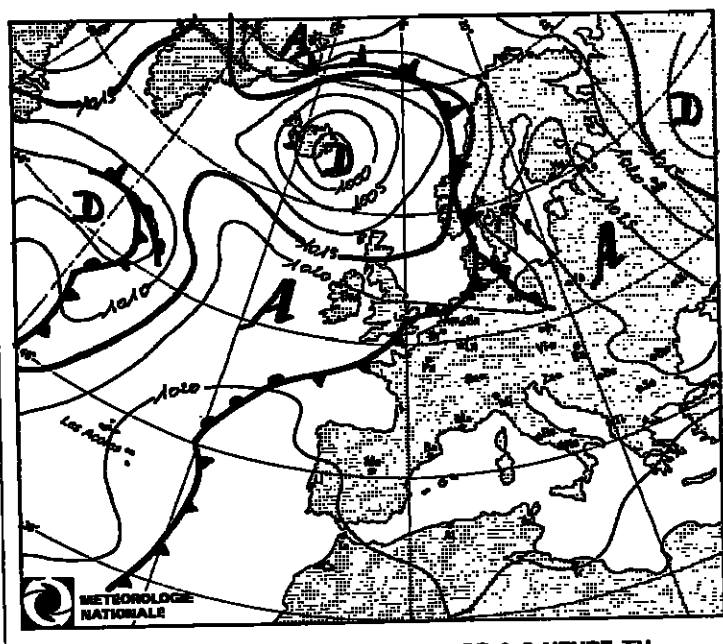
● nº 87-762 du 16 septembre 1987 modifiant le décret nº 79-554 du 3 juillet 1979 modifié fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

UN ARRÊTÉ

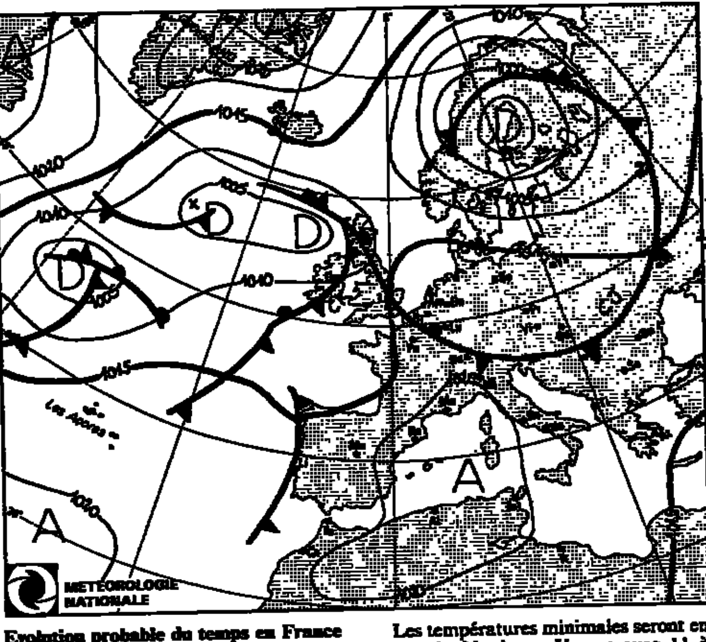
● du 27 août 1987 relatif à l'organisation et à l'indemnisation des services de garde dans les hôpitaux publics autres que les hôpitaux locaux.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 septembre à 0 h TU et le dimanche 20 septembre à 24 h TU.

Le beau temps chaud persiste sur la majeure partie du pays. Après la frontalyse d'un front froid peu actif, des masses d'air instable viendront circuler des côtes atlantiques au nord de la Loire et au Nord-Est.

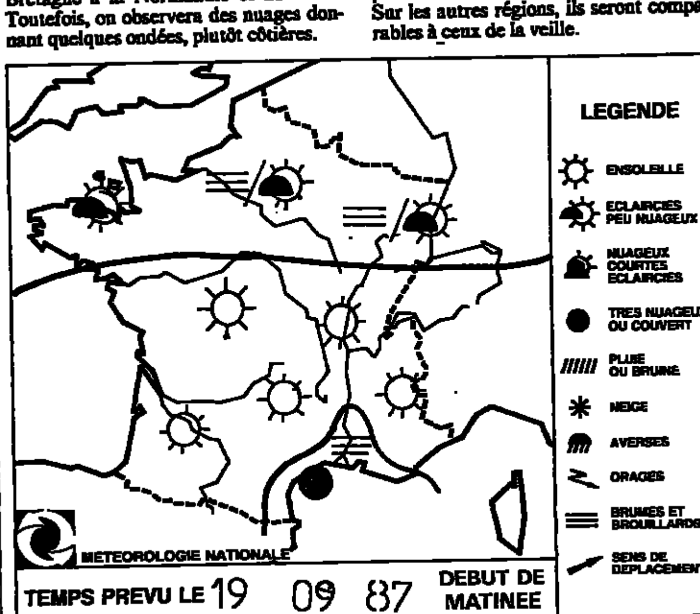
Samedi : le matin, on observera des brouillards et des nuages bas sur le littoral du Languedoc-Roussillon et en basse vallée du Rhône. Du nord de la Loire au Nord-Est, en liaison avec le front, on trouvera quelques brouillards et un peu de nuages. Sur les autres régions, le soleil sera déjà là. Dans l'après-midi, il brillera partout généreusement. De la Bretagne à la Normandie et au Nord. Toutefois, on observera des nuages donnant quelques ondées, plutôt côtières.

Les températures minimales seront en baisse du Nord aux Vosges avec 11 à 13 degrés. Dans les régions méditerranéennes, on obtiendra 18 à 20 degrés, dans les autres régions 14 à 17 degrés.

Dimanche : le matin, le temps sera souvent brumeux. On retrouvera des brouillards et des nuages bas du Roussillon à la basse vallée du Rhône. On observera également quelques brouillards dans le Nord-Est et plus localement dans le Centre et les Pays de la Loire. De la Bretagne au Nord, le ciel sera nuageux avec éclaircies.

Les températures minimales seront en hausse près de la Manche avec 16 à 18 degrés, stationnaires ailleurs.

Les maxima, au contraire, baisseront près de la Manche avec 20 à 23 degrés. Sur les autres régions, ils seront comparables à ceux de la veille.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-9 à 6 heures TU et le 18-9-1987 à 6 heures TU — le 18-9-1987

FRANCE

AJACCIO	27	16	N
BIARRITZ	33	19	D
BORDEAUX	37	17	D
BOURGES	35	16	D
BREST	24	16	D
CAEN	28	18	P
CHERBOURG	23	17	P
CLERMONT-FERR.	36	16	D
DIJON	30	14	D
GRENOBLE St-M-H	33	15	D
LILLE	28	17	C
LIMOGES	33	17	-
LYON	33	17	D
MARSEILLE-MAR.	27	18	N
NANCY	31	16	D
NANTES	32	18	D
NICE	27	21	C
PARIS-MONTS.	29	20	N
PAU	34	16	N
PERPIGNAN	27	19	N
RENNES	28	16	C
ST-ÉTIENNE	35	17	-
STRASBOURG	30	18	N
TOURS	31	15	D
TOULOUSE	34	16	D
POINTE-A-P.	-	-	-

ÉTRANGER

ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	21	17	C
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	33	25	O
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	28	18	D
BERLIN	16	13	C
BRUXELLES	25	20	N
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	13	12	P
DAKAR	29	24	N
DELHI	36	29	O
DJERBA	29	27	D
GENÈVE	28	15	D
HONGKONG	29	27	N
ISTANBUL	26	18	D
JÉRUSALEM	27	18	N
LISBONNE	29	27	D
LONDRES	24	18	P
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	23	19	D
MADRID	28	23	D
MARRAKECH	37	29	D
MEXICO	29	14	B
MILAN	27	23	D
MONTRÉAL	23	8	D
MOSCOU	12	8	N
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	26	21	C
OSLO	10	10	P
PALMA-DE-MAL.	34	19	D
PÉKIN	23	19	D
RIO-DE-JANEIRO	22	21	P
ROME	30	19	B
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	12	2	D
SYDNEY	-	-	-
TOKYO	-	-	-
TUNIS	30	21	N
VARSOVIE	16	16	N
VENISE	26	24	D
VIENNE	23	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Edith LEYBOLD et Gilles POSTERNAK**

sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Aude

le 9 septembre 1987.

24, rue Jean-Lurçat,
94800 Villejuif.

— **Sylvie FOURNIER et Pierre-Jean NOGNAL**,
5, allée du Président-Kennedy, 94550 Chevilly-Larue,
M. et Mᵐᵉ Jean NOGNAL,
M. et Mᵐᵉ Yves FOURNIER, Choisy-le-Roi,
ses grands-parents, sont heureux de faire part de la naissance de

Thomas

le 13 septembre 1987, aux Lilas.

Fiançailles

— **M. et Mᵐᵉ Bertrand DUFOURCQ, M. et Mᵐᵉ Gilbert DENNERY**,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Charlotte et Xavier.

Mariages

— **M. et Mᵐᵉ Henri DARMAS** sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Véronique
avec
M. Emmanuel LE MERCIER DE L'ECLUSE

célébré le samedi 12 septembre 1987 à Saint-Charles de Monceau.

11, rue Georges-Berger,
75017 Paris.

Décès

— Le président et les membres de l'université de Pau et des pays de l'Adour
font part du décès de leur collègue et ami,

Michel CHADEFAUD,
agrégé de l'Université,
maître de conférences en géographie,

survenu à Pau le 17 septembre 1987.

— Nicolas Gogoleff,
ses amis, ses élèves,

ont la douleur de faire part du décès de

Hélène GOGOLEFF,
née Stépanoff,

survenu à Paris le 17 septembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 septembre 1987, à 14 heures, en l'église de la Présentation-de-la-Vierge, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris (15ᵉ), suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

— Raymond et Madeleine Henry,
ses parents,
Claudine Henry
et Claude Ostier,
Elisabeth et Michel Dixmier
et leurs enfants,
Bernadette Henry,
ses frères, sœurs et neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel HENRY,
ingénieur ESA.

Il a choisi de quitter les siens pour une nouvelle aurore le 15 septembre 1987, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul à La Celle-Saint-Cloud.
Ni fleurs ni couronnes.

14, Les Hérons,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— M. Philippe Kellmer,
Mᵐᵉ Paulette Pichon,
Et ses amis intimes

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Susie KULA,

survenu le 17 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 septembre à 16 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Antoine-Pierre Peritore,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Geneviève PERITORE,
née Fournier,

survenu à Paris le 17 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 19 septembre 1987, à 10 heures, au cimetière Saint-Pierre, à Marseille (Bouches-du-Rhône), où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

23, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— 13127 Vitrolles.
32120 Mauvezin.
92240 Malakoff.
Saint-Denis-du-Sig (Oran).

Joseph VERDU

s'est éteint le dimanche 13 septembre 1987 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Il reste cependant, plus que jamais, présent aux siens et à ceux qui l'ont connu et aimé, par le souvenir de sa droiture, de son courage et de son infinie bonté.

Priez pour lui.

— Madeleine Vié,
Elise Ortiz,
Simone et Bernard Larcher,
Sœur Evangéline (Françoise Vié),
Mᵐᵉ Elise Pêtre,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mᵐᵉ veuve Jacques VIÉ,
née Madeleine Faure,

survenu le 13 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Place Grenette,
05500 Saint-Bonnet.
10, rue Porte-de-Buc,
78000 Versailles.

Remerciements

— La Confédération générale du travail Force ouvrière,
La Fédération Force ouvrière des spectacles, de la presse et de l'audiovisuel,
Le Syndicat général des journalistes Force ouvrière,
remercient tous ceux qui ont rendu hommage à leur camarade

Charles SCHECHTER,

décédé le 3 septembre 1987, et rappellent que les dons peuvent être envoyés à l'Institut Curie.

Anniversaires

— Il y a vingt ans disparaissait

Camille GRUAT,
journaliste,
secrétaire du Syndicat des journalistes Force ouvrière.

Raymonde Gruat, son épouse, ses enfants et petits-enfants, le Syndicat général des journalistes Force ouvrière, demandent à ceux qui l'ont connu de s'unir à eux par la pensée en souvenir de lui.

— Pour l'anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Jean ROYBIER.

Soutenances de thèses

— Université Paris-XII (Saint-Maur), le vendredi 18 septembre, à 16 heures, salle G 100, M. Olivier Tournafond : « L'obligation de délivrance dans la vente d'immeuble à construire ».

— Université Paris-VIII, le samedi 19 septembre, à 14 h 30, salle G 201, Mᵐᵉ Mireille Calle-Gruber : « L'effet fiction. Pour une théorie du texte romanesque ».

— Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, le mardi 22 septembre, salle Liard, à 14 heures, Mᵐᵉ Mireille Hadas-Lebel : « L'image de Rome dans la littérature juive d'époque hellénistique et romaine jusqu'au début du quatrième siècle ».

— Université Paris-VIII, le vendredi 25 septembre à 14 h 30, salle G 201, M. Dénès Juhasz : « Le chant tragique de la terre hongroise ».

— Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93562 Saint-Denis Cedex 02, le vendredi 25 septembre, à 14 heures, salle E 168, M. Daniel Imbault : « L'esthétique dans la production architecturale de masse ».

Economie

Le budget du « grand ministère » de M. Méhaignerie

Une hausse peut cacher quelques baisses, et réciproquement...

Troisième ministère dépensier après l'éducation nationale et la défense, le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports de M. Pierre Méhaignerie représente toujours 10 % du budget de l'Etat. Ses moyens de paiement atteindront l'an prochain 106,7 milliards de francs, en progression de 0,7 % sur les 105,9 milliards qui seront dépensés en 1987. Cette somme globale se ventile en 79,5 milliards de francs de dépenses ordinaires (les frais salariaux et d'équipement du ministère, ainsi que les aides personnelles au logement), en progression de 2,45 %, et en 27,1 milliards de francs de crédits de paiement (les tranches de dépenses d'équipement annuelles des engagements pris les années précédentes), en progression de 1,35 %.

Pourtant, le ministère aura en réalité, en 1988, moins d'argent à dépenser qu'en 1987 : il a, en effet, récupéré, cette année, 5,3 milliards de francs du Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne, et 1,4 milliard de francs des privatisations, ainsi que près de 2 milliards d'anciennes aides, qui n'étaient pas inscrits au budget.

En revanche, ne figurent pas non plus au budget 1988 3,7 milliards de francs venus des privatisations, qui iront aux sociétés autoroutières et à la SNCF. La masse à dépenser est donc en baisse réelle de 3,6 %.

Quant aux autorisations de programme (engagement de l'Etat, qui jouent sur les années suivantes), elles augmentent pour la première fois depuis plusieurs années, atteignant 23,6 milliards de francs (+ 19 %). Mais ce n'est là encore qu'une apparence, en raison de l'intégration au budget de l'Etat des dépenses habituelles de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat – jusqu'à maintenant autonome – et du report, en 1987, de sommes économisées auparavant, grâce à la baisse des taux d'intérêt et non encore complètement consommée. En réalité, le budget des autorisations de programme est étale et ce n'est déjà pas si mal.

Tout bien compris, le budget du logement est maintenu. Les dépenses d'aides personnelles s'envolent moins qu'elles n'auraient dû ; le budget des transports est en baisse, sans que M. Douffiagues en souffre ; les sommes consacrées aux routes et à la sécurité routière sont en hausse. Grâce à l'argent des privatisations et à la baisse antérieure des taux d'intérêt, qui trouve son plein effet dans la réduction des bonifications à verser, M. Méhaignerie réussit à maintenir globalement un volume d'actions comparable à celui de l'an dernier. Cependant, les recettes des privatisations ne sont pas éternelles, et une remontée durable des taux d'intérêt pourrait ébranler rudement un édifice malgré tout fragile.

JOSÉE DOYÈRE.

Transports et routes : la valse des milliards

C'est une véritable valse des milliards de francs qu'ont organisée les rédacteurs – on serait tenté de dire les déménageurs – du budget des transports et de celui des routes. Tant et si bien que, avec des crédits en diminution de 5,9 %, M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, affiche la même satisfaction que son ministre de tutelle, M. Pierre Méhaignerie, qui se frotte les mains d'avoir obtenu 4,4 % de mieux pour le réseau routier. La manne des privatisations n'est pas étrangère à cette situation paradoxale.

Du côté des transports, les chiffres font incontestablement grise mine : – 5,1 % pour les dépenses ordinaires tombées à 41 532 millions de francs et – 13,2 % pour les crédits de paiement revenus à 4 438 millions de francs, soit en moyenne un recul de 5,9 %. Quant aux autorisations de programme (3 781 millions de francs), elles régressent de 11 %.

Si M. Douffiagues reste un ministre heureux, c'est d'abord parce qu'il allégera par ce budget la charge des contribuables, l'un de ses objectifs les plus chers. La privatisation en cours des entreprises publiques permettra d'affecter 1,7 milliard de francs à la SNCF, qui profitera, d'autre part, de la diminution de 1 830 millions de francs des charges de retraite de 1,83 milliard. Les concours versés à la société nationale diminueront, au total de 7 %.

Cette modération des ponctions sur les fonds publics se traduira automatiquement par un recours au porte-monnaie des usagers (le billet de la RATP devrait être augmenté de trois points au-dessus du taux d'inflation), aux budgets des collectivités locales (pour la liaison Rhône-Rhin ou pour la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent) et aux financements privés (pour la liaison ferrée avec l'aéroport d'Orly).

Voici quelques-unes des réalisations prévues :

● **SNCF** : le TGV Atlantique se poursuivra ainsi que les électrifications prévues par le plan breton et sur l'itinéraire Moret-Clermont-Ferrand, tout comme l'interconnexion ouest en région parisienne, le raccordement de la vallée de Montmorency aux Invalides et celui d'Orry aux Halles.

● **RATP** : le système de conduite automatisée Sacem achèvera sa mise au point afin d'accroître la capacité de la ligne A du RER. Seront lancés les travaux de la ligne 1 vers la Défense, du Trans-Val-de-Marne, de la desserte d'Eurodisneyland et de la liaison Saint-Denis-Bobigny pour laquelle le ministre n'est pas encore sûr que le tramway soit la bonne solution.

● **Transports urbains de province** : le budget continuera de payer les métros de Lille, Lyon, Marseille et le tramway de Grenoble. Il amorcera le métro de Toulouse et financera les études pour les métros de Strasbourg et de Bordeaux.

● **Transports aériens** : pas de restrictions pour ce secteur, qui verra le démarrage du futur aéroport de Nancy-Metz à Louvigny, le financement des Airbus A-320 (658 millions de francs en crédit de paiement), A-330 et A-340 (368 millions de francs), du Falcon-900 (131 millions de francs).

● **La voie d'eau** : la voie d'eau pâtira d'une baisse de 90 millions de francs de ses crédits, mais on lui promet la reprise des travaux sur la liaison Rhône-Rhin, et notamment le contournement du pont de Mâcon, la mise à grand gabarit de la Saône entre Chalon et Tavaux et de la Seine entre Bray et Nogent.

● **320 kilomètres d'autoroute** : M. Pierre Méhaignerie est parvenu, de son côté, à convaincre le ministre d'Etat chargé des finances que les 2 milliards de francs en provenance des privatisations et affectés à la construction de 320 kilomètres d'autoroute (206 kilomètres en 1986 et 100 kilomètres en 1985), en application des conclusions du comité interministériel du mois d'avril, ne devaient pas se traduire par une baisse du budget des routes. On a donc transféré quelque 600 millions de francs d'autorisations de programme aux routes nationales, dont les crédits se gonflent de 13,7 % afin de préparer la desserte des Jeux olympiques en Tarentaise, l'arrivée du trafic du tunnel sous la Manche dans le nord de la France et pour le réaliser un effort important en faveur du Massif Central et de l'Ile-de-France.

ALAIN FAUJAS.

Logement : fusion des aides aux HLM

Impossible de chiffrer le nombre de logements locatifs sociaux que l'aide de l'Etat permettra de construire. Pour la première fois, le ministère distribuera à chaque département une enveloppe globale permettant aux organismes d'HLM de choisir, au sein des comités départementaux *ad hoc*, entre la construction neuve (grâce aux PLA ou prêts locatifs aidés) et la réhabilitation du parc ancien. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les autorisations de programme (AP) de ces aides à la pierre, qui concernaient cette année 65 000 PLA et la réhabilitation de 140 000 logements HLM, sont revalorisées de 2 % pour atteindre 4 348 millions de francs. Quant aux crédits de paiement, ils chutent globalement de près de 34 % à 6 344 millions de francs (toujours la baisse du coût de la ressource des années antérieures). L'aide à la pierre devient opaque, et il faudra attendre les chiffres des mises en chantier pour connaître l'effet des mesures budgétaires.

Quant aux prêts aidés pour l'accession à la propriété (PAP), le budget en prévoit 90 000 (contre 100 000 en 1987) avec des AP en baisse de 8,2 %. La baisse réelle des crédits de paiement atteint 10 %.

Globalement, les aides à la pierre en crédit de paiement augmentent de 5,2 % (14,8 milliards de francs), mais, par le jeu des reports expliqués ci-dessus, elles sont en baisse réelle de 13,4 % tandis qu'en AP leur budget est constant.

Les aides à la personne, elles, sont en hausse de 15,6 % et atteignent 19 milliards de francs, la contribution de 53 % de l'Etat au financement de l'aide personnalisée dépassant 12 milliards de francs, en hausse de 19,8 %, ce qui est un ralentissement. La raison en est à la fois le nouveau barème mis en place, en juillet dernier, et le remplacement de l'APL par une allocation logement améliorée dans les HLM réhabilitées, bien que l'extension progressive (en quatre ans) à tous les logements locatifs sociaux de l'allocation logement en fonction des seuls revenus (le « bouclage ») charge la barque. Sans cet effort, la progression de l'APL aurait atteint 29,6 %, et aurait coûté 1 milliard de francs de plus !

Pour les organismes d'HLM, l'incitation se fait ainsi plus forte de vendre une partie de leur patrimoine et d'éviter de financer les réhabilitations grâce à l'APL.

On reste globalement, autant que faire se peut, dans la logique du rapport de M. Raymond Barre qui, en 1977, avait inspiré le système actuel de financement du logement : baisse des aides à la pierre (puisque les prêts conventionnés financés par les banques n'en comportent pas mais ouvrent droit à l'APL) et augmentation des aides à la personne.

Cependant, tout danger d'explosion du système de l'APL n'est pas écarté, mais cela ne dépend pas du ministre du logement. La seule solution qui permettrait à terme une stabilisation des crédits assortie du maintien de l'efficacité de l'aide serait... l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages (cela diminuerait le nombre des bénéficiaires de l'APL). Ce qui est tout à fait contraire à la politique d'austérité salariale et de lutte contre l'inflation.

J. D.

Aménagement du territoire : à petits pas

Un budget de continuité... Ainsi peut-on qualifier l'enveloppe des dépenses de l'Etat qui, en 1988, relèveront, à travers la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), de la politique d'aménagement du territoire. A ne considérer que les crédits de paiement, c'est-à-dire les sommes qui effectivement seront déboursées par l'Etat l'an prochain, la chute est impressionnante (– 13 % après une baisse du même ordre déjà l'an dernier). Une chute qui s'explique précisément par le recul brutal dans le budget de 1987 des autorisations de programme et qui trouve sa traduction dans les dépenses courantes de l'Etat l'an prochain.

Ainsi, en 1988, la DATAR va faire beaucoup d'économies sur son personnel, sur les subventions versées aux commissariats de montagne ou des zones de conversion industrielle. Les sommes disponibles l'an prochain pour aider immédiatement, sous forme de subventions, les entreprises étrangères à créer des usines en France plutôt qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Espagne tombent à des niveaux dérisoires : 470 millions (en crédits de paiement), soit une baisse de 12 % par rapport à 1987, qui était déjà en recul de 37 % par rapport à 1986.

« Mais, de grâce, ne parlons pas d'abandon de l'aménagement du territoire », rectifie-t-on à la DATAR. En effet, exprimés en autorisations de programmes, c'est-à-dire en capacités de lancer des opérations nouvelles, les crédits d'investissement progressent de 2,47 %. Seules les études font les frais de la rigueur budgétaire.

L'enveloppe des primes d'aménagement du territoire (PAT) reste à 300 millions de francs, ce qui, au demeurant, est en soit très faible.

Le Fonds d'intervention (FIAT), qui est l'arme financière maîtresse de la DATAR, voit même ses crédits augmenter de 8,2 % avec une enveloppe renforcée pour la remise en état des friches industrielles dans le Nord ou en Lorraine. Les préfets des régions et des départements concernés par les douloureux problèmes de la conversion industrielle viennent d'ailleurs de recevoir une lettre de M. Chirac dans laquelle il leur précise les moyens financiers dont ils peuvent disposer pour tenter d'éteindre les incendies qui couvent ici et là. Mais, chut ! ces moyens financiers sont secrets et en tout état de cause insuffisants. D'autant que 80 % des 850 millions du FIAT sont déjà « affectés » automatiquement en priorité aux contrats de plan, dont 1988 sera la dernière année d'exécution.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Successeur de M. Goldsmith

Ambroise Roux nommé PDG de la Générale occidentale

M. Ambroise Roux va succéder à M. James Goldsmith à la présidence de la Générale occidentale, lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée le 5 novembre. Cette nomination consacre le retour sur le devant de la scène de l'ancien président de la Compagnie générale d'électricité (CGE), principal artisan cet été de la prise de contrôle de la Générale occidentale par cette même CGE. Une opération contestée qui propulse la CGE – géant des télécoms, de l'énergie et des transports – dans le monde de la communication, *l'Express* et les Presses de la Cité constituant le fleuron de l'ex-empire de Sir James Goldsmith.

Le régent

On le pressentait depuis plusieurs mois. Nul ne peut plus l'ignorer aujourd'hui : Ambroise Roux est de retour.

Que n'a-t-on pas écrit sur ce poids lourd de l'establishment politico-financier français, au palmarès impressionnant ? Président pendant douze ans de la CGE, vice-président redouté du CNPF, amateur de bonne chère, de cinéma et de parapsychologie, il a fasciné tous ses collaborateurs, qui l'ont à la fois craint et profondément admiré, mais aussi ses détracteurs, rendus prudents par sa puissance.

Né en 1921, d'un père fonctionnaire des finances, il sort « dans la botte » de Polytechnique et fait Supélec. Une formation typique de corpsard, lui permettant de nouer ces liens avec la haute fonction publique indispensables pour une carrière. En 1951, il entre au cabinet de Jean-Marie Louvel, ministre MRP de l'industrie, qu'il fera nommer dix ans plus tard à la présidence de la CGE.

Son destin se nouera à trente-quatre ans à son arrivée dans ce groupe.

Il ne mettra que quinze ans à parvenir au sommet. La CGE pèse 800 millions de francs de chiffre d'affaires lors de son arrivée. Quand il en sortira, en 1982, elle s'est hissée à 56 milliards de francs, sans jamais déroger à la sacro-sainte règle en vigueur depuis la fondation de la Compagnie, en 1898 : payer des dividendes chaque année aux actionnaires. Il imprimera sa marque dans la marche de l'entreprise, la dotant d'une structure très décentralisée : autour de la holding, légère, se développeront des filiales fortes sous la houlette de barons puissants. Electricité, transports, téléphone : ses détracteurs lui reprocheront d'avoir trop bien profité des grands marchés de l'Etat, gagnés à coups d'influence politique, et de ne pas s'être suffisamment « frotté » aux métiers concurrentiels. On le critiquera également pour son goût trop prononcé pour les « coups » financiers. Un reproche qu'il écarte d'un revers de la main : *« Les industriels qui ne comprennent rien à la finance m'ont toujours paru demeurés »*, n'hésite-t-il pas à affirmer dans un entretien accordé à *l'Expansion* il y a quelques jours. C'est d'ailleurs lui qui montera, en 1979, l'affaire Générale occidentale : à cette date, la CGE prend une minorité de blocage dans l'entreprise, au conseil de laquelle Ambroise Roux ne cessera de siéger.

« Roman d'amour »

Mais le président de la CGE ne se contente pas d'exercer ses talents dans l'industrie. Il cultive des amitiés solides avec des hommes politiques et notamment avec Georges Pompidou, qui compte comme lui des ancêtres auvergnats. De cette époque datent ses liens avec Edouard Balladur, qu'il désigne par son prénom, et qui viendra « pantoufler » plusieurs années dans le groupe. Mais la politique a ses revers, et, pour avoir fait campagne en faveur de Chaban-Delmas, lors de son élection présidentielle de 1974, son étoile – et celle de la CGE – ne sera pas au zénith pendant l'ère giscardienne...

Ambroise Roux assoit alors son pouvoir au travers d'une autre institution : le CNPF. Des années durant, il en sera une des figures de proue, vice-président redouté, ami et supporter d'Yvon Chotard, flambeau de l'aile conservatrice du patronat.

1981 : arrivée de la gauche au pouvoir, qui a inscrit à son programme la nationalisation d'une CGE vivant grassement aux crochets de l'Etat. Farouche opposant aux nationalisations, il quitte, sans plaisir, la présidence de son groupe. *« Mon roman d'amour meurt en même temps que la femme que j'ai aimée »*, expliquera-t-il. Dès lors, il entre dans l'ombre, s'adonnant à la parapsychologie, son passe-temps favori. Il ne disparaît pas complètement, mais son rôle change : il crée l'AFEP (l'Association française des entreprises privées), un contre-CNPF qui, dit-il avec tranquillité, *« rassemble toute la fine fleur de l'establishment français »*, c'est-à-dire une cinquantaine de chefs d'entreprise, dont la liste est jalousement gardée secrète. En coulisse, il travaillera, aux côtés d'Edouard Balladur, au programme de privatisations de l'opposition.

Mars 1986 va lui permettre, peu à peu, de revenir aux affaires. On lui attribue un rôle capital dans la constitution de ces « noyaux durs », aujourd'hui si contestés, ou dans le choix des nouveaux présidents. Ce serait lui, dit-on, qui aurait contribué à la chute de Georges Pébereau, son successeur à la tête de la CGE. Vrai ou faux ? On ne prête qu'aux riches. Toujours est-il que, en juillet 1986, il retrouve son siège d'administrateur de la CGE et que, au fil des mois, on s'interroge de plus en plus sur son rôle réel dans le groupe, qu'un accident cardiaque, cet hiver, n'a que brièvement interrompu.



La paternité de l'opération Générale occidentale ? Ambroise Roux n'hésite pas : *« Je considère cet épisode comme le couronnement de mon action dans ce secteur »*, déclare-t-il toujours à *l'Expansion*. Un entretien dans lequel il utilise constamment le « nous » pour parler de la CGE, n'hésitant pas à expliquer tous les bienfaits que le groupe pourra en tirer : *« Nous cherchions à entrer dans la communication, en raison de notre rôle mondial dans les télécoms et de l'interpénétration évidente qui existe entre les deux domaines. Nous n'allions pas rater cette occasion ! »* Quitte à marcher sur les plates-bandes du nouveau président de la CGE, M. Pierre Suard, un homme qu'il qualifie de *« profondément raisonnable, d'une extraordinaire lucidité... »*

FRANÇOISE VAYSSE.

En Grande-Bretagne

Nouveau recul du chômage

Pour le quatorzième mois consécutif, le nombre des chômeurs britanniques a baissé, en données corrigées des variations saisonnières, ramenant le taux de chômage à 10,2 % de la population active en août, soit 2 832 900 personnes, annonce le ministère de l'emploi. Sur un an, la baisse atteint ainsi 376 300 personnes, avec une moyenne mensuelle de 38 300 au cours des six derniers mois. Pour la première fois depuis novembre 1982, le chômage masculin est retombé en dessous de la barre des 2 millions. Ce redressement est partiellement dû à des programmes spéciaux du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes ou à des conditions d'indemnisation plus restrictives. Mais le principal facteur d'amélioration tient à l'accélération de la croissance.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans notre article sur Eurêka intitulé « Succès de CERISE » du *Monde* du 17 septembre. La société impliquée au côté de RTL-Productions dans ce programme de recherche sur les images de synthèse s'écrit SESA (Société d'étude des systèmes d'automation) et non CESA. Par ailleurs, il existe des concurrents en France sur ce domaine, en particulier Thomson Digital, Image (TDI) et la Sogitec (groupe Dassault).



هكذا من الأصل

ur de M. Guidsmith

Roux nommé PDG ...nérale occidentale

Le régent

Economie

Un entretien avec M. Jean Bornard

« L'effort de dialogue social est insuffisant »

nous déclare le président de la CFTC

Président de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), M. Jean Bornard considère que son syndicat a des atouts considérables pour s'adapter au monde moderne. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il réclame des procédures de conciliation pour tenter de résoudre les conflits.

« Comment analysez-vous le climat social de cette « rentrée » ? Allez-vous inciter les salariés à manifester ou à faire grève ?

– Le climat social paraît lourd de malaises et d'incertitudes. Le pouvoir d'achat, l'emploi et l'avenir de la Sécurité sociale alimentent l'inquiétude des salariés. On va faire pression pour que des négociations s'engagent à tous les niveaux sur ces trois sujets pour apporter des réponses et procéder à des ajustements. Si des dialogues constructifs ne se nouent pas, on risque d'avoir des tensions. N'oublions pas les conflits de janvier ! Déjà, les fonctionnaires CFTC envisagent une action. Devant le risque de tensions sociales, source de difficultés pour les salariés et les entreprises, on peut espérer qu'une certaine ouverture se produira.

Soutien à la consommation

– Il y a quelques mois, après les grèves à la SNCF, le gouvernement promettait un nouveau souffle social et plaidait pour le dialogue. Quel bilan en dressez-vous ?

– Nous n'avons pas le sentiment qu'il y ait un nouveau souffle social. L'effort de dialogue est encore insuffisant. Nous nous étions prononcés pour une relance sélective de l'activité. Le gouvernement s'est engagé très partiellement dans ce sens pour la construction et les travaux publics. Des efforts ont été faits tant pour engager le grand débat sur la Sécurité sociale que pour l'emploi. Mais sur le plan salarial on n'a pas remis les pendules à l'heure par rapport à l'évolution des prix, ce qui est en contradiction avec la volonté affichée de dialogue social. Des préoccupations sérieuses demeurent sur l'emploi. Du côté du patronat, nous voulons aussi obtenir des négociations sur les salaires et les classifications. La CFTC demande donc très fortement une reprise du dialogue. C'est la clef du climat de cette rentrée.

– Les exigences de la solidarité et du redressement économique permettent-elles aux syndicats de se battre, notamment dans la fonction publique, pour le pouvoir d'achat ?

– On parle beaucoup de la fonction publique, mais la question du pouvoir d'achat est de même nature dans le public et le nationalisé que dans le privé : la norme d'évolution des salaires en niveau est de 1,7 % pour 1987. Le réajustement par rapport aux prix s'impose partout dans les mêmes termes. En matière de politique salariale, il ne faut pas oublier qu'il est nécessaire d'apporter un certain soutien à la consommation pour favoriser un développement économique créateur d'emplois.

– Le chômage vient d'enregistrer une baisse de 0,3 % due au traitement social. Mais que proposez-vous pour stopper efficacement la dégradation de l'emploi ?

– On a longtemps contesté l'interdépendance entre le niveau de l'emploi et l'activité économique générale. On voit aujourd'hui qu'il y a une relation certaine. Certes, il faut poursuivre les mesures spécifiques en faveur des jeunes, des chômeurs de longue durée et des femmes, dès lors qu'elles ne remettent pas en cause les statuts sociaux et le SMIC, ce qui constitue un danger réel. Mais il faut aussi dynamiser davantage l'économie. Le gouvernement devrait se concerter avec les employeurs pour examiner, parmi les secteurs où la France est lourdement dépendante des importations, ceux où on peut prendre des mesures d'incitation à l'investissement. Une telle démarche doit amener les employeurs à associer davantage les salariés à la recherche de solutions sociales mais aussi économiques.

» Si les syndicats ne peuvent pas limiter leur action à l'entreprise, les employeurs doivent aussi sortir de l'entreprise pour aider au reclassement des salariés licenciés en mettant en place de véritables reconversions, conformément à l'accord du 20 octobre 1986.

– A quelques mois de l'élection présidentielle, attendez-vous des états généraux de la Sécurité sociale des réformes durables ?

– Oui. Nous sommes demandeurs de cette confrontation pour donner un second souffle à la Sécurité sociale. Il faut échapper au dilemme augmentation des cotisations-réduction des prestations pour préserver cet instrument essentiel de solidarité nationale et apporter des réponses concrètes avant l'élection présidentielle. Nous pensons qu'il faut poser le problème de fond de l'assiette des cotisations et rechercher des compensations plus équitables entre les secteurs à forte main-d'œuvre, en régression, et les secteurs très capitalistiques, appelés à se développer. Nous souhaitons une gestion plus décentralisée des caisses afin de responsabiliser les acteurs. On pourrait aussi examiner l'extension à l'ensemble des assurés du système d'Alsace-Moselle, où le régime de base, en échange d'une contribution limitée, assure une large couverture complémentaire à tous. Le temps des bricolages est révolu. Il faut s'attaquer enfin aux vraies solutions.

– Comment accueillez-vous l'appel de M. Perigot à ouvrir des négociations dans les branches sur l'aménagement du temps de travail ?

– La CFTC a toujours été favorable à des discussions sur l'aménagement du temps de travail, mais à condition que l'on reste dans certaines limites. L'utilisation plus large des équipements est un vrai problème, mais on peut la réaliser sans généraliser pour autant le travail du dimanche ou le travail de nuit. On peut donc assouplir, mais il ne faut pas porter atteinte à des réglementations qui sont essentielles pour préserver une certaine éthique et éviter des abus.

– Avez-vous le sentiment qu'à la faveur des privatisations la participation des salariés a été relancée ?

– On est très loin de l'ambition affichée. La loi sur les sociétés a été modifiée pour ouvrir la possibilité d'une représentation des salariés dans les conseils d'administration, mais avec des modalités telles que la portée de la réforme a été réduite dès le départ. On ne connaît pas une seule entreprise privée qui se soit engagée dans cette voie. Quant aux sociétés privatisées, elles se sont livrées à une application minimale de la loi en réduisant le nombre de représentants des salariés et le champ d'application. Le développement de l'actionnariat est positif à condition que l'intérêt pour l'achat d'actions ne soit pas fugitif, compte tenu de la situation de la Bourse. Ce bilan décevant montre que les employeurs n'ont pas la volonté d'associer les salariés à l'élaboration de la politique économique.

« Jeu dangereux »

– Que pensez-vous de la tendance actuelle du gouvernement et même des tribunaux à réglementer davantage la grève ?

– La CFTC a réagi très vivement face aux improvisations extraordinaires du gouvernement sur la réglementation du droit de grève. Il n'y a pas eu la moindre concertation avec les syndicats. C'est un petit jeu extrêmement dangereux. Nous sommes également inquiets de voir des tribunaux déclarer des grèves illicites, en fonction du « *caractère déraisonnable des revendications* ». Ils doivent dire le droit, mais il n'est pas dans leur vocation d'apprécier le bien-fondé des revendications sociales. La CFTC juge plus réaliste de rechercher des procédures de médiation. Une organisation – syndicale ou patronale – pourrait automatiquement saisir en cas de conflit un conseil de médiation qui serait composé de trois conseillers d'Etat et de trois conseillers à la Cour des comptes. Le gouvernement a jusqu'ici refusé de s'engager dans cette voie pour préserver l'autorité de l'Etat, considérant que le dernier mot doit toujours lui revenir. Mais les derniers conflits dans le secteur public me paraissent avoir davantage porté atteinte à l'autorité et au crédit de l'Etat.

– Entre la tradition de la CGT et de FO et le « modernisme » de la CFDT et de la CGC, où se situe la CFTC ? Plus d'unité, n'est-ce pas nécessaire au syndicalisme ?

– Entre ceux qu'on présente comme ringards et ceux qui prétendent mettre la minijupe pour être modernes, la CFTC tient des positions équilibrées, fidèles aux principes sociaux chrétiens. Face à l'évolution des technologies, nous rappelons la nécessité du service des hommes. Alors qu'on a souvent présenté l'entreprise comme un centre d'exploitation, nous défendons l'idée d'une communauté d'intérêts, nous sommes attachés à une vraie politique de la famille. Autrefois, on trouvait cela *ringard* ; *aujourd'hui*, on reconnaît que c'est un aspect essentiel du développement d'une *société*. La CFTC a des atouts considérables pour s'adapter au monde moderne. Nous ne recherchons pas pour autant l'isolement. Nous sommes prêts à coopérer avec d'autres dès lors que les *objectifs sont clairs et qu'on ne* veut pas nous emmener là où nous ne voulons pas aller. Il s'agit de préserver notre originalité, bref de rester nous-mêmes. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Economie

Le rapport de la Banque mondiale et les pays endettés

Le coût social des politiques d'assainissement est plus important que prévu

La Banque mondiale, dans son rapport annuel publié le vendredi 18 septembre, assortit une analyse préoccupante de la situation de la majorité des pays en développement d'une dose inhabituelle d'autocritique. Comme toutes les organisations multilatérales ou les gouvernements créanciers, les auteurs du rapport sont déçus par l'évolution de la conjoncture, inquiets de voir les pays surendettés ou les plus démunis pris en tenaille entre la hausse des prix des produits industriels importés (+ 17 % en 1986) et une baisse des recettes tirées de la vente des matières premières (– 26 % en moyenne). Et ils reconnaissent que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a un temps péché par optimisme. Non seulement les politiques d'assainissement préconisées aux nations du tiers-monde en difficulté se sont révélées être *« un processus de plus longue haleine »* que prévu, mais le coût social de ces politiques a été excessif.

Le constat établi par la Banque mondiale dans son rapport annuel est d'importance pour les pays, de plus en plus nombreux, qui font appel à ses *« prêts d'ajustement structurel »*. De moins de 10 % du total des opérations de l'institution en 1981, ce type de prêts rapidement décaissés et visant à financer des réformes globales de l'économie en a représenté 23 % en 1987. Ce n'est pas négligeable lorsqu'on sait que la BIRD et ses filiales – l'Association internationale de développement (AID) pour les pays les plus pauvres et la Société financière internationale pour la promotion du secteur privé – se sont, au total, engagées pour 17,674 milliards de dollars (106 milliards de francs) durant l'exercice 1987.

Soucieux de renforcer leur rôle dans une période de transition rendue explosive par la montée de la dette, comme le leur recommandait le « plan Baker » du secrétaire américain au Trésor, les dirigeants de la BIRD se sont ainsi lancés dans des types d'opérations éloignés des traditions de la Banque. L'étude, *a posteriori*, de quinze *« prêts d'ajustement structurel »* attribués à dix pays a confirmé nombre d'obstacles : aucun gouvernement n'a pu tenir les engagements de réformes selon le calendrier fixé. Quatre ont obtenu des résultats mitigés, deux ont échoué sur les principaux éléments du programme d'assainissement. Reconnaissant aujourd'hui ses *« erreurs »* – une volonté d'aller trop vite, des plans trop complexes, l'attribution des financements avant même la mise en place de réformes, – la Banque mondiale cherche à affiner ses interventions. Le Sénégal est donné comme l'exemple d'un programme de redressement cherchant à limiter et à mieux répartir les retombées sociales des grands rééquilibrages de l'économie.

Toujours l'Afrique

Améliorer les interventions des organisations multilatérales est certes d'importance. Cela ne saurait suffire à répondre aux défis multiples des pays en développement. La détérioration des termes de l'échange a abouti à un alourdissement des remboursements, qui ont représenté en 1986 37 % en moyenne des recettes à l'exportation contre 34 % un an auparavant. Il est d'ailleurs significatif qu'aucun rapport international ne rappelle plus aujourd'hui qu'au delà de la barre des 25 %, les niveaux d'endettement sont considérés comme insoutenables. Certes, ces moyennes recouvrent des réalités très différentes. L'Asie, une fois de plus, est la région qui tire le mieux son épingle du jeu. En suivant la dépréciation du dollar, les pays de cette zone ont amélioré leurs exportations et réussi à transformer un excédent de 6 milliards de dollars en 1986 le déficit de la balance des paiements courants de 9 milliards enregistré en 1985. Dans le même temps, l'Amérique latine, où se concentrent la majorité des pays surendettés, a vu son déficit plus que tripler pour atteindre 13,5 milliards de dollars, et l'Afrique, où se situent la plupart des pays les plus pauvres de la planète, a enregistré un doublement de ce solde négatif, qui s'est élevé en 1986 à 8,9 milliards de dollars.

La BIRD a beau annoncer avoir augmenté de plus de 50 % ses opérations auprès des pays surendettés et vouloir se préoccuper en priorité de l'Afrique, ses capacités financières sont limitées. La possibilité d'accroître son capital de 40 à 80 milliards de dollars pour assurer des engagements annuels de quelque 20 milliards au début des années 90 ne sera qu'évoquée lors de l'assemblée annuelle de l'institution, fin septembre à Washington. Si les pays industriels sont tous d'accord sur le principe d'une telle augmentation, l'administration américaine devra faire entériner par un Congrès récalcitrant les nouvelles ressources attribuées à l'AID avant de s'attaquer à ce nouveau cheval de bataille.

En attendant, les interventions de la Banque ont stagné durant l'exercice 1987, si l'on tient compte de la dépréciation du dollar, alors que les discussions autour de la crise de la dette piétinent. L'allongement des délais de remboursement accordés par le Club de Paris dans le cadre des rééchelonnements de dettes garanties ne commencera à faire sentir ses bienfaits qu'à l'horizon 1992. Quant aux banques privées, elles sont plus que jamais réticentes à l'idée d'octroyer de l'« argent frais » à des pays dont l'avenir dépend pour une large part de la reprise des investissements.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AUTOMOBILE

Aux Etats-Unis

Accord chez Ford

Ford et le syndicat des ouvriers américains de l'automobile (UAW, United Automobile Workers) sont parvenus jeudi 17 septembre à un accord de principe sur le renouvellement du contrat de travail pour les 104 000 ouvriers jusqu'à l'automne 1990.

Cet accord, qui doit être ratifié par les sections syndicales locales et les salariés, donne satisfaction au syndicat sur deux points majeurs. Il maintient les effectifs actuels dans toutes les unités de production, sauf en cas de baisse de cette production en raison de l'évolution du marché. Il préserve, d'autre part, le mécanisme actuel d'ajustement des salaires sur l'inflation et prévoit une hausse de 3 % dès cette année, puis une prime égale à 3 % pour les deux années suivantes.

Un accord de principe a été conclu aussi au Canada, le même jour, entre Chrysler et le syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile. Il prévoit aussi des hausses salariales annuelles (3 % en 1988 et un montant fixe pour les deux années suivantes) et l'indexation des retraites sur le coût de la vie pendant six ans pour les futurs retraités et pour 4 000 des retraités actuels avec trente ans de carrière.

Si l'accord est ratifié, la grève des 10 000 ouvriers de Chrysler, commencée lundi 14 septembre, pourrait s'arrêter dimanche soir. La firme a cependant perdu 57,5 millions de dollars canadiens, sans parler des répercussions du manque de pièces pour les usines des Etats-Unis.

● **Honda construira une deuxième usine d'automobiles aux Etats-Unis.** – Honda, troisième constructeur japonais et quatrième constructeur américain, a annoncé le 17 septembre aux Etats-Unis qu'il va construire une deuxième usine sur le même site que la précédente, à Marysville, en Ohio. Cela porterait sa capacité de production annuelle de 320 000 voitures actuellement (360 000 en 1988) à 500 000. L'usine, d'un coût de 380 millions de dollars, entrera en service en août 1989 et emploiera 1 800 personnes. Honda investira également dans son usine de moteurs d'Anna (Ohio), pour porter sa capacité à 500 000 unités et développera son centre de recherche et développement. Par ailleurs, Honda exportera, dès janvier 1988, des voitures fabriquées aux Etats-Unis vers le Japon et des pays tiers, avec l'objectif d'atteindre 70 000 ventes par an en 1991.

Marchés financiers

PARIS, 18 septembre ↑

Contrastée

La Bourse de Paris termine la semaine par une séance contrastée. Dès les premiers échanges en matinée, l'indicateur affichait une progression de + 0,45 %. Durant les transactions officielles, il se maintenait à + 0,40 %. Les écarts à la hausse et à la baisse étaient très significatifs. Ainsi Maisons Phénix, dont les cotations ont dû être suspendues un moment, enregistrait une hausse de 8,40 %. Europe 1 progressait de + 7,68 % et UIC de 4,39 %. En revanche, Prouvost connaissait la plus forte baisse de ces dernières semaines en perdant en séance plus de 18 %, ce qui laissait à penser à certains que la bataille boursière était terminée. Le titre demeurait cependant très travaillé avec près de 17 000 transactions. Les Avions Dassault perdaient plus de 6 % à la suite de l'annonce de la baisse importante de leurs bénéfices. Le titre atteignait même son niveau le plus bas de l'année.

Sur le marché des options, l'activité est désormais moins importante que lors des premiers jours d'ouverture la semaine dernière. Quant au second marché, il enregistrait l'annonce de la prise de contrôle par la société Dito-Sama des Machines Bertrand. La BNP et le Crédit lyonnais se sont engagés à intervenir jusqu'au 9 octobre si nécessaire pour que les cours de l'action Machines Bertrand ne s'établissent pas en deçà de 400 F.

Sur le MATIF, les contrats se reprenaient un peu après leur forte chute des jours précédents. Au terme de cette semaine, à moins des deux séances de la liquidation, la Bourse de Paris a bien résisté malgré les replis de Wall Street. La Bourse américaine a perdu, en trois séances, quelques 85 points.

NEW-YORK, 17 sept. ↓

Repli modéré

Les valeurs ont enregistré une légère baisse jeudi à Wall Street, l'indice Dow Jones se repliant de 2,29 points pour s'inscrire à 2 527,90, ce qui porte à 85 points sa baisse pour les trois derniers jours. Quelque 151 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 819 contre 682 ; 475 titres sont demeurés inchangés. Une légère détente des taux d'intérêt obligataires a contribué à relancer une certaine demande.

Toutefois, de nombreux investisseurs ont, à nouveau, préféré s'abstenir à l'approche, vendredi, de l'expiration d'une série d'options reliées aux indices boursiers, qui ont parfois dans le passé entraîné des mouvements à la baisse. Brockway Inc a bénéficié d'une offre d'achat à raison de 60 dollars l'action par Owen Illinois et a figuré parmi les plus fortes progressions de la séance. Parmi les valeurs les plus actives, on notait Citicorp (4,672 millions de titres échangés), IBM (1,689 million), American Telephone (1,687 million), Hospital Corp of America (1,619 million), Philips Petroleum (1,402 million) et Exxon (1,386 million).

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 17 sept.
Alcoa	58 1/2	58 7/8
Allegis (ex-UAL)	98 1/4	97 3/4
A.T.T.	31 1/2	31 3/4
Boeing	50	50
Chase Manhattan Bank	37 3/4	37 3/8
Du Pont de Nemours	112	111
Eastman Kodak	98 1/2	99 1/2
Exxon	45 3/4	45 5/8
Ford	104	104 1/2
General Electric	59	60
General Motors	87 1/2	87 1/4
Goodyear	70 3/8	70 3/8
I.B.M.	156 5/8	157 7/8
I.T.T.	60 3/4	60 1/4
Mobil Oil	46 3/8	46 3/8
Pfizer	69 1/8	68 1/2
Schlumberger	44 3/4	45 1/8
Texaco	40 1/8	39 7/8
Union Carbide	27 3/4	27 1/2
U.S.X.	34 7/8	35 3/4
Westinghouse	87 1/2	87
Xerox Corp.	78 1/2	79 1/4

CHANGES

Dollar : 6,0305 F ↓

Dans un marché calme, le dollar était en baisse vendredi 18 septembre, affichant 6,0305 F, contre 6,0605 F jeudi au *fixing* à Paris et 6,0615 F à New-York. Les cambistes attendent une éventuelle réunion du G 7 pour la semaine prochaine.

FRANCFORT	17 sept.	18 sept.
Dollar (en DM)	1,8160	1,81

TOKYO	17 sept.	18 sept.
Dollar (en yens)	143,90	142,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 sept.)	7 1/4 %
New-York (17 sept.)	7 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	16 sept.	17 sept.
Valeurs françaises	106	106,5
Valeurs étrangères	134,4	133,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	426	425,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 sept.	17 sept.
Industrielles	2530,19	2527,90

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 sept.	17 sept.
Industrielles	1 790,20	1 812
Mines d'or	447,20	442,70
Fonds d'Etat	85,33	85,92

TOKYO

	17 sept.	18 sept.
Nikkeï Dow Jones	24855,38	24844,84
Indice général	2051,20	2044,67

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 sept. 1987
Nombre de contrats : 85 561

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	97,95	97,35	97,05	96,75
Précédent	97,70	97,20	96,85	96,95

LA VIE DE LA COTE

AKZO ET SHELL PETROLEUM VENDENT UNE FILIALE COMMUNE. – Le groupe chimique et pharmaceutique néerlandais Akzo et Shell Petroleum NV négocient actuellement la vente de leur division commune de produits de consommation d'Akzo Consumenten Produkten (ACP) à la société Douwe Egberts.

INTRODUCTION DE SQUIBB A LA BOURSE DE PARIS. – Squibb Corporation vient d'annoncer le prochain dépôt d'une demande d'introduction de ses actions à la Bourse de Paris. Cette arrivée est patronnée par deux banques : la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et le Crédit commercial de France.

HAUSSE DES BÉNÉFICES DE PIRELLI. – Le groupe italo-suisse Pirelli, spécialisé dans les pneumatiques, a réalisé un bénéfice de 62,6 millions de francs suisses (environ 250 millions de francs) à la clôture de l'exercice 1986-1987, contre 56,1 millions de francs suisses (224 millions de francs) pour l'exercice précédent.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0330	6,0350	– 8	+ 8	– 5	+ 20	+ 90	+ 170
$ can.	4,6050	4,6100	– 70	– 45	– 135	– 95	– 350	– 250
Yen (100)	4,2025	4,2075	+ 110	+ 140	+ 225	+ 275	+ 775	+ 875
DM	3,3340	3,3360	+ 95	+ 110	+ 195	+ 220	+ 615	+ 680
Florin	2,9645	2,9680	+ 50	+ 60	+ 110	+ 130	+ 380	+ 430
F.B. (100)	16,0675	16,0825	+ 120	+ 200	+ 250	+ 350	+ 1000	+ 1400
F.S.	4,0225	4,0275	+ 125	+ 150	+ 250	+ 300	+ 800	+ 875
L (1 000)	4,6225	4,6325	– 375	– 275	– 600	– 500	– 1300	– 1100
£	9,9300	9,9400	– 200	– 160	– 400	– 325	– 975	– 775

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16	8 1/16
DM	3 5/8	3 7/8	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	6	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 3/4	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 1/2	2	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	10	12	13 1/4	14	13 3/8	13 7/8	13 1/2	14
£	9 1/2	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10 3/16	10 5/16
F. franç.	7 3/8	7 1/2	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 18 SEPTEMBRE

c : coupon détaché · o : offert · * : droit détaché · d : demandé · ◆ : prix précédent · ★ : marché continu

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1902	4,5 % 1973	1864	1869	1868	+ 0 21
4255	C.N.E. 3%	4260	4250	4240	– 0 47
1187	B.N.P. T.P.	1210	1205	1205	– 0 40
1126	C.C.F. T.P.	1133	1135	1135	+ 0 18
1249	Créd. Lyon. T.P.	1271	1271	1271	....
....	C.G.E. T.P.	3215	3220	3220	+ 0 16
1920	Renault T.P.	1960	1959	1958	– 0 04
2185	Rhone-Poul. T.P.	2045	2040	2040	– 0 23
1255	St-Gobain T.P.	1335	1340	1340	+ 0 37
1220	Thomson T.P.	1258	1260	1260	+ 0 16
460	Accor	463 80	471	470	+ 1 34
530	Agence Havas	547	542	542	– 0 91
675	Air Liquide	675	695	695	+ 2 96
2390	Alcatel	2450	2459	2440	– 0 41
2020	Als. Superm.	2100	2075	2075	– 1 19
480	A.L.S.P.I.	475	469 60	475	....
385	Alsthom ★	374	372	372	– 0 53
2590	Arjom. Prioux	2675	2705	2710	+ 1 31
570	Aussedat-Rey	650	655	650	....
1270	Aux. Entrepr. ★	1398	1380	1374	– 1 72
1080	Avions Dassault	1033	986	930	– 9 97
545	BAFP	580	563	563	– 2 93
365	Bail-Equipem. ★	388 10	389	390	+ 0 49
810	Bail Investiss.	815	811	815	....
535	B.N.P. C.I.	468 10	464	464	– 0 88
690	Cie Bancaire	730	736	735	+ 0 68
490	Bazar H.-V.	525	519	521	– 0 76
500	Béghin-Say ★	540	555	558	+ 3 33
885	Berger (Ms)	884	865	865	– 2 15
730	Bic ★	800	805	803	+ 0 38
1360	B.I.S.	1370	1400	1380	+ 0 73
2950	Bongrain S.A.	2945	2950	2945	....
1200	Bouygues	1193	1199	1195	+ 0 17
96	B.P. France	100	98	98 50	– 1 50
4980	B.S.N.	5370	5390	5380	+ 0 19
2450	Cap Gem. S.★	2469	2413	2455	– 0 57
1250	Carnaud	1430	1430	1430	....
3290	Carrefour★	3430	3495	3455	+ 0 73
169	Casino	174 90	172 60	176 50	+ 0 91
136	Casino A.D.P.	139	139	138 90	– 0 07
1270	C.C.M.C.	1325	1301	1301	– 1 81
850	Cetelem	882	900	900	+ 2 04
790	Cerus	783	775	776	– 0 89
2050	C.F.A.O.	2100	2100	2112	+ 0 57
335	C.G.E.	337 90	333 50	334 90	– 0 89
1300	C.G.I.P.★	1330	1345	1350	+ 1 50
1340	Chargeurs S.A.	1285	1285	1285	....
72	Chiers-Châtill.	74 40	73	73	– 1 88
1010	Ciments franç.★	1220	1230	1225	+ 0 41
660	Club Méditerr.	639	635	635	– 0 63
161	Codetel★	164	164	161	– 1 83
340	Cofimeg	321 10	321	322 50	+ 0 44
2160	Coles	2275	2251	2255	– 0 88
265	Compt. Entrepr.	266 50	265	267	+ 0 19
745	Compt. Mod.	789	790	789	....
1250	Créd. Foncier	1263	1275	1275	+ 0 95
525	Crédit F. Imm.	518	520	520	+ 0 39
136	C.C.F.	133 40	133	134 80	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
770	Créd. Lyon. (CI)	770	770	770	....
1130	Crédit Nat. *	1187	1189	1162	– 2 11
230	Crouzet ★	238	240	232	– 2 52
3040	Damart S.A.	3142	3090	3090	– 1 65
430	Darty ★	466	469 50	468	+ 0 43
355	Darty (DP)	370	371	365	– 1 35
2020	De Dietrich	2250	2251	2251	+ 0 04
300	Dév. R.d.C. (Li)	325	325	325	....
585	D.M.C.	593	597	601	+ 1 35
465	Drouot Assur.	490	490	490	....
2390	Docks France ★	2550	2570	2545	– 0 20
1080	Dumez ★	1165	1165	1171	+ 0 43
1270	Eaux (Gén.)	1305	1300	1302	– 0 23
1210	Ecco ★	1405	1410	1412	+ 0 50
1080	Electro-Finan.	1070	1070	1070	....
365	Elf-Aquitaine	358 10	359 50	359 10	+ 0 28
315	– (certific.)	310	305	306	– 1 29
920	Epeda-B-Faure	950	980	982	+ 3 37
3790	Essilor	3940	3930	3960	+ 0 51
2770	Essilor Int. (DP)	2705	2715	2715	+ 0 37
485	Esso S.A.F. ★	445	449	445	....
2180	Eurafrance	2390	2370	2398	+ 0 33
1440	Eurocom ★	1440	1458	1435	– 0 35
4150	Euromarché	4090	4100	4160	+ 1 71
645	Europe n° 1 ★	664	675	718	+ 8 13
1200	Exor	1262	1262	1262	....
715	Facom	760	757	755	– 0 66
1121	Fichet-Bauche	1280	1291	1295	+ 1 17
200	Finextel★	206 10	206	205	– 0 53
143	Fives-Lille	160 10	160 50	161 50	+ 0 87
1250	Fromageries Bel	1330	1330	1330	....
1280	Gal. Lafayette★	1425	1425	1417	– 0 56
450	Gascogne	430	431	431	+ 0 23
2060	Gaz et Eaux	2180	2195	2195	+ 0 69
660	Géophysique★	573	585	585	+ 2 09
2380	Gerland	2675	2690	2690	+ 0 56
680	GTM-Entrepose	747	740	764	+ 2 28
750	Guyenne-Gas.★	728	725	725	– 0 41
2900	Hachette ★	2900	2889	2875	– 0 86
725	Hénin (La)	770	770	770	....
1420	Hutchinson	1489	1499	1509	+ 1 34
172	Imétal	187	190 10	188 50	+ 0 80
390	Imm. Plaine-M.	396	391	392	– 1 01
5140	Inst. Mérieux	5190	5140	5200	+ 0 19
510	Interbail★	510	519	523	+ 2 55
1450	Intertechnique	1470	1486	1486	– 0 27
860	J. Lefebvre	837	831	839	+ 0 24
1660	Lab. Bellon	1655	1669	1669	+ 0 85
1880	Lafarge-Coppée	1727	1740	1737	+ 0 58
1510	Lebon ★	1507	1508	1505	– 0 13
2760	Legrand	3335	3340	3340	+ 0 15
2340	Legrand (DP)	2900	2900	2900	....
795	Leroy-Somer★	824	820	821	– 0 36
2010	Lesieur	1950	1950	1960	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Locabail Immob.	720	713	710	– 1 39
800	Locafrance ★	687	685	687	....
980	Locindus	880	880	875	– 0 57
1200	L. Vuitton S.A ★	1181	1202	1185	+ 0 34
440	Lucheire	490	490	500	+ 2 04
1470	Lyonn. Eaux ★	1449	1440	1460	+ 0 76
68	Mais. Phénix	65 50	67	70 70	+ 7 94
210	Majorette (Ly)	770	780	780	+ 1 30
450	Mar. Wendel★	445	465	450	+ 1 12
1950	Martell	1885	1883	1883	– 0 11
2100	Matra	2100	2130	2130	+ 1 43
2480	Merlin-Gerin ★	2534	2536	2559	+ 0 99
340	Michelin	344	344	342 50	– 0 44
1230	Midi (Cie)	1379	1394	1381	+ 0 15
315	Midland Bk SA★	314 80	310	308	– 2 16
1200	Min. Salsig. (Ms)	1211	1239	1239	+ 2 31
56	M.M. Penarroya	54 30	53 20	53 20	– 2 03
2980	Moët-Hennessy	2915	2940	2935	+ 0 69
71	Moulinex	84	83 50	83	– 1 19
985	Navig. Mixtes	1180	1187	1180	....
158	Nord-Est	159 40	159 10	159 10	– 0 19
430	Nordon (Ny)	465	466	466	+ 0 22
546	Nouvelles Gal.	676	680	684	+ 1 18
1070	Occident. (Gén.)	1177	1185	1181	+ 0 34
1520	Omn.F.Paris	1605	1610	1610	+ 0 31
200	Olida-Caby	212	212	212	....
390	Opé-Paribas	425	421	430	+ 1 18
3860	Oréal (L')	3975	3960	3962	– 0 33
430	Paribas	434 50	434	433	– 0 34
610	Paris-Réesc. ★	670	665	666	– 0 60
1230	Pechelbronn ★	1394	1356	1375	– 1 36
1310	Penhoet	1294	1294	1280	– 1 08
980	Pernod-Ricard	995	990	992	– 0 30
1640	Peugeot S.A.	1639	1647	1641	+ 0 12
14	Poclain	17	18	18	+ 5 88
2300	Potier	2460	2450	2440	– 0 81
750	P.M. Labinal	741	735	736	– 0 67
3460	Presses Cité	3711	3750	3750	+ 1 05
1150	Prétabail Sic.	1160	1160	1155	– 0 43
860	Primagaz	793	791	791	– 0 25
745	Printemps★	735	733	736	+ 0 14
2000	Promodès	2280	2270	2255	– 1 10
465	Prouvost S.A ★	700	700	580	– 17 14
1640	Radiotechn.	1738	1780	1776	+ 2 19
97	Raff. Dist. Total	102 20	100 40	101 90	– 0 29
3080	Redoute (La) ★	3405	3400	3420	+ 0 44
440	Robur financière	445	467	467	+ 4 94
1480	Roussel-Uclaf	1525	1508	1510	– 0 98
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5470	5390	5390	– 1 46
220	Sade	221	220	220	– 0 45
1870	Sagem	1845	1835	1835	– 0 54
485	Saint-Gobain	509	518	518	+ 1 77
1270	St-Louis B.	1376	1373	1374	– 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1840	Salomon	1890	1890	1890	....
1610	Salvepar	1690	1665	1665	– 1 48
740	Sanofi	765	780	776	+ 1 44
770	S.A.T.	760	738	735	– 3 29
1370	Saupiquet (Na)	1601	1550	1560	+ 3 28
390	Schneider ★	452 50	449	451 10	– 0 31
115	S.C.O.A.	123	123 40	123 40	+ 0 33
715	S.C.R.E.G.	853	843	852	– 0 12
940	Seb ★	989	980	1005	+ 1 62
430	Sefimeg	429	426	426	– 0 70
1400	S.F.I.M.	1455	1445	1416	– 2 68
63	S.G.E.	65 45	65 10	65 20	– 0 38
515	Signaux ★	545	555	559	+ 2 57
930	Silic	994	988	990	– 0 40
575	Simco-U.P.H. ★	575	570	573	– 0 35
406	Simnor (Li)	380	380	380	....
1170	Skis Rossignol	1231	1240	1280	+ 3 98
595	Slinimco	651	640	648	– 0 46
425	Société Générale	423	423	423 70	+ 0 17
215	Sodecco	219	218	218	– 0 46
245	Sodero (Na)	235	236	235	....
2830	Sodexho	2781	2815	2813	+ 1 88
131	Sogenal (Ny)	140 10	140	140	– 0 07
460	Sogerap	425	425	426	+ 0 24
2530	Somm-Allib. ★	3055	3060	3085	+ 0 98
850	Source Perrier	883	890	890	+ 0 79
910	Sovac ★	1110	1117	1100	– 0 90
535	Spie-Batignol.	584	596	584	....
580	Strafor	598	615	620	+ 3 68
325	Synthelabo ★	350 10	350	348	– 0 60
620	Talcs Luzenac	640	641	641	+ 0 16
3300	Tél. Elect.	3500	3600	3530	+ 0 86
1220	Thomson-C.S.F.	1361	1357	1350	– 0 80
440	Total (CFP)★	428 90	426	430	+ 0 26
96	– (certific.)	97 45	96 05	97 20	– 0 28
1980	T.R.T.	2130	1970	1998	– 6 10
640	U.F.B.	600	601	601	+ 0 17
1110	U.I.C.	1163	1214	1214	+ 4 39
600	U.I.F.	587	592	592	+ 0 85
800	U.I.S.	845	840	840	– 0 59
310	U.C.B. ★	295 10	300	295 60	+ 0 17
685	Unibail	681	685	681	....
645	Valéo	684	695	695	+ 1 61
56	Vallourec	70	71	71	+ 1 43
470	Via Banque	465	465	460	– 1 08
1000	Elf-Gabon	965	965	964	– 0 10
162	Amax Inc.	157	159 80	160	+ 1 91
235	Amer. Express	220 80	219	219 50	– 0 59
215	Amer. Teleph.	193	193	193	....
155	Anglo Amer. C.	158 60	161 30	163 60	+ 3 09
735	Amgold	725	731	738	+ 1 79
1130	BASF (Akt)	1130	1120	1120	– 0 88
1200	Bayer	1189	1175	1175	– 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
134	Buffelsfont.	130 50	131	133	+ 1 92
260	Chase Manh.	231	228 80	230	– 0 43
90	De Beers	93 20	94 70	94 70	+ 1 61
2330	Deutsche Bank	2305	2286	2286	– 0 82
1200	Dresdner Bank	1197	1195	1190	– 0 58
155	Driefontein Cnd	161 50	164 20	164 20	+ 1 67
775	Du Pont-Nem.	688	678	678	– 1 45
620	Eastman Kodak	598	607	607	+ 1 51
83	East Rand	80 20	80 10	80 50	+ 0 37
285	Electrolux	306 80	305 10	305	– 0 59
250	Ericsson	218	216 50	216 50	– 0 69
610	Exxon Corp.	551	548	548	– 0 54
665	Ford Motors	635	635	635	....
99	Freegold	100 10	98 70	101	+ 0 90
117	Gencor	134	132 30	132 30	– 1 27
400	Gén. Electr.	362	363	362	....
626	Gén. Belgique	610	605	606	– 0 66
580	Gen. Motors	526	522	522	– 0 76
129	Goldfields	147	149 80	148	+ 0 68
52	Gd Metropolitain	56 30	57	57	+ 1 24
94	Harmony	97	97 20	98	+ 1 03
61	Hitachi	55 20	55 75	55 75	+ 1
1100	Hoechst Akt.	1072	1058	1058	– 1 31
151	Imp. Chemical	153 90	157 90	157 90	+ 2 60
1060	IBM	967	955	955	– 1 24
385	ITT	374	369 80	371	– 0 80
175	Ito-Yokado	164 50	160 40	160 40	– 2 49
101	Matsushita	107 10	106 10	106 10	– 0 93
1260	Merck	1260	1234	1234	– 2 06
485	Minnesota M.	461	462	462	+ 0 22
315	Mobil Corp.	279	....	....	....
315	Morgan J.P.	287	287 30	287 30	+ 0 10
42260	Nestlé	43600	44800	44800	+ 2 75
220	Norsk Hydro	229 10	228 70	228 70	– 0 17
235	Olsil	242 10	243	243	+ 0 37
2240	Petrofina	2058	2050	2050	– 0 29
625	Philip Morris	684	687	687	+ 0 44
159	Philips	152 50	154	152 10	– 0 26
....	Placer Dome	122 10	125 60	125	+ 2 38
555	Quilmès	519	519	519	....
800	Randfontein	780	780	777	– 0 38
825	Royal Dutch	775	770	770	– 0 65
126	Rio Tinto Zinc	139 50	137 50	137 60	– 1 43
105	St Helena Co	109	107 50	108 60	– 0 37
285	Schlumberger	274 10	274	274	– 0 04
135	Shell transp.	133	132 50	132 50	– 0 38
2230	Siemens A.G.	2175	2171	2165	– 0 46
215	Sony	211 50	211	211	– 0 24
205	T.D.K.	210 60	210 50	210 50	....
27	Toshiba Corp.	31	30 90	30 90	– 0 32
425	Unilever	421	415	415	– 1 43
355	Unit. Techn.	330 10	328 50	328 50	– 0 48
865	Vaal Reefs	830	825	830	....
345	Volvo	386	379 80	380	– 1 55
370	West Deep	378	381	380	+ 0 53
506	Xerox Corp.	485	487	487	+ 0 41
2 68	Zambia Corp.	2 61	2 65	2 62	+ 0 38

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9025	..
Emp. 8,80 % 77	125 50	2 881
9,80 % 78/93	100 40	1 848
10,80 % 79/94	102 60	0 443
13,25 % 80/90	105 75	3 910
13,80 % 80/87	100 46	12 779
13,80 % 81/89	106 30	9 339
16,20 % 82/90	114 10	11 062
16 % juin 82	115 60	4 458
14,60 % fév. 83	114 05	8 400
13,40 % déc. 83	113 45	9 986
12,20 % oct. 84	108 25	11 565
11 % fév. 85	105 10	8 329
10,26 % mars 86	99 60	5 354
ORT 12,75 % 83	1770 50	..
OAT 10 % 2000	96 35	3 142
OAT 9,50 % 1997	100 95	7 595
OAT 9,80 % 1996	97 35	6 229
Ch. France 3 %	155	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 911
CNB Paribas	102 05	1 911
CNB Suez	102 10	1 911
CNI janv. 82	102 06	1 911
PTT 11,20% 85	102 67	8 230
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 75	3 064
CNT 9% 88	89 80	3 652
CRH 10,90% déc. 85	98 50	7 069
Métrologie I. 6% 6/7	71 70	7 170

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1190	1119
Agache (Sté. Fin.)	2565	2580
A.G.F. (St Cent.)	800	810
Applic. Hydraul.	880	840
Arbel	415	398 40 o
Astorg	384	385
Avenir Publicité	700	705
Ban C. Monaco	372	351
Banque Hypoth. Eur.	451	451
Béghin-Say (C.I.)	374 50	397
B.G.L.	636	640
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	710	710
B.N.P. Intercontin.	315	319
Bénédictine	5200	5400 d
Bon-Marché	1055	1078
B.T.P.	146	147
Calf	760	750
Cambodge	800	798
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	375	375
Carbone-Lorraine	735	736
C.E.G.Frig.	701	706
Centen. Blanzy	2502	2502
Centrest (Ny)	248 60	244
Cerabati	110	117 80 d
Chambourcy (M.)	960	....
Champex (Ny)	164 80	153
C.I.C. (Financ. de)	320	318
C.I. Maritime	665	685
Ciments-Sintra	540	480 o
Ciram (B)	598	560
Clause	614	614
Cofradel (Ly)	1880	1900
Cogifi	416	414
Comiphos	615	612
Cie Industrielle	3792	3791
Coop. Lyon-Alem.	675	660
Concorde (La)	950	950
C.M.P.	36	34 50 o
Créd. Gén. Ind.	650	650
Cr. Universel (Cie)	730	740
Crédital	141 50	141 50
Darblay S.A.	556	578 d
Delalande S.A.	1220	1249
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1490	1497
Didot-Bottin	900	890
Eaux Bass. Vichy	1404	1399
Eaux Vittel	2710	2700
Economats Centre	590	615
Electro-Banque	375	374
Elf-Antargaz	688	688
E.L.M. Leblanc	915	917
Enelf-Bretagne	280	280
Entrepôts Paris	610	614
Epargne (B)	3480	3350 o
Europ. Accumul.	75	76 50
Eternit	2629	2610
Finalens	252 20	252
FIPP	422	425
Fnac	816	821
Foncière (Cie)	563	570
Fonc. Lyonnaise	5080	5260
Foncina	505	502
Forinter	1120	1120
Fougerolle	385	390
France I.A.R.D.	346	345
France (La)	7210	7210
From. Paul Renard	520	509
GAN	1144	1237
Gaumont	560	638
Gévelot	946	863 o
Gr. Fin. Constr.	465	468
Gds Moul. Paris	372	376
Groupe Victoire	3600	3600
G. Transp. Ind.	600	636
H.E.F.	137 20	141
Immindo S.A.	437	440
Imminvest	304	304
Immobail	400	400
Immobanque	681	704
Immob. Marseille	9520	9520
Immofice	514	514
Invest. (Sté Cent.)	3500	3500
Jaeger	245	246
Lafitte-Bail	460	432
Lambert Frères	279	295
Lille-Bonnières	1290	1250
Loca-Expansion	280	270 50
Locafinancière	344	341
Locatel	735	734
Louvre (Sté)	1700	1700
Machines Bull	46 10	46
Magasins Uniprix	265	254 o
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	380	380
Métal Déployé	424	427
Mors	150	145
Navig. (Nat. de)	79 50	79 90
OPB Paribas	320	322
Optorg	232	222
Oréal (L') C.I.	2370	2370
Origny-Desvroise	1150	1150
Palais Nouveauté	890	870
Paribas-CIP	424	429
Paris France	291	304 50
Paris-Orléans	350	360
Partenbas	835	830
Patern. Risq. Div.	1420	....
Pathé-Cinéma	771	780
Pechiney (cert. inv.)	338	338
Piles Wonder	990	1080 d
Piper-Heidsieck	870	860
P.L.M.	184	185
Porcher	670	680
Promodès	1395	1395
Providence S.A.	1770	1790
Publicis	2805	....
Raff. Souf. R.	154	140
Rhône-Poul. (c. inv.)	461	463
Ricqlès-Zan	300	300
Rochefortaise S.A.	530	509 o
Rochette-Cenpa	73	72 10
Rosario (Fin.)	1250	1275
Roudière	210	....
Rougier et Fils	87 40	86
Sacer	476 50	495
SAFAA	397	381 o
Safic-Alcan	925	940
SAFT	1920	....
Saga	302	318
St-Gobain C.I.	450	455
Salins du Midi	519	521
Sanofi	....	....
Santa-Fé	163 60	170
Satam	166	164
Saulnes	65 30	65 30
Savoisienne (M)	275	270
SCAC	700	700
Senelle Maubeuge	580	551
S.E.P. (M)	210	216
Serv. Equip. Véh.	108	112
Sicli	278	274 70
Sicotel	311	309
Sinvim	252	252
Siph (Plant. Hévéas)	378	383
Sté Générale-CIP	408	408
Sofal financière	1980	1995
Sofio	429	460
Soficomi	781	....
S.O.F.I.P. (M)	150	150
Sofragi	1197	1192
Souders Autog.	505	489 80
Sovabail	698	700
S.P.I.	730	733
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1105	1061 o
Taittinger	1980	2000
Testut-Aequitas	610	600
Tour Eiffel	553	569
Ufiner S.M.D.	729	724
U.A.P.	3300	3350
U.T.A.	1550	1630
Veuve Clicquot	3850	3878
Vicat	1500	1535
Viniprix	2061	2050
Virax	175	176
Waterman S.A.	695	692
Brass. du Maroc	125	133 90

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1165	....
Akzo	480	486
Alcan Alum	204	214
Algemene Bank	140	138 50
American Brands	330	305 20
Am. Petrofina	425	424
Arbed	268	....
Asturienne Mines	194	....
Bco Pop Espanol	518	521
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2600	2510
B. Régl. Internat.	59500	59950
Br. Lambert	655	646
Canadian-Pacific	124 70	125
CIR	28 90	....
Commerzbank	950	980
Dart. and Kraft	339	345
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	600	595
Gén. Belgique	610	606
Gevaert	1230	....
Glaxo	172	174
Goodyear	440	....
Grace and Co	406	....
Gulf Canada Corp.	132 60	....
Honeywell Inc.	520	487
I.C. Industries	206	194
Johannesburg	1420	....
Kubota	24	....
Latonia	270	270
Midland Bank Plc	50 30	....
Mineral-Ressourc.	98	94
Nixdorf	2815	2705
Noranda	156 10	....
Olivetti	33 40	33 50
Pakhoed Holding	255	252
Pfizer Inc.	420	436
Procter Gamble	585	587
Ricoh Cy Ltd	51	52
Rolinco	313	305 10
Robeco	327 90	325
Rodamco	432	....
Saipem	18 50	18 10
Shell fr. (port.)	130	....
S.K.F. Aktiebolag	335	349
Steel Cy of Can.	124	....
Tenneco	319	....
Thorn EMI	69	69 10
Toray indust. inc	37 15	38
Vieille Montagne	957	....
Wagons-Lits	876	879
West Rand	28 40	28

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	0 85 o
Calciphos	352	350
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	....
Cogenbor	81 50	102
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	450	450
Dubois Inv. (Cass.)	1010	1000
Gachot	220	217
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	63 70	69
Nicolas	1060	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	380	370
Rorento N.V.	151 30	151 30
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	550	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	136	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1200	1210
Alain Manoukian	553	555
Asystel	600	610
B.A.C.	488	488
B. Demachy & Assoc.	799	800
B.I.C.M.	980	990
B.I.P.	580	590
Bolloré Technologies	1100	1100
Buitoni	800	819
Cables de Lyon	1240	1290
Calberson	1012	1017
Cardif	2250	2210
C.D.M.E.	998	1000
C. Equip. Elect.	316	317
C.E.G.I.D.	1430	1375
C.E.G.E.P.	223	220
C.E.P.-Communication	1400	1405
C.G.I. Informatique	768	775
Ciments d'Origny	640	635
C.N.I.M.	387	408
Concept	222	230
Conforama	....	....
Dafsa	300	310
Dauphin O.T.A.	3250	3270
Devanlay	2415	2400
Deville	848	985
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	260	268 d
Elect. S. Dassault	698	690
Elysées Investiss.	39 40	38 50
Expand	805	820
Filipacchi	660	650
Guintoli	1056	1058
Guy Degrenne	985	990
I.C.C.	260	260
IDIA	227	227
I.G.F.	196	200
IN2	273	....
Int. Métal Serv. (IMS)	212	208 80
La Commande Electro.	699	680
Le gd livre du mois	361	361
Loca-Investissement	292	290
Locamic	345	328
Manutan	407	408
Marlin Immobilier	317 40	320
Métallurg. Minière	156	158
Métrologie Internat.	390	380
Metroservice	235	235
M.M.B.	672	672
Molex	290	300
Navale-Delmas	750	750
Olivetti-Logabax	445	449
Om. Gest. Fin.	470	470
Petit Bateau	240	243
Petrofigaz	490	495
Pier Import	380	381
Razel	1415	1430
St-Gobain Emballage	1590	1660
St-Honoré Matignon	210	210
S.C.G.P.M.	337	....
Sema-Metra	775	774
S.E.P.	1800	1799
S.E.P.R.	1725	1700
Sligos	1535	1498
S.M.T. Goupil	358	380
Sodiforg	1160	1090
Sofibus	353	363
Supra	1065	1065
TF 1	198	200
Valeurs de France	372	372

SICAV (sélection) — 17/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	847 49	826 82
Actions France	489 46	481 41
Action Invest.	395 11	377 19
Actions sélectives	628 77	606 04
Aedificandi	639 61	616 49
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1286 36	1254 98
A.G.F. 5000	630 20	614 83
A.G.F. ECU	1085 17	1054 62
A.G.F. Interfonds	449 04	438 09
A.G.F. Invest	106 85	104 24
A.G.F. OBLIG.	1079 15	1073 78
A.G.F. Sécurité	10239 94	10239 94
Agfimo	674 06	657 62
Altefi	211 58	203 93
A.L.T.O.	183 98	177 31
Ameri-Gan	5947 52	5877 82
America-Valor	780 49	745 10
Amplitude	578 43	559 64
Arbitrages court terme	5483 88	5472 92
Argonautes	431 89	418 30
Associa Prestation	24731 13	24731 13
Associc	1160 68	1160 68
Aurecic	1408 49	1367 47
Axa Europe	117	111 69
Axa Investissements	127 98	122 18
Bourse-Investiss.	481 97	460 11
Bred Associations	2856 20	2848 28
Bred International	100 88	88 90
Capital Plus	1660 86	1660 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	402 66	397 17
Cortal court terme	1261 32	1261 32
Cortal intérêt trim.	1049 47	1029 40 ◆
Corterra	956 90	913 51
Credicter	516 52	501 48
Croissance Finance	289 38	276 92
Croissance Immobilière	679 49	648 68
Croissance Marcum	2585 01	2519 43
Croissance Presage	395 52	378 54
Drouot-France	724 87	692
Drouot-Investiss.	1190 90	1136 90
Drouot-Sécurité	260 41	249 60
Drouot-Sélection	136 36	130 18
Ecucic	1175 60	1158 23
Ecureuil Privatisations	310 06	301 03
Eficoop Sicav	11237 93	11237 93 ◆
Eli-Valeurs	9672 03	9436 13 ◆
Energie	286 97	275 87
Epacic	2790 73	2785 15
Epercourt Sicav	4062 64	4052 51
Epargne Associations	24363 40	24316 82
Epargne-Capital	7809 35	7732 03
Epargne-Croiss.	1679 10	1634 16
Epargne-Industr.	820 37	783 17
Epargne-Inter	718 01	698 79
Epargne J	53162 60	53162 60
Epargne-Long-Terme	1750 11	1703 27
Epargne-Oblig.	186 19	181 21
Epargne-Quatre	1008 07	1008 07
Epargne-Unie	1380 36	1298 67
Epargne-Valeur	443 40	431 63
Eparoblig	1259 48	1256 97
Epsilon	1015 74	1005 68
Eurocic	9829 16	9683 90
Euro-Croissance	586 34	580 81
Eurodyn	1157 94	1119 86
Euro-Gan	5243 01	5005 26
Extrême Orient Sicav	589 53	572 38
Finord Placement	60436 77	60255
Finord Valorisation	13308 81	13047 85
Fonsicav (div. par 10)	10804 95	10804 95
Foncival	275 06	262 58
France-Gan	6432 82	6141 12
France-Garantie	274 32	273 77
France-Investiss.	510 77	487 61
France-Net	119 95	118 78
France-Obligations	433 11	428 82
Francic	422 17	409 87
Francic Pierre	99 91	97
Francic Régions	1144 15	1110 83
Fructi-Associations	1337 90	1337 90
Fructicapi	304 49	299 99
Fructicourt	105616 88	105616 98
Fructidor	247 65	243 99
Fructifrance	867 93	837
Fructimmo	251 72	251 72
Fructivalor	560 94	547 26
Fructivar	82217 89	82012 86
Fructi ECU	558 30	550 05
Fructi-Première	10983 68	10821 36
Faturoblig	1021 48	1020 48
Gestilion	56934 25	56792 27
Gestion Amérique	373 94	356 98
Gest. France Europe	105 95	101 15
Gestion Orient	194 87	186 03
Gestion Sécuricourt	10614 60	10509 41
Gestion Sicavimmo	756 47	722 17
Gestion Uni-Japon	1522 74	1453 69
Gestion Associations	161 51	157 96
Gestion Mobilière	775 40	740 24 ◆
Gest. Rendement	470 14	448 82
Gest. Sél. France	759 80	725 35
Haussmann Associat.	1176 55	1176 55
Haussmann court terme	1199 27	1199 27
Haussmann Epargne	1354 46	1354 46
Haussmann Europe	2366 13	2280 61
Haussmann France	1087 97	1048 65
Haussmann Oblicroiss.	1272 95	1272 95
Haussmann Obligation	1482 20	1428 63
Horizon	1196 14	1151 59
I.M.S.I.	605 22	577 78
Indo-Suez Valeurs	783 08	747 67
Interoblig.	11751 88	11129 87
Intersélect France	486 70	464 63
Intervaleurs Indust.	702 65	670 79
Invest. net	14294 86	14286 33
Invest. Obligataire	17701 31	17685 98
Japacic	185 70	181 28
Jeune Épargne	241 42	237 85
Laffitte-Amérique	281 09	268 34
Laffitte-crt-terme	58383 87	58383 87
Laffitte-Expansion	898 55	867 80
Laffitte-France	349 22	332 43
Laffitte-Immobilier	259 40	247 64
Laffitte-Japon	360 09	343 76
Laffitte-Oblig.	144 98	138 31
Laffitte-Placements	63883 97	63883 97
Laffitte—Rend.	215 21	205 45
Laffitte-Tokyo	1365 05	1303 15
Lion-Associations	11324 70	11324 70
Lion court terme	114817 03	114817 03
Lion-Institutionnels	22700 58	22643 97
Lionplus	69869 60	69177 82
Livret portefeuille	688 99	668 92
Méditerranée	192 72	183 98
Minimax	25646 70	25646 70
Mondiale Investissem.	489 57	467 37
Monecic	5526 66	5526 66
Monedem	51214 04	51214 04
Moné J.	54890 25	54890 25
Monelaffitte	287571 15	287571 15
Monevalor	62550 75	62550 75
Multi-Obligations	424 96	405 69
Mutuelle Unie Sél.	165 26	157 77
Natio.-Assoc.	6541 41	6528 35
Natio.-Epargne	13456 27	13323 04
Natio.-Immobilier	1027 60	1000 10
Natio.-Inter.	1142 38	1111 81
Natio.-Obligations	537 24	522 86
Natio.-Patrimoine	1519 25	1478 59
Natio.-Placements	64315 39	64315 39
Natio.-Revenu	1012 17	1002 15
Natio.-Sécurité	53952 48	53952 48
Natio.-Valeurs	754 99	734 78
Nippon-Gan	5559 15	5307 06
Nord-Sud Développ.	1189 56	1187 19 ◆
Nomest IF	13445 48	13181 64
Oblicic Régions	1017 67	1002 63
Oblicoop Sicav	1366 17	1339 38 ◆
Obligations Convert.	456 43	435 73
Oblifion	1075 22	1084 57
Optimavalor	687 17	656 01
Paramérique	600 31	573 09
Paraeurope	879 14	839 27
Paribas Epargne	15507 22	15476 27
Paribas France	112 87	109 56
Paribas Opportunités	114 96	111 61 ◆
Paribas Patrimoine	567 11	543 99
Paribas Revenu	93 60	92 67
Parnasse-Valor	1084 47	1083 39
Patrimoine-Retraite	1625 34	1593 47
Phenix Placements	247 65	248 42
Pierre Investiss.	765 17	730 47
Placement A	1084 45	1084 45
Placement crt-terme	70789 83	70789 83
Placement J	55296 48	55296 48
Placement Premier	52412 28	52412 28
Placements Rendement	11587 95	11587 95 ◆
Placements Sécurité	105200 25	105200 25 ◆
Planinter	1055 11	1029 38
Première Obligations	10515 31	10494 32
Priv'Association	21639 35	21639 35
Province Investiss.	574 18	548 14
Quartz	117 12	114 24
Rentacic	183	180 59
Revenus Trimestriels	5460 78	5406 71
Revenu Vert	1125 32	1124 19
Rivoli Plus	1084 99	1016 70 ◆
St-Honoré Assoc.	14065 83	13995 85
St-Honoré Bio-aliment.	887 64	847 39
St-Honoré Pacifique	613 49	585 67
St-Honoré P.M.E.	495 40	472 94
St-Honoré Réal	11389 72	11344 34
St-Honoré Rendement	11345 47	11289 02
St-Honoré Services	528 23	507 91
St-Honoré Technol.	818 59	781 47
St-Honoré Valor	12160 55	12054 12
Sécuricic	10974 35	10963 39
Sécur. Mobilière	401 22	383 03
Sécuri Taux	10528 57	10528 57
Sélection Croissance	586 28	549 79
Sicaden (Crédit BP)	734 41	723 56
Sicav-Associations	1405 86	1403 75
S.F.I. fr. et étr.	671 22	651 67
Sicav 5000	371 63	361 68
Sivafrance	602 77	586 64
Sivam	452 30	440 19
Siverente	208 63	206 56
Sivinter	454	441 85
S.N.I.	1359 09	1319 50
Sogepargne	381 06	367 29
Sogepremière	62795 63	60956 92
Sogerec	48557 36	48113 96
Sogevalor	77670 44	76725 61
Sogevar	1170 56	1117 48
Soginter	1395 37	1332 10
Soleil Investiss.	501 62	478 87
Stratégie Actions	1049 23	1006 99
Stratégie Dével.	1040 47	1007 72
Technocic	1180 34	1145 96
Techno-Gan	8486 95	8201 38
Trilion	5079 73	5029 44
U.A.P. Investiss.	437 83	422
Uni-Associations	111 72	111 72
Unifrance	507 14	484 14
Unifoncier	1304 46	1245 31
Uni-Garantie	1275 68	1250 65
Unigestion	970 57	926 56
Uni-Régions	3238 08	3091 23
Unirente	2103 84	2034 66
Univer	180 39	180 39
Univers-Actions	1081 84	1046 27
Univers-Obligations	1538 21	1487 63
Valorem	583 07	549 34
Valoblig	59935 33	59341 91
Valorg	1524 04	1522 52
Valeral	80049 44	80008 44

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 060	6 030	5 780	6 280
ECU	6 924	6 923	....	....
Allemagne (100 DM)	333 510	333 350	323	341
Belgique (100 F)	16 069	16 059	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 410	296 220	287	305
Danemark (100 krd)	86 620	86 650	83	90
Norvège (100 k)	90 960	90 930	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 970	9 975	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 368	4 368	3 900	4 800
Italie (1 000 lires)	4 619	4 618	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 870	402 600	390	410
Suède (100 krs)	94 910	94 780	91 500	97 500
Autriche (100 sch)	47 382	47 375	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 981	4 978	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 232	4 227	3 700	4 800
Canada ($ can 1)	4 607	4 583	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 212	4 219	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	89000	89500
Or fin (en lingot)	89800	89750
Pièce française (20 fr)	521	522
Pièce française (10 fr)	352	.....
Pièce suisse (20 fr)	599	601
Pièce latine (20 fr)	514	517
Souverain	648	650
Pièce de 20 dollars	2930	2955
Pièce de 10 dollars	1465	1470
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3310	3345
Pièce de 10 florins	535	539
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Après ses déclarations sur les chambres à gaz

M. Jean-Marie Le Pen dénonce « la meute politicienne et médiatique »

Après la polémique provoquée par les propos qu'il a tenus, le dimanche 13 septembre, au « Grand Jury-RTL - *le Monde* », au cours duquel il a affirmé que les chambres à gaz sont « *un point de détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale* », M. Jean-Marie Le Pen a réuni la presse, le vendredi 18 septembre en fin de matinée, à l'Assemblée nationale.

En présence d'élus de son parti, le président du Front national a lu une déclaration qui s'adressait au « *peuple français* » et non « *à la meute politicienne et médiatique lancée depuis longtemps à* [ses] *trousses* ». Il a déclaré : « *Le déchaînement prodigieux, le tohu-bohu insensé auquel les Français assistent, les hurlements et anathèmes dont je suis l'objet, la malédiction dernière et mortelle dont on veut me frapper en me marquant au fer du racisme et de l'antisémitisme, tout cela vise un but extrêmement précis qui consiste à m'empêcher d'exprimer l'angoisse de millions de Français devant l'état de la France, de les inviter au sursaut, d'être le porteur de leurs espérances et d'empêcher l'union nécessaire, qu'elle soit complète ou partielle, entre toutes les forces qui peuvent et doivent faire barrage au socialisme.* » Il a affirmé qu'existe « *pour atteindre ce but* » une « *arme absolue* », c'est l'« *accusation de racisme et d'antisémitisme* ».

Selon M. Le Pen, « *deux idéologies totalitaires et antireligieuses : le communisme et le national-socialisme* (...) *ont créé l'abominable système des camps de concentration* ». Soulignant que le second avait « *disparu depuis quarante-deux ans* » tandis que « *le communisme continue depuis soixante-dix ans à faire régner sur le monde la misère, l'oppression, la terreur et la mort* », le président du Front national a énuméré la liste de crimes et de massacres qu'il a attribués aux mouvements communistes.

M. Le Pen a assuré ses « *compatriotes juifs français* » que « *la France a le même amour pour tous ses fils, quelles que soient leur race ou leur religion* ». Il a affirmé ensuite que « *l'élection présidentielle ne portera pas sur l'histoire de la seconde guerre mondiale* » et il s'est déclaré déterminé à « *poursuivre l'action engagée pour rendre à notre peuple la parole et la maîtrise de son destin* ».

« *J'accuse le lobby pro-immigré, véritable syndicat anti-Le Pen, d'avoir organisé et conduit contre moi ce procès en sorcellerie* », a-t-il affirmé. Selon lui, le caractère « *orchestré de cette offensive destinée à le dénigrer* » et donc « *à favoriser l'élection du candidat socialiste* » est évident, notamment parce qu'elle n'eut lieu que trente-six heures après l'émission. Estimant que le ton a été donné par M. André Lajoinie à la Fête de l'*Humanité*, il a poursuivi : « *Au signal, l'appareil de la gauche s'est mis en branle entraînant dans son sillage un certain nombre de gogos de la majorité.* »

Pour M. Le Pen, les propos qu'il a tenus dimanche dernier ne laissent « *planer aucun doute sur ce qu'il pense du martyr du peuple juif d'Europe par les nazis et sur la condamnation qu'il porte sur ce crime* ».

Il a ajouté :

« *La deuxième guerre mondiale dura six ans, elle mit aux prises des centaines de millions d'hommes et fit plus de cinquante millions de morts dont trente-cinq millions d'Européens, laissant, depuis, la moitié de l'Europe sous la botte soviétique. Chacun de ces éléments, si meurtrier, si atroce qu'il ait été, fut un élément de cette immense tragédie humaine. Les camps de concentration où moururent par millions juifs, tziganes, chrétiens et patriotes de toute l'Europe et les méthodes employées pour mettre à mort les détenus : pendaisons, fusillades, piqûres, chambres à gaz, traitements inhumains, privations, constituèrent un chapitre, une partie, un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, comme en témoignent d'ailleurs tous les ouvrages généraux qui y furent consacrés. Ai-je dit autre chose et, honnêtement, oui honnêtement, cela justifie-t-il le procès de sorcier que l'on me fait ?* » (...)

(Lire nos informations page 10.)

L'affaire des Irlandais de Vincennes

Le garde des sceaux répond au président de la République

En réponse aux déclarations de M. Mitterrand jeudi sur TF 1 à propos de l'affaire des Irlandais de Vincennes, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a publié le communiqué suivant :

« *Après avoir entendu, hier soir à la télévision, les déclarations du président de la République, relatives aux suites de l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes », le garde des sceaux tient à rappeler la règle républicaine selon laquelle il convient, pour tout responsable politique, de s'exprimer avec la plus grande réserve sur une affaire soumise à la justice.*

Cette règle s'impose avec encore plus de force au président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature et garant, à ce titre, de l'indépendance des magistrats.

Le garde des sceaux souhaite que l'éloge appuyé de M. Prouteau, qui risque d'être prochainement inculpé pour subornation de témoin ou complicité de ce délit, ainsi que la version suggérée des circonstances de l'affaire n'apparaissent pas comme une pression de nature à influer sur l'appréciation des magistrats qui auront à en connaître.

Pour sa part, le ministre de la justice s'en tient au strict respect de la règle évoquée. »

[M. Albin Chalandon avait déclaré, le dimanche 13 septembre, au forum de RMC – FR 3 : « *J'ai de bonnes raisons pour dire que dans cette affaire il n'y a pas de désaccord entre le président de la République et le gouvernement* », propos que M. Mitterrand a manifestement nuancé dans ses déclarations à TF 1.]

● **SNCF : perturbations « assez limitées » sur la banlieue parisienne.** – L'appel à la grève des agents d'accompagnement des trains lancé par la CGT, de jeudi 20 heures à samedi 20 heures, provoque des « *perturbations assez limitées* » le vendredi 18 septembre, selon la direction de la SNCF. Sur les grandes lignes, le service est totalement normal. Pour la banlieue parisienne, le trafic est normal au départ de Paris-St-Lazare, Paris-Lyon et sur la ligne B du RER (réseau nord) ; il est assuré à 75 % sur Paris-Montparnasse, à 60 % sur Paris-Est, la ligne C du RER et Paris-Nord..

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1987 a été tiré à 490 853 exemplaires

La poursuite des privatisations

Le ministre des finances lance l'appel d'offres pour le noyau dur de Matra

Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, vient de lancer l'appel d'offres pour la composition du « noyau dur » de Matra, dans un avis publié au *Journal officiel* du vendredi 18 septembre.

Ce noyau dur portera sur 22 % au plus du capital. Ce pourcentage est calculé sur la base du capital actuel (1,66 million d'actions de 100 francs nominal) majoré au maximum de 25 % dans le cadre de l'augmentation de capital envisagée en même temps que la cession par l'Etat des 51 % qu'il détient dans Matra.

Les candidats, qui ont jusqu'au 20 octobre pour présenter leur dossier, devront payer une surprime de 10 % par rapport au prix d'émission de l'offre publique de vente prévue pour fin octobre. Ils ne pourront pas se porter acquéreurs de moins de 1 % ni de plus de 6 % du capital de Matra (après augmentation).

L'Etat, rappelle-t-on, a institué une action spécifique qui permet au ministre de l'économie de s'opposer, pendant cinq ans au maximum, à toute prise de participation supérieure à 10%. En outre, l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 19 octobre, doit entériner la multiplication par douze du nombre de titres en circulation. Ce qui ramènerait aux alentours de 175 francs la valeur de l'action Matra cotée actuellement 2 150 francs.

On connaît déjà l'intérêt porté, officiellement ou officieusement, par certains groupes à la privatisation de Matra : M. Jean-Luc Lagardère, président du groupe, qui veut ainsi renforcer sa participation via sa holding de communication MMB (Multi Média Beaujon), l'allemand Daimler-Benz, le suédois Ericsson, l'italien Fiat.

C.B.

M. Joxe refuse de se rendre chez M. Balladur

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a rejeté, le jeudi 17 septembre, l'invitation que lui avait adressée M. Edouard Balladur, pour venir s'expliquer sur les privatisations. « *En France, c'est le Parlement qui contrôle le gouvernement, et non l'inverse* », a indiqué M. Joxe pour expliquer son attitude.

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est adressé « *publiquement* » à M. Balladur « *ès qualités de ministre chargé de la privatisation* » pour lui demander de lui adresser, « *conformément à la loi* (...), *sans délai, les comptes rendus intégraux de la commission des privatisations qu'il anime, document nécessaire à l'approfondissement de l'enquête que les députés socialistes mèneront jusqu'au bout devant l'opinion* ».

Interpellé, la veille, par M. Joxe, sur les « *privilèges* » accordés aux noyaux stables d'actionnaires structurant le capital des groupes privatisables, M. Balladur a expliqué, jeudi, lors du journal de la mi-journée de la 5, qu'il avait choisi de composer ces noyaux stables « *pendant une période de transition* », afin de ne pas mettre les groupes privatisés « *sans défense* » sur le marché, et que les éventuelles prises de contrôle ne se fassent pas « *au détriment des petits porteurs* ». Rejetant les accusations de « *privilèges* » accordés aux hommes proches du RPR, M. Balladur a répondu : « *Ce n'est pas le cas. Je trouve bien imprudent, et, à la limite, bien immoral, qu'on colle des étiquettes politiques aux cinquante ou cinquante-deux personnes qui ont été retenues.* »

Augmentation des aides de l'Etat à la presse

Le ministre de la culture et de la communication a annoncé jeudi 17 septembre une augmentation de 16% des aides de l'État à la presse écrite dans le projet de budget 1988. Les crédits correspondants passeront, en effet, de 173,7 à 201,2 millions de francs, avec la répartition suivante : 136,3 millions de francs pour l'aide aux transports de la presse par la SNCF ; 23,8 millions de francs pour l'allégement des charges *téléphoniques* ; 29,6 millions de francs pour le fonds d'aide à l'extension de la presse française à l'étranger et 11,3 millions de francs pour le fonds d'aide aux quotidiens nationaux d'information politique et générale.

M. Gilbert Guillaume a été élu juge à la Cour internationale de justice

M. Gilbert Guillaume, conseiller d'Etat, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, a été élu juge à la Cour internationale de justice de La Haye. Son élection a été acquise à l'unanimité, la semaine dernière. M. Guillaume succédera à La Haye à Guy Ladreit de Lacharrière, mort en mars 1987.

[Né le 4 décembre 1930, ancien élève de l'ENA (major de la promotion « France-Afrique »), M. Gilbert Guillaume entra en 1959 comme auditeur au Conseil d'Etat. Il y fut promu maître des requêtes en 1963, puis conseiller d'Etat en 1981. Il a, pendant cette période, poursuivi sa carrière tant au Conseil d'Etat, où il a été commissaire du gouvernement de 1969 à 1978, que dans diverses organisations internationales. Il est directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères depuis 1979.]

Sur le vif

Q.I.

N'importe quoi ! Ils écrivent vraiment n'importe quoi dans ce journal, vous ne trouvez pas ? Tiens, l'autre jour encore, cet énorme papier sur le quotient intellectuel des jeunes. Le QI ça s'appelle. Il augmente de vingt à vingt-cinq points tous les trente ans. Ça vous paraît pas bizarre, ça ? Moi, je suis tombée à la renverse. Des petits génies, je vous garantis, j'en ai pas vu passer beaucoup. Tous plus abrutis les uns que les autres, mes ados et leurs amis. Je lis ça, je dégringole dans le bureau du Docteur Escoffier-Lambiotte. C'est elle qui a écrit l'article. Et je m'étonne :

– Ça va pas la tête ? Et nos cinq millions d'analphabètes, ils sont futfut peut-être ? Qu'est-ce qu'ils ont, eux, sous les bigoudis, tu peux me dire ?

– Un QI phénoménal. Tu ne comprends pas. Il s'agit d'intelligence à l'état brut, d'intelligence non verbale. Rien à voir avec le niveau culturel ou scolaire.

– Alors à quoi ça sert ?

– A ça précisément. A ne pas se tromper de station dans le métro. A ne pas descendre à Opéra s'ils vont à Odéon. Ils n'ont plus aucun besoin d'apprendre à lire ou à écrire. Ce sont des mutants, entièrement branchés sur l'informatique, les minitels, les jeux vidéo et la télé.

– Je veux bien, mais je ne sais pas si tu as remarqué, parler, ils savent pas non plus. Ils émettent une centaine de sons inintelligibles, sauf par eux.

– Enfin, chérie, réfléchis ! D'ici quelques décennies on ne leur demandera ni de parler ni de comprendre. Simplement de distinguer un cercle d'un triangle. Leurs cerveaux seront parfaitement adaptés à l'ère de l'intelligence artificielle.

– Et le fameux test qui distingue l'homme de l'animal, les deux caisses qu'il faut mettre l'une sur l'autre pour attraper une banane accrochée au plafond, ils seront encore capables de le passer ?

– Probable. Les robots le font bien.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Palais des congrès à Paris

La commission de la nationalité a commencé ses auditions publiques

La commission de la nationalité, chargée par le gouvernement d'étudier une éventuelle réforme de la législation, a commencé, le vendredi 18 septembre, ses auditions publiques, retransmises en direct par FR 3. Le président de la commission, M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, était entouré des quinze autres « sages », dans une salle du Palais de congrès, à Paris, transformée en studio.

Une table en fer à cheval, un décor gris et bleu, volontairement neutre... Des journalistes accrédités assistaient à cette première séance qui sera suivie de sept autres, jusqu'au 16 octobre.

La première personnalité entendue a été M. Paul Lagarde, spécialiste de droit comparé, professeur à Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Dans un exposé d'une quinzaine de minutes, ce juriste a estimé qu'il ne fallait pas « *opposer un droit du sol qui serait de gauche à un droit du sang qui serait de droite* ». Selon lui, la nationalité française devrait être accordée à partir du moment où une personne aurait des liens suffisants avec la France. M. Lagarde a insisté sur l'« *écoulement du temps* », estimant que la naissance en France est une condition suffisante de citoyenneté pour peu que l'enfant concerné ait vécu un certain nombre d'années en France ou que ses parents y soient installés depuis un certain temps.

Le juriste a été interrogé – et parfois contredit – par plusieurs membres de la commission. Il devait céder la place à deux autres personnalités auditionnées : MM. Bruno Etienne, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, spécialiste de l'islam, Jean-Claude Chesnais, maître de recherches à l'INED (Institut national d'études démographiques) et Masdeu-Arus, maire (RPR) de Poissy.

La prochaine séance est prévue le jeudi 24 septembre, de 9 h 45 à 12 heures.

A C D E F G H

